Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15657 – 7 F | MARDI 30 MAI 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Victoire de la droite aux élections locales en Espagne

LA DROITE espagnole a remporté les élections municipales et régionales du dimanche 28 mai. Cette victoire annoncée ne constitue cependant pas une véritable déroute pour le Parti socialiste, qui rassemble encore plus de 30 % des suffrages et conserve la mairie de Barcelone. Si le gouvernement de Felipe Gonzalez n'est pas directement menacé par ce scrutin – il détient, grâce aux Catalans, une majorité à l'Assemblée –, c'est cependant une alternance qui se profile, vingt ans après la mort du général Franco, aux prochaines législatives. Celles-ci, prévues pour le printemps 1997, pourraient être avancées au début de l'année prochaine, lorsque prendra fin la présidence espagnole de l'Union européenne. C'est aussi à cette date que le parti nationaliste catalan, dont le rôle d'arbitre est encore renforcé, devrait reconsidérer son soutien au gouvernement de Felipe Gonzalez.

Lire page 4

Le rêve français de Roland-Garros



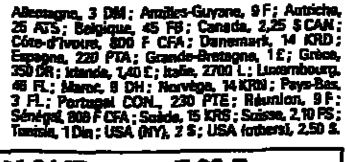
MARY PIERCE

L'AN DERNIER, elle avait séduit le public de Roland-Garros avec sa tresse de cheveux blonds, ses maladresses en français et, surtout, ses grands coups de fond du court qui avaient barré la route à l'Allemande Steffi Graf en demi-finale. Encore un peu tendre pour battre Arantxa Sanchez en finale, Mary Pierce avait promis de revenir plus forte en 1995.

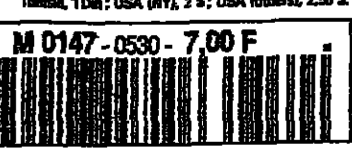
A vingt ans, cette Franco-Américaine a tenu sa promesse et figure parmi les favorites des Internationaux de France de tennis qui commencent lundi 29 mai à la porte d'Auteuil. Depuis un an, elle a beaucoup travaillé avec Nick Bollettieri et son préparateur physique José Rincon. Plus puissante et plus résistante, elle a recueilli les fruits de ce travail en gagnant son premier tournoi du Grand Chelem en Australie.

La tâche de Mary Pierce sera d'autant plus rude que tous les regards des supporteurs français seront focalisés sur elle. Les héritiers de Yannick Noah et d'Henri Leconte abordent cette année Roland-Garros avec beaucoup de modestie. Aucun d'eux n'a rang de tête de série, et une présence française en deuxième semaine relèverait de l'exploit.

Lire page 25



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0530 - 7,00 F

Les Occidentaux envoient des renforts en Bosnie tout en cherchant à négocier avec Belgrade

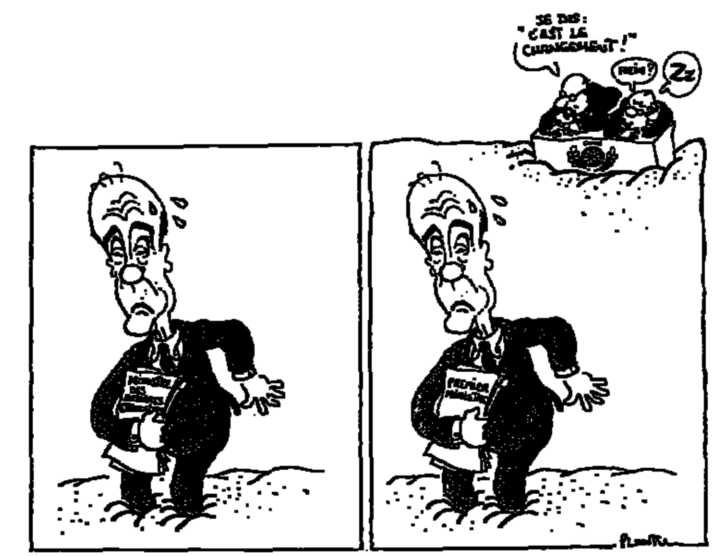
Plus de trois cents soldats de l'ONU sont retenus en otage par les milices serbes

MONTRER sa force, pour négocier en meilleure position : telle semblait être, lundi 29 mai, la stratégie adoptée par les Occidentaux afin de dénouer la crise des otages en Bosnie. Celle-ci n'a fait que s'exacerber samedi et dimanche avec de nouveaux défis lancés par les milices sécessionnistes serbes à la communauté internationale. Lundi matin, le nombre de leurs otages se montait à plus de trois cents. Dimanche, elles ont encore bombardé la ville de Tuzla, où elles avaient, la semaine dernière, perpétré un massacre.

Pour faire face à cette situation, Américains, Britanniques et Français ont entrepris de dépêcher des renforts dans l'Adriatique et en Bosnie : le porte-avions *Foch* (avec à son bord des appareils d'attaque au sol et des hélicoptères d'assaut), a quitté Toulon, accompagné de deux bâtiments transportant des chalands de débarquement ; ils seront rejoints par le porte-avions américain *Theodore-Roosevelt* appuyé de deux vaisseaux ayant à leur bord plus de 2 000 fusiliers marins. Londres a, pour sa part, annoncé le départ pour la Bosnie de renforts qui pourront aller jusqu'à 5 000 hommes, et comprendront notamment deux batteries d'artillerie et un escadron de blindés.

Cette armada est déployée parallèlement à une stratégie de négociation dont la France attend d'urgence deux résultats : un dispositif plus « musclé » pour la Forpronu, ainsi que le déblocage des négociations de paix entamées avec Belgrade. En œuvrant sur ces deux fronts, Paris entend non seulement faire libérer les otages, mais aussi éviter le retrait des « casques bleus » de Bosnie.

Lire pages 2 et 3



A l'assaut du pont de Vrbanja

SARAJEVO
de notre correspondant

« J'ai été réveillé et mis en alerte vers 5 h 30, car le poste « Sierra Victor » ne répondait plus. Avec mes hommes nous avons préparé notre matériel puis nous sommes allés jusqu'au poste du cimetière juif, à 500 mètres de Vrbanja. Six d'entre nous sont restés là, en position de tireurs d'élite. Nous nous sommes infiltrés, par les lignes bosniaques, à travers les maisons détruites jusqu'à 50 mètres de notre objectif. Les Bosniaques n'en croyaient pas leurs yeux. Ils ont dû nous prendre pour des fous en nous voyant monter à l'assaut avec des casques bleus ». Le lieutenant Bruno Heluin dirigeait le commando qui a repris aux Serbes le poste d'observation du pont de Vrbanja. Dimanche, il se remettait d'une blessure sans gravité à la tête, à l'hôpital de la Forpronu à Sarajevo.

« Nous sommes arrivés à l'entrée du poste. J'ai lancé une grenade pour dégager la voie. Les Serbes ont commencé à tirer. Nous avons pris le premier bunker. L'infirmier de la section fut le premier atteint d'une balle, il a été évacué par des soldats bosniaques. Nous avons continué à progresser. Des Serbes se trouvaient dans un poste de combat, entre nous et le second bunker. J'ai lancé une grenade à l'intérieur, provoquant l'explosion d'une bouteille de gaz. Le poste a brûlé, un éclat m'est arrivé au visage. Nous avons fouillé les lieux et trouvé quatre Serbes. Un cinquième est sorti d'un container, l'arme pointée vers nous, et nous l'avons abattu. Là, j'ai dû m'arrêter. J'avais la vue trouble à cause de la blessure. Mes deux sergents ont continué à avancer avec des hommes. A l'entrée du second bunker, les Serbes ont présenté leurs deux otages et nous avons arrêté l'assaut. Pendant toute l'opération nous étions sous le feu permanent des tireurs serbes. »

Le caporal-chef Emmanuel Guérin était, durant l'assaut, du côté serbe. Il est membre de la section qui s'est fait capturer lorsque les Serbes ont pris le poste de Vrbanja. *« Je dormais. J'ai entendu parler une langue étrangère. Les Serbes ont pointé leurs armes dans notre direction et ont emmené dix hommes. Mon camarade et moi avons été enfermés dans un local où on nous a donné à manger et à boire. C'était inutile parce que nous avions l'appétit coupé. »* Le caporal-chef éclate de rire puis redevient grave pour évoquer l'assaut du commando français. *« On entendait des tirs, mais nous ne savions pas ce qui se passait. Les Serbes nous ont sortis du poste, la kalachnikov dans le cou. Ils nous ont forcés de crier que nous étions français. Il y avait tellement de balles et d'éclats qui volaient que je pensais que c'était la fin. Ensuite, ils m'ont forcé à m'asseoir près de l'entrée. C'est là que j'ai reçu une balle de « sniper » dans le genou, probablement d'un Bosniaque qui m'a confondu avec un Serbe en faction. Puis j'ai été rendu aux Français afin d'être soigné. »*

Le lieutenant Bruno Heluin estime que *« la mission était largement justifiée au vu des événements ». « Nous avons déjà perdu suffisamment d'hommes ici, flingués par des fous furieux,* dit-il. *J'espère que les Serbes verront désormais les troupes de l'ONU d'une autre façon et libéreront les otages. »* Le lieutenant, qui pense que ses supérieurs ont pris une excellente décision, espère que sa mission *« servira d'électrochoc aux grands chefs, dans les hautes sphères civiles et militaires ».* Lui aussi évoque un changement du mandat de la Forpronu. Bruno Heluin s'est vu proposer de rentrer en France par un vol sanitaire. Son bandage autour du crâne, il explique en souriant qu'il a refusé, qu'il désire rester à Sarajevo avec sa section. *« Nous n'avons eu aucune hésitation avant l'action,* conclut-il, *nous n'avons aucun regret après. »*

Rémi Ourdan

L'île russe de Sakhaline dévastée par un séisme

Une très forte secousse (7,5 sur l'échelle de Richter) a éprouvé l'île de Sakhaline, dans l'extrême-orient russe. La petite ville de Neftegorsk (3 500 habitants) a été pratiquement rasée et l'on craint plus d'un millier de morts. p. 34

M. Juppé face à l'inquiétude des services publics

Les syndicats ont appelé les agents d'EDF-GDF, de France Télécom et de La Poste à cesser le travail mardi 30 mai. Le lendemain, les agents de la SNCF manifesteront à Paris. Au centre de leurs revendications : les menaces sur l'emploi provoquées par la déréglementation européenne. Ces mouvements constituent pour Alain Juppé son premier test social et européen. p. 18

Douaniers sans frontières

La douane française a quitté ses avant-postes pour faire place à des brigades mobiles et des agents volants. Ses dix-neuf mille membres doivent bousculer leurs habitudes pour s'adapter aux accords de Schengen. p. 13

La crise des grandes écoles de commerce

Des mesures sont à l'étude pour coordonner l'activité des « Sup de co », victimes de la concurrence de certaines filières universitaires, de la cherté des études et de la diminution des débouchés. p. 10

Les éditoriaux du « Monde »

Quelle droite pour l'Espagne ? ; L'Europe et les services publics p. 14

Cannes 95, le cinéma et la fracture du monde

JAMAIS, sans doute, les films présentés à Cannes n'auront été à ce point en phase avec l'actualité immédiate. Pas tous les films, mais en tout cas quelques-uns des plus remarqués, et qui se retrouvent en tête du palmarès.

A l'heure où le conflit dans l'ex-Yougoslavie connaît des développements spectaculaires et inquiétants, les deux premiers du classement, *Underground*, d'Emir Kusturica (Palme d'or), et *Le Regard d'Ulysse*, de Théo Angelopoulos (Grand Prix du jury), lui sont consacrés. Et, juste au moment où un contrôle policier dégénère à Belleville et où des jeunes de banlieue affrontent des agents de sécurité de la RATP à Torcy, *La Haine*, de Mathieu Kassovitz (prix de la mise en scène), présente une image apocalyptique de la fameuse « fracture sociale ». Quant à *N'oublie pas que tu vas mourir*, de Xavier Beauvois (Prix du jury), il confronte son personnage à ces autres figures de l'exclusion que sont le sida et la drogue, avant de l'accompagner jusqu'à la mort, en Bosnie.

Un dénominateur commun à ces films, au-delà de leurs immenses différences : ils dessinent tous l'image d'une cassure. Cassure au sein de la communauté nationale pour les films français, cassure d'entités géographiques, politiques et sociales – les Balkans chez Angelopoulos, l'ex-Yougoslavie chez Kusturica. On a assez reproché au cinéma de ne pas suffisamment se confronter aux réalités présentes pour lui donner acte de cette prise en compte du réel.

Mais se confronter à l'actualité ne signifie pas forcément être en mesure de la filmer. Pour plusieurs raisons. D'abord, le cinéma a perdu cette innocence qui permettait de sortir dans la rue, caméra à la main, pour aider à mieux voir le monde grâce à la seule rencontre d'un regard, celui du metteur en scène, et d'un appareil d'enregistrement. Un siècle de films et, plus encore, la suprématie conquise par la télévision sur les systèmes de représentation contraignent les cinéastes à bâtir des dispositifs de plus en plus complexes pour essayer de retrouver le contact du réel. Déferlement « baroque » (*Underground*), mise en scène ultrasophistiquée (*Le Regard d'Ulysse*), esthétisation de situations documentaires (*La Haine*) ou extrême personnalisation d'un récit que son réalisateur interprète lui-même (*N'oublie pas que tu vas mourir*) traduisent cette démarche.

Leurs auteurs ne parviennent cependant pas à décrypter véritablement des situations qui échappent aux analyses traditionnelles : ces cinéastes, comme les politiques ou les stratèges, butent sur une confusion dont ils ne peuvent que dresser le constat. Ceux qui resteront sur les tablettes comme « les grands films de Cannes 95 » remplissent la plus minimale des fonctions : celle de reflet. Ces films-là traduisent sans doute le retour d'une interrogation sur le monde. Mais ils ne disposent pas de moyens de réflexion adaptés à un environnement marqué par l'implosion du sens.

Il y a vingt-sept ans, François Truffaut, Jean-Luc Godard et quelques autres se suspendaient au rideau de Cannes pour interrompre le cours du Festival. Ils lui reprochaient son indifférence aux événements qui se produisaient alors dans le reste de la France, ceux de Mai 68. Le Festival 1995 s'est, lui, montré attentif aux fractures du monde. Mais ces fractures sont demeurées du spectacle sur l'écran du Palais, sans affecter le cours même d'une manifestation qui se serait déroulée exactement de la même manière si on n'y avait présenté que d'innocentes comédies et de lointaines reconstitutions historiques. D'où, sans doute, les récompenses qui sont allées à une poignée de jeunes banlieusards recyclés en festivaliers à peine un peu excentriques, ou le couronnement d'un film qui fait son show en renvoyant tous les ex-Yougoslaves dos à dos au moment même du massacre de Tuzla.

Jean-Michel Frodon

Lire nos informations pages 28 et 29

RENFORTS Américains, Britanniques et Français ont commencé, *dimanche 28 et lundi 29 mai*, à dépêcher des renforts militaires dans *l'Adriatique et en Bosnie même*, dans une démonstration de force destinée à appuyer une stratégie de *négociation* avec *les Serbes*. ● LES MILICIENS de Radovan Karadzic ont continué à défier la *communauté internationale* en bombardant à nouveau, dimanche, la ville martyre de Tuzla, et s'emparant de nouveaux otages parmi les soldats de l'ONU. ● LES OCCIDENTAUX et les Russes, membres du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, devaient examiner la situation lundi soir à La Haye, après une réunion des ministres des affaires de l'Union européenne à Bruxelles. ● LA TENSION est encore montée d'un cran sur le terrain, avec l'assassinat du *ministre des affaires* étrangères, Irfan Ljubijankic.

La Forpronu n'envisage pas de récupérer les otages de Bosnie par la force

Les prisonniers des Serbes sont désormais plus de trois cents dans des sites de plus en plus dispersés. Voulant afficher sa neutralité, Belgrade dénonce le coup de force de Radovan Karadzic

SARAJEVO
de notre correspondant

Si, pour la première fois de son histoire, la Forpronu avait pu avoir un doute sur l'attitude à adopter face aux Serbes, la communauté internationale ne lui aura pas laissé le temps de se poser trop longtemps la question : la solution à la crise passera par la négociation. Les « casques bleus » auront vite compris qu'ils doivent se limiter, du moins jusqu'à présent, à leur rôle de « soldats de la paix ». Ainsi, ils ont remis, ces dernières quarante-huit heures, des centaines de canons aux miliciens serbes et ont dû abandonner la plupart de leurs positions sans combattre. Les Serbes se sont emparés sans difficulté des soldats – ainsi que de leurs véhicules et de leurs armes – et les ont transformés en « boucliers humains ». Piégés par l'absurdité de leur mandat et de leur déploiement, les « casques bleus » n'ont pas eu d'autre choix que de se soumettre, une fois de plus.

Toutefois, consciente que l'indignation internationale est cette fois-ci à son comble, la Forpronu espère que cette débâcle aboutira à une révision de sa mission. Un épisode est cependant venu réchauffer le cœur des « casques bleus ». Un acte sans précédent, qui demeurera dans l'histoire de la Forpronu sous le nom de *« l'assaut du pont de Vrbanja »*. Lorsque l'état-major découvre, samedi 27 mai, à l'aube, que le poste d'observation *« Sierra Victor », au sud* du pont, a été pris par des combattants serbes travestis en « casques bleus » français, l'émotion est forte. Le général Hervé Gobilliard, commandant du secteur de Sarajevo, estime que les Serbes, en prenant une position de l'ONU par la ruse, ont dépassé les bornes.

Ils ont fait prisonniers les douze soldats chargés de la garde du poste, dont dix ont été transférés dans la caserne serbe de Lukavica. Les deux autres sont retenus en otage sur place. Avec l'accord de *ses supérieurs à Zagreb*, le général Gobilliard ordonne à un commando français de reprendre Vrbanja. La Forpronu, pour la première fois de son existence, effectue une riposte préméditée, alors qu'elle n'est plus en état de légitime défense.

L'assaut est donné par une section de « marsouins » du 3e RIMa (Régiment d'infanterie de marine), appuyée par des chars légers et des tireurs d'élite. Les combats sont extrêmement violents et ne durent qu'une dizaine de minutes. Les « casques bleus » récupèrent le premier bunker du poste d'observation et s'avancent vers le second. A l'entrée, les Serbes *tiennent deux otages qui* leur servent de boucliers. L'assaut est interrompu afin de ne pas risquer la vie des prisonniers. Le bilan est lourd : deux soldats français sont morts, et neuf autres ont été blessés. Côté serbe, on dénombre quatre morts et quatre prisonniers.

Des négociations commencent en vue d'un éventuel échange d'otages. Un des deux prisonniers français est alors blessé par un tir de « sniper ». Les Serbes acceptent de le remettre à la Forpronu, afin qu'il soit soigné. Le dénouement se déroule dans la nuit de samedi à dimanche. A la faveur d'un instant de relâchement de ses geôliers, le dernier otage français parvient à s'enfuir. Les hommes du 3e RIMa peuvent alors se lancer à l'assaut du second bunker, qu'ils trouvent désert, les Serbes s'étant enfuis. L'état-major annonce, non sans fierté, que le drapeau de l'ONU flotte sur le poste de Vrbanja.

Sites de regroupement des armements lourds de Sarajevo

Recica
UKRAINIENS
Poljine
FRANÇAIS
RUSSES
Bosna
Crkvine
FRANÇAIS
NOVI GRAD
UKRAINIENS
Bare
FRANÇAIS
Ilidza
SARAJEVO
UKRAINIENS
aéroport
FRANÇAIS
RUSSES
Lukavica
Uzdonice
Agglomération
Zone musulmane
Zone serbe
Lignes de front
ONU
Regroupement de l'armement serbe
Regroupement de l'armement bosniaque
Source : Forpronu

« HUMILIÉS, NON »

Dès que la nouvelle de l'assaut est connue, elle est particulièrement bien accueillie, tant par les « casques bleus » que par les Bosniaques. A lui seul, cet acte isolé redore un peu le blason fortement terni des troupes des Nations unies. *« Au service de la paix : oui. Humiliés, non »*, dit un soldat français. Un officier, qui refuse *« le triomphalisme par égard envers les morts »*, évoque *« l'honneur qu'il fallait restaurer »*.

L'heure est alors à la prise de mesures de sécurité. Les bases de « casques bleus » se transforment, au fil des heures, en de véritables camps retranchés. A l'entrée du « PTT Building », le quartier général du général Gobilliard, un blindé barre le passage, un soldat pointe son canon de 20 mm sur les arrivants. Les gardes ont fixé des baïonnettes au bout de leurs fusils, et ont les poches gonflées par les grenades. *« C'est le syndrome Drakkar »*, explique un officier, du nom de cet attentat au camion piégé qui coûta la vie à cinquante-huit soldats français à Beyrouth. *« Nous avons reçu des ordres extrêmement stricts »*, confirme un soldat. *« Maintenant que les Serbes se baladent dans nos véhicules, vêtus de nos uniformes... »*, ajoute-t-il, songeur.

L'instant de gloire passé, l'état-major de la Forpronu comprend que l'épisode du pont de Vrbanja ne doit pas se répéter. Plus de trois cents soldats de l'ONU sont ainsi aux mains des Serbes de Bosnie, qui menacent de les tuer en cas d'utilisation de la force par la communauté internationale. *« Nous attendons désormais un signe du Conseil de sécurité de l'ONU, et des pays contributeurs en troupes,* déclare un porte-parole, *qui doivent nous indiquer dans quelle direction travailler, et s'ils sont prêts à accepter des pertes humaines. »* Le message est clair. La Forpronu se cantonnera à son rôle de *« maintien de la paix »* en attendant des ordres. Les « casques bleus » éviteront de créer trop de remous, et doivent compter sur les diplomates pour résoudre la crise. *« De toute façon, si nous devions libérer les otages par la force, cela ne pourrait pas s'effectuer avant l'arrivée de renforts (unités de combat, hélicoptères, avions) »*, précise un officier supérieur. *« Eviter l'escalade de la violence »* est redevenu un mot d'ordre.

Pendant que les négociations sont laborieusement entamées avec les Serbes, les officiers songent que l'action menée au pont de Vrbanja devait être la préfiguration de leur prochain mandat. Imposer la paix au lieu de la maintenir, dans un pays où elle n'existe pas. Utiliser la force militaire afin de forcer les combattants à revenir à la raison. *« Ils rêvent*, dit un sous-officier. *Jamais nos gouvernements ne nous permettront de nous battre sur le sol bosniaque. L'action de Vrbanja rentrera dans l'histoire de l'ONU, justement parce qu'elle restera unique. »*

Qu'ils rêvent ou non, les « casques bleus » sont de toute façon conscients qu'une modification significative du mandat de la Forpronu peut difficilement intervenir avant la libération de tous les otages détenus en territoire serbe, et que cela nécessitera peut-être plusieurs semaines de pénibles discussions. Les « casques bleus » vont devoir patienter encore. A moins que les Serbes, de nouveau, ne franchissent la ligne rouge. A moins que leur intransigeance absolue, après les avoir guidés vers une déclaration de guerre à la communauté internationale, ne force celle-ci à leur déclarer la guerre à son tour.

Rémy Ourdan

Deux hommes du 3e RIMa de Vannes

Les deux « casques bleus » français tués samedi 27 mai à Sarajevo appartenaient au 3e RIMa de Vannes (Morbihan). Il s'agit du 1re classe Marcel Amaru, vingt-cinq ans, de Polynésie, et du marsouin Jacky Humblot, dix-neuf ans, d'Angoulême, tous deux membres de la première compagnie de ce régiment. Les blessés appartiennent aussi à cette unité, mise en place dans l'ex-Yougoslavie au cours du mois de mai.

Plus de 300 soldats de l'ONU sont retenus prisonniers

SARAJEVO
de notre correspondant

Loin de courber l'échine face à la colère de la communauté internationale, les Serbes de Bosnie continuent de la défier. Chaque jour, de nouveaux otages s'ajoutent aux observateurs militaires exhibés à la télévision de Pale samedi 27 mai. Lundi 29 mai, en début de matinée, les Serbes détenaient plus de 300 soldats de l'ONU : 236 « casques bleus » de la région de Sarajevo (dont 172 Français), 33 Britanniques près de Gorazde, 8 Canadiens en Bosnie centrale et 30 observateurs autour de Pale.

Environ la moitié de ces hommes ont été transportés vers des *« sites stratégiques »* afin d'empêcher l'OTAN d'effectuer de nouveaux raids aériens contre des positions serbes. Trois fois par jour, la télévision serbe diffuse des images des otages, enchaînés à des pylônes, des ponts, des entrepôts. Un observateur militaire a été filmé attaché à un radar, au sommet d'une montagne. Dimanche soir, ce sont des « casques bleus » français, liés par des menottes l'un à l'autre, qui ont été présentés en début d'émission.

« UNE ORGANISATION TERRORISTE »

« On attend, on va voir », disait un soldat de l'ONU. *« Ces personnes seront détenues tant que la menace de bombardement* [de l'OTAN] *n'aura pas été écartée »*, a déclaré un porte-parole des forces serbes. A Lukavica, les prisonniers français ont dû écouter un officier serbe leur annoncer qu'ils seraient *« désormais considérés comme des prisonniers de guerre »*.

« L'armée serbe de Bosnie continue de se comporter comme une organisation terroriste, enchaînant des observateurs non armés à des objectifs militaires comme boucliers humains, menaçant les positions de l'ONU du recours à la force, pointant des pistolets sur les têtes d'officiers de l'ONU et menaçant de les tuer, alors qu'ils portent les insignes et les uniformes onusiens », a déclaré Alexander Ivanko, porte-parole de la Forpronu à Sarajevo, dénonçant *« les violations flagrantes des conventions de Genève »*. Un peu plus tard, les Serbes répondaient en s'emparant de 33 « casques bleus » britanniques près de Gorazde et d'un poste d'observation français à Sarajevo.

« Plus le temps passe, plus la possibilité de les récupérer de force s'éloigne, explique un officier de la Forpronu. *Chaque jour, chaque heure, les otages sont de plus en plus nombreux, et nous avons du mal à tous les localiser. »* Ainsi, une trentaine de « casques bleus » ukrainiens, prisonniers dans le faubourg d'Ilidza, ont affirmé par radio que les Serbes allaient les emmener dans des bus. Depuis, le contact a été rompu entre les otages et l'état-major.

Les Serbes séparent les « boucliers humains » en petits groupes et les dispersent dans les collines, à proximité de toutes les installations militaires. D'autres sont envoyés loin en territoire serbe, et il est impossible de suivre leur trace. Dans les couloirs du quartier général de la Forpronu, l'atmosphère varie de la fatigue à la panique. Et les brèves négociations n'apportent que plus de déceptions à chaque fois, les Serbes affichant leur volonté d'obtenir des garanties de la communauté internationale, de l'ONU et de l'OTAN, avant d'entamer de réelles discussions sur le terrain.

R. O.

Le ministre des affaires étrangères bosniaque a été tué

LE MINISTRE des affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, Irfan Ljubijankic, a été tué, dimanche 28 mai, lorsque l'hélicoptère à bord duquel il se trouvait a été abattu par un tir de roquette à proximité de l'enclave de Bihac, à l'extrémité nord-ouest du pays.

Sept personnes au total, dont trois membres de l'équipage et quatre passagers, ont péri dans l'explosion de cet hélicoptère qui se dirigeait vers Zagreb.

CHIRURGIEN

Irfan Ljubijankic, qui était âgé de quarante-deux ans, était entré dans la politique par le biais du Parti d'action démocratique (SDA) du président Alija Izetbegovic. Aux premières élections libres, en novembre 1991, ce chirurgien avait été élu au Parlement de la République yougoslave de Bosnie-Herzégovine.

Au début de la guerre, en avril 1992, il devint président de la région de Bihac, dont il était originaire, puis, en novembre 1993, il remplaça au poste de ministre des affaires étrangères Haris Silajdzic, nommé alors premier ministre de Bosnie-Herzégovine. Irfan Ljubijankic n'avait pas toutefois le pouvoir que lui conférait sa fonction, car il ne faisait pas partie du petit groupe de décideurs qui entourent le président Izetbegovic. – *(AFP.)*

Belgrade cherche à tirer profit des excès des Serbes de Bosnie

La crise actuelle renforce la position d'interlocuteur incontournable que s'est forgée Slobodan Milosevic

FACE AU DRAME bosniaque, *Belgrade a choisi la plus grande* circonspection. Ainsi, dès les premières heures du bras de fer entre les dirigeants serbes bosniaques et l'Alliance atlantique, les dirigeants serbes se sont contentés d'exprimer leurs préoccupations *« face à la nouvelle escalade des affrontements en ex-Bosnie-Herzégovine »* et d'appeler *« tous les belligérants à mettre fin immédiatement à leurs activités militaires »*. Dimanche 28 mai, le gouvernement de Belgrade sortait de son retranchement et finissait par condamner explicitement la prise des « casques bleus » en otage.

Toutefois, le ministre des affaires étrangères de la mini-fédération yougoslave (réduite à la Serbie et au Monténégro), Vladislav Jovanovic, a tenu à faire comprendre à la communauté internationale que Belgrade ne pouvait guère faire plus. Pour M. Jovanovic, *« la politique de pressions et l'exigence de nouvelles concessions »* vis-à-vis de Belgrade sont *« sans perspectives »* et constituent *« le principal obstacle à l'apaisement et au règlement de la crise »* dans l'ex-Yougoslavie.

« DIVISIONS INTERNES »

De toute évidence, Belgrade tient à afficher sa neutralité dans le conflit qui oppose les Serbes de Pale à la communauté internationale. Qu'en est-il, *désormais*, des rumeurs, alimentées par Slobodan Milosevic, sur un « remplacement » des dirigeants de Pale par des personnalités *plus modérées* ? Certains estiment que la situation actuelle est propice à cette rupture puisque Radovan Karadzic et son commandant militaire, le général Ratko Mladic, ont perdu toute *légitimité – du fait des* prises d'otages – pour négocier une paix en faveur de laquelle s'est prononcé Slobodan Milosevic.

D'autres, en revanche, font valoir que la crise actuelle interdit toute initiative brutale au président serbe. Milos Vasic, de l'hebdomadaire indépendant de Belgrade *Vreme*, fait ainsi remarquer que *« les divisions internes entre les dirigeants serbes de Bosnie sur lesquelles jouait depuis un certains temps Slobodan Milosevic pour affaiblir le pouvoir de Radovan Karadzic ont disparu face à la menace de l'OTAN. Les Serbes de Bosnie sont, certes, en position inconfortable, mais ils se sentent galvanisés par le sentiment d'avoir une fois de plus humilié l'ONU et paralysé l'OTAN. Ils sont aujourd'hui persuadés d'être les plus forts »*.

PIÈGE

Inféodé au régime, le quotidien *Politika* consacrait sa « une », dimanche, au coup de téléphone du président de la République français, Jacques Chirac, à Slobodan Milosevic lui demandant d'intercéder en faveur de la libération des « casques bleus ». Et dimanche, à Belgrade, on attendait surtout la visite, qui tardait, des ministres russes des affaires étrangères et de la défense, Andreï Kozyrev et Pavel Gratchev, censés intervenir eux aussi pour obtenir la libération des otages.

La crise actuelle ne fait ainsi que renforcer la position d'interlocuteur incontournable qu'a réussi à se forger Slobodan Milosevic, en dépit de sa responsabilité dans le déclenchement du conflit. L'attitude des dirigeants de Pale peut lui servir, en fin de compte, à retarder et à négocier ensuite au mieux de ses intérêts la reconnaissance de la Bosnie. *« Slobodan Milosevic devra attendre que la situation s'apaise en Bosnie pour passer à l'acte. Il aura par conséquent le temps d'essayer de le monnayer à un meilleur prix »*, affirme Milos Vasic.

Ce geste de Belgrade, si attendu, est suspendu aux concessions que voudront bien faire les Occidentaux pour se sortir du piège dans lequel ils se trouvent aujourd'hui en Bosnie.

Florence Hartmann







Les Français entendent s'opposer au « grignotage » de leurs positions

Le porte-avions « Foch » a été envoyé dans l'Adriatique

« NE PAS SE LAISSER grignoter, ne plus subir le chantage. » En Bosnie, après l'escalade militaire de ces derniers jours, ce sont les nouvelles consignes données, en particulier, au contingent français de la Forpronu. Ces directives seront néanmoins délicates à appliquer sur le terrain parce que les circonstances sont nécessairement fluctuantes et que l'ONU n'a pas encore établi sa doctrine en la matière. Elles ont pris tout leur sens avec l'envoi en Adriatique du porte-avions *Foch* et d'un groupe amphibie. A bord de ces navires, la France a embarqué des moyens supplémentaires – sur la nature desquels elle maintient le silence – pour venir, à tout moment, en appui rapproché de ses « casques bleus ».

Sur le plan des opérations, l'attitude de la France, qui a fourni le plus gros des bataillons de l'ONU en Bosnie, est à double détente. D'une part, elle veut obtenir une redéfinition des missions et des moyens « onusiens » dans le sens d'une plus grande fermeté. D'autre part, elle a demandé à ses « casques bleus » de résister aux agressions *« par tous les moyens actuellement à sa disposition »* et elle a pris, à titre national, des mesures conservatoires qui pourront, au besoin, s'insérer dans l'OTAN pour renforcer le dispositif de l'Alliance mis au service de l'ONU.

Vis-à-vis de la Forpronu, d'abord. Il s'agit de faire en sorte que les règles d'une riposte éventuelle soient « durcies » et que la protection des « casques bleus » soit mieux assurée grâce à un resserrement des bataillons et grâce à la constitution de détachements plus mobiles pour des interventions sur le terrain. Le ministre français de la défense, Charles Millon, a critiqué, entre autres missions actuelles, le fait que les « casques bleus » soient devenus des forces statiques et transformés en simples gardiens des stocks d'armes ou de munitions des belligérants. Quatre des neuf dépôts existants sont placés sous contrôle français.

Peut-on aller, sans une nouvelle résolution plus contraignante de l'ONU, au-delà de la légitime défense dite *« élargie »* qui prescrit un engagement du feu en cas d'agression contre les « casques bleus » et la population civile ? Outre les actions humanitaires qui demeurent tant que les différentes factions qui se font face ne les entravent pas, la marge de manœuvre se révèle étroite entre des forces d'interposition, une mission que l'ONU reconnaît, et des forces d'imposition de la paix, une tâche qui est radicalement différente et que les Nations unies récusent.

A ce jour, aucun des Etats ayant fourni des « casques bleus », y compris la France, n'entend passer du statut actuel – même ambigu – de forces de paix à celui – dangereux – de forces prenant parti dans les combats. D'autant que la tactique des Serbes, c'est-à-dire les prises d'otages et le déploiement de *« boucliers humains »* sur des zones pouvant relever de « frappes » aériennes, complique sérieusement la situation de la Forpronu bien qu'elle eût été prévue par les états-majors.

CONSIGNES DE RÉSISTANCE

Mais ce que la France entend proposer à l'ONU est une procédure nouvelle qui s'apparente à la création d'une force « onusienne » de réaction rapide et qui s'inspire de ce que le général Hervé Gobilliard, pour la reprise du pont de Vrbanja, a mis sur pied dans le secteur de Sarajevo sous son autorité : à savoir la possibilité de riposter, en déplaçant des groupements mobiles d'intervention au sol ou en faisant appel à un appui aérien rapproché, dès lors que des « casques bleus » sur un site seraient ou bousculés, ou désarmés, ou a fortiori faits prisonniers par un camp.

Vis-à-vis de ses propres « casques bleus », ensuite. La France a donné une consigne particulière que le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, a explicitée en ces termes : *« Résister à toute agression par tous les moyens disponibles. »* Ce qui implique que les « casques bleus » s'emploient à tenir les postes dont ils ont la responsabilité et à rester fermes en faisant usage de toutes leurs armes (blindés Sagaie, canons de 20 ou de 30 et missiles anti-chars Milan) à la moindre menace ostensible et sans chercher – comme précédemment – à longtemps négocier. Dans le même temps, la France a pris une initiative nationale : l'envoi en Adriatique, où ils doivent arriver mardi 30 mai, du porte-avions *Foch* (avec des appareils d'attaque au sol Super-Etendard et des hélicoptères) accompagné des transports amphibies de chalands de débarquement *Foudre* et *Orage* (avec des hélicoptères armés de missiles et de canons, des blindés VAB et AMX-10RC, et des unités terrestres pour les opérations spéciales).

PROTECTION

Le message est clair, selon les états-majors : il s'agit de garantir, à partir de la mer, l'appui-feu aérien rapproché que nécessiterait la protection des soldats de la paix et de se mettre en situation de pouvoir récupérer des *« casques bleus »* bloqués, désarmés ou simplement humiliés.

Les Etats-Unis, qui n'ont pas de GI sur place à l'exception de certains cadres ou techniciens à Zagreb et en Macédoine, ont dépêché en Adriatique le porte-avions *Theodore-Roosevelt* à propulsion nucléaire, qui croisait en Méditerranée et qui est escorté des croiseurs lance-missiles *Arleigh Burke* et *Hue City*. Ce groupe aéronaval est sur zone depuis le 27 mai.

Le *Theodore-Roosevelt*, fort de ses quatre-vingts appareils, et le *Foch*, armé d'une quarantaine d'avions et d'hélicoptères, viennent renforcer une flotte d'une centaine d'avions que l'OTAN a répartis sur des bases en Italie au bénéfice de l'ONU. La plupart de ces moyens aériens participent à l'opération « Deny Flight » d'interdiction de l'espace aérien bosniaque. Mais, à la requête des Nations unies, ils peuvent tout aussi bien mener des actions au sol. Si le *Foch*, comme le porte-avions américain, demeure sous commandement national, on indique, dans les états-majors français, qu'il n'est pas interdit à ces deux bâtiments de pouvoir conduire des actions concertées pour *« exfiltrer »* des soldats de la paix en danger grave si, auparavant, tout autre méthode que celle-là avait échoué.

Jacques Isnard

Des dirigeants de gauche critiquent les frappes aériennes

DANS UNE DÉCLARATION au *Monde*, Jean-Pierre Chevènement a estimé, dimanche 28 mai, que *« l'échec dramatique de la Forpronu en Bosnie était prévisible »*. *« Il n'est pas imputable aux soldats confrontés à des missions impossibles. Il incombe aux politiques qui ont cherché dès le départ à dissimuler sous l'ingérence militaro-humanitaire la carence de leur diplomatie »*, a ajouté l'ancien ministre de la défense. Après avoir observé que *« le premier ministre s'interroge aujourd'hui à juste titre sur le bien-fondé des dernières frappes de l'OTAN, dont il avait lui-même demandé l'intervention l'an dernier »*, M. Chevènement affirme pour l'avenir que *« si la Russie et les Etats-Unis ne font pas plier leurs alliés bosniaques respectifs dans un délai rapide qu'il convient de fixer, la France devra cesser d'exposer la vie et l'honneur de ses soldats au service d'intérêts qui lui sont étrangers et qui n'ont rien à voir avec le rétablissement d'une paix durable dans l'espace yougoslave. »*

Après l'intervention d'Alain Juppé à *« 7/7 »* sur TF 1, l'ancien président (PS) de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, Jean-Michel Boucheron, a affirmé : *« On a appris quelque chose d'extravagant de la part du premier ministre. C'est que les frappes aériennes auraient été organisées sans prendre l'avis du gouvernement français. »* Il s'agit là, pour le député d'Ille-et-Vilaine, d'*« un dysfonctionnement affligeant de l'ONU »*. Dimanche, le Parti socialiste a par ailleurs publié une déclaration dans laquelle il affirme que *« les socialistes attendent des plus hautes autorités de l'Etat des éléments d'information qui, comme lors de la guerre du Golfe, permettront à l'ensemble du pays de soutenir l'intérêt national »*.

De son côté, le responsable de la section de politique extérieure du Parti communiste français, le député européen Francis Wurtz, indique dans *L'Humanité* du 29 mai qu'*« on ne peut que condamner avec une extrême vigueur l'attitude criminelle des chefs de la « République serbe » de Bosnie »*. Le dirigeant communiste juge aussi que *« les dirigeants occidentaux ont fait preuve d'irresponsabilité »* en faisant procéder à des frappes aériennes.

Les Occidentaux mobilisent des renforts à l'appui d'une stratégie de négociation

Aucune action de force n'est envisagée à ce stade. Paris presse ses partenaires de prendre les décisions nécessaires pour rendre la Forpronu moins vulnérable

IL N'Y A PAS de solution miracle pour libérer les « casques bleus » otages des Serbes de Bosnie. Bien que le ton des multiples déclarations faites samedi et dimanche soit à l'indignation et à la fermeté face aux hommes de Radovan Karadzic qui continuent de défier la communauté internationale, bien que des porte-avions français et américains aient appareillé ce week-end pour l'Adriatique, et que la Grande-Bretagne annonce l'envoi de renforts au sol qui pourraient aller jusqu'à 5 000 hommes, il est clair que les responsables des pays concernés cherchent pour l'instant à écarter la « logique de guerre » et sont à la recherche des moyens de faire baisser la tension. C'est une stratégie de pression politique appuyée d'une démonstration de force que Français, Américains et Britanniques ont ébauchée ces deux derniers jours et qu'ils entendent voir confirmée ce lundi 29 mai, lors de deux réunions notamment : celle des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne qui devait se tenir à Bruxelles et celle du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie qui allait rassembler dans la soirée à La Haye les chefs des diplomaties américaine, russe, française, britannique et allemande.

Un responsable serbe, indiquant dimanche soir que *« des contacts diplomatiques avaient été amorcés avec un pays européen »*, a déclaré que Pale avait reçu *« plus ou moins, des assurances que l'OTAN n'aurait plus recours à la force »*. Une nouvelle intervention de l'aviation de l'OTAN n'est effectivement pas à l'ordre du jour à ce stade. Le premier ministre français, Alain Juppé, a d'ailleurs vivement critiqué dimanche le recours *« inconsidéré »* aux frappes aériennes, qui a déclenché l'actuelle épreuve de force, et il a directement mis en cause *« le commandement de la Forpronu »*, c'est-à-dire le général Smith, qui les avait demandées vendredi. *« Les frappes aériennes ne doivent être utilisées qu'après réflexion et préparation. Celles de vendredi ont été mal préparées. (...) Nous n'avons pas le droit d'exposer les « casques bleus » de façon inconsidérée »*, a-t-il déclaré lors de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1.

DÉFI

Le premier ministre a exposé la position que la France s'apprêtait à défendre lundi à Bruxelles et à La Haye et qui a déjà obtenu l'aval des pays membres de l'OTAN samedi. *« C'est l'ONU qui est défiée »*, a souligné Alain Juppé, pour expliquer que la première priorité des autorités françaises dans cette crise est d'obtenir le renforcement de la Forpronu. Soit les décisions de principe concernant ce renforcement sont adoptées très vite, soit le contingent français se retirera, a-t-il répété.

Jacques Chirac avait cadré dès samedi la position française, à l'issue d'un conseil restreint à l'Elysée, en donnant unilatéralement des consignes de *« résistance »* au contingent français en Bosnie pour faire comprendre aux miliciens serbes *« qu'ils ne peuvent pas aller plus loin »*. Le président de la République a, de plus, décidé de déployer dans la région le porte-avions *Foch* avec des moyens héliportés, *« pour être en mesure d'ici à quelques jours d'apporter un soutien à une unité de la Forpronu qui serait en difficulté »*, a ajouté l'amiral Lanxade.

La demande d'un *« renforcement »* de la force de l'ONU en Bosnie, que la France fait depuis plusieurs semaines au Conseil de sécurité, s'est augmentée, sous la pression des événements, d'une nouvelle requête : celle de doter la Forpronu d'*« une force de réaction rapide sous la double clé de l'ONU et de l'OTAN »*. Elle devrait consister, par ailleurs, comme l'a rappelé dimanche Alain Juppé, en une révision du dispositif de la Forpronu afin d'éviter que de très petites unités soient éparpillées *« au milieu des troupes serbes »*, comme c'était le cas des hommes actuellement retenus en otages, et en une augmentation des moyens de défense des « casques bleus », en armement et en transport notamment.

Ce renforcement ne signifie pas, a souligné M. Juppé, que la mission des « casques bleus » soit radicalement modifiée, comme un responsable russe en a exprimé la crainte dimanche, en annonçant que son pays s'opposerait à une transformation *« déguisée »* du mandat de la Forpronu. Cette dernière doit rester, du point de vue français, une force de paix : *« Sa mission ne peut pas être de faire la guerre. Les Nations unies ne sont pas allées en Bosnie pour cela, mais pour acheminer une aide humanitaire et pour essayer de calmer le jeu »*, a déclaré le premier ministre français, en rappelant que la communauté internationale a suffisamment démontré depuis trois ans qu'elle ne voulait pas aller faire la guerre aux Serbes en Bosnie ni s'y livrer à des opérations de *« reconquête »*. Plusieurs dirigeants français et étrangers ont rappelé, comme le commandant suprême des forces alliées en Europe, George Joulwan, qu'il ne peut y avoir qu'*« une solution diplomatique et politique, et non militaire »*.

L'accélération du processus de négociation que les grandes puissances avaient engagé depuis des semaines avec Belgrade sera au menu de la réunion du groupe de contact sollicitée par Paris et qui devait rassembler lundi soir, à l'ambassade de France à La Haye, les ministres des affaires étrangères français, américain, britannique, allemand, et leur homologue russe, Andreï Kozyrev. On s'est efforcé, du côté français, de dédramatiser le rôle que les derniers événements confèrent à Moscou, réputé allié des Serbes. Alain Juppé a réfuté l'idée selon laquelle les Occidentaux s'en remettraient purement et simplement à une *« médiation »* des Russes, qu'il a présentés comme participant à une démarche internationale commune au sein du groupe de contact et dont il a rappelé qu'ils avaient eux aussi des otages. Les deux ministres russes qui devaient être dépêchés auprès des Serbes de Bosnie ne sont pas partis pour Pale, Moscou attendant visiblement qu'ait eu lieu la réunion du groupe de contact.

Le premier ministre français a rappelé dimanche que le groupe de contact est *« très près »* d'un accord avec Slobodan Milosevic auquel l'on demande la reconnaissance de la Bosnie, avec un contrôle des frontières, en échange d'une suspension des sanctions économiques qui pèsent sur la Serbie. Un tel geste du président de Serbie, même s'il n'avait pas d'effet mécanique immédiat sur le conflit bosniaque, serait un coup sévère pour Radovan Karadzic, dont l'isolement serait dès lors avéré.

Si rien de tout cela n'aboutit à très brève échéance, la France et ses partenaires se placeront dans la perspective d'un retrait qui, dans la meilleure des hypothèses, prendrait la forme progressive de la non-relève des contingents dont le mandat expire. A moins que la crise des otages ne trouve pas de dénouement pacifique et finisse par provoquer un retrait précipité dont on voit mal comment il pourrait se faire sans l'entrée des Occidentaux dans la guerre.

C. T.

Pas de marchandage avec Moscou et Belgrade

Jacques Chirac a, comme beaucoup d'autres dirigeants occidentaux pendant le week-end, téléphoné à Boris Eltsine pour lui demander d'essayer de faire entendre raison à Radovan Karadzic. M. Chirac a fait la même démarche auprès de Slobodan Milosevic. Mais l'hypothèse selon laquelle Moscou et Belgrade pourraient profiter de la situation, en tentant d'obtenir des Occidentaux une levée définitive des sanctions économiques qui pèsent sur la Serbie en échange de l'obtention de la libération des otages, était écartée dimanche dans l'entourage du premier ministre français : *« On n'imagine pas le Conseil de sécurité de l'ONU acceptant un tel marchandage. »*

La droite remporte les élections régionales et municipales en Espagne

Le Parti populaire de José Maria Aznar s'arroge dix des treize régions où l'on votait et quatre grandes villes sur cinq. Mais le Parti socialiste de Felipe Gonzalez recule moins que prévu

Le Parti populaire (PP) de José Maria Aznar a remporté les élections régionales et municipales du dimanche 28 mai en Espagne, en s'arrogeant dix des treize régions autonomes (sur dix-sept) où l'on votait et quarante-deux des cinquante-deux chefs-lieux de province. Le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de Felipe Gonzalez, au pouvoir à Madrid depuis treize ans et miné par de multiples affaires de corruption, a toutefois réussi à mobiliser son électorat. La participation a été relativement forte (*70 %*) et le total des voix *socialistes* n'est pas descendu en dessous des 30 % (30,8 % contre 35,1 % à la droite). Tandis que le jeune leader de la droite poursuit son ascension électorale, et que la *Gauche unie* (IU) *dépasse les 11 %* des voix, le chef du gouvernement socialiste obtient un répit face à la stratégie de harcèlement de l'opposition – qui réclame des élections législatives anticipées – aussi longtemps, du moins, qu'il peut compter sur le soutien du président de la Généralité de Catalogne, Jordi Pujol.

MADRID
de notre correspondant

Comme prévu, la droite a gagné les élections municipales et régionales du dimanche 28 mai. « *Un triomphe clair et ample. Une victoire sans bavures qui ouvre les portes de l'espérance pour l'Espagne* », a lancé, du balcon du siège du Parti populaire (PP), son président, José Maria Aznar, devant une foule enthousiaste. « *La prochaine étape sera celle du gouvernement de l'Espagne* », a ajouté, confiant, le vainqueur attendu. Pourtant, il n'est pas évident que ce scrutin indique, selon le mot de M. Aznar pendant la campagne, « *la porte de sortie à Felipe Gonzalez* ». Car, contrairement aux prévisions, ce ne fut pas une déroute complète pour le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), qui a mieux résisté que ce que les sondages avaient annoncé.

Le parti au pouvoir a certes perdu, mais il a limité les dégâts, la différence de voix avec le PP n'étant que de 4,3 %. Manifestement satisfait, Felipe Gonzalez a fait remarquer que l'écart des suffrages entre la majorité et l'opposition lors des élections européennes de juin 1994 s'était notablement réduit (de 1 760 000 voix à 950 000) et que le total des suffrages socialistes serait à peine moindre que celui obtenu lors des municipales et régionales de 1991 (385 000 de moins). Souriant et rasséréné, le secrétaire général du PSOE a assuré qu'il avait « *la volonté de gagner les prochaines élections de 1997* », c'est-à-dire à la date prévue, d'autant que l'objectif du PSOE de ne pas descendre au-dessous de la barre des 30 % de suffrages a été atteint – il en a obtenu 30,8 % – et que, d'ici là, le terrain perdu pourrait être refait. Au siège du parti, on estime même que l'entreprise de récupération a commencé, comme l'a souligné Narcis Serra, vice-président du gouvernement.

Tout le monde est donc satifait, y compris le responsable de la troisième formation, Julio Anguita, coordinateur d'Izquierda Unida (IU, gauche unie dominée par le Parti communiste). Cette coalition gagne du terrain puisque son score est de 11,7 %, soit une progression de 3,3 % par rapport au dernier scrutin municipal et régional, et lui donne donc certains sièges de conseillers mais la place aussi en position d'arbitre dans de nombreuses villes et régions. Les pactes qui seront conclus dans les prochains jours avec les socialistes permettront à ces derniers de limiter encore le revers infligé par la droite, surtout dans les grandes cités. C'est là en effet que le parti de José Maria Aznar a construit sa victoire alors que le PSOE a résisté plus efficacement dans les petites municipalités et dans les campagnes.

Au total, le PP l'a emporté dans dix des treize communautés autonomes où le scrutin avait lieu (sur dix-sept) et sort vainqueur dans quarante-deux des cinquante-deux capitales de provinces (départements), dont les deux tiers avec la majorité absolue. Si Barcelone est restée sous le contrôle des socialistes grâce à la victoire de Pasqual Maragall sur Miquel Roca, nationaliste catalan de CIU (Convergencia i Unio), le PSOE perd des municipalités importantes comme Saragosse, Murcie, Grenade. Il n'obtient la majorité relative que dans deux communautés autonomes (Estrémadure et Castille-la Manche) et perd la présidence de la région de Madrid et de celle de Valence. Le pouvoir local est désormais clairement aux mains de l'opposition : alors que les socialistes gouvernaient dans huit des treize communautés, aujourd'hui ils n'ont gardé l'avantage que dans trois seulement, si l'on y ajoute les Asturies, où le renfort de IU leur permettra de se maintenir au pouvoir. Si le PP n'a gagné avec une majorité absolue que dans cinq communautés autonomes, il assoit son autorité dans cinq autres et rompt avec l'hégémonie socialiste notamment dans ses fiefs de Valence et d'Estrémadure. La plus belle victoire est sans doute celle d'Alberto Ruiz-Gallardon, qui enlève au PSOE le contrôle de la région de Madrid mettant ainsi fin à douze ans de mandat socialiste. Seuls lots de consolation pour le PSOE, le match nul obtenu à Séville avec le PP, l'équilibre instable arraché à Malaga et à San Sebastian et le maintien de sa place forte de la Corogne en Galice.

Dix-sept régions, 8 000 communes

Les élections espagnoles du dimanche 28 mai étaient destinées à élire les députés de treize des dix-sept régions autonomes, qui désigneront à leur tour leur gouvernement. Les quatre régions restantes, dites « historiques » – Andalousie, Catalogne, Galice et Pays basque –, organisent *séparément, et à une date qu'elles fixent elles-mêmes*, leur consultation. Les électeurs devaient aussi voter pour les quelques 65 000 conseillers municipaux des 8 000 communes que compte le pays. L'ensemble *des grandes villes du pays, y compris la capitale, étaient concernées par* le scrutin. Les élus sont désignés pour un mandat de quatre ans.

Le maintien de l'autorité socialiste sera chèrement payé : le communiste Julio Anguita a fait de Felipe Gonzalez la cible favorite de ses attaques. Les alliances qui vont se négocier cette semaine tant avec IU pour le PSOE qu'avec les partis régionaux pour le PP seront difficiles et peuvent encore réserver des surprises. Cependant la leçon est claire. Pour la deuxième fois, José Maria Aznar a remporté des élections. Il a obtenu trois millions de suffrages supplémentaires par rapport à 1991 (7,7 contre 4,7) et a gagné 300 000 voix de plus que lors de la consultation européenne de juin dernier, sa première victoire.

Le président du PP poursuit donc sa trajectoire ascensionnelle vers le pouvoir, même si les résultats ne sont pas aussi tranchés que prévu. Felipe Gonzalez est parvenu à réduire les risques d'abstention. La participation frôle les 70 % alors qu'elle n'était que de 62,8 % en 1991. Il a réussi à freiner la désaffection et à mobiliser « *sa base électorale généreuse, magnifique, dévouée* », comme il l'a qualifiée. Si d'autres difficultés ne surgissent pas, le secrétaire général du PSOE devrait pouvoir résister au harcèlement de la droite, qui réclame des élections anticipées.

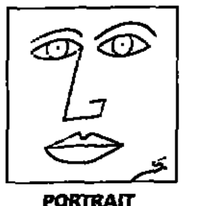
Dans l'immédiat, le seul véritable danger pour Felipe Gonzalez serait, à la fin de cette année, la perte de soutien du président catalan Jordi Pujol. Cette consultation n'a pas été favorable à ce dernier. Non seulement l'objectif de conquérir la mairie de Barcelone n'a pas été atteint mais l'électorat de CIU (Convergencia i Unio) s'est légèrement effrité au profit du PP et des indépendantistes modérés d'Esquerra Republicana de Catalunya (ERC). Une perte d'influence qui pourrait être attribuée à l'appui fourni par Jordi Pujol au gouvernement central. Le véritable test viendra cet automne lors d'élections générales anticipées en Catalogne. Des résultats dépendra pour une bonne partie l'avenir du pouvoir socialiste. Avant comme après les élections, la clef de la stabilité gouvernementale reste donc à Barcelone.

Michel Bole-Richard

José Maria Aznar : la revanche d'un jeune homme sans passion

MADRID
de notre correspondant

Il y a quelques années seulement, personne n'aurait donné la moindre chance au politicien novice qu'était alors José Maria Aznar. Tout le monde lui aurait ri au nez s'il avait affirmé, comme il le fit dernièrement : « *Je suis né pour gagner.* ». Face au routier confirmé qu'est Felipe Gonzalez, le *président tranquille* et sans relief du Parti populaire (PP) faisait figure de challenger sans espoir. David face à Goliath. Les rires ont cessé quand José Maria Aznar a sérieusement mis en difficulté le président du gouvernement lors du premier face-à-face des élections législatives de juin 1993. L'œil noir et le verbe efficace, José Maria le teigneux venait de poser ses premières banderilles dans la carapace de l'homme qui, depuis quinze ans, domine la vie politique espagnole. Demain, il lui succédera très certainement au plus haut poste du pouvoir. Etonnant parcours pour ce jeune quadragénaire (*quarante-deux ans*) qui, en cinq ans, a su redonner une image crédible à la droite : ce qui n'était pas une mince affaire en raison des pesanteurs franquistes. Adhérent à l'Alliance populaire depuis 1979, alors que son rival était déjà secrétaire général du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) depuis 1974, José Maria Aznar sera élu député lors des élections d'octobre 1982 qui virent le triomphe des socialistes. A l'époque, ce fils de journaliste proche des milieux franquistes, né à Madrid le 25 février 1953, n'était qu'un obscur dirigeant dont la vocation politique a, paraît-il, surgi après avoir assisté à un meeting de Manuel Fraga, président de l'Alliance populaire et ancien ministre de Franco, *qui d'ailleurs avait nommé le père de* M. Aznar à la tête de la Radio nationale d'Espagne.



PORTRAIT

NEUTRALITÉ ACTIVE

La recette de ce personnage froid, rigoureux mais presque banal, sans grands défauts ni grandes qualités, a toujours été la même : se garder des factions, des luttes d'influence, et ne pas donner prise aux critiques par des initiatives trop originales. Son mot d'ordre : la neutralité active.

La formule lui a réussi. C'est ainsi que José Maria Aznar, bourgeois éduqué comme il se doit au collège du Pilar, pépinière de la bonne société, va grimper très rapidement dans les rangs de l'Alliance populaire. A trente-quatre ans, en 1987, à la suite d'une campagne électorale qui le fera remarquer par le grand patron Manuel Fraga, celui que l'on surnomme déjà « le sherpa » devient le plus jeune président d'une communauté autonome, la région de Castille et Léon. En août 1989, Manuel Fraga, toujours lui, lui propose de prendre la direction du parti qu'il va rebaptiser Parti populaire. Il sera consacré président lors du congrès de Séville au printemps suivant.

En trois ans, le jeune moustachu qui faisait penser à Charlot va rénover, rajeunir, ressouder cette droite stationnaire qu'il rapproche du centre et démarque de son passé franquiste. En bon stratège, il a réussi à forger l'unité d'un parti disparate et à éliminer ceux qui représentaient un danger potentiel pour son pouvoir. José Maria Aznar est un homme prudent, mesuré. Il sait se réfugier quand il le faut dans les réponses stéréotypées ou dans les belles envolées pour ne pas prêter le flanc. Ce qui le fait apparaître, selon les opinions, comme un habile esquiveur ou comme un homme de bon sens sans idées originales. Sa discrétion légendaire lui permet de masquer une ferme détermination sans laquelle il n'aurait pas refaçonné la droite.

Il écoute plus qu'il ne parle. Il préfère la vie de famille aux dîners en ville. Sa mère dira du dernier de ses quatre enfants : « *Je n'aurais jamais imaginé qu'il arriverait à cela. Mon aîné a toujours eu des meilleures notes. En plus, José Maria a toujours été celui qui discutait le moins, qui était le moins polémiste.* »

« UN LUTTEUR ET UN GAGNEUR »

Sérieux, le petit dernier n'a laissé de son passage au lycée ou à l'université de Madrid que le souvenir d'un étudiant sans histoires, ne se mêlant pas de politique, ne se faisant pas remarquer. Marié à vingt-quatre ans avec Ana Botella, une compagne de classe, et père de trois enfants, cet inspecteur des finances, bon époux, bon catholique, était promis à la vie moyenne d'un fonctionnaire moyen buvant peu, mangeant modérément, appréciant le confort familial et la lecture. La vie semblait toute tracée pour ce jeune homme formel, sans humour et sans passion. Sa vocation politique reste une énigme. Sa femme aurait en fait été le moteur de cette mutation. La presse a souvent comparé Ana Botella à Hillary Clinton. Bourgeoise influente, elle aurait, dit-on, de l'ambition pour deux.

Depuis, José Maria Azar, adepte de la méthode Coué, s'est persuadé tout au long de sa carrière politique que la victoire était à sa portée. Il est parvenu à en convaincre les autres, beaucoup d'autres. Finalement, à force de ténacité, il a réussi la performance de faire franchir à la droite, en 1993, le fameux plafond des 25 % de suffrages sur lequel elle butait depuis quinze ans. La victoire tant espérée ne fut pas au rendez-vous des législatives cette année-là. Mais, avec pratiquement 35 % des voix, le PP offrait la possibilité d'une alternance crédible. Ce fut le premier grand succès de celui auquel on déniait la stature d'un véritable grand dirigeant. Accusé tout à la fois d'être « *un robot, une marionnette, un politicien sans charisme*, the boy next door », il répond : « *En démocratie, les charismes sont les voix et les voix, ce sont celles des* boys next door. *C'est cela le charisme, et certains ne l'ont pas compris.* »

Sûr de sa méthode, convaincu que sa stratégie est la meilleure puisqu'il est arrivé là où il est, ce coureur de fond explique que l'heure de « *la seconde transition* » (par référence à la première après le franquisme) est désormais venue. La tentative d'attentat dont il fut victime le 19 avril de la part de l'ETA lui a apporté un supplément de sympathie. Et sa certitude de l'emporter dans un avenir proche a conféré à celui qui se définit comme « *un lutteur et un gagneur* » une sorte de sérénité.

M. B.-R.



L'arbitrage catalan du « vice-roi » Jordi Pujol

BARCELONE
de notre envoyé spécial

Il partait gagnant, d'autant plus facilement qu'il n'était pas candidat. Le représentant de son mouvement, Convergencia i Unio (CiU), a certes échoué à Barcelone : Miquel Roca est battu par les socialistes qui ont évité la déroute et conservent, avec Pasqual Maragall, la mairie de la deuxième ville d'Espagne. Mais l'homme-clé de la politique catalane reste le président de la Généralité (le gouvernement autonome de Catalogne) Jordi Pujol, seul maître à bord. Et le résultat des élections municipales et régionales renforce encore son rôle d'arbitre, car ce sont les voix catalanes qui assurent au gouvernement socialiste une majorité au Parlement de Madrid.

Dans un ouvrage consacré à Jordi Pujol qu'il surnomme le « vice-roi », le journaliste José Antich le décrit comme « *un politicien multiface, qui présente une image aussi changeante que celle d'un kaléidoscope. Les couleurs qui la composent sont certes invariables, mais pas les dessins qu'il se plaît à former* ». Difficile donc de tracer un portrait de celui qui a accédé le 8 mai 1980 à la présidence d'une institution dont les origines remontent au XIVe siècle. Né à Barcelone en 1930, ce fils de la petite bourgeoisie catholique a fait ses études au collège allemand de Barcelone. Docteur en médecine, après avoir envisagé la prêtrise, tour à tour banquier et politicien, Jordi Pujol fut condamné, en *1960*, à sept ans de réclusion par le régime franquiste pour sa participation à la propagande nationaliste catalane, et restera deux ans et demi en prison.

Car l'obsession de Jordi Pujol, c'est, très tôt, la Catalogne. « *Au risque d'en confisquer l'identité, et d'apparaître parfois comme un irrédentiste, un nationaliste au sens le plus dangereux du terme* », affirme un observateur étranger. Créateur, en 1974, de son mouvement Convergencia i Unio, il a fait de la langue catalane la colonne vertébrale de la revendication autonomiste. Au point de demander et d'obtenir du Pape, lors d'une audience en janvier 1981, l'usage du catalan à l'occasion du message de Noël et de Pâques ; ou de réussir à faire apparaître l'espagnol comme une « langue étrangère » aux élèves des écoles primaires catalanes ; ou bien encore de favoriser, par le biais de primes d'ancienneté ou d'incitations diverses, la pratique de la langue parmi la plupart des fonctionnaires publics.

« *S'il était un politicien espagnol*, dit un de ses compagnons, *il serait en première ligne. Ou plutôt, s'il n'était pas catalan, il aurait été appelé à Madrid.* » Mais les honneurs pour les honneurs ne l'intéressent pas, et moins encore l'argent, Jordi Pujol déteste dépenser de façon frivole et a longtemps utilisé une modeste Seat 127. S'il se déplace aujourd'hui dans une limousine blindée, c'est autant pour des raisons de sécurité que de prestige pour le gouvernement qu'il représente.

UN RÔLE CENTRAL

Ses détracteurs, relativement peu nombreux mais virulents, comme ses admirateurs, souvent zélés, soulignent son habileté politique et sa grande capacité de travail. Ce polyglotte (il parle couramment, outre le catalan et l'espagnol, le français, l'allemand et l'italien et possède une honorable pratique de l'anglais) connaît parfaitement ses dossiers. Il n'a pas son pareil pour imposer son point de vue, au point de n'aimer pas trop s'entourer de collaborateurs à forte personnalité. Même s'il affirme, contre toute logique, être « *un très mauvais tacticien* », il a su, tour à tour, infliger une déroute aux candidats socialistes à la Généralité, cohabiter avec le maire PS de Barcelone et signer une alliance parlementaire avec Felipe Gonzalez. Et nul n'envisage qu'il ne puisse parvenir à s'entendre d'une manière ou d'une autre avec le Parti populaire à Barcelone ou à Madrid, si le PP arrive au pouvoir dans la capitale espagnole.

Dans les prochains mois, riches en événements – présidence européenne pour l'Espagne à partir du 1er juillet, élection à la tête de la Généralité de Catalogne, préparation des élections législatives qui auront peut-être lieu dès le début de l'année prochaine – Jordi Pujol aura sans nul doute un rôle central. En adoptant une attitude de coopération avec Madrid, ou à l'inverse en faisant entrer l'Autonomie en résistance. Il envisage l'avenir avec pragmatisme : « *Le Parti populaire a une attitude peu favorable à la revendication catalane, mais cela était vrai aussi des socialistes dans les années 1980...* »

Pour l'heure, le « vice-roi » soutient le gouvernement socialiste, *a priori* jusqu'au 31 décembre, et est assuré, sauf improbable incident de parcours, d'être à nouveau désigné à la tête de la Généralité lors de l'élection anticipée qui se tiendra vraisemblablement à l'automne prochain. Ensuite il fera, comme toujours, passer la Catalogne au premier rang de ses préoccupations. Au risque de s'attirer les critiques de ceux qui affirment que « *l'objectif central de Pujol, c'est avant tout Jordi Pujol* ». Mais de ces mises en garde isolées, le Président ne se soucie guère...

Denis Hautin-Guiraut



les en Espagne

Margaret Thatcher préfère Tony Blair à John Major

Dans le second volume de ses Mémoires, la « Dame de fer » dénonce les options pro-européennes de son successeur

LONDRES
de notre correspondant

A près de soixante-dix ans, Margaret Thatcher n'a guère perdu de son énergie ni de son mordant. En témoigne le tir de barrage qu'elle vient de déclencher contre son successeur, John Major. Le *Sunday Times* a, en effet, commencé la publication, dimanche 28 mai, des bonnes feuilles du second volume de ses Mémoires, dont le dernier chapitre, éminemment politique, est une véritable volée de bois vert de la part d'une femme qui ne semble toujours pas avoir digéré son éviction du pouvoir en 1990. Dans ses Mémoires, la « Dame de fer » s'en prend principalement à l'absence de sens de leadership de John Major et à ses options européennes. Après s'être efforcée de miner son pouvoir en sous-main en lançant ses partisans de l'aile droite du gouvernement et du Parti conservateur à l'assaut, elle se paie le luxe de faire l'éloge... du nouveau chef du Labour, Tony Blair, le principal rival de M. Major.

A ce qu'elle considère comme la faiblesse et les mauvaises orientations de ce dernier, elle oppose le dirigeant travailliste, *« probablement le plus formidable »* depuis trente ans, *« un homme qui dit croire en ce qu'il propose, et je pense qu'il est sincère »*. *« Je vois toujours beaucoup de socialisme derrière le Labour, mais pas chez M. Blair ; je crois qu'il a véritablement changé. »*

Cet éloge ne pouvait tomber au pire moment pour le premier ministre : M. Major fait face à une véritable fracture dans son parti à propos de l'Europe. Des eurosceptiques à son propre ministre de l'emploi, Michael Portillo, dont Mme Thatcher semble rêver qu'il devienne premier ministre, nombre de tories le jugent encore trop europhile. Ils ne pourront que trouver du réconfort dans les propos de « Maggie ».

Celle-ci voit dans le traité de Maastricht *« un traité de trop »*. Pour contrer le *« fédéralisme »* franco-allemand et les tergiversations de Londres, elle préconise un *« gaullisme à l'anglo-saxonne »* qui aboutirait, en fait, à réclamer la sortie déguisée de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. Il faut *« retirer l'initiative à la Cour européenne de justice »*, *« amender l'acte de 1972 sur la Communauté européenne pour établir la suprématie ultime du Parlement sur le droit communautaire »*, *« affirmer notre opposition à la monnaie unique »*, *« être prêts à exercer notre veto »*.

« Je ne pouvais en conscience rester silencieuse quand l'avenir de la Grande-Bretagne, et même son statut d'Etat souverain, est en cause », explique-t-elle pour justifier l'attaque contre M. Major, qu'elle se défend d'avoir voulu *« affaiblir »*. En fait, ce qu'elle veut voir, à la place de l'Union, c'est *« quelque chose comme un accord de libre-échange nord-atlantique qui comprendrait l'Amérique du Nord, les démocraties d'économie de marché d'Europe centrale et orientale et l'Union européenne »*. Une perspective difficilement acceptable pour les pro-européens, tories comme travaillistes. Mais qui devrait servir de cri de ralliement à l'opposition à M. Major.

Mme Thatcher risque toutefois de se tromper de cible et de renforcer, paradoxalement, la position de M. Major, actuellement plus populaire que son propre parti. N'est-elle pas allée un peu trop loin et *« le sac à main n'est-il pas en train de perdre de son impact »*, comme se le demandait l'éditorialiste de *The Independent* ? A moins qu'il s'agisse surtout, pour celle qui est également devenue l'une des femmes les plus riches d'Angleterre, d'assurer le lancement de son livre.

Patrice de Beer

La normalisation des relations américano-vietnamiennes semble bien engagée

La prise de conscience commune de la menace chinoise accélère le processus de réconciliation

Déjà en voie de réchauffement depuis quelques années, les relations entre Washington et Hanoï sont sur le point d'être complètement normalisées alors que le dossier des soldats américains disparus pendant la guerre du Vietnam n'est plus une pomme de discorde. Cette volonté commune de hâter la réconciliation n'est pas étrangère à l'hypothèque que la Chine fait peser sur la sécurité de la région.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Vingt ans après la fin de la deuxième guerre d'Indochine, les conditions de l'établissement de relations diplomatiques entre Hanoï et Washington semblent réunies. Une normalisation complète dès cette année des rapports entre les deux anciens adversaires serait d'autant plus logique que le Vietnam doit intégrer, le 29 juillet, lors de la conférence de Brunei, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui regroupe les principaux alliés des Etats-Unis dans la région.

Longtemps point sensible du côté américain, la recherche des quelque 2 000 Américains disparus pendant la guerre – les *missing in action* (MIA) –, à laquelle Washington consacre encore 500 millions de francs par an, n'est plus un obstacle à une reconnaissance américaine du Vietnam. Bill Clinton a déjà rendu hommage à la coopération de Hanoï dans ce domaine, et les autorités vietnamiennes ont remis, à la mi-mai, à une délégation officielle américaine, deux cents pages supplémentaires de documents sur les 1 621 cas de disparus au Vietnam, dossier en suspens. En outre, une mission d'enquête russo-américaine vient de conclure que les rumeurs selon lesquelles des prisonniers auraient été transférés par Hanoï en URSS pendant la guerre ne s'appuyaient sur aucune *« évidence crédible »*.

INTÉRÊT RÉCIPROQUE

Parallèlement, plusieurs personnalités américaines ont fait récemment valoir que le développement et l'intégration du Vietnam dans la région sont de l'intérêt des Etats-Unis. *« La stabilité régionale se renforcera avec l'intégration de la République socialiste du Vietnam dans la famille des nations »*, a notamment déclaré, en février, devant le Congrès, l'amiral Richard Macke, commandant des forces américaines dans le Pacifique. De son côté, le sénateur républicain John McCain, ancien prisonnier de guerre, a estimé que l'intérêt stratégique du pays était la formation d'*« un Vietnam économiquement viable et assez solide pour résister, de concert avec ses voisins, aux tactiques à la main lourde »* de la Chine.

Cet argument commence à prendre du poids à Washington. La Chine y est en effet perçue comme un partenaire dont l'équilibre politique est plein d'inconnues, qui se réarme et, surtout, qui ne respecte guère les règles du jeu. En outre, elle procède à un grignotage inquiétant en mer de Chine du Sud, qu'elle semble vouloir transformer en « lac chinois » en dépit des protestations des autres riverains.

BAROUD CONSERVATEUR

La Chine a eu beau faire savoir que sa présence dans cette mer méridionale, dont elle revendique 80 % des eaux, ne serait pas un obstacle à la navigation commerciale, les Etats-Unis commencent à se demander s'il ne va pas falloir « contenir » le « pays du Milieu ».

Dans ce contexte, ce qui reste de ressentiment aux Etats-Unis à l'égard des vainqueurs vietnamiens de 1975 passe au second plan. Washington se réjouit que Hanoï adhère à l'ASEAN. Les Vietnamiens, de leur côté, font tout pour ne pas contrarier les Américains – on a pu le voir lors de la célébration, le 30 avril, du 20e anniversaire de la victoire communiste –, même si ce nouveau cours semble rencontrer des résistances dans certains milieux conservateurs comme l'indique l'actuelle campagne anti-américaine déclenchée par le quotidien de l'armée. *« Il est temps de reconnaître le Vietnam »*, a estimé, le 24 mai, le *New York Times*. Après avoir levé l'embargo, en février 1994, et procédé à des échanges de délégations, un an plus tard, Washington pourrait donc accorder une reconnaissance complète au Vietnam. Cela permettrait à ce pays de bénéficier d'une aide américaine et, ensuite, d'accéder au statut de nation la plus favorisée. Une telle initiative, de la part de la Maison Blanche, n'est plus qu'une question d'opportunité.

Jean-Claude Pomonti

L'Europe étudie l'interconnexion des systèmes de paiement

LA POLITIQUE monétaire unique qui sera menée par la Banque centrale européenne (BCE) lors du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire rend nécessaire un système de paiement sûr et efficace pour l'exécution des opérations de montants élevés. Un rapport sur la mise en place de ce système, baptisé « Target », a été approuvé par l'Institut monétaire européen (IME), embryon de la future Banque centrale européenne, chargé de préparer le passage à la troisième phase prévue par le traité de Maastricht, qui débouchera sur la monnaie unique.

Le rapport traite le problème des mécanismes de paiement que les banques centrales européennes devront mettre en œuvre au début de la phase finale de l'UEM. Il explique comment les paiements entre le Système européen de banques centrales (SEBC) et les établissements de crédit pourront être effectués dans des conditions de rapidité et de sécurité compatibles avec les exigences liées à la politique monétaire unique. C'est ainsi que les banques centrales et l'IME ont décidé d'installer un système de paiement interbancaire.

« Target » sera prioritairement destiné à la mise en place de la politique monétaire unique que mènera la Banque centrale européenne. Mais il servira également aux banques et établissements de crédit de l'Union européenne pour leurs propres besoins de transferts dans un autre pays membre. Le système utilisera les infrastructures des Etats membres en plus d'un dispositif d'interconnexion permettant de transférer un ordre d'un système national à un autre en temps réel. Ainsi, explique la Banque de France dans un communiqué, un ordre de paiement émis par une banque française à destination d'une banque allemande transitera d'abord par le système français qui vérifiera l'existence de la provision sur le compte de la banque tenu par la Banque de France, avant de transmettre l'ordre au dispositif d'interconnexion, qui le déversera dans le système allemand pour être *in fine* imputé sur le compte de la banque destinataire tenu à la Bundesbank... Un processus qui prendra quelques secondes, précise la Banque de France.

Le système sera décentralisé. Mises à part les quelques fonctions communes qu'assumera seule la future Banque centrale européenne au titre notamment de la politique monétaire unique, les paiements effectués par l'intermédiaire du système « Target » seront traités et réglés par les systèmes nationaux puis par des échanges entre banques centrales nationales. S'il est prévu que les systèmes de règlements nationaux pourront garder leurs spécificités, une certaine harmonisation est projetée pour l'approvisionnement en liquidité au cours d'une journée, les heures de fonctionnement des systèmes et leurs tarifications.

Il est probable que pendant quelques mois les paiements en monnaie unique continueront d'être libellés en monnaies nationales. Les systèmes de règlement nationaux continueront de traiter les opérations en monnaies nationales, un mécanisme de conversion monétaire permettant les transferts entre pays. Mais dès le début de la phase trois, en 1997 ou en 1999, le dispositif d'interconnexion ne fonctionnera pour sa part qu'en écus. Les pays de l'Union européenne qui n'adopteront pas la monnaie unique pourront être connectés avec le système « Target » de façon à traiter l'écu comme une devise étrangère.

Les quatre Français disparus en Casamance depuis le 6 avril auraient été tués

LES QUATRE FRANÇAIS portés disparus en Casamance, dans le sud du Sénégal, depuis le 6 avril, auraient été tués, selon des témoignages d'indépendantistes casamançais, ont indiqué, dimanche 28 mai, à Dakar, des sources sénégalaises autorisées. A Paris, le ministère des affaires étrangères a déclaré n'avoir aucun élément permettant de confirmer l'information et souligné que les recherches continuaient.

Selon un responsable sénégalais, les corps de Catherine et Claude Cave, et de Jean-Paul et Martine Gagnaire, tous stéphanois, n'ont pas encore été retrouvés. Ils auraient été enterrés à Efok, un village considéré comme l'un des bastions des indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), animé par l'abbé Augustin Diamacoune. Conduits sur place, les trois témoins qui avaient affirmé connaître l'endroit où étaient ensevelis les quatre Français ont été incapables de retrouver l'emplacement.

Dans un communiqué publié, dimanche, le gouverneur de Casamance a affirmé que le véhicule de location avec lequel se déplaçaient les Français a été retrouvé *« dans un bois »*, dissimulé sous des branchages. Le communiqué ne faisait aucune allusion aux quatre touristes français.

En vacances au Sénégal pour une semaine, ces derniers avaient séjourné, du 3 au 5 avril, à Ziguinchor, capitale de la Casamance, avant de se diriger vers la station balnéaire du Cap-Skirring, située à 80 kilomètres plus au sud, où ils ne sont jamais arrivés. Malgré un *« ratissage mètre carré par mètre carré »*, le millier de soldats sénégalais mobilisés, fin avril, pour les recherches n'ont jamais retrouvé la moindre trace du passage des Français.

Les témoignages de villageois affirmant avoir vu les Français *« vivants et accompagnés des indépendantistes »* n'avaient pu être confirmés. Vendredi, en recevant les proches parents d'un des couples disparus, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, avait fait part de son pessimisme sur le sort des quatre touristes. – *(AFP, Reuter.)*

« Nouvel élan » diplomatique entre Israël et l'OLP

MM. Pérès et Arafat s'engagent à finaliser un accord avant le 1er juillet

Israéliens et Palestiniens ont rappelé, dimanche 28 mai, dans un communiqué commun, qu'ils entendaient toujours parvenir avant le 1er juillet à un accord sur la deuxième phase de l'autonomie palestinienne. M. Pérès a, d'autre part, affirmé que le plateau du Golan est *« une terre syrienne »*.

DANS UN COMMUNIQUÉ publié dimanche, après un entretien de plus de quatre heures la nuit précédente, à Rabat, sous les auspices du roi Hassan II, MM. Pérès et Arafat ont confirmé le *« réel engagement »* d'Israël et de l'Autorité palestinienne à conclure, avant le 1er juillet, un accord portant notamment sur le redéploiement de l'armée israélienne, les élections du conseil de l'autonomie en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, et le transfert des pouvoirs dans l'ensemble de ces territoires

Le communiqué souligne qu'il était *« opportun et important dans la phase actuelle »* que MM. Arafat et Pérès se rencontrent pour examiner *« les moyens de relancer, de renforcer et d'activer le processus de paix, afin que soient mis en œuvre aussi rapidement que possible les engagements inscrits dans les accords d'Oslo, de Washington et du Caire »*. Par ailleurs, les deux parties ont souligné la *« nécessité »* de donner à l'économie palestinienne les moyens de participer et d'être associée à la coopération et au partenariat avec les pays riverains de la Méditerranée.

Selon des sources proches des délégations, cette rencontre a incontestablement permis de donner *« un nouvel élan »* au processus en cours. MM. Arafat et Pérès *« se sont parlé avec la plus grande franchise, sans la moindre censure et en n'hésitant pas à exposer aussi bien leurs divergences que leur évaluation de l'avenir et de la faisabilité d'un compromis »*, a-t-on précisé de même source. L'entretien a eu lieu quelques jours après la décision d'Israël de suspendre la confiscation de terres palestiniennes à Jérusalem-Est et le report d'un sommet arabe à Rabat qui devait étudier les moyens de riposter à ces mesures.

Yasser Arafat s'est félicité de l'*« engagement »* pris par le ministre israélien des affaires étrangères de respecter un calendrier qui a pris beaucoup de retard.

Les négociations entre Israéliens et Palestiniens sur le transfert de pouvoirs en Cisjordanie occupée devaient reprendre lundi au Caire. Elles porteront sur huit dossiers : travail, agriculture, postes, assurances, statistiques, commerce et industrie, essence et gaz, et pouvoirs locaux, a précisé le porte-parole de l'administration militaire israélienne dans les territoires occupés. Les pouvoirs ayant trait à la santé, l'éducation, le tourisme, la fiscalité et les affaires sociales ont déjà été transférés aux Palestiniens entre les mois d'août et de novembre 1994.

D'autre part, la télévision d'Etat israélienne a affirmé, dimanche soir, qu'un membre de la famille du président syrien, Hafez El Assad, s'est secrètement entretenu, au cours des deux ou trois dernières années, avec des Israéliens. Il s'agirait du neveu du président syrien, Fares Assad, âgé d'une trentaine d'années. Les rencontres, avec *« des hommes d'affaires et des universitaires israéliens »* auraient eu lieu à Londres et à Paris, avec l'accord du chef de l'Etat syrien et du premier ministre israélien, Itzhak Rabin, a indiqué la télévision dont le correspondant diplomatique affirme avoir été mis au courant par *« des participants »*.

Ce correspondant déclare que Shimon Pérès s'est rendu le 10 janvier dernier à Paris, chez la fille du ministre syrien de la défense, Moustapha Tlass, *« pour la remercier d'avoir reçu chez elle des Israéliens »*. Selon la télévision, au moins une des rencontres a eu lieu dans la résidence de celle-ci, en 1993, et a été organisée par l'ancien ministre français des affaires étrangères, Roland Dumas.

L'information de la télévision a été démentie par le gouvernement israélien. *« C'est dénué de fondement, et M. Rabin n'était pas au courant de telles rencontres »*, a déclaré, dans un communiqué, le porte-parole du premier ministre. La Syrie et Israël avaient démenti récemment des informations sur une rencontre à Londres, en avril, entre le fils du président syrien, Bachar El Assad, et des émissaires israéliens. Mme Nahed Ojeh, la fille de Moustapha Tlass, a, de son côté, précisé qu'il n'y avait eu aucune réunion secrète à son domicile parisien.

Cependant les signes de progrès vers un accord entre Israël et la Syrie se sont multipliés au cours des derniers jours. *« Le plateau du Golan est une terre syrienne et nous sommes installés sur une terre syrienne »*, a déclaré Shimon Pérès dans une interview publiée dimanche par le quotidien *Yediot Aharonot*. Le chef de la diplomatie israélienne n'avait jamais été aussi explicite sur le statut de ce territoire, qu'Israël a pourtant annexé en 1981. Jeudi, M. Pérès avait déjà fait allusion à un retrait total en déclarant que c'était *« le prix à payer »* pour la paix avec la Syrie.

Le Parlement égyptien durcit les sanctions contre le « mauvais usage de la liberté de la presse »

LE CAIRE
de notre correspondant

Le Parlement, au sein duquel le pouvoir dispose de plus de 80 % des sièges, a approuvé, samedi 27 mai, un projet de loi controversé sur la presse qui prévoit des peines d'emprisonnement pour les journalistes reconnus coupables de diffamation ou de désinformation. L'opposition a protesté en affirmant que l'on cherche à museler la presse nationale, déjà largement pro-gouvernementale.

Le projet de loi prévoit un durcissement des peines *« contre ceux qui font un mauvais usage de la liberté de la presse »*. Pour des nouvelles jugées diffamatoires, ces peines vont d'un à cinq ans de prison et les amendes de 2 000 à 5 000 livres, soit de 3 000 à 7 500 francs environ. La diffamation est ainsi définie : *« Informations mensongères, provocatrices ou tendancieuses portant atteinte à la paix publique, [...] incitant au mépris des institutions de l'Etat et de ceux qui en sont responsables [...] et visant à nuire à l'économie nationale. »* Cette définition est jugée beaucoup trop *« floue »* par l'opposition, qui y voit *« une atteinte à la liberté d'expression garantie par la Constitution »*. L'éditorialiste du quotidien d'opposition libérale *El Wafd* a estimé, dimanche, qu'il s'agissait d'un *« crime visant à fermer la fenêtre de la démocratie »*. Le gouvernement a déjà été accusé par l'opposition islamiste de chercher, *« par tous les moyens »*, à lui mettre des bâtons dans les roues avant les élections législatives qui doivent être organisées dans quelques mois.

Le Syndicat national des journalistes égyptiens, dans un communiqué publié dimanche, demande au président Hosni Moubarak de ne pas ratifier la loi tant que le gouvernement n'aura pas consulté les représentants de la presse. Le nouveau texte préoccupe aussi les correspondants étrangers. Au cours de l'examen du projet, le secrétaire du Parlement, Ahmad Hamadi, a défendu le projet en affirmant que *« la presse avait nui à l'Egypte, à son économie et à son tourisme »*. Accusations qui ont souvent été proférées par des dirigeants locaux contre la presse étrangère pour la manière dont elle faisait état des actions terroristes des extrémistes musulmans et, notamment, des attentats contre les touristes.

Alexandre Buccianti

Ajournement des discussions sino-américaines sur le contrôle de la technologie des missiles

PÉKIN A DÉCIDÉ d'ajourner les discussions sino-américaines sur le contrôle de la technologie des missiles et la coopération en matière d'énergie nucléaire pour protester contre la décision de Washington d'autoriser le président taïwanais Lee Teng-hui à se rendre aux Etats-Unis. Le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a déclaré, dimanche 28 mai, que le gouvernement américain a *« empiété sur la souveraineté chinoise (...) et gravement endommagé les relations bilatérales »*. Les visites en Chine de deux personnalités américaines, le directeur de l'Agence pour le contrôle des armes et le désarmement et le vice-assistant au secrétaire d'Etat pour les affaires politiques et militaires, prévues en juin et juillet, ont donc été reportées. – *(AFP.)*

Assassinat d'un journaliste de la télévision algérienne

UN JOURNALISTE DE LA TÉLÉVISION GOUVERNEMENTALE, Mourad Hmaïzi, agé de 30 ans, a été assassiné, samedi 27 mai, prés de la cité où il résidait à Oued Smar, dans la banlieue sud-est d'Alger. La victime présentait le dernier journal télévisé de la soirée, avec voix off. Il avait rejoint la télévision en août 1994. Auparavant, il exerçait à l'agence de presse officielle, Algérie-presse-service (APS). C'est le trente-cinquième journaliste assassiné en deux ans, le onzième depuis le début de l'année et le troisième en une semaine, dans des attentats attribués à des groupes islamistes armés. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **TCHÉTCHÉNIE : les troupes russes ont attaqué à deux reprises**, dimanche 28 mai, le quartier général des résistants tchétchènes à Vedeno, tuant au moins une personne. Les combattants tchétchènes ont également rapporté que le village de Serjen Iourt, un bastion stratégique des indépendantistes situé 16 kilomètres plus au sud sur la route menant à Vedeno, serait encerclé depuis dimanche par les forces russes. En raison des combats intenses, un convoi de 400 civils accompagné d'une voiture de Médecins sans Frontières est resté bloqué dans la région de Chatoy, a informé l'organisation humanitaire, samedi 27 mai. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ROUMANIE : le parti de la minorité hongroise** s'est prononcé, samedi 27 mai, en faveur d'une autonomie territoriale pour cette communauté, lors de son congrès qui réunissait 400 délégués à Cluj, dans le nord-est du pays. Ce vote traduit une victoire de l'aile dure au sein de l'Union Démocratique des Magyars de Roumanie dirigé par Laszlo Tökes. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : après le second tour des élections législatives**, 174 des 260 sièges de l'assemblée restent à pourvoir selon les résultats préliminaires rapportés par l'agence Interfax, dimanche 28 mai. Un nouveau scrutin aura probablement lieu fin novembre. – *(Reuter.)*

■ **UKRAINE : une centrale à gaz sera construite à Tchernobyl** avant deux ans, selon les termes d'un mémorandum signé samedi 27 mai à Kiev par les autorités ukrainiennes et un consortium d'entreprises occidentales. Le consortium, mené par le groupe suisse Asea Brown Boveri, comprend les sociétés Mannesman (Allemagne), Stromberg (Finlande), Skanska et Svenska Vattenfall (Suède), CMS et AMM (Etats-Unis), Kawasaki (Japon) et Saw Sadelmi (Italie)- *(Reuter)*.

■ **ALLEMAGNE : le chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate**, et héritier désigné d'Helmut Kohl, Wolfgang Schäuble, a demandé, dans un entretien paru lundi 29 mai dans le magazine Focus, au chancelier de se représenter lors des élections générales de 1998. Selon des sources proches du chancelier, celui-ci serait pourtant décidé à ne pas briguer un cinquième mandat. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ITALIE : les procureurs anti-corruption** du pool « Mani pulite » veulent placer sous administration judiciaire la régie de publicité du groupe Fininvest (Berlusconi), Publitalia, dont le PDG, Marcello Dell'Utri, a été arrêté vendredi 26 mai, a appris l'agence ANSA dans les *« milieux judiciaires »* à Milan. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : le premier ministre belge sortant, Jean-Luc Dehaene**, (social chrétien flamand), a été chargé, dimanche 28 mai, par le Roi Albert II de former un nouveau gouvernement, qui devrait être composé des deux partis de la coalition sortante-sociaux chrétiens et socialistes- vainqueurs des élections législatives du 21 mai. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PAKISTAN : un appel à la grève générale** lancé par les partis religieux pour dissuader le premier ministre Benazir Bhutto d'amender une loi controversée sur le blasphème a été très largement suivi, samedi 27 mai. La police a dispersé un demi-milliers de manifestants à Rawalpindi qui bloquaient la circulation. – (AFP, Reuter).

■ **CHINE : la police a arrêté**, vendredi 26 mai, un groupe de six dissidents dans la province de Hainan (sud-ouest), a-t-on appris de source dissidente. Trois d'entre eux ont été ensuite libérés. Depuis quinze jours, un peu plus de quarante dissidents ont été arrêtés, mais vingt-cinq d'entre eux ont été relâchés. – *(AFP.)*

Le SPD allemand se rallie au travail du week end

LE CHEF DE L'OPPOSITION SOCIALE-DÉMOCRATE, Rudolf Scharping, a joint sa voix aux représentants du patronat allemand qui réclament la possibilité d'étendre le travail du week end pour faire face à la concurrence internationale. *« Nous ne pourrons nous imposer sur la scène mondiale qu'avec un travail intelligent et flexible »*, a déclaré M. Scharping dans une interview publiée dimanche 28 mai par un journal dominical. *« Je n'ai rien contre une semaine de six ou même – à titre exceptionnel – de sept jours pour les machines »*, si elle permet aux travailleurs d'organiser leur temps de travail, a-t-il dit. La recherche d'une plus grande flexibilité du temps de travail pour améliorer la *« compétitivité »* est au centre de toutes les reflexions des employeurs et du gouvernement allemands depuis plus de deux ans. Les industriels allemands affirment que leur pays détient à la fois le record, au sein des pays industrialisés, du salaire horaire le plus élevé et celui du temps de travail annuel le plus court. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ETATS-UNIS : Mickey Kantor, le responsable américain** pour le commerce, a laissé entendre le 28 mai, au cours d'une interview télévisée, que le Japon pourrait accepter son offre de reprendre, les 20 et 21 juin prochain, des négociations pour régler le conflit sur les échanges américano-japonais dans le domaine automobile. Washington comme Tokyo-à en juger par des déclarations faites vendredi sous couvert de l'anonimat par un responsable japonais-sont d'accord pour que ce conflit n'interfère pas avec le sommet du G 7, qui se tiendra du 15 au 17 juin à Halifax, au Canada.

■ **POLOGNE : la Banque Nationale (NBP)**, a baissé de 4 points, lundi 29 mai, ses taux de crédits bancaires. Le taux des crédits de refinancement est ainsi passé de 35 % à 31 %, le taux de réescompte de 31 % à 27 % et le taux lombard de 34 % à 30 %. Cette décision de la banque centrale complète celle prise le 15 mai de laisser flotter le cours du zloty dans une fourchette de 7 % par rapport aux devises étrangères. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

PRÉLÈVEMENTS Le projet de loi de finances rectificative que prépare le gouvernement pour la fin juin devrait comprendre une hausse de la TVA, a confirmé M. Juppé, dimanche 28 mai, sur TF 1. Il a laissé entendre que ce prélèvement pourrait être nécessaire pour financer les dépenses courantes de l'Etat. ● **NÉGOCIATIONS.** Le premier ministre devait recevoir, lundi 29 mai, les dirigeants du CNPF, de la CGPME et de l'Union professionnelle et artisanale, avec lesquels il devait discuter des allègements de charges sociales qui pourraient être accordés afin de favoriser l'emploi, et des conditions qui y seraient mises. ● **CONFIANCE.** Le chef du gouvernement a expliqué que ses rapports avec le président de la République, depuis vingt ans, sont marqués par une « confiance » et une « compréhension » qui ne devraient pas se « démentir » dans la période à venir.

M. Juppé soumet les réductions de charges à un engagement des employeurs

Le premier ministre se pose en « maçon » à côté de l'« architecte » Jacques Chirac. Il précise les conditions d'éventuels allègements des charges sociales et envisage une hausse de la TVA pour financer son plan d'urgence pour l'emploi

« C'EST JACQUES CHIRAC qui a fixé le cap (...). C'est l'architecte (...). A moi, la mise en œuvre (...). Je ne répugne pas au travail de maçon. » Depuis qu'il a accédé à l'hôtel Matignon, Alain Juppé use fréquemment de la même image pour définir ses relations avec celui à qui il doit ses nouvelles fonctions. Si la répartition des rôles entre le chef de l'Etat et le premier ministre paraît donc parfaitement définie, l'œuvre à accomplir, en revanche, ne semble pas encore clairement dessinée.

L'architecte a-t-il revu ses plans ? Ou le maçon entend-il prendre quelques libertés avec eux ? Invité de l'émission « 7 sur 7 », à TF 1, dimanche 28 mai, M. Juppé a détaillé un programme économique et social qui s'écarte en tout cas, sensiblement, de ce qui avait été annoncé durant la campagne présidentielle, sur deux points majeurs : le projet de relèvement de la TVA, contrairement à ce que l'on pensait, devrait servir à financer des dépenses courantes, et le plan d'allègement de charges sociales, annoncé de longue date, devrait être beaucoup moins ambitieux que prévu.

Dans le premier dossier, celui de la TVA, la surprise est de taille. Jusqu'à présent, il était acquis qu'un relèvement du taux supérieur de cet impôt, de 18,6 % à 20 %, servirait d'abord à financer un plan massif d'allègement de charges sociales, dans le but soit de diminuer fortement le coût du travail et de créer des emplois, soit de permettre une augmentation des salaires directs, tout en couvrant le déficit de l'assurance-maladie. Il était exclu, en tout cas, que ce nouveau prélèvement serve à financer les dépenses courantes du projet chiraquien.

Certes, pendant un temps, la rumeur avait circulé que la hausse de la TVA pourrait servir à financer un plan d'urgence pour l'emploi, mais elle avait été fermement démentie. Dans une lettre qu'il nous avait adressée (*Le Monde* du 8 avril), l'un des principaux partisans de M. Chirac, Alain Madelin, désormais ministre de l'économie et des finances, l'avait clairement expliqué. *« J'apprends avec stupeur, à la "une" du* Monde*, que je serais partisan d'un recours à la TVA ou à la CSG pour financer les réformes économiques de Jacques Chirac »*, s'étonnait-il, affirmant qu'il s'agissait, en fait, de réformer le mode de financement de la protection sociale.

UN MILLION D'EMPLOIS

Initialement, était donc prévu un jeu à somme nulle. Les charges sociales devaient être allégées très fortement, de 40 milliards à 50 milliards de francs, et la TVA devait être relevée d'autant. Or il s'avère que le recours à la TVA, s'il figure dans le projet de loi de finances rectificative de la fin du mois de juin, devrait d'abord servir à financer le plan économique du nouveau gouvernement. Le premier ministre l'a laissé entendre, en soulignant que celui-ci serait financé grâce aux économies budgétaires et, si cela était insuffisant, par une hausse de la TVA. Au passage, on comprend mieux pourquoi le gouvernement – M. Juppé l'a redit sur TF 1 – prend bien soin de préciser que la hausse interviendra à *« titre provisoire »*.

Le plan d'allégement de charges sociales, fréquemment évoqué par M. Chirac en complément du contrat initiative-emploi, n'est pourtant pas totalement abandonné, mais, à l'évidence, ce ne sera pas l'électrochoc annoncé. D'abord, M. Juppé s'est dit *« prêt à étudier »* un tel plan, mais seulement en faveur des PME et à la condition qu'il y ait *« une contrepartie d'engagement d'embauches »*, c'est-à-dire dans le cadre d'un *« donnant-donnant »* entre l'Etat et les entreprises. Au dire du premier ministre, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il était impossible, dès sa déclaration de politique générale, de chiffrer les mesures de relance, car il va falloir en discuter le « calibrage » avec les partenaires sociaux.

Logiquement, le premier ministre s'est montré prudent dans la définition de son objectif de réduction du nombre des demandeurs d'emploi. Alors que son prédécesseur, Edouard Balladur, avait chiffré à un million en cinq ans, soit deux cent mille par an, la baisse du nombre des chômeurs qu'il proposait d'atteindre, M. Juppé a refusé d'évoquer précisément son ambition dans ce domaine. Il a préféré parler en termes de créations d'emplois. *« Le chiffre de l'ordre d'un million de créations d'emplois en trois ans est à notre portée »*, a-t-il dit.

La nuance ne trompera personne. Avec une croissance de 2,7 %, l'économie française a créé près de deux cent mille emplois en 1994. Si la hausse du PIB atteint 3,5 % en 1995, les créations d'emplois en seront gonflées d'autant. M. Juppé a sans doute gagné son pari avant même de l'avoir engagé.

Olivier Biffaud et Laurent Mauduit

Un ex-« ministre dépensier »

Au cours de l'émission « *7 sur 7* » de TF 1, le premier ministre a été interrogé sur le conflit qui l'avait opposé à Edouard Balladur quand celui-ci avait décidé de geler 19 milliards de francs de crédits budgétaires. Alors ministre des affaires étrangères, M. Juppé s'était fermement opposé à ces économies en affirmant que plusieurs ambassades françaises risquaient d'être fermées (*Le Monde* des 3 et 7 mars). Tenant compte de cette protestation, ainsi que de celle de M. Toubon à la culture, le premier ministre Edouard Balladur avait décidé de ne faire que 17 milliards d'économies.

Alors qu'il compte maintenant utiliser ces économies pour financer son plan d'urgence, M. Juppé a avancé cette simple justification : au moment des faits, a-t-il dit, *« j'étais un ministre dépensier »*, avant d'ajouter : *« Chacun a sa logique, naturellement. »* Le nouveau premier ministre n'a pas précisé si le Quai d'Orsay serait concerné, dans l'hypothèse – probable – d'un plan d'annulation de crédits plus important que prévu.

Le référendum sur l'école est confirmé

Après que Françoise Hostalier, secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire, eut indiqué que le référendum sur l'école n'aurait peut-être pas lieu s'il n'était pas nécessaire (*Le Monde* du 27 mai), le premier ministre, Alain Juppé, a marqué sa volonté, dimanche 28 mai, de voir organiser ce référendum dans un bref délai.

Se prononçant de nouveau pour l'ouverture d'une *« concertation »*, notamment sur *« le premier cycle universitaire »*, *« le temps scolaire »* et *« l'enseignement technique et professionnel »*, le chef du gouvernement a détaillé le processus : *« Une commission du style de celle que nous avions mise en place sur le code de la nationalité, avec toutes les sensibilités de l'opinion ; puis des états généraux ; un texte de loi qui, je l'espère, sera rassembleur ; et, dans un délai de l'ordre d'une année, sur ce texte rassembleur, nous pourrons organiser un référendum. » « Il faudra ensuite mettre la réforme en œuvre, et cela prendra, naturellement, deux ou trois ans »*, a ajouté M. Juppé.

« Un grand mouvement d'espérance »

VERBATIM

INVITÉ, dimanche 28 mai, de l'émission de TF 1, « 7 sur 7 », Alain Juppé s'est présenté comme le *« maçon »* de *« l'architecte »* Jacques Chirac. *« C'est lui qui a fixé le cap, c'est lui qui donne les grandes orientations. (...) Je travaille avec Jacques Chirac depuis près de vingt ans. Nous avons des relations de très grande confiance, de très grande compréhension. Nous allons peut-être étonner dans l'histoire de la Vᵉ République. Je suis convaincu qu'au fil des mois cette confiance et cette compréhension ne se démentiront pas. C'est, en tout cas, comme cela que je conçois mon rôle »*, a souligné le premier ministre.

« Avant le second tour de l'élection présidentielle, Jacques Chirac comme moi-même avons dit que, s'il était besoin de dégager une recette supplémentaire, il nous semblait que la TVA était peut-être la meilleure solution possible », a-t-il dit, avant d'ajouter que *« toutes les études montrent qu'un ménage aux revenus très modestes ne consomme pas de la même manière qu'un ménage aux revenus très élevés et comme nous ne toucherons pas aux taux réduits de TVA, ce facteur d'injustice ne se vérifiera pas. »* Le chef du gouvernement s'est dit *« persuadé que l'économie française est dans une telle situation qu'un très léger relèvement provisoire de la TVA ne sera pas répercuté intégralement dans les prix »*.

« N'opposons pas la baisse du chômage et la baisse des déficits ! Convainquons-nous tous que pour faire baisser les déficits, il faut faire baisser le chômage, même si, au début, cela mérite d'amorcer la pompe ! », a souligné M. Juppé. *« Le chiffre de l'ordre d'un million de créations d'emplois en trois ans est à notre portée. J'espère que la pompe s'amorcera le plus vite possible »*, a-t-il déclaré. *« Je suis prêt à étudier une mesure plus importante d'allégements de charges au profit des PME et sur les salaires les moins qualifiés, à une condition : que cela se répercute sur les créations d'emplois. Ce sera donnant-donnant entre les entreprises et l'Etat. » « Il faut que l'entreprise* soit citoyenne, a-t-il dit, *que l'effort que fait la collectivité en allégeant les charges ait une contrepartie d'engagement d'embauches. »* Il a affirmé que la création du contrat initiative-emploi se fera avec *« des garanties, des évaluations »*, estimant que cette mesure pourrait concerner *« plus de cent mille chômeurs de longue durée, si possible davantage »*.

« Quelle que soit l'importance que j'attache à la stabilité du franc, et elle est fondamentale, je ne renoncerai pas à ma préoccupation numéro un, ce sur quoi j'ai demandé à être jugé, c'est l'emploi », a indiqué M. Juppé. *« En économie,* a-t-il ajouté, *beaucoup dépend aussi du climat de confiance qui se crée dans le pays. L'élection de Jacques Chirac a provoqué un grand mouvement d'espérance, de confiance. (...) Ma meilleure chance de réussir, c'est que les Français nous suivent et se mobilisent. »*

M. Jospin s'engage dans la campagne du PS pour les élections municipales

Henri Emmanuelli organisera un séminaire de réflexion après le second tour et récuse l'idée de former un contre-gouvernement

PRÈS D'UN MOIS après le second tour de l'élection présidentielle, Lionel Jospin réfléchit toujours : quelle place pour lui, quel Parti socialiste pour demain, quelle gauche pour l'avenir ? Il ne manque pas de pain sur la planche, ni de conseils. M. Jospin ne semble pas enclin à livrer ses résolutions avant l'achèvement de la campagne des élections municipales et le « séminaire » de réflexion projeté après le second tour du 18 juin par Henri Emmanuelli.

Mais ce calendrier ne dispense pas de beaucoup consulter. Mercredi 31 mai, par exemple, une réception devait rassembler autour de M. Jospin, au Sénat, tous les parlementaires socialistes, afin de procéder aux remerciements d'usage après la campagne présidentielle mais aussi de prendre le pouls de cette force du parti. Pour l'heure, le proche entourage de M. Jospin s'en tient à des formules volontaires, que chacun pourrait reprendre à son compte. *« Lionel ne peut pas ne rien faire. » « Il faut redonner une tête et des muscles au parti. » « Il faut sortir de tous les bidouillages, en finir avec les axes et les pôles. »*

Sortir le PS de ses vieilles ornières, de ses luttes claniques, créer un grand mouvement capable de transcender les courants et d'amener à lui des Français qui n'ont pas forcément la tripe militante, tel est maintenant le postulat de base de la réflexion générale. Que M. Jospin puisse occuper ensuite la présidence de ce nouveau mouvement socialiste, cela paraît au fil des jours se dessiner de plus en plus nettement. S'il n'évoque pas pour l'instant directement cette éventualité, sur le fond, M. Emmanuelli paraît désormais sur la même longueur d'ondes. Sur Radio J, dimanche 28 mai, le premier secrétaire du PS *a admis que son parti « ne pouvait rester dans sa forme actuelle »*, qu'il devait retrouver *« capacité d'écoute et de réflexion »* et s'est dit prêt à remettre au goût du jour le modèle *« des structures associées »*, mis au point par les socialistes dans les années 70, afin d'élargir *« la réflexion du PS aux gens de gauche »*.

> « Nous devons avoir la capacité de redéfinir le socialisme de l'an 2000 »

M. Emmanuelli a en revanche repoussé la suggestion de Bernard Kouchner, pas neuve non plus, de constitution d'*« un contre-gouvernement de gauche »*, inspiré du « shadow-cabinet » britannique. *« Il ne suffit pas d'avoir ce genre d'idées pour que les choses soient réglées »*, a-t-il déclaré. Autour de M. Jospin, on semble du même avis. *« Jamais on ne l'a entendu évoquer cette question »*, précisait-on d'ailleurs. Invitée, dimanche 28 mai du « Grand jury RTL-*Le Monde* », Ségolène Royal a, à son tour, prodigué ses conseils. *« Nous devons avoir la capacité de redéfinir le socialisme de l'an 2000. (...) Nous ne pourrons pas faire l'économie d'une phase de tâtonnements et de recherches. Mais ce serait une erreur de croire que l'on ne peut faire la rénovation qu'en dehors du Parti socialiste »*.

Tête de liste du PS à Niort, Mme Royal semble avoir retrouvé considération pour M. Emmanuelli – *« d'une totale droiture »* – et un parti dont elle avait démissionné de la présidence du conseil national, le 24 janvier dernier. Preuve que cette campagne des élections municipales peut, selon les cas, infléchir les réflexions et les sentiments...

Comme promis, M. Jospin devait entreprendre, avec une première étape lundi 29 mai à Roubaix, une série de meetings de soutien dans une quinzaine de villes. Les experts du PS abordent ces élections avec circonspection. Sur Radio J, M. Emmanuelli a précisé que les candidats socialistes ne se retireraient pas en cas de triangulaire avec le Front national et la droite. *« Ce serait faire cadeau de mairies à la droite »*, a-t-il dit. Mais, pour les socialistes, la question principale est autre : ces élections vont-elles confirmer « la dynamique Chirac » ou marqueront-elles *« une volonté de rééquilibrage démocratique »* ?

Daniel Carton

A Paris, M. Tiberi prépare le bilan des réquisitions décidées par M. Chirac

Une centaine de sans-logis s'installent dans des logements vides

Cinq mois après la décision de M. Chirac, annoncée à la veille de Noël, de réquisitionner des immeubles à Paris, une centaine de sans-logis sont en train de s'y installer. M. Tiberi, le nouveau maire de Paris, devrait dresser prochainement un bilan de ces réquisitions, ce qui lui donnera l'occasion de commencer sa campagne électorale.

UNE FOIS la décision prise, au cours de l'hiver, après les initiatives de Droit au logement, soutenues, notamment, par l'abbé Pierre, de procéder, à Paris, à des réquisitions, les choses sont loin d'avoir été simples. Les fonctionnaires de la préfecture et ceux de la Ville n'avaient pas la mémoire de l'interprétation d'une loi non utilisée pendant des lustres, et la situation patrimoniale des immeubles s'est révélée plus embrouillée que prévu.

Le cas le plus inextricable était celui du 46, rue de l'Echiquier, dans le dixième arrondissement. L'imbroglio sur l'origine de la propriété était tel que la Ville avait préféré y renoncer. A la place, elle s'était rabattue sur un immeuble, situé 118, boulevard Haussmann, dans le neuvième arrondissement. Mais la Lyonnaise des eaux, propriétaire des lieux – et qui devait avoir d'autres objectifs – ayant préféré le garder, elle a offert, en échange, plusieurs appartements dans différents quartiers de la capitale – au total, une cinquantaine de logements – situés 17, rue Montmartre (1er), 17, rue du Commerce (15e) et 9, impasse Milord (18e). Ils font partie des cent quatre-vint-quatre logements appartenant à des propriétaires institutionnels qui ont fait l'objet de conventions avec la Ville de Paris.

Au 28, rue de la Tombe-Issoire, où le classement des carrières de Mac Mahon rendait difficile toute opération immobilière, un accord a été trouvé avec le Groupement foncier français. Début mai, trente personnes, dont une moitié d'enfants, ont emménagé dans les dix-neuf logements mis à leur disposition. *« Tout se passe bien. Mais on a expliqué aux familles qu'elles étaient là pour un an ou dix-huit mois seulement. Le temps de trouver un autre logement »*, explique un voisin.

NÉGOCIATION QUI TRAINE

En revanche, ceux qui espéraient s'installer 93, rue Saint-Dominique, dans le septième arrondissement, devront patienter encore un peu. Ils sont les victimes d'une négociation qui traine en longueur entre la Ville de Paris, les propriétaires et le Centre d'action sociale protestant (CASP), association qui en aura la gestion. La difficulté vient du fait que cet immeuble, qui appartient à la SNC Saint-Dominique (70 % GAN et 30 % Crédit lyonnais), est géré par la COPRA (pool bancaire), actuellement en liquidation amiable. Celle-ci se retrouve donc sous la houlette d'un liquidateur qui doit consulter les actionnaires au fur et à mesure qu'apparaissent les problèmes.

Si un accord a été trouvé sur le montant de l'*« indemnité de réquisition »* (25 francs par mois et par mètre carré), les choses se compliquent pour l'utilisation des parties communes, de la loge du gardien et du rez-de-chaussée. En effet, ces espaces n'étaient pas inclus dans la procédure de réquisition, car la loi ne s'applique pas aux locaux commerciaux et aux voies d'accès. La négociation consiste à trouver un statut et des moyens de gestion pour ces parties de l'immeuble. Cette discussion byzantine exaspère Nicole Leguy, directrice du CASP. *« Après l'état des lieux, on nous avait donné les clés et nous avions fait visiter les appartements aux familles. Puis nous avons dû leur expliquer qu'elles ne pourraient pas s'y installer tout de suite »*, explique-t-elle. En attendant, ces familles ont provisoirement été logées dans des hôtels meublés ; d'autres ont fini par trouver un hébergement ailleurs. Cela crée une autre complication, car il faudra, dans ce cas, refaire les ordres de réquisition. Ces documents sont en effet nominaux, et ils ne peuvent être utilisés que par celui qui était désigné comme bénéficiaire.

En même temps que se déroulaient toutes ces négociations, les servives de la Ville de Paris se sont occupés de la réfection des locaux. La direction de l'architecture a dépêché maçons, plombiers et peintres pour remettre en état ces immeubles qui n'étaient plus occupés depuis de longues années et dont certains étaient voués à la démolition. La taille des appartements varie entre le studio et trois ou quatre pièces. Des cuisines et des douches ont été installées, mais souvent les WC sont sur le palier. Les exigences de rapidité et de limite des dépenses empêchaient, sans doute, tout aménagement de plus grande importance.

Françoise Chirot

La carrière militaire a perdu de son attrait

La désaffection pour le métier est un obstacle à la professionnalisation des armées

LES CARRIÈRES militaires ont perdu *« sensiblement »* de leur attrait ; des solutions *« urgentes »* sont nécessaires, surtout dans la perspective, annoncée par Jacques Chirac, d'une professionnalisation accrue et progressive des armées françaises.

Dans un rapport qu'il a établi au nom de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, Guy Teissier, député (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône, tire la sonnette d'alarme, en tentant d'expliquer les raisons du phénomène.

Depuis 1983, année de la publication d'un rapport de Guy-Michel Chauveau, alors député (PS) de la Sarthe, qui avait fait grand bruit, l'Assemblée nationale ne s'était plus consacrée à un examen exhaustif de la situation des quelque 299 000 cadres d'active et engagés (officiers et sous-officiers) et des engagés volontaires, soit près de 60 % du total des effectifs dans les trois armées, la gendarmerie et les services. M. Teissier répare cet oubli.

Comment mesurer le manque d'*« attractivité »* du métier militaire ? En analysant les statistiques relatives au recrutement direct – il existe un recrutement indirect au sein des armées par l'aptitude à la promotion interne qu'elles peuvent offrir – par le biais des écoles militaires.



MÉTIER MAL RÉMUNÉRÉ

M. Teissier, toutefois, ne s'en tient pas là. Il est conscient du fait que le rapport entre le nombre de candidats et le nombre de reçus ne suffit pas à traduire le taux de sélectivité. Il faut aussi tenir compte des démissions avant, pendant ou après le concours, ainsi que du nombre de ceux qui ne se présentent même pas aux épreuves. Pour comprendre les statistiques, il ne faut donc pas oublier l'obligation faite aux directeurs des écoles militaires d'aller chercher des admis dans les listes complémentaires.

« Ainsi, écrit le rapporteur parlementaire après avoir relevé une légère hausse du nombre des inscrits aux concours depuis quelques années, *un candidat sur trois est reçu à Navale, un sur quatre à l'École de l'air, un sur trois au concours "lettres" de Saint-Cyr, un sur deux à l'option "sciences économiques" et un sur quatre à l'option "sciences". »*

« Bien souvent », observe-t-il, les étudiants préparent plusieurs concours simultanément et, quand ils le peuvent, *« ils choisissent une grande école civile »* de préférence à une admission dans une grande école militaire. *« Les directeurs de chaque école ont reconnu avoir « pioché » des admis dans les listes complémentaires, parfois fort loin. Ainsi, en 1993, l'Ecole navale a été obligée d'aller jusqu'au cent cinquantième candidat inscrit sur la liste complémentaire pour pourvoir l'une des soixante-quinze places offertes au concours. »*

Le concours « sciences » de Saint-Cyr *« n'est pas toujours pourvu en totalité*, écrit M. Teissier, *bien qu'il soit le seul à délivrer un titre d'ingénieur aux officiers de l'armée de terre »*. *« En 1988, l'école n'a pu recruter que soixante-dix-sept élèves pour quatre-vingt-quinze places offertes »*, indique-t-il, précisant que *« cette situation s'est reproduite à plusieurs reprises »* depuis cette date. D'une manière générale, les écoles d'officiers ont du mal à recruter des candidats scientifiques. *« Bien plus, ce que ne révèlent pas les statistiques, la note moyenne du dernier admis est souvent très faible »*, ajoute le député des Bouches-du-Rhône.

Pourquoi donc ce désintérêt pour la carrière militaire ? M. Teissier croit en voir les raisons principales dans le fait que les officiers et les sous-officiers *« exercent un métier contraignant et mal rémunéré »*.

BLOCAGE

Invoquant le retard accumulé, entre 1986 et 1992, des soldes des militaires par rapport aux traitements du reste de la fonction publique, le rapporteur estime que *« la situation matérielle et la place des cadres militaires dans la société se dégradent »*. Les contraintes de la vie militaire (mobilité et disponibilité, en particulier) accroissent *« un sentiment de précarité »* chez les officiers et les sous-officiers, avec les perturbations familiales qu'elles entraînent sur la scolarité des enfants, l'activité des conjoints ou l'accession à la propriété.

De même, *« l'équilibre du système des carrières militaires reposait traditionnellement sur un fort courant de départs avant la limite d'âge »*, constate le député, qui ajoute : *« Ce phénomène s'est très nettement ralenti dans toutes les armées en raison de la dégradation de la situation économique. »* Avec 17 510 départs en 1992, dernière année pour laquelle les statistiques sont connues, le flux a chuté de 15 % par rapport à l'année précédente.

En raison d'une reconversion aléatoire ou risquée, les cadres *militaires hésitent à quitter l'uniforme* avant l'heure, ce qui a pour effet de ralentir l'avancement, de contribuer au vieillissement de la corporation et de *« nuire au moral »* de la troupe.

M. Teissier cite deux exemples. Ainsi, des saint-cyriens sont bloqués au grade de capitaine, *« ce qui n'est pas admissible si l'on considère le niveau de recrutement de leur école et la qualité de la formation qui y est dispensée »*. De même, *« la situation des saint-cyriens est bien moins favorable que celle des cadres des administrations civiles »* : 0,19 % des officiers accèdent aux indices « échelle lettre » égaux ou supérieurs à B dans la fonction publique, alors que ce taux est de 3,12 % dans les affaires étrangères, 2,7 % à la justice, 0,98 % aux affaires sociales et dans l'agriculture, 0,54 % dans l'éducation nationale.

Le manque d'attrait du métier des armes peut être un obstacle à la volonté, manifestée par le chef de l'Etat et confirmée par le premier ministre, de davantage professionnaliser les forces françaises.

Déjà, la programmation militaire 1995-2000, adoptée par le Parlement en 1994, s'engageait sur cette voie. Le corps des cadres représente 40 % des effectifs militaires (31 % dans la seule armée de terre) en France, quand ce taux d'encadrement est de 55 % aux Etats-Unis, de 49,6 % en Grande-Bretagne et de 47 % en Allemagne.

Si l'on veut accroître ce taux en France, M. Tessier, qui propose de nombreuses mesures pour y parvenir, suggère notamment de diversifier les filières du recrutement des officiers et d'accroître le nombre de postes *« techniquement qualifiés »* occupés par des sous-officiers.

Jacques Isnard



M. Machuron ne figure plus sur la liste de M. Giscard d'Estaing

PRÉSIDENT ET FONDATEUR de Pharmaciens sans frontières (PSF), Jean-Louis Machuron ne figure plus depuis vendredi 26 mai sur la liste conduite par Valéry Giscard d'Estaing (UDF) aux élections municipales de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Il est inéligible dans cette ville puisqu'il n'y possède aucun domicile. Vendredi, l'ancien président de la République a signalé dans un communiqué qu'au regard de l'article L 228 du code électoral autorisant à faire figurer sur les listes des candidatures aux élections municipales des grandes villes des personnes non résidentes dans une certaine proportion M. Machuron semblait remplir toutes les conditions mais que sa présence allait à l'encontre d'une jurisprudence exigeant qu'il figure *sur le rôle des contributions directes*.

En justifiant ce retrait par des explications exclusivement juridiques, M. Giscard d'Estaing a voulu répondre à ceux qui soulignaient que la présence de M. Machuron sur sa liste avait suscité des tensions au sein de l'équipe de PSF. Des membres de l'association humanitaire avaient évoqué une *« récupération politique »*.– *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CONSEIL : une semaine après l'Assemblée nationale et le Sénat, Roger Romani**, ministre des relations avec le Parlement, devait lire aux membres du Conseil économique et social (CES), mardi 30 mai, la déclaration de politique générale du premier ministre, Alain Juppé.

■ **PARIS : la Ligue communiste révolutionnaire** (LCR, trotskiste) soutiendra des listes intitulées « A gauche vraiment » dans les 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements de Paris. Ces quatre listes seront conduites par des femmes.

■ **PERSONNES AGÉES : le premier ministre a indiqué**, dimanche 28 mai sur TF 1, que l'allocation-dépendance pour les personnes âgées pourrait prendre la forme d'un *« chèque-autonomie »*. Il permettrait aux quelque 500 000 personnes concernées de *« recruter une aide à domicile, une aide ménagère, une aide médicale »*. Cette formule, actuellement soumise aux partenaires sociaux, pourrait, selon Alain Juppé, générer *« plusieurs dizaines de milliers d'emplois »*.

■ **FONCTIONNAIRES DIVORCÉS : le Conseil d'Etat a jugé**, récemment, que les fonctionnaires divorcés pourront calculer le supplément familial de traitement de la façon qui leur convient le mieux : déclaration de deux foyers, ou désignation d'un seul ex-époux comme base de calcul pour l'ensemble des enfants. Cette seconde alternative est plus avantageuse pour les fonctionnaires, dans la mesure où le supplément familial est fortement progressif. L'allocation sera répartie au prorata du nombre d'enfants dont chaque époux a la charge effective.

Un questionnaire sur les étrangers pour les candidats aux municipales

LE GROUPE D'INFORMATION et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI) vient de publier un questionnaire destiné à connaître les intentions des candidats et les pratiques des équipes municipales sortantes. Ce document, qui aborde les questions de la compétence des maires telles que les mariages avec les étrangers, les inscriptions scolaires, les certificats d'hébergement, le logement social et le regroupement familial, est mis à la disposition des citoyens et des associations désireux de mieux connaître les intentions des candidats par le Groupe d'examen des programmes sur les étrangers en France (GEPEF), association informelle créée à l'initiative du sociologue Pierre Bourdieu, du philosophe Jacques Derrida et de la juriste Danièle Lochak, présidente du GISTI. Ils estiment que *« le traitement des immigrés et des étrangers paraît être l'un des critères qui permettent de savoir qui est réellement démocrate »*.

GEPEF c/o Centre international de culture populaire. 21 *ter*, rue Voltaire. 75011 Paris.

هكذا في الأصل

répare le bilan
ées par M. Chirac

La fronde des jeunes loups de la majorité parisienne

La nouvelle génération d'élus RPR de la capitale voudrait être mieux associée à la gestion de la ville

L'HÉRITAGE certes, mais sans les vieilleries. Tel est un peu l'état d'esprit dans les rangs de la majorité, à l'hôtel de ville de Paris. S'il n'est pas question pour les élus de renier ce qu'ils doivent à Jacques Chirac, ils profiteraient bien de son départ pour bouleverser un peu le fonctionnement de la maison. Avec son ambition présidentielle, sa stature personnelle, sa position de chef de parti, M. Chirac n'était pas un maire comme les autres. Privé d'une telle aura, son successeur n'aura pas la même autorité.

Pour certains, le passage du témoin à Jean Tiberi serait l'occasion de secouer un peu cette lourde machine, parfaitement huilée mais qui laisse peu de place à l'initiative des élus. Malgré le respect qu'ils ont pour leurs aînés, certains jeunes piaffent devant des édiles qui tardent à laisser la place. La moyenne d'âge des conseillers de Paris est supérieure à cinquante ans. Huit des vingt maires d'arrondissement ont plus de soixante-cinq ans et ils vont manifestement demander le renouvellement de leur mandat les 11 et 18 juin et figureront sur les listes que Jean Tiberi doit présenter mardi 30 mai.

Dans les arrondissements, des quadragénaires, souvent élus depuis 1983 et dont certains siègent au Conseil de Paris, passent leurs journées à s'occuper des bordures de trottoirs et des aménagements de squares. Ils écoutent les doléances des commerçants et tentent de trouver des remèdes aux difficultés de vie de leurs administrés.

Ces tâches apparemment ingrates, ils les aiment. Mais ils se sentent frustrés de ne pas être plus associés à l'élaboration de la politique de la ville. *« Lorsqu'on prépare des interventions pour les séances du Conseil de Paris, à l'exception de quelques collègues, personne ne s'y intéresse. Une fois, j'ai voulu communiquer la mienne aux journalistes ; on m'a fait savoir que c'était inutile puisque le maire avait parlé »*, raconte, un peu amer, un conseiller RPR.

« BESOIN DE SOUFFLER »

Au-delà de ces blessures d'amour-propre, la jeune génération d'élus souhaite qu'au départ de Jacques Chirac corresponde une inflexion de la politique municipale. Peu suspect d'indiscipline, Michel Bulté, quarante-huit ans, maire RPR du dix-neuvième arrondissement, qui a soutenu Jean Tiberi contre la candidature de Jacques Toubon, le dit tout net : *« Paris a besoin de souffler et de respirer. Il faut stopper les grands chantiers et faire un Paris plus convivial. »* Depuis mars 1994, quand Jacques Féron, octogénaire, lui a cédé sa place de maire, Michel Bulté, qui fait un peu figure de porte-parole des jeunes loups, a imprimé un nouveau style à son arrondissement.

Ils sont plusieurs ainsi à vouloir *« faire de la politique autrement »*, au point de rejoindre quelquefois les thèmes mis en avant par l'opposition. *« On peut faire de la politique sans avoir de tabous et tout en défendant les valeurs auxquelles on croit »*, affirme Hervé Mécheri (RPR), quarante et un ans, élu du dix-huitième arrondissement, qui a grandi dans l'ombre d'« Alain » (Juppé). Il cite en exemple l'action menée à la Goutte-d'Or, où la majorité et l'opposition municipales ont travaillé ensemble pour trouver des solutions aux difficultés du quartier.

Leur âge et leur formation les rendent plus aptes à appréhender les questions de société. C'est notamment le cas de la lutte contre le sida, à laquelle Hervé Mécheri, adjoint chargé de la jeunesse, veut *« consacrer toute son énergie »*. Ce combat n'est pas gagné d'avance, ne serait-ce qu'auprès de ses collègues : il se rappelle qu'il lui a fallu l'appui de Jacques Chirac pour faire accepter aux caciques de la majorité – comme Jean Tiberi, Roger Romani et Jacques Dominati – l'installation des distributeurs de seringues. Il a aussi dû vaincre beaucoup de réticences lorsqu'il a voulu que sa fête de la jeunesse ne soit pas exclusivement réservée aux habitants de la capitale et soit ouverte aux jeunes des banlieues.

En matière d'urbanisme et de logement, ces jeunes élus veulent tirer les leçons de la politique menée jusqu'ici et sortir de la crise des bureaux. *« L'urbanisme des années 60 est totalement périmé. Il faut combattre la tendance à l'uniformisation de la sociologie parisienne et réintroduire une mixité sociale en construisant des logements sociaux dans le huitième et le seizième par exemple »*, estime Jean-François Legaret, RPR, conseiller de Paris du premier arrondissement, qui estime qu'*« un des défis de la prochaine mandature sera la question des équilibres entre les logements, les activités et les commerces »*.

MINI-RÉFÉRENDUM

Peut-être plus sensibles que leurs aînés à la désaffection vis-à-vis du politique, ces jeunes élus plaident notamment pour la multiplication des moyens de concertation. Car, même dans les arrondissements les plus favorables à la majorité, les habitants exigent des informations sur les projets. *« Les gens veulent souvent tout et son contraire »*, se désole Martine Aurillac, maire RPR du septième, qui a organisé un mini-référendum pour savoir ce que les riverains espéraient de l'aménagement du square Mithouard, qui jouxte l'église Saint-François-Xavier. De nombreux élus considèrent que les comités d'initiatives et de consultation d'arrondissement (CICA) prévus par la loi PLM ne répondent pas bien à cette demande de concertation et qu'il faut recueillir l'avis des habitants autrement que par le biais des associations.

En avançant ce besoin de démocratie, les conseillers plaident aussi pour eux-mêmes. Ils rêvent de rénover un peu cette lourde machine qui fonctionne sur la base de la discipline et de l'unanimisme, dans laquelle l'administration est omnipotente. *« La Ville fonctionne toujours sur le mode de l'administration préfectorale »*, estime Alain Dumait (non-inscrit) qui, avec Benoîte Taffin (UDF), maire du deuxième arrondissement, a beaucoup bataillé pour obtenir la création du quartier piéton Montorgueil. Au niveau des mairies d'arrondissement et du Conseil de Paris, les élus réclament plus d'autonomie et de droit d'initiative.

« Dès le début de la mandature, on devrait avoir une réflexion sur le fonctionnement de la maison, les relations avec les mairies d'arrondissement et les grandes orientations pour les six prochaines années », réclame Jean-François Legaret. Une manière de dire que tout cela n'aura guère été discuté lors de la préparation des listes. Il est vrai que l'excuse était toute trouvée : le laps de temps très court entre l'élection présidentielle et les municipales ne permettait pas ce genre d'exercice.

« DISSIDENTS »

Dans leurs exigences de nouvelles méthodes de travail à l'Hôtel de Ville, les jeunes élus pourraient trouver un appui auprès de certains « dissidents ». Ce sera notamment le cas si la liste que va présenter Georges Mesmin (UDF) dans le seizième arrondissement contre Pierre-Christian Taittinger (UDF) obtient des élus. *« Nous ne serons pas des godillots. Nous aurons une attitude contestataire pour nous opposer aux choses inadmissibles »*, promet le député du seizième, qui a soutenu Edouard Balladur lors de la campagne présidentielle.

L'autre élément qui pourrait contribuer à une évolution du fonctionnement du Conseil de Paris serait la perte d'un ou plusieurs arrondissements. Si l'opposition obtenait ne serait-ce qu'une mairie d'arrondissement et augmentait le nombre de ses conseillers, les débats au Conseil de Paris seraient susceptibles de prendre une autre tournure.

Françoise Chirot

Mulhouse : la droite et la gauche sous la menace du Front national

Le maire sortant, Jean-Marie Bockel (PS), compte sur le « vote utile »

Mulhouse (Haut-Rhin) fait partie des villes où le score de Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle laisse à penser que les électeurs du FN seront les arbitres de l'élection municipale. Déjà, en 1989, Jean-Marie Bockel (PS) avait emporté la ville à la faveur d'une quadrangulaire au second tour. Cette fois, les Mulhousiens devraient voter pour une triangulaire le 18 juin.

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Gérard Freulet, candidat du Front national à la mairie de Mulhouse, est plus optimiste que jamais. Depuis le score (26,72 %) obtenu par Jean-Marie Le Pen le 23 avril dans la ville tenue depuis 1989 par Jean-Marie Bockel (PS), le représentant de l'extrême droite croit dur comme fer que, cette fois, il peut s'emparer de l'hôtel de ville. Il y a six ans, il avait déjà réalisé 20,52 % au premier tour des municipales. Pour mettre toutes les chances de son côté, il a, pour sa deuxième tentative, composé une *« liste d'ouverture »* comportant des personnalités de la « société civile ».

Le « danger Freulet » est pris très au sérieux par Jean-Marie Bockel, qui voit en lui son véritable adversaire du scrutin de juin. *« Si je veux assurer ma réélection*, considère le maire de Mulhouse, *il est impérieux que je le précède au premier tour. »* Il est d'autant plus inquiet qu'il avait battu le candidat du Front national aux cantonales de 1994 de moins de 100 voix et qu'il est persuadé que les sondages – qui donnent autour de 20 % d'intentions de vote au vice-président du conseil régional d'Alsace – sous-estiment le score que pourrait réaliser le disciple de Jean-Marie Le Pen.

Jean-Marie Bockel espère en tout cas bénéficier au second tour du « vote utile » des électeurs communistes du premier tour et s'allier avec Antoine Waechter, pour autant que les Verts passent le cap des 5 % des suffrages exprimés, ce qui permettrait une fusion des deux listes, encore que cette perspective soit théorique à ce stade. Le maire sortant en a conscience : *« Waechter jouera avec celui dont il croit qu'il gagnera. »*

Car la droite mulhousienne, en dépit de ses divisions, a encore son mot à dire. Joseph Klifa (UDF-PSD), battu en 1989 par Jean-Marie Bockel pour un demi-millier de suffrages, a déjà pris une première revanche en devançant d'une centaine de voix son concurrent socialiste aux législatives de 1993. Il compte bien parachever son succès en récupérant l'hôtel de ville. Mais il doit, tout d'abord, livrer bataille contre un adversaire de son propre camp : Robert Arnaud, qui bénéficie de l'investiture du RPR.

> Le candidat de l'UDF, Joseph Klifa, est déterminé à conclure un « pacte avec les listes républicaines » si la menace FN se précise au soir du premier tour

Des sondages récents donnent les deux candidats de la majorité présidentielle au coude à coude, 16 % chacun au soir du 11 juin. Joseph Klifa n'a aucun doute sur sa capacité à devancer le représentant chiraquien et à s'entendre avec lui pour le scrutin du 18 juin. Il est tout aussi déterminé à conclure un *« pacte avec les listes républicaines »* si la menace du Front national devait se préciser à l'issue du premier tour. De son côté, Robert Arnaud se déclare, certes, en faveur d'une fusion des deux listes pour le second tour, mais il entend aller, lui, sur le terrain de Gérard Freulet : *« Je n'ai pas l'intention de le laisser parler seul de la sécurité et de l'immigration. »* Et de continuer : *« Je traduis les préoccupations des Mulhousiens en disant, par exemple, qu'il faut réhabiliter les habitations du centre-ville pour que les vrais Mulhousiens y reviennent. »*

En 1989, l'élection municipale s'était achevée par une quadrangulaire, qui avait finalement favorisé Jean-Marie Bockel. En raison de l'élimination possible des Verts au second tour, le prochain scrutin devrait se limiter à une triangulaire. Les principaux candidats à Mulhouse partagent en tout cas le même pronostic : *« La partie sera particulièrement serrée. »*

Marcel Scotto



ÉDUCATION *Elles accueillent près de dix mille étudiants et ont été considérées comme le fleuron de l'enseignement de la gestion. Les vingt-huit écoles supérieures de commerce, qui dépendent des chambres de commerce et d'industrie, sont pourtant aujourd'hui en difficulté et une vaste réorganisation de leurs formations est en cours.* ● **CERTAINS** déplorent une « *concurrence suicidaire* » entre ces établissements. Les nouvelles formations dispensées par l'Université remettent également en cause leur spécificité. Le 20 juin sera créée une nouvelle structure de « *coopération* » entre les écoles. ● **LA BAISSE** du nombre de candidats et les problèmes de financement menacent certaines écoles. A Saint-Etienne, l'Institut supérieur de gestion commerciale a dû redéfinir l'ensemble de ses formations pour attirer de nouveaux étudiants.

Les écoles de commerce se réorganisent pour échapper à la crise

Les « Sup de co », qui dépendent des chambres de commerce et d'industrie, vont mal : baisse du nombre de candidats, concurrence nouvelle de l'Université, difficultés de financement. Un grand ménage est annoncé pour redéfinir leurs réseaux et leurs formations

A PEINE ÉLU nouveau président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) le 2 mars, Gérard Trémège a tranché sans tarder. Devant les vingt-huit présidents d'établissements consulaires qui gèrent des « Sup de co », il n'a pas hésité à décrire le scénario catastrophe d'une crise annoncée. « *Il faut mettre fin à la concurrence suicidaire que se livrent nos écoles. Nous devons faire le ménage dans nos structures de formation. Halte au feu, on pose les armes* », leur a-t-il déclaré récemment. Et pour affirmer sa « *volonté politique* », qui s'apparente à une reprise en main, il ne leur a pas laissé d'autre choix que de « *sceller la paix* ». Elle sera officiellement annoncée, le 20 juin, lors de la création du nouveau « *réseau* » des Ecoles supérieures de commerce (ESC), une association « *de solidarité et de coopération entre les établissements* ».

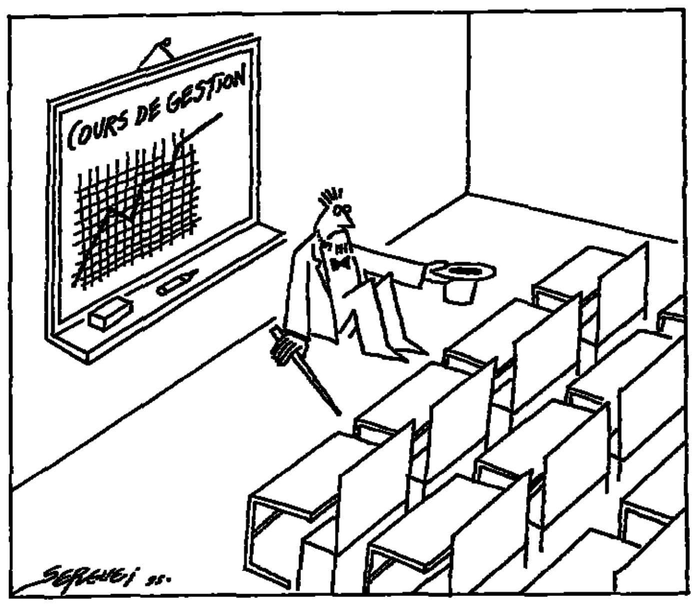
La situation dont a hérité le nouveau président de l'ACFCI n'est, il est vrai, guère brillante. La Cour des comptes s'est d'ailleurs saisie elle-même du volumineux dossier des services de formation des chambres de commerce et poursuit depuis un an ses investigations. Car le système des « Sup de co », pourtant présenté comme le « *fleuron* » national de l'enseignement de la gestion, s'est brusquement trouvé fragilisé. Le constat, sans complaisance, a été dressé dans une étude réalisée par les ministères de l'industrie – la tutelle des CCI – et de l'enseignement supérieur. « *L'explosion du système serait un désastre pour l'image et la crédibilité de toutes les ESC si certaines d'entre elles étaient contraintes de fermer* », note l'un de ses auteurs, François Duvergé, après avoir reçu les dirigeants de cette trentaine d'écoles qui accueillent moins d'une dizaine de milliers d'étudiants.

« *Le premier signal d'alarme*, note M. Trémège, *aurait dû être tiré au vu de la diminution du nombre de candidats*. » Le phénomène n'est pas nouveau mais il n'a cessé de s'amplifier. Outre les difficultés des familles à prendre en charge une scolarité chère – de l'ordre de 30 000 à 35 000 francs par an –, les valeurs de l'entreprise, glorifiées dans la décennie 80, ne font plus recette, et les débouchés paraissent incertains, même si sur ce point la situation s'est améliorée. La concurrence de certaines filières universitaires, moins coûteuses et tout aussi efficaces, a également mis à mal un système qui a profité de l'euphorie des années de croissance pour augmenter ses capacités d'accueil de 40 %.

Déjà inscrite dans l'évolution des effectifs des classes préparatoires du haut enseignement commercial, cette diminution du nombre de candidats a été inégalement répartie. Elle a à peine touché les grands établissements parisiens (Essec, HEC, ESCP), l'Edhec à Lille, les ESCP de Lyon, Nantes, Toulouse ou Grenoble qui avaient tenté d'instaurer un concours de recrutement à deux vitesses. En revanche, entre 1991 à 1995, la chute a été vertigineuse pour les ESC d'Amiens (– 79 %), Pau (– 69 %), Rennes (– 67 %), Brest (– 65 %), Le Havre-Caen (– 66 %)... Pour Saint-Etienne (*lire ci-dessous*), la diminution a été de 52 % en un an.

FONDS DE SOLIDARITÉ

Cette désaffection n'est qu'une des raisons apparentes de la crise budgétaire qui menace certaines écoles. « *Les trois principaux niveaux de ressources ont atteint leur plafond* », ajoute M. Duvergé. Si la hausse des frais de scolarité est désormais exclue, « *le surinvestissement des CCI en matière de formation a atteint ses limites* », précise-t-il. De surcroît, l'application de la loi quinquennale et la réforme de la taxe d'apprentissage pourraient bien provoquer, ici ou là, d'inévitables mesures de « *restructuration* » ou d'« *amélioration de la productivité* ». Jean-Pierre Boisivon, directeur de l'Essec, ne manque pas de s'étonner des différences de coût de revient, qui peuvent varier, selon les écoles, de 70 000 francs à 160 000 francs par étudiant.



Même si aucune école ne paraît directement menacée par un « *dépôt de bilan imminent* », la constitution d'un fonds de solidarité, « *de plusieurs dizaines de millions de francs* », est l'une des premières mesures préconisées par M. Trémège. Cette proposition ne suscite guère l'enthousiasme. « *Cette forme de solidarité est à bannir, sauf s'il s'agit de surmonter des difficultés passagères. Je ne crois pas à l'acharnement thérapeutique* », note ainsi Pierre Lamborelle, directeur de l'ESC Reims, membre avec Grenoble, Rouen, Marseille et Bordeaux du réseau Ecricome, qui s'est plutôt mieux tiré de la situation. « *Oui à la solidarité consulaire, mais pas question d'un moule uniforme qui ne tiendrait pas compte de notre diversité* », estime, de son côté, Aïssa Dermouche, directrice de l'ESC Nantes, qui s'est lancée dans un plan de rénovation pédagogique pour les cinq prochaines années.

Dans un manifeste publié en novembre 1994, deux universitaires, Jean-Claude Thœning et Jean-Gustave Padioleau, enseignant respectivement à l'Insead et à l'ESCP, avaient dénoncé les « *travers bureaucratiques* » d'écoles trop liées aux chambres de commerce, l'absence de contrôle et le « *dilettantisme* » des étudiants. Préconisant entre autres la création d'une autorité publique sur le réseau consulaire jaloux de son indépendance, leur charte a provoqué de vives réactions de rejet. Elle a même valu à M. Padioleau d'être licencié de l'ESCP (*Le Monde* du 19 janvier).

La remise en cause du contenu et des méthodes des ESC est pourtant loin d'être infondée. Pour M. Duvergé, elle est même une nécessité. Hors un label commun, tout sépare des établissements comme HEC, dotée d'un budget de 260 millions de francs, et les nouvelles ESC qui disposent de 25 à 30 millions de francs sans aucune capacité de recherche. Qu'ont à partager des établissements en concurrence avec les grandes institutions universitaires européennes et des écoles bien ancrées dans leur région ?

PÉDAGOGIE RENOUVELÉE

Depuis quelques années, certaines d'entre elles, à la recherche d'une « *image* » et d'une « *identité* », ont engagé cette mutation en accentuant le caractère professionnel d'une formation de plus en plus spécialisée. Le nouveau réseau proposé par l'ACFCI est censé favoriser cette évolution par des alliances et des coopérations à la carte, ici pour créer des groupements d'intérêt pédagogique ou renforcer les échanges internationaux, là pour développer les formules de l'apprentissage ou de nouvelles méthodes d'enseignement, comme le propose le réseau multimédia Mercure constitué par l'Essec, l'Edhec de Lille, les ESC de Lyon et de Nantes.

« *L'intérêt de la crise est d'avoir obligé les grandes écoles à une vision plus normale de la réalité et à réaliser leur révolution pédagogique* », souligne Didier Jourdan, directeur de l'ESC Montpellier. Son école utilise désormais les services d'un cabinet de recrutement pour la sélection des étudiants élargie aux jeunes issus des IUT et des BTS.

A partir de la rentrée prochaine, en application de la réforme des classes préparatoires, les sections du haut enseignement commercial passeront de un à deux ans, conduisant le niveau des diplômes d'ESC à bac + 5, celui des DESS et des DEA. Cette exigence universitaire est loin d'être partout respectée. D'ores et déjà inquiets des conséquences de cette réforme sur la « *quantité et la qualité* » des futurs recrutements, les responsables d'ESC envisagent de lancer auprès des lycéens une campagne d'information et de promotion d'un système condamné à réussir sa transformation. Sinon ? « *Les chambres de commerce ont créé leurs écoles pour répondre à un besoin qui n'était pas assumé par l'université*, reconnaît M. Duvergé, qui n'hésite pas à s'interroger : « *Si cette dernière remplit bien sa mission, est-ce bien le rôle des CCI que d'investir autant dans la formation ?* »

Michel Delberghe

A Saint-Etienne, l'Institut de gestion se réoriente vers les petits patrons

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

En 1996, l'école supérieure de commerce de Saint-Etienne quittera le bâtiment de la Condition des soies, qu'elle occupe depuis trente-deux ans, pour s'installer dans l'ancien siège de la Manufacture d'armes et de cycles fondée par Etienne Mimard, précurseur de la vente par correspondance. C'est un symbole pour cette école qui, face à la baisse de ses effectifs, a rénové son projet pédagogique afin de mieux former des « *patrons* » de petites et moyennes entreprises.

Entré tardivement dans le réseau des « Sup de co », adhérent depuis 1991 à la banque d'épreuves communes du haut enseignement commercial, l'Institut supérieur de gestion commerciale de Saint-Etienne a, selon Michel Dalmas, directeur général de la chambre de commerce et d'industrie (CCI), « *sous-estimé l'effort à fournir* » pour se maintenir au niveau des vingt-huit membres de ce cénacle. L'établissement a pâti en outre de locaux inadaptés et anciens, de la mauvaise image de la ville et, surtout, d'une forte concurrence régionale des écoles de Lyon, Grenoble ou Clermont-Ferrand. Victime en quelque sorte de la logique du marché, accentuée par un coût plus faible des études, ce qui est paradoxalement jugé dévalorisant par les candidats, cet établissement, au budget de 25 millions de francs, est aspiré depuis deux ans dans une spirale dépressive. Les inscriptions au concours d'entrée ont chuté de 3 329 en 1993 à 1 011 en 1995, pour 66 élèves retenus par promotion.

« *Cette formation ne correspond pas à son environnement économique* », juge sans appel André Minjard, le président de la CCI. Dès son élection en janvier dernier, il a décidé de reprendre en main ce dossier avec Michel Dalmas. Car, précise cet ancien élève de l'ESC de Clermont-Ferrand, « *il est de notre responsabilité de clarifier les objectifs des écoles de commerce pour qu'elles soient davantage intégrées dans la politique générale des chambres de commerce* ». Condition « *nécessaire mais pas suffisante* » à ce repositionnement, le changement de locaux, bloqué depuis 1989 par des querelles politiques internes à l'agglomération, a été finalement résolu par le président (UDF-PR) du conseil général, Pascal Clément.

ÉCHAPPER AU « MODÈLE PARISIEN »

La rénovation du projet pédagogique a été pilotée par un groupe de réflexion au sein de la chambre de commerce. « *Il nous faut arrêter de pédaler derrière le modèle parisien des* business schools, *hérité des années 60, et faire évoluer le système de l'intérieur pour agir de façon plus cohérente avec le tissu économique local et régional* », observe à la CCI Michel Dalmas. L'ambition affichée est de faire de l'école un « *outil de développement régional* », de former de jeunes patrons de PMI « *qui représentent 80 % des emplois du bassin stéphanois* », souligne M. Minjard, afin d'éviter la disparition ou le dépeçage d'entreprises locales dont la moitié des dirigeants partiront à la retraite dans les dix prochaines années. Ainsi le profil des jeunes recrutés sera sensiblement différent des promotions précédentes.

Cette nouvelle formation, pour vingt-cinq étudiants, s'adresse en priorité à des titulaires d'un BTS ou d'un DUT industriel qui seront sélectionnés sur leur « *motivation* », leur « *disposition à être patron* ». Par ailleurs, chaque élève sera pris en charge par une entreprise durant la totalité de sa scolarité pour ne plus verser dans le « *tourisme d'entreprises* ».

Moins académique, moins théorique, « *plus opérationnelle et plus globale* », cette formation par alternance partira de « *la problématique de l'entreprise* ». Au-delà, la chambre de commerce souhaite rattacher tous les stages qu'elle propose à un « *groupe de formation des dirigeants d'entreprise* » et s'allier avec d'autres centres de formation continue ou professionnelle régionaux. « *Il nous faut arriver à recentrer, à coordonner tous les moyens des fédérations professionnelles* », assure le président de la CCI de Saint-Etienne.

Vincent Charbonnier

Examens, conseils de classe, le troisième trimestre scolaire est une nouvelle fois malmené

ON LE SOUPÇONNE dès la troisième semaine de mai, on le constate les premiers jours de juin et il reste tout le mois pour le déplorer : la fin de l'année scolaire ressemble toujours à un gruyère. En dépit des déclarations d'intention répétées, qui plaident pour « *un vrai troisième trimestre* », la réalité du terrain s'impose une fois de plus, avec sa bousculade effrénée d'examens, de conseils de classe, de commissions d'appel...

« *Il n'y a qu'un point sur lequel je serai extrêmement ferme, je vous en préviens à l'avance* », avertissait François Bayrou devant le conseil supérieur de l'éducation (CSE) le 3 février 1994, « *c'est le rétablissement d'un troisième trimestre dans l'enseignement secondaire. Cela me paraît d'intérêt national.* »

La solution imaginée alors – et qui prend effet cette année – consiste à libérer les élèves plus tôt qu'à l'ordinaire, le 29 juin en collège et le 24 juin en lycée, au lieu du 5 ou 6 juillet, à condition qu'ils travaillent à plein régime jusqu'à cette date. Les conseils de classe doivent être repoussés le plus tard possible dans le mois de juin, tandis que les enseignants poursuivront leur travail jusqu'au 6 juillet, consacrant cette période aux conseils pédagogiques. Le calendrier ainsi voté, après avoir été deux fois repoussé par le CSE, une circulaire est venue, en février 1995, appuyer le dispositif, précisant l'idéal ministériel : « *Les décisions d'orientation doivent être facilitées par l'observation continue de l'élève tout au long de sa scolarité.* »

En langage clair, les conseils de classe peuvent avoir lieu tardivement, puisqu'ils couronnent un travail de longue haleine sur le parcours personnel de l'élève.

CONSEILS ET COMMISSIONS

Mais la réalité impose un rythme autrement contraignant. Près de quarante conseils de classe doivent être tenus en quinze jours par ce principal et son adjoint dans un collège de 930 élèves. Ce n'est pas une exception. L'affaire se complique d'autant, qu'aucun chef d'établissement ne peut échapper au compte à rebours des commissions d'appel. Celles-ci, chargées de statuer en cas de désaccord des familles sur une décision d'orientation, ont lieu selon un calendrier fixé par les inspections d'académie et comportent des délais très stricts. Dans cet établissement, elles se tiendront les 17, 19 et 20 juin, dates auxquelles les conseils de classe devront donc être terminés.

Raffinement supplémentaire cette année, la multiplication des options du baccalauréat complique encore le calendrier. Dans ce grand lycée de Bordeaux, dès le début du mois de juin, plus d'une dizaine de professeurs sont mobilisés pour faire passer les épreuves facultatives de langues vivantes ainsi que le latin et le grec. Les 30 et 31, ce sont celles d'arts plastiques. Il a donc fallu commencer les conseils de classe dès la fin mai. A partir du 9 juin, la philosophie ouvre le feu des épreuves obligatoires.

Dans les lycées professionnels, le bac revu et corrigé n'a guère d'incidence, mais le nouveau calendrier perturbe l'organisation des stages de fin d'année. « *Une fin d'année le 24 juin ampute d'une bonne semaine le temps passé en entreprise par les jeunes* », regrette un proviseur de l'Isère. Dans cet établissement qui propose des formations tertiaires, le stage revêt une grande importance : « *Maintenant, pour du secrétariat, on demande surtout des BTS*, souligne le chef d'établissement, *mais nous nous démenons, avec succès, pour que nos élèves, qui préparent des diplômes de niveau bac ou moins, trouvent des stages. S'il dure à peine trois semaines, c'est assez démotivant. On ne peut pas non plus écourter la formation théorique au profit du stage, ce n'est pas un bon équilibre.* »

QUE FAIRE DES ÉLÈVES ?

Pour tous les établissements, et particulièrement ceux des quartiers défavorisés, la question de la fin de l'année scolaire reste ainsi posée. Que faire d'élèves dont on a réquisitionné les salles et les professeurs pour cause d'examen et qui, une fois leur conseil de classe passé, sont fixés sur leur sort ? L'opération « *Ecoles ouvertes* », qui permet depuis 1992 aux élèves des quartiers chauds de réinvestir leur établissement pendant l'été, résout une partie du problème de longs mois de vacances désœuvrés. Mais la solution pour continuer à travailler jusqu'à la fin du mois de juin reste à inventer.

Béatrice Gurrey

L'exemple d'un établissement ordinaire

« *Le 24 mai, l'établissement sera fermé pour cause d'épreuves facultatives du baccalauréat.* » Affichée en salle des professeurs, la longue liste des obligations de la fin du troisième trimestre commence fin mai, dans ce « *bahut* » de la banlieue parisienne qui comporte un collège et un lycée. La suite n'offre guère de répit. Le 1er juin, plusieurs salles sont occupées par les élèves du privé qui passent un examen pour entrer dans l'enseignement public, tandis qu'une partie des enseignants se consacrera aux conseils de classe des secondes. Le 8 et le 9, ce seront ceux des troisièmes et des terminales, en même temps que l'épreuve de philosophie du bac. Les 12 et 13 juin, se déroulent les commissions d'appel de fin de seconde et de fin de première ainsi que les conseils de classe de cinquième. Le 13 juin, « *fin des cours des premières et des secondes* ». Après cette date, se succèdent les commissions d'appel de cinquième, de troisième, et d'autres conseils de classe. Le 21 juin, « *fin des cours des sixièmes, cinquièmes et quatrièmes* » : huit jours avant la date officielle.

هكذا في الأصل

L'épiscopat tire les leçons de « l'affaire Gaillot »

Mgr Duval et Mgr Coffy opèrent une mise au point après l'exclusion de l'ancien évêque d'Evreux

Mgr Joseph Duval, président de la conférence des évêques de France, et Mgr Robert Coffy, ancien archevêque de Marseille, tentent d'apaiser les catholiques après « l'affaire Gaillot ». Le premier publie un message et le second rédige un plaidoyer où il réplique aux critiques suscitées par la sanction infligée à l'ancien évêque d'Evreux. Ces textes restent fermes et ne répondent pas au souhait de débat exprimé dans l'Eglise de France.

DANS SON INTERVENTION promise pour le dimanche 4 juin, à l'occasion de la Pentecôte, et destinée à tirer les leçons à long terme de « l'affaire Gaillot » (*Le Monde* du 17 mars), l'épiscopat français s'est réparti la tâche. *Mgr Joseph Duval, son président*, tente de relancer le dialogue par le biais d'un « message » d'apaisement à tous les catholiques publié lundi 29 mai. Dans un plaidoyer, Mgr Robert Coffy, ancien archevêque de Marseille, théologien estimé par ses confrères, répond presque point par point, sans fioritures ni langue de bois, aux critiques soulevées après l'exclusion de Mgr Gaillot de son évêché d'Evreux. Ces deux textes sont réunis dans *L'Eglise en débat*, à paraître aux éditions du Centurion.

La proposition de dialogue est précédée, dans le message de Mgr Duval, par une mise au point, une autocritique et un rappel à l'ordre. Mise au point ? Rien n'a *été plus amèrement ressenti par* les évêques que la monopolisation apparente, sur le nom de Mgr Gaillot, de l'effort de solidarité de l'Eglise de France envers les exclus. *« Nombreux sont les témoins qui vont au devant des personnes blessées, ceux qui choisissent le coude-à-coude avec les plus fragilisés et les plus exposés »*, assure le président de la conférence épiscopale. Autocritique ? Il prend acte des *« inquiétudes »»*, des *« souffrances »*, des *« contentieux »* apparus pendant l'affaire Gaillot. *« Nous sommes mis à l'épreuve*, reconnaît Mgr Duval, *quand se dressent sur notre route la dureté du débat, l'incompréhension, le jugement malveillant, le soupçon ou le rejet. Nous faisons nous-mêmes l'expérience du découragement et parfois de l'infidélité (...). Nous ne parvenons pas toujours à trouver les mots justes pour porter aux hommes un message de compréhension et d'exigence. »*

LE « COMPLEXE ANTIROMAIN »

Il en appelle, enfin, au *« sens de la foi »* des catholiques, exigeant d'eux *« une réception confiante de ce que le magistère de l'Eglise présente comme devant être accueilli par tous »*. C'est un rappel à l'ordre assorti de l'invitation à relancer le dialogue *« autour des prêtres dans les paroisses, dans toutes les instances de vie chrétienne et dans les divers conseils »*. Celui-ci passe par l'effort d'évangélisation, le *« chantier »* de l'exclusion, l'action auprès des jeunes, qui fera l'objet d'une mobilisation exceptionnelle pour 1996. Le président de la conférence des évêques laisse au cardinal Coffy le soin de répondre aux critiques sur l'Eglise, sa nature et son fonctionnement, soulevées par l'affaire Gaillot et qui tiennent, pour les évêques français, à l'insuffisante *« réception »* des textes de Vatican II. Il réplique, d'abord, aux accusations de *« trahison »* de l'Eglise, qui serait infidèle à l'enseignement du Christ, d'où le divorce entre l'institution et des fidèles, selon le slogan : *« L'Eglise est morte, vive le Christ »*.

Cette voie est une impasse, affirme l'ancien archevêque de Marseille. L'Eglise est un *« mystère voulu par Dieu »* et le croyant ne peut en disposer lui-même. *« La foi ne se transmet pas par un livre, mais uniquement par une communauté de croyants. »* Et à propos de l'expression entendue ces derniers mois (*« J'ai mal à mon Eglise »*), il rectifie le tir en ces termes : *« L'Eglise n'est pas mon Eglise. Elle est celle du Christ à laquelle j'appartiens. »*

Deuxième erreur qu'il dénonce : la confusion entre la notion d'Eglise *« peuple de Dieu »* réactualisée lors du dernier concile Vatican II et la *« démocratie »*. L'Eglise n'est ni une *« démocratie »* ni une *« amicale »* puisqu'elle *n'est pas d'origine humaine. Et si* elle est le lieu d'un *« dialogue »*, celui-ci ne peut pas être entre des parties égales : *« Ce n'est pas nous qui faisons la Vérité, nous l'accueillons »*, dit-il.

La troisième idée fausse qu'il entend combattre est née de la notion d'*« Eglise-communion »*, *qui était la reconnaissance* par le concile d'une *« légitime pluralité »*, non la création d'un Parlement avec des tendances organisées. L'ancien archevêque de Marseille s'indigne en particulier des attaques contre le Vatican, qu'il identifie à un nouveau *« complexe antiromain »* et justifie la sanction *contre Mgr Gaillot, pris en défaut* de solidarité avec le collège épiscopal. Pour lui, le danger pour l'Eglise *« n'est pas un centralisme, mais un éclatement »* et il défend l'absolue nécessité d'un ministère d'unité de l'évêque et du pape.

Sans être très originales, toutes ces mises au point sur la nature spécifique de l'Eglise ont au moins le mérite de poser clairement les termes d'un débat. Pourra-t-il être un jour officiellement ouvert ?

Henri Tincq

★ *L'Eglise en débat*, Ed. du Centurion. 96 p., 30 F.

Des syndicats de policiers dénoncent une « exploitation politique » des incidents du quartier parisien de Belleville

LES INCIDENTS survenus vendredi 26 mai dans le quartier de Belleville (Paris 20e) entre les forces de l'ordre et deux cent cinquante passants suscitaient toujours de vives réactions, lundi matin, alors que l'enquête administrative diligentée par le préfet de police de Paris suivait son cours. Les contradictions très vite apparues entre les différents témoignages nourrissaient une polémique entre les syndicats de policiers, les associations de défense des droits de l'homme et les élus de ce quartier, où cohabitent des communautés juives, arabes et chinoises (*Le Monde* daté 28-29 mai).

Des échauffourées avaient éclaté en début d'après-midi à l'angle du boulevard de Belleville et de la rue Ramponneau entre les passants et les policiers à la suite d'un contrôle d'identité. La foule avait pris partie pour un jeune homme qui n'avait pas ses papiers sur lui. Les policiers, dont le car était malmené, avaient dû appeler des renforts. Plusieurs personnes accusent les policiers d'avoir tenu des propos antisémites et d'avoir violemment chargé la foule où se trouvaient des femmes, des enfants et des personnes âgées.

Le jeune homme, interrogé par les enquêteurs, a indiqué qu'il n'avait pas fait l'objet d'injures antisémites et que les gardiens de la paix ne l'avaient pas frappé. L'enquête de l'inspection générale des services (IGS) s'est poursuivie lundi avec l'audition de témoins de confession israélite qui n'avaient pu être entendus jusque-là en raison du shabbat.

Après ces événements, le Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN) a dénoncé *« l'attitude irresponsable et le manque de civisme des personnes qui se sont spontanément rassemblées en prenant fait et cause pour l'individu interpellé contre les fonctionnaires de police »*. Le Syndicat général de la police (SGP, majoritaire à Paris) a minimisé la responsabilité des policiers. *« Il semblerait que cette affaire ait été montée en épingle et qu'elle soit exploitée sur un plan politique »*, a déclaré Jean-Louis Arajol, secrétaire général du SGP. *« D'après les premiers éléments, il n'y a rien qui puisse déterminer qu'il y ait eu des injures raciales, qu'il y ait eu des coups »*, a-t-il ajouté. *« Laissons faire l'enquête judiciaire*, a conclu M. Arajol, *et s'il y a eu des responsabilités, elles devront être sanctionnées. »*

LES RÉACTIONS DES ÉLUS

A l'opposé des syndicats de police, plusieurs élus parisiens et responsables d'associations se sont manifestés sans attendre les résultats de l'enquête. Didier Bariani, député de Paris et maire (UDF) du 20e arrondissement, a affirmé qu'il tenait *« à ce que toute la lumière soit faite sur des événements qui ont particulièrement choqué la population de Belleville »*, dont il *« partage l'émotion »*. M. Bariani devait se rendre lundi après-midi au 49, rue Ramponneau, où il devait inaugurer une permanence sociale. Georges Sarre, député (MDC) de Paris, a considéré comme *« particulièrement choquantes les conditions de l'intervention policière »*. Le président du groupe communiste au Conseil de Paris, Henri Malberg, a estimé que *« les représentants des forces de l'ordre »* ne devaient *« bénéficier d'aucune impunité »*.

Parmi les mouvements antiracistes, Ras-l'Front, *« réseau de lutte antifasciste »*, a affirmé qu'après *« la répétition troublante »* des cas de violences policières, il fallait *« procéder à un vaste audit démocratique de haut en bas du corps policier »*. De son côté, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) a rappelé qu'*« elle avait condamné les mesures prises par M. Charles Pasqua sur les contrôles d'identité à titre préventif qui sont, il faut bien le constater, le plus souvent des contrôles au faciès, avec tous les excès que cela engendre et les bavures inévitables »*.

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a précisé qu'il entendait *« porter plainte pour propos et injures raciales »*. Un rassemblement était prévu, lundi, à 18 h 30, sur les lieux des incidents.

Le grand rabbin de France écrit à M. Chirac

Le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, a écrit, dimanche 28 mai, au président de la République, Jacques Chirac, et au ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, pour leur communiquer sa *« vive émotion »* après les incidents de Belleville. Le grand rabbin de France a demandé *« aux plus hautes autorités de l'Etat que la lumière soit faite sur les raisons qui ont amené les CRS à charger la foule, avec, selon les dires des témoins, une rare violence »*. *« Il semble établi que des propos antisémites et racistes aient été tenus par des hommes en uniforme, ce qui est inacceptable »*, a ajouté M. Sitruk dans un communiqué.

Deux agents de la RATP blessés au cours du week-end

DEUX AGENTS DE LA RATP ONT ÉTÉ BLESSÉS ce week-end dans le RER, au cours de deux agressions distinctes, et l'un d'entre eux, Christophe Melon, âgé de 28 ans, *« grièvement atteint »*, a été hospitalisé à Paris. *La première agression s'est produite samedi 27 mai*, peu avant 19 heures, à l'extérieur de la gare de Torcy (Seine-et-Marne). Sept agents du Groupe de protection et de sécurité des réseaux de la RATP (GPSR) ont refoulé vers la sortie du RER *« un groupe de personnes qui les a injuriés et leur a lancé des cailloux »*, selon la RATP, dont certains s'en sont pris à Christophe Melon, attaqué à coups de madrier. Sept jeunes gens, âgés de 16 à 20 ans, ont été interpellés et étaient placés, lundi matin, en garde à vue dans le cadre de cette affaire.

L'autre agression s'est produite dans la nuit de samedi à dimanche à Cachan (Val-de-Marne) à la station Arcueil-Cachan de la ligne B du RER. Un agent de la RATP, âgé de 43 ans, été pris à partie et frappé par deux hommes, qui lui reprochaient de leur avoir dressé un procès-verbal. La victime a dû recevoir des soins au CHU du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne). Les agresseurs ont pris la fuite.

DÉPÊCHES

■ ***PRISON : un détenu de la maison d'arrêt de Montbéliard* (Doubs)**, qui avait tenté de se suicider, vendredi 26 mai dans sa cellule, en se pendant à l'aide de son pull-over, est décédé dimanche à l'hôpital de la ville où il avait été admis dans le coma. Âgé de 27 ans, ce détenu était un multirécidiviste, impliqué notamment dans des affaires de vol et de trafic de stupéfiants.

■ **MARSEILLE : l'ex-polyclinique nord de Marseille**, qui fut au cœur de la retentissante « guerre des cliniques », dont le procès a eu lieu en décembre 1994 à Aix-en-Provence, a été placée en redressement judiciaire, *a-t-on appris samedi 27 mai de source judiciaire*. En quatre ans, l'ex-polyclinique nord a changé trois fois de propriétaire. Ouverte en août 1981, la clinique, aujourd'hui rebaptisée Les Roches claires II, fut le théâtre de l'assassinat, le 18 mai 1988, de son gérant, Léonce Mout. Ce crime fut longtemps reproché à Jean Chouraqui, un autre patron de cliniques marseillaises, qui fut finalement acquitté par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

■ **SECRET DE L'INSTRUCTION : Pierre Drai**, premier président de la Cour de cassation, estime à propos du secret de l'instruction, dans un entretien au *Figaro* (dans son édition du 29 mai), qu'*« il faut éviter de légiférer dans la passion, l'urgence et la polémique* (...). *Nous ne sommes pas suffisamment mûrs pour trancher »*. *« Le secret de l'instruction*, affirme le premier magistrat de France, *est une règle fondamentale qui, idéalement, devrait être totalement protégée. Mais ce secret n'étant pas partagé par tout le monde, on ne peut pas l'imposer. »*

Manifestation en faveur des Basques espagnols assignés à résidence

PRÈS DE CINQ MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ, samedi 27 mai, à Bayonne, en faveur des quinze réfugiés basques espagnols qui, depuis le 9 mai, occupent la chapelle Saint-Léon de la cathédrale. Assignés à résidence par la justice française, ils refusent de rejoindre les départements éloignés du Sud-Ouest, comme la Creuse, la Moselle ou le Lot, où ils ne peuvent ni travailler ni recevoir d'allocations de chômage ou d'insertion faute de papiers en règle. Actuellement, vingt-huit personnes sont dans cette situation. Condamnés en France dans des affaires impliquant le plus souvent l'organisation séparatiste basque ETA, ils ont purgé leur peine, mais restent interdits de séjour à proximité du Pays basque.

Des démarches ont été effectuées auprès de la préfecture des Pyrénées-Atlantique pour qu'ils puissent obtenir des papiers et une autorisation de séjour qui leur donnerait droit à un logement et à un travail. Outre l'appui des associations humanitaires, leur action a reçu le soutien de Mgr Gaillot, venu les encourager. En revanche, des responsables du ministère espagnol de l'intérieur n'ont pas caché, dans la presse madrilène, leur irritation devant ces violations, pour le moment sans suites, de l'assignation à résidence en France. *(Corresp.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. de Kervasdoué

A LA SUITE de l'article publié dans Le Monde *du 20 mai sous le titre* « La gestion du CHU de Strasbourg est mise en cause », *nous avons reçu de Jean de Kervasdoué, président-directeur général de la Sanesco, la lettre suivante :*

Dans Le Monde du 20 mai 1995, il était écrit que les inspecteurs de l'IGAS *avaient estimé* que le marché passé au cours de l'été 1991 avec la Sanesco pourrait *« révéler des faits assimilables à un délit de favoritisme dont M. Charlotte aurait pu se rendre coupable »*. En fait, le rapport de l'IGAS indique en caractères gras qu'en ce qui concerne ce marché, *« sous réserve de l'appréciation souveraine des tribunaux, il apparaît que la procédure adoptée était conforme au code des marchés publics »*.

Si la gestion du CHU de Strasbourg a pu être par ailleurs mise *en cause par ce rapport, elle ne* l'est donc pas pour les relations que cet établissement hospitalo-universitaire a eu avec la Sanesco, société présidée par Jean de Kervasdoué.

NOMINATIONS

Affaires étrangères

Hubert Colin de Verdière a été nommé directeur du cabinet d'Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères.

[Né le 31 octobre 1941, Hubert Colin de Verdière est titulaire d'un DES de sciences économiques, diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il a été en poste notamment à Canberra, Alger et Madrid, et a occupé diverses fonctions à l'administration centrale avant d'être nommé, en janvier 1987, ambassadeur à Abou-Dhabi (Emirats arabes unis), puis, en mars 1991, ambassadeur à Téhéran. Depuis juin 1994, il était directeur des Nations unies et des organisations internationales à la direction générale des affaires politiques et de sécurité au ministère des affaires étrangères.]

Intérieur

Michel Besse a été nommé directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré.

[Né le 7 juillet 1941 à Rotalier (Jura), Michel Besse est diplômé de l'Ecole nationale d'administration. A sa sortie de l'ENA, en mai 1968, il devient administrateur civil au ministère de l'intérieur, et gravit les échelons de la préfectorale. Il exerce d'abord la fonction de directeur de cabinet de préfet, dans la Drôme et dans les Yvelines (1972). Il devient ensuite secrétaire général de préfecture, dans l'Yonne (1974) et l'Eure (1977). En 1980, il est nommé sous-préfet de Senlis (Oise). Trois ans plus tard, il est envoyé dans les Bouches-du-Rhône, en qualité de secrétaire général de préfecture. En août 1985, il est titularisé préfet et devient commissaire de la République du département du Lot, puis de la Haute-Corse (1987). En juillet 1988, il est nommé directeur de cabinet du ministre de l'équipement et du logement (Maurice Faure). L'année suivante, il est nommé préfet de Seine-et-Marne. En 1991, le ministère de l'intérieur lui confie une région : il devient préfet de la Basse-Normandie, puis, en 1993, préfet de la région Bourgogne.]

Aménagement du territoire

Pierre Breuil a été nommé directeur du cabinet du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, Bernard Pons.

[Né le 10 octobre 1941 à Limoges, Pierre Breuil est un ancien élève de l'ENA. Il commence sa carrière en 1968 comme sous-préfet et occupe divers postes en Lot-et-Garonne, à la Réunion, dans les Hautes-Alpes, la Haute-Marne, le Tarn, et à Provins (Seine-et-Marne). De 1980 à 1981 il est conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, Alain Peyrefitte. Il rejoint ensuite la mairie de Paris pour s'occuper des affaires scolaires, puis des relations avec les mairies d'arrondissement et des élections jusqu'en 1986. Il entre ensuite au cabinet du ministre des DOM-TOM, Bernard Pons. En 1987, il est nommé préfet de la Haute-Loire, poste qu'il occupe jusqu'à 1990. De 1990 à 1993 il dirige la délégation à l'espace aérien et, en août 1993, il est nommé préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris.]

Tourisme

François Asselineau a été nommé directeur de cabinet du ministre du tourisme, Françoise de Panafieu.

[Né le 14 septembre 1957 à Paris, François Asselineau, ancien élève de HEC et de l'ENA (promotion Léonard-de-Vinci, 1985) a été inspecteur des finances dans les cadres (1985-1989), puis chargé de mission au Crédit national (1989-1991) et chef du bureau Asie-Océanie à la direction des relations extérieures économiques au ministère de l'économie et des finances (1991-1993). Il fut ensuite conseiller auprès de Gérard Longuet au ministère de l'industrie.]

Coopération

Jean-Marc Simon a été nommé directeur du cabinet du ministre délégué à la coopération, Jacques Godfrain.

[Né le 4 mars 1947 à Senlis, titulaire d'une maîtrise en droit public, Jean-Marc Simon a commencé sa carrière au ministère des affaires étrangères. Vice-consul à Dakar (Sénégal) en 1968, puis à Manille (Philippines) en 1972, il est ensuite chargé de mission aux cabinets de MM. Taittinger, puis Deniau, secrétaires d'Etat aux affaires étrangères (1977), et de M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères (1978). Conseiller technique au cabinet de M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères (1978), il rejoint, en 1981, la mission permanente de la France auprès des Nations unies à Genève. Conseiller d'ambassade à Lima (Pérou) en 1982, puis à N'Djamena (Tchad) en 1984, M. Simon est conseiller technique au cabinet de Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères (1986). Consul général à Beyrouth (1988), puis conseiller à l'ambassade de France en Iran (1993), il était, depuis 1993, conseiller technique au cabinet de Michel Roussin, ministre de la coopération, puis de son successeur, Bernard Debré, avant que ce dernier ne mette fin à ses fonctions, en février 1995, en raison de désaccords sur le fonctionnement du ministère.]

Décentralisation

Jean-Michel Bolle a été nommé directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la décentralisation, Nicole Ameline.

[Né le 11 septembre 1946 à Senlis, titulaire d'un CAPET de sciences économiques, diplômé d'études supérieures de droit public et des sciences politiques, docteur d'Etat, Jean-Michel Bolle a commencé sa carrière comme professeur au lycée de Créteil (1969), puis assistant à l'université de Paris (1974). Attaché à la direction des services juridiques d'Electricité de France (1976), il devient conseiller au tribunal administratif de Lille, puis commissaire du gouvernement (1978). Directeur de cabinet du préfet d'Indre-et-Loire (1981), commissaire adjoint de la République à Redon (1982), secrétaire général de la préfecture de l'Orne (1985), puis de Haute-Savoie (1986) et de Guadeloupe (1990), M. Bolle est sous-préfet hors classe.]

Porte-parole du gouvernement

Yves Marek a été nommé conseiller, faisant fonction de directeur de cabinet, auprès du secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, François Baroin.

[Né le 3 mai 1963 à Tunis, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1985), Yves Marek est secrétaire des affaires étrangères. Entré au ministère des affaires étrangères (1987), mis à la disposition de la Mission du bicentenaire de la Révolution française (1988), il est nommé conseiller technique au cabinet du ministre chargé de la francophonie (1989), avant de rejoindre la section du commerce extérieur et de l'investissement à la direction des affaires économiques et financières du Quai d'Orsay (1991). Depuis avril 1993, M. Marek était conseiller technique au cabinet du ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon.]

Transports

Jacques Gounon, ingénieur des ponts et chaussées, a été nommé directeur du cabinet d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargé des transports auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports.

[Né le 25 avril 1953 à Créteil, Jacques Gounon est diplômé de l'Ecole polytechnique, en 1975, et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, en 1977. Affecté, en 1977, dans les services extérieurs du ministère de l'équipement, il est détaché, en 1981, à la Ville de Paris, où il modernise le système de gestion des déchets avec la création d'un syndicat intercommunal regroupant Paris et les communes d'Ile-de-France. En 1986, il occupe les fonctions de directeur général de la Comatec, une société de nettoyage industriel, avant de devenir directeur d'un groupe de BTP, Eiffage. En avril 1993, il rejoint le cabinet de Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, en tant que conseiller technique.]

Télécommunications

Gérard Chevée a été nommé directeur général adjoint de Télédiffusion de France (TDF), chargé de la production et des régions, et **Michel Combes** a été nommé directeur général adjoint, chargé de la stratégie et du développement. Les deux hommes succèdent à Christian Mitjavile, directeur général adjoint depuis 1990, nommé à la présidence de la Sofrecom, filiale de France-Télécom, auprès de Bruno Chetaille, président de TDF.

[Né le 23 juillet 1946, Gérard Chevée, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, est entré à TDF en 1975, où il est nommé directeur des régions Ouest puis Centre-Ouest. Depuis le 1er juin 1993, il était directeur exécutif délégué aux régions, à la production et à l'équipement.]

[Né le 29 mars 1962, Michel Combes, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des télécommunications, fut responsable du développement des nouveaux services à la direction des réseaux extérieurs de France-Télécom entre 1986 et 1989, puis directeur de la communication de ce groupe. En 1991, il entre comme conseiller technique au cabinet de Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, et, en avril 1993, conserve ces fonctions auprès de Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports, puis de Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme.]

AU CARNET DU MONDE

Naissances

– M. et Mme Jean-René BERNARD
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Eléonore,

fille de M. Jean-Pierre DENIS et de Mme, née Marie-Laure Bernard.

Paris, le 14 mai 1995.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Décès

– Mme Cahen-Salvador,
son épouse,
M. et Mme Nicolas Seydoux,
M. et Mme Gilles Cahen-Salvador,
M. et Mme Laurent Danon-Boileau,
ses enfants,
Pénélope, Sidonie,
Achille, Colombe,
David, Clémence,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CAHEN-SALVADOR,
conseiller d'Etat (H),
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse et l'inhumation qui a suivi ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, selon sa volonté, à Ladern (Aude), le 25 avril 1995.

– On nous prie de faire part du décès de

Jean Pascal André DAVASSE,
directeur honoraire des Hôpitaux publics,
ancien vice-président
de la Fédération française de ski,
ancien président du Club pyrénéen,

survenu le 23 mai 1995, à Pau, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Selon sa volonté, son incinération a eu lieu à Pau, dans l'intimité familiale, le 27 mai 1995.

De la part de sa famille, de ses amis.

– Mme Gusti Laufer,
son épouse,
Danièle Laufer, Pierre Boisard et Lou,
Andrée et Patrick Fortin,
Matthieu et Grégoire,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LAUFER,
ancien des Forces françaises libres,

survenu le 25 mai 1995, enfin délivré à l'issue d'une trop longue épreuve.

Les obsèques auront lieu, le mardi 30 mai, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse.

Réunion à l'entrée principale.

20, rue du Commandant-Mouchotte,
bâtiment D,
75014 Paris.

– Claire et Jean-Claude Pecriaux,
ses parents,
Aurélien, Benjamin et Mélanie,
ses frères et soeur,
M. et Mme Paul Menantaud,
Mme Louise Pecriaux,
ses grands-parents,
Les familles Menantaud, Pecriaux,
Parents, alliés
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marina,

le 21 avril, dans sa vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu le 23 avril, à Loudervielle (Hautes-Pyrénées).

Une messe sera célébrée le 31 mai, à 19 heures, en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e.

65510 Loudervielle.

Roger LAGEAT

nous a quittés, le 3 mai 1995.

Il repose à l'Ile-Grande en Pleumeur-Bodou (Côtes-d'Armor).

De la part de
Annick Lageat, née Le Goern,
son épouse,
Yannick Lageat,
Maryvonne et Maurice Le Rouzic,
ses enfants,
Erwan, Marie, Gwenn, Morgane et Edwin,
ses petits-enfants,
Et sa famille.

Messes anniversaires

– Une messe sera dite en mémoire de

Sylvie GAUDIN,
peintre-verrier
(1950-1994),

par le Père Jean-Marie Delfieu, des Fraternités monastiques de Jérusalem, en l'église Saint-Gervais de Paris, le vendredi 2 juin 1995, à 18 heures.

Communications diverses

– La Maison de l'hébreu : 47-97-30-22. Stages-express (moderne/biblique).

Préparation examens. Livres, cassettes.

– Le comité de Paris de la Ligue nationale contre le cancer convoque ses adhérents, le lundi 19 juin 1995, à 16 heures, à l'école des cadres, hôpital de La Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e, à l'assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 1994 ; rapport moral ; rapport financier ; budget prévisionnel 1995 ; renouvellement des administrateurs sortants ; questions diverses.

Séminaires

– Collège international de philosophie.

● Séminaires : H. Cixous : Champ poétique de la différence sexuelle : penser aimer ou l'année prochaine, 10, 17 et 24 juin, 9 h 30-15 h 30, Carré des sciences.
P. Nys : Herméneutique des lieux de l'habiter : jardin, architecture, paysage, 8, 15 et 22 juin, 18 heures-20 heures, EHESS.
Michael Wetzel : La question du nationalisme : les enjeux territoriaux, urbanistiques et médiatiques, 7, 9, 14 et 16 juin, 18 heures-20 heures, université Paris-VII, Jussieu.
● Colloques : Musique et narrativité : forme, structure, textualité, 11 et 12 juin, Institut culturel italien.
● Samedi autour d'un livre : Oubliez, de Jean-Louis Déotte, 3 juin, 9 h 30-12 h 30, Carré des sciences.
Renseignements : 44-41-46-80.

CARNET DU MONDE
Télécopieur : 45-66-77-13
Téléphone : 40-65-29-94 / 40-65-29-96

Lointaine héritière des fermiers généraux, l'administration bicentenaire a changé de visage. La douane française a quitté ses avant-postes pour faire place à des brigades mobiles et des agents volants



Douaniers sans frontières

Il s'appelle Ego. C'est un jeune labrador, joueur comme tous ceux de sa race. Lors d'un contrôle douanier près de Saintes (Charente-Maritime), 300 kilomètres en arrière de la frontière espagnole, il a *« marqué »* le réservoir d'une vieille Mercedes dont les deux occupants – un Néerlandais et un Marocain – remontaient vers les Pays-Bas. Les chiens antidrogue mémorisent à vie une odeur de stupéfiant, même brouillée par des effluves d'essence. Au garage de l'école des douanes de La Rochelle, on a désossé le véhicule. Vingt-deux kilos de cannabis étaient soigneusement dissimulés. Ego a reçu force caresses et l'honneur des photographes près de son butin, sous l'œil absent des malfaiteurs menottés à la rampe de fer d'un escalier.

Quelques mois plus tôt, au péage routier de Virsac (Gironde), la douane avait découvert 615 000 capsules volées de vin de Bordeaux. A quoi pouvaient-elles servir ? Contrôleurs des contributions indirectes depuis le 1er janvier 1993, les douaniers ont suivi une *« piste de Sioux »* à travers les dossiers contentieux inexploités de la direction générale des impôts. Par recoupements, ils ont mis en lumière des pratiques similaires, retrouvant de surcroît les noms des voleurs présumés. Une coopération avec la gendarmerie permit de les localiser, puis de les appréhender. Le juge de Libourne désigna dans cette affaire les douaniers comme assistants techniques. Une nouveauté.

Un soir de l'été 1994, un camion rempli de filets de bœuf quitta Cholet (Maine-et-Loire) après vérification douanière sur le lieu de chargement. Destinée à la Russie, la cargaison avait donné lieu au versement des subventions européennes à l'exportation, les fameuses restitutions. Mais, à hauteur de Lille, au beau milieu de la nuit, le poids lourd bifurqua et s'engouffra dans un entrepôt. Il y eut rupture des scellements douaniers et remplacement des pièces nobles par des abats. L'embrouille aurait rapporté 600 000 francs si les gabelous en filature n'avaient intercepté le convoi.

Trois coups de filet, trois visages nouveaux de la douane, cette administration bicentenaire – héritière lointaine des fermiers généraux – qui, pour avoir quitté ses avant-postes frontaliers, surgit désormais partout où on ne l'attend pas. Agents en tenue – pantalon bleu nuit à bande rouge –, motocyclistes à baudrier blanc et cuir fauve, montagnards émérites, marins et plongeurs, enquêteurs (et enquêtrices) en civil incollables sur les contrefaçons : la douane est aujourd'hui sans frontières.

Elle peut intervenir à tout moment et en tout lieu sur le territoire pour faire ouvrir un coffre, vérifier une marchandise. La Convention de Schengen lui donne en outre un droit de poursuite sur le sol des pays limitrophes signataires, s'il s'agit de saisir des stupéfiants et des psychotropes, des armes, des explosifs ou des déchets toxiques.

« Pour la première fois de notre histoire, Schengen désigne la douane comme une administration sécuritaire, remarque Jean-Michel Castagnet, directeur des études à l'Ecole nationale des brigades de La Rochelle. *Auparavant, nous avions seulement une mission fiscale. »* La frontière n'est plus une notion douanière. C'en est fini du douanier tracassin qui occupait ses heures à de fastidieuses vérifications pendant que les trafiquants madrés prenaient sans encombre les chemins de traverse. Quelque 2 500 agents ont été déplacés des frontières, redéployés sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les vignobles afin de contrôler le vin à la circulation.

Au titre des contributions indirectes, les douaniers s'initient aux cépages, effectuent des prélèvements dans les chais pour déceler le moindre excès de chaptalisation (augmentation de la teneur en alcool par ajouts de sucre). Après une formation spécialisée à l'Ecole nationale des impôts de Clermont-Ferrand puis dans les écoles de viticulture de Lyon et de Montpellier, les voilà à pied d'œuvre. *« Il y a eu une certaine réticence devant l'uniforme,* reconnaît M. Castagnet. *Quand nous avons survolé le Médoc en hélicoptère pour repérer les pistes d'atterrissage sauvages utilisées par les trafiquants de drogue, le bruit a couru que les douanes photographiaient les vignes pour vérifier les délimitations... »*

> « Pour la première fois dans notre histoire, Schengen désigne la douane comme une administration sécuritaire. Auparavant, nous avions seulement une mission fiscale »

Auxiliaire du fisc, le douanier ne met pas seulement son nez dans les alcools. Il a aussi compétence pour la circulation des céréales, du sucre et du tabac ; pour les flippers et les jeux des casinos soumis à l'acquittement d'une vignette ; pour les droits de licence des débits de boisson, buvettes et barraques à frites.

Mais à l'heure où capitaux et marchandises passent librement les frontières, sans oublier les personnes physiques de l'espace Schengen, les douaniers sont confrontés à des risques inédits. Par le passé, ils ne cherchaient pas l'homme. On exige d'eux à présent l'instinct du chasseur. Pour parer au danger, ils reçoivent des formations intenses de tir – un million de cartouches sont tirées chaque année à La Rochelle – et d'autodéfense. Les ouvertures de coffre se font *« à l'américaine »* : pas moins de trois agents, dont l'un est toujours en position de dégainer son arme. De récents incidents au Perthus (Pyrénées-Orientales), à la frontière espagnole, ont montré la réalité des menaces. Les douaniers apprennent les techniques de *« visite à corps »*, de palpation et de menottage. Ils se préparent à maîtriser une *« clientèle »* violente, capable de tirer pour sauver une marchandise illicite très coûteuse.

Les équipes cynophiles se sont elles aussi multipliées à proportion du trafic : on compte 170 chiens antistupéfiants, des labradors, comme Ego, mais aussi des bergers allemands et même des caniches, discrets dans la foule et terriblement efficaces. 70 chiens anti-explosifs complètent ce dispositif de sécurité. Ils aident la douane à assumer ses nouvelles missions de sûreté : le contrôle des bagages de soute sur les vols internationaux ; la surveillance, de part et d'autre, du tunnel sous la Manche. Inséparables (y compris pendant les congés), maître et chien sont aussi irremplaçables.

MAIS il faut un autre flair pour savoir quel véhicule arrêter dans un flux continu de 3 000 voitures à l'heure. Face à l'explosion du commerce international stimulée par l'éclatement des frontières, les douaniers doivent surtout ne pas se tromper de cible. Deux siècles de vieilles (et confortables ?) habitudes sont soudain chamboulées, depuis l'époque des lits d'embuscade et des herses à longues dents déployées sur la route après un barrage franchi *« de vive force »*. Le temps est venu des brigades mobiles, des douaniers volants métamorphosés en agents très spéciaux, autrement dit spécialisés. Avec une obsession omniprésente : la culture du renseignement. *« Dès lors qu'il n'y a plus de déclaration à la frontière, pas de dépôt de documents ni d'obligation juridique de s'arrêter, c'est à nous de chercher notre client »*, explique Dominique Labiche, chargé des formations techniques à l'école de La Rochelle. Chaque information est valorisée au maximum par le jeu de la coopération avec les préfectures, les administrations policières et les attachés d'ambassade, par l'exploitation de fichiers (notamment pour mettre en œuvre la Convention de Schengen) ; par l'assitance douanière mutuelle nouée depuis un demi-siècle avec les Etats-Unis puis, au fil des rapprochements, avec nombre d'Etats sud-américains et, bien sûr, européens.

« Autrefois, on travaillait beaucoup sur la mémoire, évoque M. Pouyanné, chef de la direction des enquêtes douanières à Paris (DNRED). *Aujourd'hui, les données informatisées permettent une plus grande rapidité d'intervention. Il fallait deux jours pour vérifier auprès du tribunal de commerce l'existence d'une société. Il suffit maintenant de consulter le Minitel. Un chargement suspect à Lille pourra être intercepté à Bordeaux grâce au fax, qui permet de prouver l'irrégularité des documents d'accompagnement. »*

Mais il faut des dons de limier pour surveiller les mouvements erratiques des camions ou des conteneurs. Toujours garder à l'esprit un principe simple : l'intérêt économique est de faire suivre à la marchandise le trajet le plus court possible. Les itinéraires ne sont pourtant plus déclarés. Rien n'empêche un camion turc sous régime TIR (Transport International Routier) dédouané en Allemagne de franchir la frontière belge, puis hollandaise, avant de revenir en Allemagne pour livrer finalement à Menton-Vintimille. Aux douaniers de s'assurer que la valeur des biens transportés ne justifie pas de telles allées venues.

Un partenariat avec les transporteurs permet de repérer au mieux les brebis galeuses. *« Notre principal ennemi, c'est la routine »*, observe un instructeur. Les conteneurs nécessitent aussi une surveillance particulière, certains *« se volatilisant »* pendant six mois avant de réapparaître dans le circuit international.

A l'inverse des grands ports d'Europe du Nord (dont Anvers), le Havre est équipé d'un Sycoscan. Cet appareil est un portique géant capable de radiographier tranche par tranche un conteneur entier. D'aucuns *estiment que cet équipement* allonge la durée de dédouanement et porte un préjudice économique aux firmes utilisant le port normand plutôt que les sites jugés plus laxistes d'Europe du Nord. En outre, les douaniers français reprochent à ces pays de se montrer peu regardants à l'égard des marchandises illicites dont la destination finale est un autre Etat de la Communauté...

> Toujours prêts, débrouillards, capables de mobiliser au plus vite leurs forces maritimes, aériennes et terrestres, les 19 000 douaniers modernes seraient, à les écouter, proches de James Bond

En l'espace de quelques années, les techniques de contrôle et de sécurité ont toutefois progressé de manière spectaculaire. A l'école de La Rochelle, les douaniers en poste dans les aéroports viennent régulièrement parfaire leur lecture des images sous rayons X. Par des exercices de simulation, ils sauront reconnaître la grenade dissimulée à l'intérieur d'une bonbonnière en cristal (réfractaire aux rayons, ce matériau dissimule l'explosif). Ils discerneront l'appareil infernal décomposé en simples morceaux de métal ou de caoutchouc. Quant aux gardes-côtes, initiés au maniement de la mitrailleuse, ils apprennent à interpréter les échos du radar (on dit : *« à peloter une cible »*) afin de calculer les routes suivies par les bâtiments recherchés. Ils évaluent le nombre de *« mobiles »* (un bateau-mère peut être accompagné de petites embarcations chargeant la marchandise), puis choisissent leur proie. *« Nous sommes disponibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre,* affirme Dominique Labiche. *Toutes nos escouades doivent être mobiles. C'est pourquoi nous assurons nous-mêmes la maintenance de nos navires et du réseau radio, ainsi que du parc auto et moto. »*

TOUJOURS prêts, débrouillards, capables de mobiliser au plus vite – et en bonne intelligence – leurs forces maritimes, aériennes et terrestres, les 19 000 douaniers modernes seraient, à les écouter, proche de James Bond avec, pour nombre d'entre eux, un fort et sympathique accent méridional.

Manque à la revue une autre douane, cette police économique qui brave les fraudeurs pour sauver des marques et donc des emplois. Ils sont ainsi des milliers à confondre les importateurs peu scrupuleux falsifiant les composants hi-fi japonais pour les déclarer sous une origine moins taxée, de Singapour ou de Malaisie. Pour déjouer les supercheries, il faut connaître la provenance exacte de tel téléviseur, de telle bicyclette... ou de telle espèce de poisson, s'il s'agit de faire respecter les prix de référence. *« Nous sommes une administration de conjoncture qui agit selon les besoins français ou européens »*, souligne M. Pouyanné. Protectionnistes, les douaniers ? Ils s'en défendent. N'ont-ils pas appliqué le désarmement tarifaire dès l'entrée en vigueur du traité de Rome de 1957 ? Mais le triomphe du libre-échange s'accompagne aussi d'une montée de la contrebande et des trafics de biens illicites et nocifs, d'œuvres d'art et de produits soumis à embargos. *« C'est pourquoi la liberté du commerce reste une liberté surveillée »*, rappelle M. Laot, le directeur de l'Ecole de Neuilly, qui forme l'élite douanière.

Quatre chiffres attestent de la vigilance affichée : l'an passé, les saisies de stupéfiants ont porté sur 55 tonnes, contre 30 en 1992. Dans ce même intervalle, les arrestations de clandestins sont passées de 5 100 à 10 300 personnes ; les produits de contrefaçon confisqués, de 50 000 à 215 000 articles. Quant au trafic de cigarettes à destination – surtout – de la Mafia italienne, il a culminé à 215 tonnes, vingt fois plus qu'en 1992 ! Les douanes réalisent au total 80 % des saisies de drogue. Elles apportent à l'Etat plus de 18 % des recettes fiscales, recouvrent chaque année près de 1 milliard de francs de droits et de taxes, plus de 250 millions de francs de pénalités. Pour la beauté du geste : la prime du douanier ne dépasse guère 60 francs par affaire réalisée.

Eric Fottorino

Le Monde

Quelle droite pour l'Espagne ?

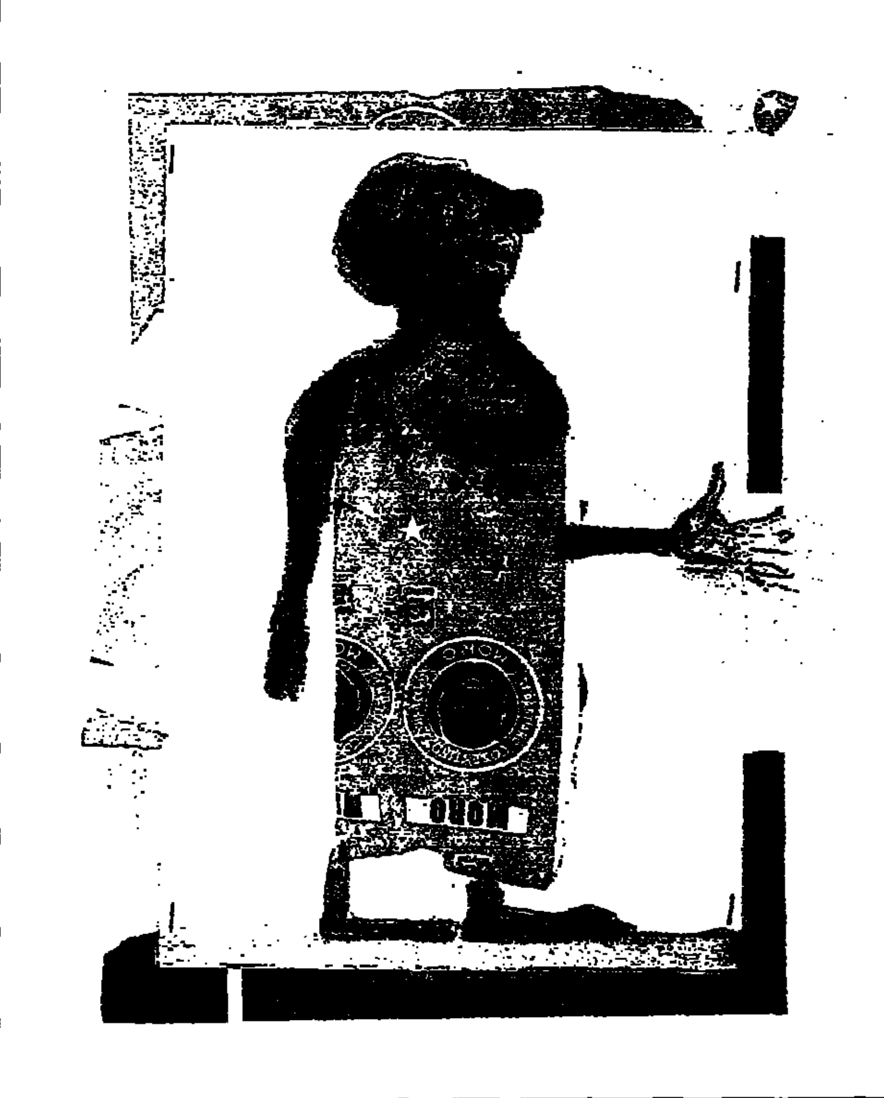
LE Parti populaire de José Maria Aznar sort largement victorieux des élections municipales et régionales espagnoles. Certes, une fois encore, les socialistes de Felipe Gonzalez ont limité les dégâts en ne perdant « que » 8 points par rapport à 1991 et en conservant la mairie de Barcelone. Un an après les élections européennes, qui avaient marqué l'émergence de la droite, treize ans après l'arrivée au pouvoir des socialistes et vingt ans après la mort du général Franco, le message des électeurs à leur gouvernement est toutefois clair : nous voulons le changement.

Les inconnues concernant cet important virage à droite restent cependant nombreuses. Tout d'abord, il ne s'agissait pas encore d'un vote destiné à remplacer le gouvernement en place. Ensuite, et surtout, il reste au dirigeant du Parti populaire à continuer à ancrer sa formation au centre pour emporter l'adhésion d'électeurs qui ont d'abord voulu, avec une participation en hausse de huit points, signifier leur désapprobation de la gestion socialiste. Mais qui restent, pour beaucoup d'entre eux, inquiets du poids éventuel de la vieille garde franquiste.

Les élections législatives, qui seront selon toute vraisemblance organisées au début de 1996, ont toutes chances de conduire José Maria Aznar à la tête du gouvernement. Mais il lui faudra définir avec plus de clarté ses engagements concernant sa politique européenne et, plus important peut-être dans le cadre espagnol, celle concernant les autonomies des régions, notamment du Pays basque et de la Catalogne.

La politique européenne ne semble pas devoir subir une inflexion par trop marquée. Même si certaines positions « poujadistes » du Parti populaire, notamment dans le domaine agricole, peuvent inquiéter, pour Paris, comme pour Madrid, beaucoup d'engagements sont déjà signés et ne peuvent être remis en cause que de manière marginale, Il en va autrement pour l'autonomie régionale. Certes, la Constitution de 1978 définit et protège un cadre général de dialogue entre les régions et le gouvernement central. Mais l'application d'un texte en fait très ouvert laisse le plus souvent libre cours à des interprétations diverses. Même si le franquisme n'a plus cours, l'essentiel de son message est encore présent dans une droite pour laquelle l'unité de l'Espagne est l'objectif majeur. C'est à ces interrogations que devra répondre le chef du PP pendant cette année mouvementée, qui apparaît déjà comme la dernière étape avant une alternance historique.

Collage colonial
par André François



L'Europe et les services publics

ALAIN JUPPÉ, premier ministre, est au pied du mur. En manifestant les 30 et 31 mai, les salariés des entreprises de services publics – EDF-GDF, France Télécom, La Poste, la SNCF – ne se battent pas seulement pour la défense de leur statut. Ils réclament la sauvegarde d'une conception très hexagonale, très jacobine du service public. Elle se heurte au libéralisme européen, marquée par l'introduction forcenée de la concurrence et de la déréglementation. C'est contre Bruxelles, plus que contre le nouveau gouvernement, que les salariés de ce secteur descendent dans la rue. Ce dossier social est le premier qui va se poser au nouveau locataire de Matignon. Il servira de test.

On se souvient de Margaret Thatcher en 1990, qui visait à casser le syndicat des mineurs qu'elle ne parvenait pas à circonvenir, en privatisant l'électricité britannique et en introduisant la concurrence sur le marché du charbon avec des produits importés. On ne sait si, aujourd'hui, les conséquences sont véritablement favorables aux consommateurs. Les tarifs de l'électricité n'ont pas baissé comme les chantres du libéralisme l'avaient promis et le régulateur conserve des pouvoirs importants qui montrent les limites de la déréglementation. Celle-ci se poursuit sans qu'on dispose du recul suffisant pour la tester en grandeur réelle. Mais l'ex-premier ministre britannique eut effectivement raison de la contestation chez les mineurs.

Quelle sera l'attitude du nouveau premier ministre Alain Juppé ? S'il ne choisit pas comme Margaret Thatcher d'utiliser la déréglementation et l'Europe pour passer en force auprès des personnels à statut d'EDF, France Télécom, La Poste ou la SNCF, la négociation sera serrée à la fois à Bruxelles pour faire entendre la spécificité du service public à la française, et avec les partenaires sociaux pour qu'ils consentent de toute façon à une certaine évolution de leur condition. A France Télécom, le schéma passe par un maintien du statut pour les personnels en place, mais pas pour les entrants. Ce modèle pourrait être étendu aux autres entreprises de service public. Mais déjà, en octobre dernier, à France Télécom, les salariés ont rejeté ce plan.

Alain Juppé est contraint de trouver les termes d'une conciliation car la France ne se mettra pas en marge de l'Europe pour ses services publics. Elle aurait pu en défendre la spécificité plus activement. Elle ne l'a pas fait. Elle n'a pas saisi l'occasion de sa présidence des Communautés européennes, au premier semestre 1995. Entre les délais nécessaires à l'installation des nouveaux commissaires européens en début d'année, la polarisation de la vie politique française au bénéfice des élections présidentielles, puis la découverte des dossiers par les nouveaux ministres d'Alain Juppé, la présidence française de l'Union européenne sera passée quasiment inaperçue.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ». Association Hubert-Beuve-Méry. Société anonyme des lecteurs du Monde. Le Monde-Entreprises. Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le tango économique de M. Juppé

DANS LA CLASSIFICATION politique communément admise, la nouvelle planète chiraquienne reposait jusqu'à présent sur une sorte de trépied. Philippe Séguin incarnait « l'autre politique », Alain Madelin le libéralisme pur et dur et Alain Juppé l'orthodoxie, tandis que le nouveau chef de l'Etat était réputé pour avoir l'habitude, au gré des modes ou des circonstances, d'emprunter des idées à l'un ou l'autre de ses partisans. Après la déclaration de politique générale faite le 23 mai par le premier ministre devant l'Assemblée nationale, il va falloir réviser cette idée reçue : M. Juppé n'est pas exactement l'homme que l'on croyait. A étudier de près son programme économique, une première impression se dégage. Il est construit sur une sorte d'habileté, puisqu'il multiplie les dépenses, mais n'évoque aucun moyen pour les financer. Qu'aurait-on dit si, Lionel Jospin ayant remporté l'élection présidentielle, un premier ministre socialiste choisi par lui avait annoncé *un plan proche de celui concocté par M. Juppé ?* On le devine : le patronat se serait déchaîné contre la hausse du SMIC ; la droite lui aurait fait écho, reprochant à la gauche de jeter l'argent par les fenêtres. *Le tollé aurait été général* de ce côté-là, et les socialistes se seraient vus accusés de succomber encore et toujours à leurs vieux démons, ceux des déficits et de la relance.

M. Juppé est homme politique trop avisé pour s'être exposé à ce risque par simple tactique politique. S'il a choisi de jongler avec les dépenses et de repousser à plus tard leur financement, en confirmant le recours à la TVA seulement pour la fin juin, ce n'est sûrement pas dans l'unique but de caler son calendrier de travail sur celui des élections (municipales). Vraisemblablement, il y a aussi un très fort souci d'affichage. Nommé premier ministre pour mettre en musique la partition présidentielle, M. Juppé avait un choix à faire dans la conduite de la politique économique, car on a connu au moins deux Chirac durant la campagne présidentielle. Il y a d'abord eu celui, très proche des thèses séguinistes, qui, à l'automne dernier, a écrit un petit opuscule, *Une nouvelle France, Réflexions 1*, et qui a fait trembler le franc en recommandant de jouer de l'*« arme budgétaire »* ou de l'*« arme monétaire »*, parce que, disait-il, *« la promotion de l'emploi est au moins aussi importante que la défense de la monnaie, la maîtrise de l'inflation, la réduction des déficits publics ou l'équilibre des comptes extérieurs »*. Au moins, sinon plus...

PLATE-FORME « PATCHWORK »

Puis il y a eu le Jacques Chirac ultra-orthodoxe, qui, dans un entretien à *La Tribune Desfossés* (16 novembre 1994), déclarait strictement l'inverse, reprochant au gouvernement Balladur d'avoir laissé filer les déficits et la dette. M. Juppé avait d'autant plus le choix dans le calibrage de sa politique économique que cette ambiguïté chiraquienne a perduré durant toute la campagne présidentielle. Battant les estrades un jour pour défendre la *« priorité sociale »* chère au président de l'Assemblée nationale, chantant le lendemain les louanges de mesures d'inspiration ultra-libérale sorties des cartons de M. Madelin, comme la création des fonds de pension ou la baisse des droits de succession sur les entreprises, M. Chirac a pris soin de garder en permanence plusieurs fers au feu.

Le programme économique de M. Juppé porte toujours la trace de cette valse-hésitation. Plate-forme « patchwork », il prend en compte de nombreuses dispositions ultra-libérales, mais, oscillant en permanence entre les deux extrêmes « séguiniste » et « madelinesque », le pendule de la nouvelle politique économique s'est indéniablement arrêté du premier côté et non du second. En quelque sorte, entre les deux Chirac, M. Juppé a pour l'instant choisi le premier : *la relance d'abord, les grands équilibres* après. L'analyse détaillée du programme de M. Juppé confirme le diagnostic. Si la politique salariale se révèle beaucoup plus expansionniste que prévu, si les ouvertures de crédits seront sans doute très nombreuses, l'équilibre budgétaire, lui, est plus que menacé. D'abord, selon des sources concordantes, le premier ministre pourrait bien ne pas respecter pour 1995 l'engagement qu'il a pris, pourtant très récent, d'affecter les recettes de privatisations, non pas à la réduction de la dette de l'Etat ou aux dotations en capital des entreprises publiques, mais aux dépenses courantes du budget. Dans cette hypothèse, la réduction du déficit budgétaire ne *serait qu'apparente*.

En deuxième lieu, M. Chirac avait annoncé par avance que l'Etat serait sans doute contraint de reprendre à son compte les déficits cumulés de la Sécurité sociale. Dans cette hypothèse, la dette de l'Etat, qui a déjà grimpé de 2 107 milliards de francs, fin 1992, à 2 904 milliards, fin 1994, pourrait donc avoisiner 3 289 milliards à la fin de 1995, compte tenu de ces déficits sociaux et des 275 milliards de déficit budgétaire. Certes, souvent M. Chirac varie, et avec lui M. Juppé, qui, visiblement, ne veut pas faire d'ombre à celui qui l'a porté à Matignon. Après le Chirac première mouture, on pourrait connaître le second, plus rigoureux. Après des dépenses innombrables, le gouvernement pourrait donc, à la fin du mois de juin, annoncer des recettes plutôt impopulaires. Cependant, les besoins annoncés sont si nombreux qu'on peine à imaginer des recettes supplémentaires compensant intégralement les nouvelles dépenses. Sauf à ce que le gouvernement ne tienne pas tous ses engagements : dès dimanche 28 avril, sur TF 1, *le premier ministre a ainsi présenté une version* très édulcorée du plan massif d'allègement des charges sociales initialement envisagé.

En tout cas, M. Séguin a de bonnes raisons, *dans l'immédiat, de se frotter les mains. Il a* marqué de son empreinte le programme de son rival potentiel au sein du RPR, M. Juppé, et, à la différence de ce dernier, il n'aura pas à endosser l'impopularité des mesures de redressement des comptes publics qui se dessinent.

Laurent Mauduit

RECTIFICATIF

FORPRONU

Nous prions nos lecteurs de nous excuser pour une malencontreuse confusion qui, dans nos premières éditions datées dimanche 28-lundi 29 mai, nous a fait écrire que trois soldats français de la Forpronu avaient été tués samedi matin 27 mai à Sarajevo. En réalité, deux soldats français ont trouvé la mort dans cet affrontement avec les Serbes.

AU FIL DES PAGES/Economie

Critique libérale de la théorie de la concurrence

COMME les albums de Tintin et Milou, les « Que sais-je ? » s'imposent dans un format de poche un nombre de pages limité, toujours le même. Certains trichent en insérant dans le texte des paragraphes en caractères minuscules qui leur permettent de gagner de la place. Pascal Salin a respecté la règle du jeu. Il nous surprend autrement. On attendait de sa part, dans la célèbre collection, un exercice de style sur le thème de la concurrence. Or c'est à une remise en cause radicale de la théorie enseignée dans les manuels que notre auteur se livre. La surprise est d'autant plus grande que ce professeur de l'université Paris-Dauphine n'a pas la réputation d'être antilibéral, c'est le moins que l'on puisse dire.

Salin n'a pas de mots assez durs pour fustiger la fameuse théorie de la concurrence pure et parfaite. Cette théorie *« fausse »* conduit à des *« absurdités »*. Elle ne peut être utilisée que de manière complètement *« arbitraire »*, alors même qu'elle prétend être scientifique. Son utilité est *« nulle »*. Pis encore : elle se veut normative, puisqu'elle prétend conduire au *« meilleur des mondes »* de l'optimum social – notion dénuée de signification pour l'auteur, puisque des satisfactions individuelles ne peuvent être ni comparées entre elles ni donc sommées. Le chef d'entreprise qu'elle met en scène, réduit à un rôle d'organisateur du travail *« comme dans une économie bureaucratique »*, ignore ce que sont l'incertitude et la prise de risque. Finalement, cette théorie – et c'est là que Salin est le plus judicieux – pouvait parfaitement être récupérée par l'économie planifiée. Et c'est d'ailleurs bien ce que l'on avait tenté de faire dans certains pays de l'Est avant l'effondrement du mur de Berlin.

Pourquoi cette théorie est-elle aussi stupide ? Parce qu'elle repose sur des hypothèses qui sont toutes irréelles, à savoir, si l'on s'en tient aux trois principales, une information parfaite, l'existence d'une grand nombre d'acheteurs et de vendeurs, chacun étant d'une dimension telle qu'il ne puisse influencer le marché, et un produit homogène. Or l'information dans ce bas-monde est un bien rare dont la recherche impose des coûts. D'autre part, en maintes occasions on se trouve dans des situations où un petit nombre d'acheteurs ou de vendeurs sont capables d'agir sur leur marché. Enfin, chaque producteur cherche à différencier ce qu'il offre à ses clients, et donc à sortir de l'homogénéité. Si chacune de ces conditions est irréelle, que dire de leur réunion ?

Une seule et unique condition : la liberté d'entrer sur le marché

Pascal Salin propose de remplacer ces trois conditions, plus quelques autres qu'il est impossible de mentionner ici, par une seule et unique condition, si implicite qu'elle est oubliée dans les manuels : la liberté d'entrer sur le marché. Et de démontrer avec talent, sans utiliser une seule équation – ce qui par les temps qui courent tient du prodige –, que le respect de cette condition suffit à assurer la *« libre concurrence »* qu'il appelle de ses voeux.

Prenons le cas du monopole. Dans la théorie classique le producteur, exploitant les consommateurs, tire de sa situation un *« super-profit »*. Soit ! Mais si l'entrée sur le marché est vraiment libre, pourquoi personne ne vient concurrencer ce « monopoleur » pour lui prendre ne serait-ce qu'une partie de son super-profit ? Réponse : c'est parce ce que le super-profit en question est seulement un profit correspondant au risque particulier qui a été pris par le producteur pour conquérir un marché avec un nouveau produit ou un nouveau procédé de marketing, etc., et que pour l'instant le jeu n'en vaut pas la chandelle pour ses éventuels concurrents. Mais il est bien évident que ce genre de position de monopole, si l'entrée du marché reste vraiment libre, est fragile et temporaire. En vérité, remarque Salin, *« chacun de nous essaie de faire du « super-profit », compte tenu des informations spécifiques qu'il possède, de ses capacités, de ses objectifs »*. Tentative toujours recommencée et toujours menacée par des concurrents, s'ils sont libres d'entrer sur notre marché.

On eût aimé que l'auteur nous expliquât d'où vient la formidable erreur qu'il dénonce, à quand elle remonte, et pourquoi elle est encore *« dominante dans les manuels et dans une grande partie de la littérature économique »*, comme il le dit. Mais il eût fallu, pour répondre à ces questions, plus que les 128 pages accordées par la collection. A suivre.

Philippe Simonnot

★ Pascal Salin, *La Concurrence*, « Que sais-je ? », PUF, 1995, 128 pages, 40 F.



Plus de quatorze millions de Françaises et de Français ont voté pour Lionel Jospin, le 7 mai dernier. C'est un nouveau facteur d'espérance. **Aujourd'hui, d'innombrables hommes et femmes ne veulent pas laisser l'espoir retomber.**

Ils veulent retrouver les valeurs de la République. Ils veulent porter de nouvelles exigences de justice, de solidarité, de responsabilité et de transformation sociale. Ils veulent faire reculer les souffrances et les discriminations qui s'aggravent, améliorer la vie quotidienne de tous.

Certains sont maintenant prêts à rejoindre des formations politiques ; on doit les y encourager. D'autres demeurent encore réticents à l'égard de l'engagement dans un parti politique ; on doit les comprendre. Mais les uns et les autres veulent agir pour faire vivre la gauche nouvelle. Nous voulons les y aider.

Notre devoir est de proposer des perspectives et de leur donner vie. **De nouvelles pratiques politiques se font jour. A vous de les concrétiser.**

Le mouvement AGIR est né en février dernier. Il réunit, dans le respect de leurs sensibilités, dans et hors des partis, élus locaux, militants associatifs et syndicaux, intellectuels et citoyens. Ils sont persuadés que le changement réel ne se fera pas seulement par le haut, mais bien par une mise en mouvement de la société. Dès lors, unis dans leur volonté de débattre, de lancer des initiatives au plan local, ils veulent agir pour changer la gauche et la société.

AGIR vous propose ce nouvel élan.

Emparez-vous de cet appel. Diffusez-le, agissons ensemble, rejoignez-nous !

Martine AUBRY,
Alain BERGOUNIOUX,
Louis BESSON, Maurice CHARRIER,
Pierre CHOUX, Olivier DUHAMEL,
Alain ETCHEGOYEN, Elisabeth GUIGOU,
Benoît HAMON, Pierre HERITIER,
Philippe HERZOG, Marylise LEBRANCHU,
Henri NALLET, Alain OBADIA, Jean-Pierre SUEUR...
et tous les signataires.

Je désire adhérer à l'Association AGIR et être :

- Membre bienfaiteur et abonné à la lettre "Agir" .... ❑ **500 F et plus**
- Membre actif et abonné à la lettre "Agir"... ❑ **200 F**
- Membre actif et abonné à la lettre "Agir"* ... ❑ **50 F**

* (uniquement pour les chômeurs et les étudiants)

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
TELEPHONE :
PROFESSION :

AGIR - BP 194 - 75263 PARIS CEDEX 06 - TEL. : 42 22 58 33

Le spectre du surendettement des communes

par Michel Klopfer

LES élections municipales de juin 1995 sont les premières du genre à se situer dans un contexte de forte réduction des marges de manœuvre financière des communes. Le débat sur la gestion devrait donc avoir une place importante dans la campagne électorale. Certes, à toutes les élections précédentes, il s'était trouvé des candidats pour dénoncer les niveaux de fiscalité et d'endettement, et des équipes sortantes pour contre-argumenter sur ces ratios. Avec, de part et d'autre, des références à des moyennes nationales plus ou moins significatives.

Mais, à une époque où les taux de la fiscalité directe locale étaient encore globalement modérés et où, par ailleurs, les risques de cessation de paiements étaient ignorés, l'argumentaire financier n'avait, sauf exception, que peu de prise sur les électeurs.

Depuis les dernières élections municipales, plusieurs facteurs nouveaux ont resserré les contraintes de gestion sur les collectivités locales :

– *L'émergence du risque de surendettement*, à la fin de 1990, et son corollaire, la mise sous tutelle financière de certaines villes par leurs prêteurs, amènent, depuis, la presse économique à publier régulièrement des classements de communes en fonction de leur situation financière, qui sensibilisent la population aux caractéristiques de la gestion locale.

– La conjoncture économique défavorable conduit à une stagnation des bases fiscales et à une explosion des dépenses sociales, la combinaison de ces deux facteurs créant ce que l'on appelle l'effet de ciseau.

– *Les concours de l'Etat* au secteur public local stagnent (dotations globales de fonctionnement) ou se réduisent (compensations fiscales). Ce phénomène est plus particulièrement ressenti par les grandes villes, qui considèrent que les « charges de centralité » qu'elles supportent ne sont plus suffisamment prises en compte dans le calcul de leurs dotations.

Conséquence de ces chocs, les taux d'imposition ont progressé régulièrement (plus de 4 % par an hors inflation, en intégrant l'effet de la fiscalité intercommunale). Une telle logique de rééquilibrage par les recettes, réduisant d'ailleurs les marges de manœuvre fiscales pour l'avenir, traduit souvent une insuffisante capacité interne à maîtriser les coûts. Trop peu de communes disposent aujourd'hui d'un véritable contrôle de gestion.

Ainsi la situation financière du secteur public local tend-elle globalement à s'alourdir, avec toutefois des différences de plus en plus marquées entre des collectivités très saines, qui font de la communication financière, et un nombre non négligeable de villes qui affichent une capacité de désendettement de plus de quinze ans, seuil de la zone rouge.

Si le quart des villes de plus de 10 000 habitants changent de mains en juin, plus de 200 nouveaux maires pourraient être tentés de rendre publique une situation difficile... ou prétendue telle

Rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute, la capacité de *désendettement*, exprimée en nombre d'années, est l'indicateur le plus significatif de la marge de manœuvre financière d'une collectivité locale. La capacité de désendettement moyenne des régions est de trois ans, celle des départements de quinze ans et celle des grandes villes de onze ans, la zone rouge correspondant à des valeurs supérieures à la durée usuelle de contraction des emprunts (quinze ans).

En outre, deux facteurs préoccupants viennent gêner la mesure de la situation financière des communes :

– Le recours à différents artifices comptables (non-rattachement des charges à l'exercice, débudgétisation de certaines opérations vers les satellites, montages créant un endettement *déguisé vis-à-vis de* prestataires ou de concessionnaires...) améliore, de manière fictive, la situation des comptes. La tentation de donner de tels coups de pouce est particulièrement forte à l'approche des élections. La réforme comptable votée par le Parlement en juin 1994 vise à remédier à certaines de ces carences, mais elle n'entrera en application qu'en 1997.

– L'insuffisante maturité des méthodes d'analyse financière du secteur public local, qui privilégient encore des concepts dépassés, comme la dette par habitant, et qui n'intègrent pas nombre d'informations essentielles de gestion (compte du receveur du Trésor, restes à réaliser, situation des satellites...), conduit souvent à une mauvaise *évaluation* des comptes locaux.

Certains prêteurs font preuve d'un comportement moutonnier. En 1991, douchés par l'affaire d'Angoulême, ils avaient eu tendance à surestimer le « risque collectivité » ; *aujourd'hui, le balancier est* reparti très loin dans l'autre sens, car les banques françaises et étrangères, devant la difficulté de trouver des débiteurs privés solvables en période de crise économique, s'arrachent, à n'importe quel prix, la clientèle des collectivités locales.

A court terme, une telle situation est euphorisante, et des collectivités dont les prospectives financières à *moyen terme sont* pourtant préoccupantes constatent qu'elles n'ont jamais bénéficié de prêts à marge aussi réduite. Un responsable d'une des principales banques du secteur ironisait récemment sur l'intérêt que pourrait trouver le ministère du budget à financer la dette de l'Etat directement auprès d'un de ses confrères, qu'il accusait de prêter aux collectivités locales *en dessous du taux de* rendement des emprunts du Trésor.

La proximité des élections a bien évidemment gelé, depuis environ un an, la révélation de nouveaux cas de surendettement. Mais, si le quart par exemple des villes de plus de 10 000 habitants changent de main en juin, c'est plus de 200 nouveaux maires qui, de leur point de vue, pourraient être tentés de rendre publique une situation difficile, ou prétendue telle. Une forte médiatisation de tels cas porterait alors atteinte à l'image financière du secteur public local dans son ensemble. Il est certes sain de voir les paramètres de gestion représenter une composante importante de l'enjeu municipal. En revanche, il serait dangereux d'exposer l'ensemble du *secteur public* local à une crise de liquidités, dans le cas où des présentations comptables trop avantageuses qui seraient faites aujourd'hui serviraient, et au-delà, d'argument à de futurs maires pour refuser de payer leurs annuités d'emprunt en invoquant une responsabilité partagée de l'Etat et des banques. Ainsi que le rappelait avec humour un élu d'une ville qui a récemment connu des difficultés financières : *« Fin 1988, pensant être battus, nous avions mis des cadavres dans les placards ; malheureusement, nous avons été réélus en 1989 et, en ouvrant les placards, nous avons nous-mêmes retrouvé les cadavres... »*

L'intérêt du secteur public local dans son ensemble est que l'outil de mesure de la gestion communale puisse reposer sur des principes à la fois sains et stables. Dans le cas contraire, le retour de balancier de la méfiance des prêteurs risque de ménager, au lendemain du 18 juin, un douloureux « troisième tour financier ».

***Michel Klopfer** est consultant et maître de conférences à l'ENA et à l'IEP (Paris).*

Le défi mondial des transports urbains

par Pierre Laconte

La planète comptera en l'an 2000 un demi-milliard d'habitants de plus. Dans trente ans, les Nations unies prévoient que, dans les pays en développement, six personnes sur dix vivront dans les villes. On peut dire que chaque semaine qui passe voit s'ajouter une population équivalente à celle de Marseille. Dans les quelque 300 mégapoles du tiers monde, répondre aux besoins de la mobilité *est un défi majeur pour* les responsables urbains. Leurs solutions sont souvent des exemples de créativité.

Prenons l'exemple du Brésil. Les subventions aux transports en commun se font par des tickets (analogues à nos tickets-restaurant) vendus à prix réduits directement aux salariés, permettant aux opérateurs privés de transport de *fournir une offre conforme aux* besoins. Curitiba possède un réseau de bus intégralement en site propre. Le contrôle des billets se fait avant l'accès au bus, ce qui minimise le temps d'arrêt et la pollution.

Les voitures et leur stationnement consomment quelque cent fois plus d'espace urbain qu'un piéton utilisant les transports en commun

Le métro de Sao Paulo transporte chaque jour deux millions de passagers. Il est, avec celui de Mexico, un modèle de transport urbain non polluant. Tous deux bénéficient du savoir-faire français.

Ces exemples et bien d'autres font partie des thèmes au programme du *Congrès mondial des* transports publics, qui regroupe plus de deux mille spécialistes à Paris, porte de Versailles, jusqu'au 1er juin.

Si l'on considère qu'un seul échangeur autoroutier prend la même place que toute une ville ancienne comme Carcassonne, il est clair que la solution à la mobilité urbaine ne peut passer par l'accroissement indéfini des autoroutes. Les voitures et leur stationnement consomment quelque cent fois plus d'espace urbain qu'un piéton utilisant les transports en commun.

Des villes telles que Shanghai et Canton font l'expérience de ces limites. Les autoroutes en viaduc qui les traversent de part en part ont attiré rapidement plus de circulation que ne permet leur capacité. Elles sont devenues une source de congestion plutôt que de mobilité. L'encouragement du transport motorisé par le gouvernement chinois entraînera l'augmentation de ses importations, notamment de carburant, au détriment de sa propre industrie du cycle et au détriment d'un mode de transport non polluant et à faible consommation d'espace et d'énergie.

La Banque mondiale ne s'y est pas trompée. Elle soumet ses prêts autoroutiers à des études d'impact sur l'environnement. Celles-ci devraient cependant être renforcées. Les analyses d'impact sur l'environnement d'une autoroute urbaine doivent à l'évidence porter sur l'ensemble de la mégapole et non sur l'espace restreint concerné par l'ouvrage. *Les avantages d'une* autoroute doivent être comparés avec ceux d'un investissement alternatif en transport en commun. *C'est ce que fait Singapour.* Sur la base de ces comparaisons, Singapour investit dans les transports en commun sous toutes leurs formes et cherche à encourager leur utilisation. A cet effet, elle a mis en place des cartes d'abonnement analogues à nos cartes Télécom et acceptées par tous les opérateurs, quels que soient leurs tarifs, et construit des gares *d'échange* combinées avec des réseaux de galeries commerçantes. Elle pratique donc une politique inverse de celle de la Chine (encore que celle-ci ait en projet plusieurs métros).

Les pays en développement nous renvoient ici une fois de plus notre propre image. Pour choisir entre un prolongement de la ligne Meteor (indispensable pour lui assurer *son plein impact) ou un pont* autoroutier et ses accès au milieu d'un réseau de voierie par ailleurs saturé, devrait-on s'inspirer de Shanghai ou de Singapour ?

***Pierre Laconte** est secrétaire général de l'Union internationale des transports publics.*

هكذا عن الأصل

L'indispensable réforme du commerce extérieur en Asie

par Jacques Videau

LES chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1960, l'Asie représentait 4 % du produit brut mondial. Ce pourcentage sera de 27 % en 1995. La Banque mondiale affirme qu'en l'an 2 000 400 millions d'Asiatiques auront le même pouvoir d'achat qu'en Europe ou aux Etats-Unis.

Que savons-nous de ce qui est en train de se jouer dans cette partie du monde ? Peu de choses. Ou trop de choses inutiles. Nous avons en réalité beaucoup de clichés, c'est-à-dire peu de connaissances. Nous risquons de payer cher ce manque d'information. L'information abonde. Mais ce sont surtout, outre les Japonais, les Américains et les Allemands qui la rassemblent et l'utilisent avec succès. Les entreprises françaises l'ont toujours considérée comme accessoire. Il suffit de comparer leurs notes de frais (celles de restaurant entre autres) avec les faibles dépenses qu'elles engagent pour surveiller les activités et la technologie de leurs concurrents dans le monde.

Les Japonais, au contraire, ont élevé l'information au rang d'un véritable culte national. Sait-on que les jeunes Japonais qui vont à l'étranger dans le cadre des échanges familiaux reviennent souvent avec des rapports détaillés sur la vie de leurs hôtes ? Tous ces renseignements sont informatisés pour constituer une base de données au service d'une commercialisation devenue intelligente.

C'est en cherchant l'information pour le compte des *sociétés* françaises que j'ai compris l'importance fabuleuse de l'Asie. J'ai constaté aussi le manque de préparation de ces sociétés, surtout les PME, qui ne savent plus très bien à qui s'adresser devant la multiplicité des institutions qui sont à leur disposition.

Les forces existent, bien sûr, et notre balance commerciale est *plutôt* satisfaisante. Nous disposons en outre de moyens économiques *et intellectuels considérables*, qui devraient nous permettre d'améliorer très sensiblement nos performances. Mais il y a nos faiblesses.

L'origine de ces faiblesses – un manque de culture des affaires chez les Français – n'est pas du tout répréhensible. Mais nous sommes dans une situation de « guerre économique » et nous devons absolument acquérir de nouvelles habitudes commerciales pour lutter efficacement contre une concurrence qui est devenue planétaire.

Il faut sortir de notre Hexagone. Or, on compte à peine 2,5 % de Français expatriés dans le *monde. Ce pourcentage est* en train de doubler, voire de tripler pour les *Allemands*, les *Britanniques* et les Japonais. En ce qui concerne les investissements, les différences sont encore plus grandes : nous investissons trois fois moins que les Allemands en Asie.

Nous devons nous adapter à la demande et comprendre qu'il est aussi important de vendre que de produire. On ne saura jamais à quel point le succès du TGV en Corée a enfin rétabli dans l'esprit du peuple coréen l'image d'une France de haute technologie que l'on n'a jamais su promouvoir.

Le commerce extérieur français est compliqué. En France, les structures sont nombreuses. Les *organismes spécialisés* et les chambres de commerce se superposent *aux directions régionales*. Bref, l'utilisateur est perdu au milieu de toutes ces instances qui ne communiquent pas entre elles et qui, le plus souvent, se font concurrence.

L'organisation française est la même à l'étranger. Pour prendre le seul exemple de la Corée, on compte sept entités françaises différentes (plus de quarante-cinq personnes, tous effectifs confondus). Est-ce là une infrastructure adaptée ? L'exemple allemand est, pour nous, accablant. Avec vingt-sept cadres et employés, la chambre de commerce allemande, *unique représentant* de l'Allemagne, réalise un volume *d'opération trois fois supérieur* au nôtre. Les raisons sont simples : bonne organisation, stratégie, présence qui force le respect des nationaux (le directeur général allemand a quinze *ans de présence en Corée*). *Du* côté français, les gens passent comme des courants d'air. La chambre de commerce française en Corée a épuisé huit présidents bénévoles en huit ans.

Dans les entreprises, les courts séjours sont également la règle. Pour les Asiatiques, qui nous voient passer aussi rapidement, nous n'existons pas. Le pire, c'est que la plupart des sièges des sociétés françaises sont d'accord avec *leurs expatriés, mais* pour des raisons tout à fait différentes. D'un *côté, on a peur que les* cadres prennent de mauvaises habitudes. De l'autre, on songe avant tout à sa promotion : loin du siège, on est vite oublié.

Si nous voulons nous implanter réellement en Asie, il faut donc trouver des solutions propres à motiver les expatriés pour qu'ils restent au moins cinq ans dans ces pays où les relations suivies, facteur de confiance, sont le moteur des affaires.

Plus profondément, des réformes de structures s'imposent pour relever les défis économiques du XXI[e] siècle. Hélas, que *ce soit lors des nombreuses visites des* hauts responsables du *gouvernement français dans chacun* des pays où j'ai vécu pendant des décennies ou lors de mes voyages en France, je constate toujours la même chose : on gère la pénurie et le provisoire.

> Pour faire face à la redoutable efficacité allemande ou britannique, la France doit mettre fin à l'éclatement de structures mal coordonnées

Il faut abandonner les solutions à court terme et songer sérieusement à une réforme complète du fonctionnement de notre commerce extérieur. Un regroupement de nos forces dispersées est nécessaire afin de les mettre au service d'une même stratégie. Seul un étalement dans le temps, c'est-à-dire jusqu'à l'an 2 000, permettra d'opérer ce regroupement *sans porter préjudice* aux intérêts individuels.

Il faut transformer, dans un premier temps, les différentes entités *en autant de départements* d'une organisation centrale, en les *regroupant* dans les *mêmes* locaux et sous une même direction (au besoin collégiale) *avant* la fin du siècle. Les économies qui seront réalisées en personnel, en locations, équipement et maintenance seront considérables. Il n'est pas question de fusionner les activités de ces nouveaux départements, qui répondront comme actuellement à des besoins spécifiques différents.

Les cadres en place feront le même *travail mais ils* travailleront ensemble, dans une même *organisation* et selon une même stratégie. Leur situation personnelle restera inchangée jusqu'à l'expiration de leur contrat, qui interviendra de toute manière avant l'an 2000. Le grave problème de la non-communication sera enfin résolu, et nous n'aurons plus de PME obligées de parcourir des kilomètres dans des cités inconnues et encombrées à la recherche de nos multiples *administrations*. Dans tous les pays, *les nationaux sauront* enfin à quelle porte frapper, car il n'y en aura qu'une, à l'instar de la chambre de commerce allemande.

Les autorités doivent prendre conscience de l'impérieuse nécessité d'opérer un regroupement de nos forces, de définir une stratégie cohérente, qui laissera une plus grande place à la commercialisation de nos technologies et de nos produits, et de mettre en place des systèmes d'information et de communication intelligents. Ces derniers apporteront une aide personnalisée aux entreprises et leur permettront de mieux définir leur stratégie.

Ce sont ces réformes dans les structures et dans les esprits qui *nous permettront de relever* les défis de l'an 2000. Car le prochain *siècle sera sans pitié pour* ceux qui n'auront pas su prévoir.

Jean Videau *est président d'International Strategic Data et conseiller de Korea Strategic Data.*

AU COURRIER DU « MONDE »

MÉDECINS ÉTRANGERS

A propos de vos deux articles sur le statut des médecins étrangers parus dans *Le Monde* du 21 avril : je suis un juriste retraité, c'est-à-dire un béotien concernant l'exercice de la médecine. Mais je sais que pour les citoyens français il existe un *numerus clausus* sévère pour l'admission *en* 2[e] année de médecine.

Il me paraît donc inadmissible de permettre à des médecins français *ou étrangers ayant des diplômes* étrangers d'exercer en France, sinon à titre précaire. S'il y a un manque de médecins français dans les hôpitaux, desserrons le *numerus clausus*. Quant aux pays étrangers ayant formé des diplômés, ils en ont souvent un urgent besoin.

Il convient certes d'ouvrir nos universités aux étudiants étrangers et de favoriser les stages de médecins étrangers dans nos hôpitaux, mais cela ne doit en aucun cas ouvrir un droit à exercer en France (où nous limitons strictement le nombre d'étudiants en médecine) soit aux étudiants ou médecins étrangers précités, soit aux Français ayant obtenu leur diplôme à l'étranger.

La nouvelle réglementation annoncée me paraît donc aller dans le bon sens. Le laxisme dans ce domaine (*comme dans d'autres*) *n'a* qu'un résultat : créer un sentiment *d'injustice* chez nos étudiants, soumis en France à un rigoureux *numerus clausus*, et contribuer au développement de l'argumentation de l'extrême droite.

Jacques Lefevre
Alençon (Orne)

MÉMOIRE SÉLECTIVE

Sur fond de commémoration de la libération des camps d'extermination et de concentration et de la capitulation nazie, et donc de réactivation de la mémoire, nous assistons à une *montée du nationalisme*, de l'intolérance et du racisme sans précédent depuis une soixantaine d'années, que ce soit dans l'ex-Yougoslavie, dans l'ancienne URSS, en Algérie ou même dans notre pays, comme le démontre la forte implantation du Front national.

Force est donc de constater que la mémoire, non seulement s'avère incapable de prévenir les dérives fascisantes, mais qu'elle est utilisée à *des fins de justification*. C'est au nom du « *plus jamais cela* » que les Serbes se *livrent* à la « *purification ethnique* » et que l'Etat d'Israël voudrait confiner les Palestiniens, qui n'eurent aucune responsabilité dans la Shoah, dans des bantoustans.

La date du 8 mai 1945 est à cet égard exemplaire : c'est au moment où le peuple français fête la capitulation de l'Allemagne que son gouvernement, issu de la Libération, avec en son sein des gaullistes, des socialistes et des *communistes*, ordonne le bombardement de Sétif, qui causera des *milliers de morts parmi* la population arabe d'Algérie. La mémoire est très sélective et on chercherait en vain une trace de cet événement dans les manuels d'histoire.

Alors, plutôt que de promouvoir une mémoire inefficace et incertaine, les gouvernants devraient faire en sorte que ne se reproduisent pas les conditions d'une montée du fascisme et manier le patriotisme avec une extrême précaution.

Sont-ils conscients que, du patriotisme au chauvinisme et du nationalisme et aux ratonnades, il n'y a souvent que quelques chômeurs de plus ? Quant va-t-on cesser de considérer comme un motif de fierté l'appartenance à une communauté nationale alors qu'elle est au mieux une chance et, dans tous les cas, un hasard ?

J. Manuel Cuesta
Paris

LA CATHÉDRALE D'EVRY

En première page du numéro du 11 avril, vous publiez un article intitulé « Les fils spirituels du petit père Combes », dans lequel on dit (entre guillemets, il est vrai) que la cathédrale d'Evry est « *intégralement financée par les fonds de l'Etat* ». Un lecteur pressé peut rester sur cette impression, alors que, en page 27, une information objective affirme que 5 millions de francs ont été fournis par les Chantiers du cardinal (dons privés), 5 millions par le diocèse de Munich, 35 *millions* par des dons directs, soit au total 45 millions. L'Etat français a *donné* 5 millions de francs, non pour la cathédrale mais pour un Centre national d'art sacré.

Nous voilà loin du « *financement intégral* » ! Il m'aurait paru de la plus élémentaire honnêteté de placer en première page une « note » renvoyant le lecteur à la page 27 pour y lire la vérité sur le sujet.

Odette Jacob
Paris

SOCIAL *Les syndicats d'EDF-GDF,* **de France Télécom et de La Poste ont appelé les agents à cesser le travail** *le mardi 30 mai* **et ceux de la SNCF invitent les cheminots à manifester le lendemain à Paris. Ils mettent en avant les menaces qui pèsent sur l'emploi et le statut. A France Télécom et à EDF-GDF, c'est la déréglementation des services publics imposée par Bruxelles qui est à l'origine des mouvements sociaux. ● UN CONSEIL DES MINISTRES européens de l'énergie doit approuver le 1er juin un projet facilitant l'accès des** *tiers au réseau (ATR). Les syndicats* **et la direction d'EDF s'opposent à ce projet. Le gouvernement français pourrait tenter d'en retarder l'approbation. ● LA FRANCE, isolée pour défendre le monopole des services publics, pourrait passer, pour obtenir gain de cause, de la notion** *de services publics* **à celle de services d'utilité publique.**

La déréglementation européenne inquiète les agents des services publics

Les agents d'EDF-GDF, de France Télécom, de La Poste et de la SNCF devaient manifester les 30 et 31 mai. La défense de l'emploi est leur principale préoccupation. C'est le premier test social pour le gouvernement

EDF-GDF, France Télécom, La Poste et la SNCF. Une semaine après son discours d'investiture, Alain Juppé devait se trouver confronté, mardi 30 et mercredi 31, à son premier mouvement social important. Nul ne s'y trompe : exception faite de La Poste, *les syndicats entendent* moins exprimer des revendications à leurs directions qu'attirer l'attention du gouvernement. *Si* les dirigeants patronaux et syndicaux de La Poste et de la SNCF se refusaient à tout pronostic, ceux d'EDF-GDF et de France Télécom s'attendaient à des mouvements très suivis.

Les syndicalistes d'EDF-GDF *prévoyaient de faire défiler* à *Paris* environ 50 000 agents, soit davantage que lors de la dernière grande manifestation unitaire (40 000 personnes, le 23 novembre 1993). De même, à France Télécom, les syndicats espéraient un taux de participation supérieur à 50 %. Si le record de 1993 – 75 % – ne sera peut-être pas atteint, le mouvement devrait être considérable.

PARADOXE

Signe de l'ampleur du malaise : au dernier moment, les représentants des cadres dirigeants ont appelé leurs adhérents à se joindre à la grève. Tradition oblige, les agents de France Télécom devaient *défiler en province avec* leurs collègues de La Poste, alors que leurs revendications s'identifient bien davantage à celles des gaziers et électriciens. Ce n'est pas un hasard si les responsables des fédérations gaz-électricité et PTT de la CFDT devaient tenir une *conférence de presse commune le* 30 mai.

En ligne de mire : la déréglementation imposée par Bruxelles, tant pour l'énergie que pour les télécommunications. France Télécom se trouve dans une situation paradoxale : la direction doit gérer les *craintes qu'inspire, en interne,* l'ouverture de son capital et, parallèlement, le refus de Bruxelles d'entériner ce même scénario d'ouverture, en l'occurrence l'alliance qu'elle envisage de conclure avec Deutsche Telekom !

Le gouvernement devra définir très rapidement *sa stratégie.* Un arrêt du Conseil d'Etat de novembre 1993 pourrait lui faciliter la tâche. Celui-ci affirmait qu'une société anonyme dont l'Etat détiendrait plus de 50 % du capital pouvait employer des fonctionnaires. *« Les affirmations du président de France Télécom sont assez fortes pour qu'il n'y ait pas de doute sur le maintien du statut de fonctionnaire, mais les agents veulent obtenir des assurances du pouvoir politique »,* estime la direction de l'opérateur public. Avec l'avenir d'Air France et d'Air Inter, ce dossier est sans doute le plus délicat que l'Etat actionnaire a à traiter prochainement.

ALAIN JUPPÉ TRÈS VAGUE

Dans son discours de politique générale, Alain Juppé est resté très vague. *Les* services publics n'ont eu droit qu'à dix petites lignes, (reproduites dans *Le Monde* du 25 mai), bien moins que l'agriculture (77 lignes) et la mer (60 lignes). Pour le premier ministre, *« la crainte existe aussi que l'Europe aille vers une mise en cause des services publics. La France œuvrera pour que les nécessaires évolutions réglementaires préservent la qualité des services publics dans le respect des traditions d'organisation nationale. Face à cette possible dérive, la France doit afficher clairement ses intentions et montrer, en étroite concertation avec son partenaire allemand, le chemin à suivre. »*

Contrairement à *EDF* et à France Télécom, la SNCF et La Poste constituent deux dossiers plus hexagonaux qu'européens. Les cheminots entendent se rappeler au bon souvenir du gouvernement avant qu'il ne boucle le contrat de plan avec la SNCF. Le *précédent contrat prévoyait* une évolution annuelle des effectifs. Nul ne sait si le prochain, qui pourrait être signé cet été, sera ou non aussi explicite. *Mais la* dette de la SNCF – environ 170 milliards de francs – ne devrait pas rester sans conséquence sur l'emploi. Prudents, les syndicalistes ne brûlent pas toutes leurs cartouches : à l'exception du syndicat des agents autonomes, les autres organisations ne feront pas grève mercredi, mais se contenteront de manifester dans Paris.

Bien qu'un projet de directive européenne, présenté le 13 juin, prévoit de libéraliser une grande partie de la distribution du courrier, les syndicats de La Poste devaient protester, en ordre dispersé, essentiellement contre le développement de l'emploi précaire. La direction de La Poste *peut,* à bon droit, faire valoir que les *« auxiliaires de renfort »* ont toujours existé. Cette situation, qui n'était auparavant que passagère, est de plus en plus mal ressentie parce qu'elle devient durable. Les quatre mouvements ne sont donc pas, en tous points, comparables. Mais le gouvernement se trouve face à une situation d'autant plus difficile que de nombreuses données lui échappent. Derrière leurs discours, les syndicats sont rarement dupes : *« Nous savons que la construction européenne est inéluctable. Mais nous espérons que cette mobilisation, comme les précédentes, nous permettra de gagner douze à dix-huit mois »,* reconnaît un syndicaliste d'EDF.

Frédéric Lemaître

France Télécom et La Poste sont mobilisées

La journée nationale d'action organisée mardi 30 mai par les fédérations syndicales des PTT – CGT,CFDT,FO,SUD,CFTC – autour de l'emploi et de la défense du service public a valeur de test dans les deux établissements cousins, La Poste et France Télécom. L'opérateur de téléphone est sous les projecteurs, le dossier ultrasensible de son changement de statut et de sa privatisation partielle étant sur le point d'être réexhumé.

La capacité d'entraînement des syndicats à La Poste sera suivie avec tout autant d'attention par les pouvoirs publics. Les postiers ont multiplié les conflits locaux contre la nouvelle *« logique commerciale ».* Dernière réorganisation en date, le projet Atlantis annoncé début mai, qui devrait à terme, selon la CGT, supprimer 8 000 emplois. Par ailleurs, le projet de directive sur le courrier, actuellement *à l'étude à Bruxelles et qui devrait être présenté au prochain conseil* européen des postes et télécommunications le 13 juin, laisserait percer une tonalité ultralibérale (le service universel étant réduit à la portion congrue).

Des syndicats puissants

Les services publics constituent un des bastions syndicaux. La CGT y est la première organisation. *Elle recueille même plus* de la moitié des suffrages à EDF-GDF (54,5 %, en légère progression par rapport à 1991) et obtient 45 % des suffrages à la SNCF. La CFDT arrive généralement en deuxième position (28 % à la SNCF et 24,6 % à EDF-*GDF). Mais ce syndicat a payé* très cher, en décembre dernier, son soutien à la réforme Quilès portant sur le statut des agents PTT. A France Télécom, la CFDT ne recueille plus que 16 % des voix, derrière la CGT (38 %) et Force ouvrière (16 %). A La Poste, son score est *à peu près* comparable (15,77 % chez les non-cadres). Mais le syndicat SUD, composé de dissidents de la CFDT, a effectué une réelle percée, en obtenant 12 % à France Télécom et près de 23 % à La Poste.

EDF refuse d'ouvrir son réseau à des tiers

« ACCÈS DES TIERS au réseau » contre *« acheteur unique ».* Après quatre années de négociations pour tenter de construire un *« marché intérieur de l'électricité »,* les discussions sont devenues affaires de spécialistes. L'aspect technique occulte les enjeux de cette réforme que sont l'indépendance énergétique, la sécurité des approvisionnements à long terme ou l'égalité entre les clients.

Derrière ce débat s'opposent deux conceptions, l'une défendue par la Grande-Bretagne, préconisant au nom du libéralisme l'accès des tiers au réseau (ATR), l'autre soutenue par la France, favorable à un marché plus régulé comprenant un acheteur unique.

La première thèse a les faveurs de la *Commission, et le Conseil des ministre de* l'énergie qui se réunira jeudi 1er juin, pourrait suivre son avis. A moins que le nouveau ministre français de l'industrie, *Yves* Galland, n'obtienne un report de l'examen du dossier en avançant deux arguments : sa nomination trop récente pour lui permettre de s'être forgé un avis et l'ampleur des remous sociaux prouvée par la mobilisation du 30 mai à Paris. Le choc est venu pour les Français le 22 mars, lorsque la Commission européenne, sur proposition de Christos Papoutsis, commissaire responsable de l'énergie, a établi un document de travail devant servir de base à la réunion du 1er juin.

AVANTAGE POUR LE CLIENT

Ses conclusions sont formelles : le système d'accès *des tiers au réseau (ATR)* peut coexister avec celui de l'acheteur unique, si ce dernier est modifié. Des producteurs indépendants seraient ainsi autorisés à construire des centrales dans n'importe quel pays de l'Union européenne pour répondre à la demande d'industriels, un type de concurrence contre lequel EDF s'est toujours *élevé.* L'ATR *permettra aux industriels* d'acheter leur électricité là où ils le souhaitent, et les monopoles d'électricité devront alors ouvrir leur réseau de distribution pour permettre son acheminement. L'avantage passerait du côté du client, plus particulièrement des grands consommateurs. La version française est un système où tous les producteurs d'électricité vendent à un acheteur unique sur une base concurentielle. A l'autre bout de la chaîne, les consommateurs achètent l'électricité sur une base de prix optimisé. A l'acheteur unique de gérer le réseau de distribution et de prévoir le long terme. Les négociations de contrats directs ne seraient prévues que pour certaines importations d'électricité.

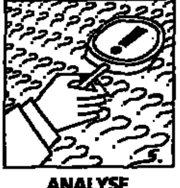
Entre ces deux conceptions apparait une différence essentielle *liée à la durée de l'investissement* et aux richesses minières. Pour proposer des prix bas et rester concurrentiels, les électriciens seront tentés d'investir dans des centrales rapidement rentables, comme celles au charbon, ou au gaz et délaisseront l'hydraulique ou le nucléaire qui nécessitent d'importants investissements. *« La perspective de voir les investisseurs se ruer sur le gaz ne préoccupe pas la Grande-Bretagne, mais qu'en serait-il dans les autres pays de l'Union Européenne moins bien dotée en ressources primaires ? »,* s'interroge Pierre Audigier, directeur général du cabinet de conseil en politique industrielle APIS, dans une étude sur le système électrique britannique, cinq ans après les premières privatisations. Aux Etats-Unis, les principaux producteurs d'électricité hydroélectrique sont deux agences fédérales, les compagnies privées préférant les combustibles fossiles. De son côté, François Ailleret, directeur général d'EDF, rappelle régulièrement que seule *« une politique de long terme a permis de construire le parc nucléaire français et contribuer à l'indépendance énergétique ».*

Pour tenter de convaincre Bruxelles, les Français ont entrepris de modifier leur discours, délaissant la défense des intérêts acquis pour une nécessaire politique énergétique européenne assurant son indépendance.

Cette volte-face est trop récente pour porter ses fruits. Faute de temps, la France *pourrait se retrancher derrière la notion de « subsidiarité »* qui permet, selon le traité de Maastricht, de ne pas régler à l'échelon communautaire ce qui est mieux géré au plan national. Une manière de plaider pour un stau-quo avec quelques aménagements.

Dominique Gallois

Changer de stratégie à Bruxelles



ANALYSE

DERRIÈRE la Grande-Bretagne *et toute l'Europe du Nord,* la classe politique européenne a décidé d'avancer à grands pas dans la déréglementation. L'Allemagne, qui traînait les pieds, a opéré un retournement en début d'année. La France, avec sa tradition de services publics et ses monopoles, est la plus rétive. Mais *si de grands débats nationaux* furent ouverts sur les transports par Paul Quilès et l'aménagement du territoire par Charles *Pasqua,* aucun gouvernement n'a pris l'initiative d'en organiser un sur la déréglementation et les services publics. Faute d'avoir su ou voulu mettre en place un lobby à Bruxelles pour la défense du *« service public à la française »,* comme *Londres l'a fait pour pousser* à déréglementer, Paris se retrouve bien isolé dans une Europe à quinze pour défendre sa propre notion des services publics et des monopoles associés.

Le président Jacques Chirac et Alain Juppé, premier ministre, se *disent attachés à leur défense,* sans expliquer par quels moyens ni jusqu'où. Edifier une ligne Maginot face à *Bruxelles* ne mènerait à rien : la Commission européenne a été dotée par le traité de Rome d'un pouvoir dérégulateur indépendant (la Cour de justice a déjà eu l'occasion de le confirmer), et elle est décidée à s'en servir de nouveau, comme elle le fit déjà pour les télécommunications. On n'imagine pas que le gouvernement français soit prêt à aller jusqu'à la rupture avec *l'Europe* pour la sauvegarde des monopoles de services publics. Pas plus aujourd'hui qu'hier.

INTÉRÊT GÉNÉRAL

La stratégie de la France doit changer si Paris veut encore être écouté. Christian Stoffaes, directeur à la direction générale d'EDF et qui travailla en 1986 sur la déréglementation de l'énergie au ministère *de l'industrie détenu par* Alain Madelin, avait été chargé par Edouard Balladur d'établir un rapport sur les services publics.

Dans un texte intitulé *« L'Europe de l'utilité publique,* M. Stoffaes propose de nouveaux axes stratégiques pour *« passer du conflit à la convergence en mettant en avant des arguments communautaires allant dans le sens de l'intérêt général ».*

La Commission ne veut rien entendre sur les monopoles dans les services publics correspondant à une approche trop hexagonale. Mais elle n'est pas hostile à l'autre notion, à la fois différente et voisine, d'utilité publique (version libérale du service public et tout à fait assimilable dans la culture britannique). Ainsi, à Bruxelles, les schémas de transports européens sont d'ores et déjà *désignés d'intérêt* général, tout comme les projets qui favorisent la cohésion sociale *et la défense* de l'environnemment – deux autres concepts qui font partie du registre bruxellois.

Un début de jurisprudence a vu le jour, qu'il s'agisse de l'arrêt Corbeau de mai 1993 pour préserver l'équilibre économique du service postal, ou de l'arrêt Commune *d'Almeo d'avril 1994 qui définit* la mission d'intérêt économique général du service public de la distribution électrique. C'est sur ce terrain que les négociateurs français vont maintenant devoir s'engager.

Jusqu'à présent, le conflit s'est cristallisé sur le principe de concurrence. Mais *« la concurrence n'est qu'un moyen au service de la défense et de la protection du consommateur »,* souligne Christian Stoffaes.

Aux Français de démontrer que des réformes internes sont les plus aptes à servir cette protection du consommateur – *en emboîtant* donc le pas à la Commission – sans qu'il faille en passer par des démantèlements. *Il* leur faudra aussi rallier à leur cause d'autres pays européens autour d'un texte qui *pourrait* prendre la forme d'un traité de l'utilité publique en Europe pour combler un secteur laissé en friche dans le traité de Rome.

Des bases ont déjà été jetées. En 1993, Jean-Louis Bianco, alors ministre des transports, déposait auprès de la Commission des *Communautés européennes* un mémorandum sur les services publics devant déboucher sur une charte. *Les* travaux, qui n'ont pas pu aboutir sous la présidence Delors, ont été gelés et laissés en héritage à la Commission Santer. Il suffit de les reprendre.

Gilles Bridier

هكذا عن الأصل

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

Indices attendus à l'étranger

● Mardi 30 mai : aux Etats-Unis, confiance des consommateurs du Conference Board (mai) ; en Espagne, production industrielle (mars) ; en Suisse, prix à la consommation (mai).
● Mercredi 31 mai : aux *Etats-Unis*, croissance du premier trimestre par le département du commerce, ventes de maisons neuves (avril).
● *Jeudi 1er juin : aux Etats-Unis*, commandes industrielles (avril).
● Vendredi 2 juin : aux Etats-Unis, taux de chômage (mai), indicateurs *avancés (avril)*, dépenses de construction (avril) ; en Grande-Bretagne, enquête mensuelle du patronat CBI, données *monétaires* corrigées.
● Samedi 3 juin : en Italie, inflation chiffre corrigé (mai).
● Lundi 5 juin : aux Etats-Unis, *mises* en chantier (avril).
● Dans la semaine : en Allemagne, inflation provisoire (mai), commandes industrielles (janvier), *prix à l'importation (mai) ; en Italie*, masse monétaire M2 (avril), balance des paiements (avril).

Indices attendus en France

● Mercredi 30 juin : chiffres d'affaires dans les services et le commerce.
● Jeudi 1er juin : demandeurs d'emploi et taux de chômage (avril).
● *Vendredi 2 juin : production industrielle* (mars), défaillance d'entreprise (mars).

Evénements attendus

● Mercredi 31 mai : à Bruxelles, réunion des ministres des finances sur l'union monétaire avec la lecture d'un rapport du commissaire de Silgy sur la troisième phase et les modalités de l'introduction de la *monnaie* unique.
● Jeudi 1er juin : à Francfort, réunion du conseil central de la Bundesbank ; à *Paris*, appel d'offres de la Banque de France.
● Lundi 5 juin : fermeture des marchés en France.

INDICATEURS

Etats-Unis : atterrissage économique en cours

Le resserrement de la politique monétaire a provoqué l'effet attendu : l'économie américaine ralentit nettement. La Réserve fédérale va-t-elle pour antant changer de politique ? Prudence

Les indices d'avril se ressemblent. La hausse du nombre de demandeurs d'allocation-chômage a été plus importante qu'attendu (13 000). La vente de logements anciens s'est *fortement ralentie* (– 6,4 %). *Les commandes* de biens durables ont décru de 4 %. Ces chiffres ont fait chuter le *dollar* en fin de semaine passée, les opérateurs agitant le spectre d'un plongeon dans la récession, après avoir craint *la surchauffe* ces derniers mois. Ils confirment en tout cas le sérieux ralentissement de l'économie américaine. *La croissance* du premier trimestre aura été de 2,8 % contre 5,1 % le trimestre précédent, la progression de *la consommation* n'a été que du tiers de celle de la fin 1994. Seul l'investissement des entreprises *reste solide* (20,8 % en rythme annuel, contre 17,6 % en 1994). Certains imaginent que la Fed va abaisser ses taux devant la diminution des menaces d'inflation.

LA PLUPART des données conjoncturelles confirment l'idée d'un atterrissage en douceur. Une telle analyse est partagée par la Réserve fédérale dans son dernier « *Beige book* », par les économistes du Business Council, qui prévoient une croissance limitée à 3,2 % cette année et à 2,3 % en 1996, comme par le marché obligataire, où les rendements sont aujourd'hui revenus *à des niveaux inférieurs à ceux* qui étaient en vigueur au début du printemps 1994.

La croissance du premier trimestre aura été de 2,8 %, contre 5,1 % le trimestre précédent ; la progression de la consommation n'a été que du tiers de celle de la fin 1994, tandis que l'activité du secteur résidentiel et les dépenses publiques ont connu des baisses respectives de 6,5 % et 4 % en termes annualisé. Seul l'investissement des entreprises est resté très dynamique (20,8 % en rythme annuel contre 17,6 % en 1994). Les données *disponibles à ce jour plaident* en faveur d'une progression très modérée du PIB au deuxième trimestre.

Pour la première *fois* depuis 1992, la production industrielle a diminué deux mois de suite (– 0,3 % en mars, – 0,4 % en avril), le taux d'utilisation des capacités de production ayant pour sa part connu trois baisses consécutives (84,1 % en avril, venant d'un pic de 85,5 % en janvier). Le marché du travail a aussi perdu en dynamisme en avril. Pour la première fois depuis 1993, les créations d'emplois ont fait place à une diminution d'effectifs (– 9 000), tandis que la durée du travail régressait avec un nombre d'heures supplémentaires passant de 4,7 à 4,3. Si l'on fait exception de l'indice de confiance du *Conference Board, qui* a renoué, notamment pour sa composante prévisionnelle, avec les hauts niveaux du début de l'année, la quasi-totalité des indicateurs prospectifs se sont orientés dans le sens de la modération. Ainsi, à titre d'exemple, les commandes de biens durables (hors défense) ont baissé de 3 % en avril, après des diminutions de 1,4 % en mars et de 1,2 % en février.

ACCÉLÉRATION DE L'INFLATION

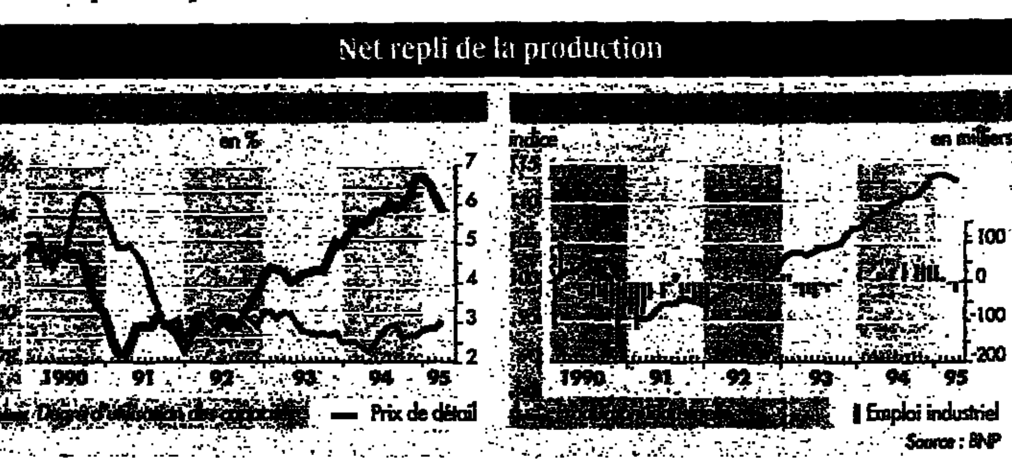
Cette évolution tient sans doute pour une part à un comportement *d'ajustement des stocks, dont le* gonflement au premier trimestre avait contribué à plus d'un tiers de la *croissance*. Dans ces *conditions*, il paraît raisonnable d'anticiper une convergence rapide de l'économie américaine vers le rythme de croissance jugé souhaitable par les autorités monétaires.

Faut-il pour autant tirer un trait sur les craintes inflationnistes et rejoindre le camp des plus optimistes, qui anticipent dès à présent une baisse des taux directeurs de la Fed ? Plusieurs éléments nous paraissent militer pour la prudence. D'abord, l'inflation, indicateur retardé du cycle économique, connaît une accélération. En glissement annuel, l'indice des prix à la consommation s'est établi à 3,1 % *en avril contre 2,9 % en mars*, *mais* plus significatif est le fait que sur les quatre premiers mois de l'année sa progression mensuelle moyenne est de 0,3 %, contre 0,1 % sur les quatre derniers mois de 1994. La hausse des prix à la production dans le secteur des biens intermédiaires *s'établit* à 7 % en glissement annuel en avril, contre 5,2 % en janvier, tandis que les coûts salariaux unitaires connaissaient une croissance de 3,4 % en rythme annuel au premier trimestre contre 0,8 % en 1994, sous l'effet d'un net ralentissement des gains de productivité.

Dans ces conditions, toute accélération sensible de l'activité au *deuxième semestre conduirait* vraisemblablement les entreprises à augmenter leurs prix, et, de ce point de vue, le risque est loin d'être seulement théorique. La décrue des taux longs paraît de nature à redonner du souffle au secteur immobilier ; ensuite la contribution négative du commerce extérieur à la croissance enregistrée au premier trimestre, largement imputable au choc mexicain, n'est pas de nature récurrente ; enfin, les ménages, qui ont sensiblement accru leur épargne, *pourraient, compte tenu* du niveau élevé de la confiance dont ils font état, réamorcer la *consommation*.

Philippe d'Arvisenet

★ Philippe d'Arvisenet est directeur des études économiques de la BNP.



RÉGION

Communauté des Etats indépendants : une ouverture timide sur le monde

EN 1994, les résultats du commerce extérieur des pays baltes et ceux des pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI) ont présenté l'image inverse de celle reflétant la situation intérieure. Pour les *premiers, la reprise de la croissance s'est* accompagnée d'une dégradation des comptes extérieurs : l'augmentation des importations, stimulée par l'appréciation des monnaies et le redressement de la consommation, a été de plus de deux fois supérieure à celle des exportations, creusant les déficits commerciaux. En revanche, les pays de la CEI, en butte à une récession plus ou moins prononcée, sont parvenus à accroître leur excédent commercial (sans les échanges intracommunautaires) de plus de 3 milliards de dollars. Ils ont ainsi retrouvé, avec l'appoint de la région balte, le niveau des exportations atteint par l'URSS en 1990, mais ont à peine dépassé la barre des 50 % pour les importations.

Cette évolution s'explique avant tout par le poids écrasant de la Russie (85 % du commerce de la CEI avec le reste du monde) qui a sensiblement amélioré ses performances en 1994. Ses exportations ont progressé de 8,4 % (contre 4,5 % en 1993), tandis que ses importations auraient crû de 5,2 %, après quatre années de *baisse*.

Ce retournement pourrait n'être que le fait d'une illusion statistique, les chiffres antérieurs à 1994 *ne prenant pas en* compte l'activité des « *hommes-navettes* », terme générique qui désigne les opérateurs échappant au contrôle des douanes. Malgré les ajustements apportés, les importations ont sans doute été encore sous-évaluées en 1994, comme l'atteste la pénétration des produits étrangers qui, par exemple, couvrent de 40 % à 50 % des besoins alimentaires des grands centres urbains. Mais même en le supposant, la Russie aura enregistré un excédent commercial confortable de quelque 12 milliards de dollars, dont près des deux tiers sont imputables à ses ventes aux pays industrialisés.

Mais la prédilection pour l'Ouest s'est traduite par une mise à l'écart progressive des pays en voie de développement (12,6 % du commerce en 1994, contre 15,2 % en 1993) et de ceux de l'ex-Comecon (50 % des exportations et 30 % des importations de 1991). Par ailleurs, l'offre de la Russie se réduit *à un assortiment de plus en plus* étriqué : l'énergie, les métaux, les diamants, le bois, les produits de la pêche, les engrais et les automobiles constituent les trois quarts de ses ventes à l'étranger.

POLARISATION DES EXPORTATIONS

Cette polarisation sur quelques produits a tout lieu d'être durable du fait de l'extrême lenteur des restructurations industrielles, même si les variations des cours internationaux peuvent entraîner, comme on l'a observé en 1994, une augmentation de la part des livraisons de métaux par rapport à celle de l'énergie. La composition des importations ne devrait pas connaître non plus de changements notables, mais la place, déjà grande, des denrées alimentaires pourrait être renforcée par les mauvais résultats de la campagne agricole de 1994-1995. Le commerce extérieur des autres Etats de la CEI (hors communauté) est faible : en *1994*, les recettes à l'exportation par tête se sont situées entre 12 dollars en Arménie et 95 dollars en Biélorussie et au *Turkménistan. Ils ont néanmoins* dégagé un solde commercial de plus de 50 % supérieur à celui de 1993, dû pour l'essentiel au score remporté par l'Ukraine (son excédent a triplé) qui pourrait cependant être faussé par le poids des importations illégales. Le Kazakhstan occupe toujours une place honorable grâce à ses ventes d'hydrocarbures et de matières premières, qui lui ont permis d'augmenter ses achats extérieurs de plus de 40 % pour atténuer une crise qui va s'aggravant. Mais il est talonné par la Biélorussie qui cherche, comme les Etats baltes, à asseoir sa vocation de plaque tournante entre l'Est et l'Ouest : un quart de ses ventes se compose d'hydrocarbures et de métaux non ferreux qu'elle reçoit de Russie et réexporte en Europe, profitant du différentiel de prix, qui tend cependant à *s'amenuiser* avec l'alignement graduel des prix russes sur ceux du marché mondial.

La recomposition du paysage commercial de tous ces pays s'est fondée surtout sur des critères de *proximité*, géographique *ou culturelle*. *Ainsi* la *Turquie* prend-elle une place de plus en plus grande en Asie centrale et en Azerbaïdjan, tandis que la Pologne jouit d'une position *privilégiée* en Biélorussie et en Ukraine. Mais ces nouveaux partenaires doivent également compter avec l'existence de la CEI au sein de laquelle s'effectuent toujours, en dépit de leur très forte contraction, 40 % à 50 % des échanges. Bien des efforts sont faits pour maintenir des liens de solidarité dans l'espace ex-soviétique, mais ils se heurtent à la crainte quasi générale d'une intégration sous l'égide de la Russie.

Marie-Agnès Crosnier

★ Marie-Agnès Crosnier est économiste au *Courrier des pays de l'Est* (La Documentation française).

SECTEUR

Machine-outil européenne : convalescence

DEPUIS le second semestre 1994, la machine-outil européenne semble enfin reprendre du poil de la bête. L'an dernier, la production européenne a augmenté de 6 %. Le Comité européen pour la coopération des industries de la machine-outil (Cecimo) prévoit qu'elle devrait encore progresser de 15 % en 1995 et de 10 % en 1996. Mais ces chiffres, aussi optimistes soient-ils, ne font *pas pour autant oublier* aux industriels la crise sans précédent qu'ils viennent de traverser. Entre 1990 et 1994, la production européenne a décru de 33 % et le marché de 50 %. Bilan, on compte aujourd'hui 1 330 entreprises dans ce secteur, soit 250 de moins qu'en 1990, qui emploient 138 000 personnes, contre 200 000 il y a cinq ans.

C'est donc en véritable convalescente que l'industrie de la machine-outil reprend le chemin de la croissance. Elle a d'ailleurs du mal à faire face à cette reprise de la demande. *« Echaudées par la violence de la crise, les entreprises du secteur préfèrent rester prudentes plutôt que d'augmenter leurs capacités de production »*, explique M. Streparava, président du Cecimo. Conséquence, les délais de livraison ont une nette tendance à s'allonger et le recours à la sous-traitance s'accroît. Selon un récent sondage de la Symap, le syndicat de la profession en France, le taux d'utilisation de l'outil de production est compris entre 95 et 100 %, au-delà donc d'une utilisation normale des matériels. Et aujourd'hui les entreprises productrices de machines-outils se consacrent de plus en plus à la conception et à l'assemblage, la production étant sous-traitée.

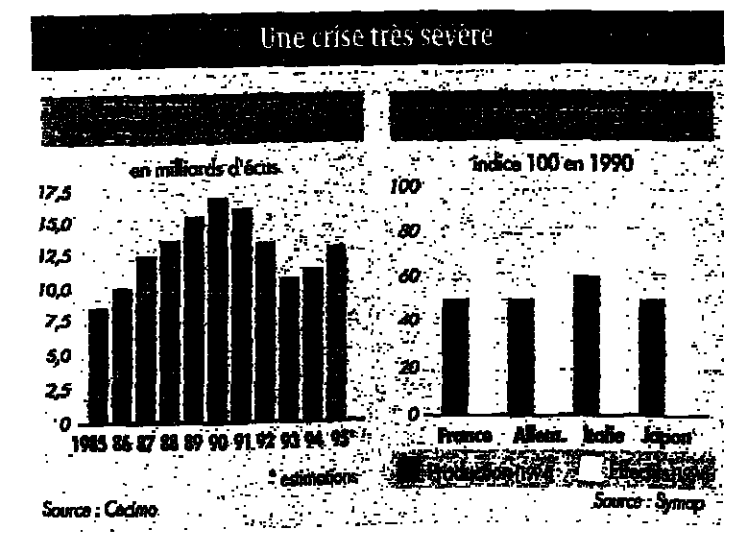
FAIBLES MARGES

Plus grave, certaines sociétés re*fusent même des commandes* faute de moyens de préfinancer la production. Les acomptes à la commande ont quasiment disparu. Et les marges de cette industrie sont faibles. Car la concurrence internationale, notamment des Etats-Unis, qui bénéficient d'un dollar faible, de la Corée et de Taïwan, mais aussi du Japon, a provoqué une pression importante sur les prix, à laquelle s'est ajouté le renchérissement des matières premières. *« Nous avons engagé des discussions depuis un an et demi avec le ministère de l'industrie afin de mettre en place un fonds de garantie d'environ 2 millions de francs qui permettrait de préfinancer les commandes. Rien n'a pour l'instant été décidé »*, explique Jean Mayot, président du Symap.

Ce problème de trésorerie des producteurs de machines-outils est d'autant plus épineux que ceux-ci ne sont que rarement dotés de capitaux propres suffisants pour réaliser l'effort nécessaire en recherche et développement. *« En moyenne, les sociétés de cette branche y consacrent 4 % de leur chiffre d'affaires alors que ce poste devrait représenter 15 % de leurs recettes »*, estime Jean Mayot. Depuis le début des années 90 cependant, de nombreux regroupements ont eu lieu dans ce secteur. *« Ce mouvement de concentration devrait continuer »*, précise M. Streparava. En France, par exemple, quelques acteurs sortent du lot, qui n'ont plus rien à envier à leurs homologues allemands ou *italiens* en termes de taille, comme, dans le tournage, le groupe Cato, qui rassemble les so*ciétés* Cazeneuve, Emault et Somab, ou, dans le fraisage, Huron Graffenstaden, qui a repris Alcera Gambin. La société NUM, filiale de Schneider, est aujourd'hui le numéro quatre mondial en matière de commandes numériques.

Malgré tout, depuis dix ans, l'Hexagone a vu plusieurs branches de la machine-outil lui échapper complètement. Les machines à tailler les pignons, par exemple, indispensables à la production de boîtes de vitesses, ne sont plus produites en France. Une situation de dépendance qui pourrait à terme s'avérer pénalisante.

Virginie Malingre



ENTREPRISE

Cato : croissance externe

ENTRE la mi-1990 et 1994, l'industrie de la machine-outil a connu, en France, une crise sans précédent. Au sortir de ces quatre années, la profession s'est transformée. Le groupe familial Cato en est un exemple significatif, qui a acquis sa forme actuelle sur les trois dernières années. En 1992, la société Cazeneuve, socle du groupe, a racheté deux entreprises : Dufour, puis Somab. En février 1993, au plus fort de la crise, c'est Emault qui entre dans le giron de Cazeneuve. La même année, le groupe achetait un réseau de distribution indépendant en Allemagne.

Aujourd'hui, Cato est le premier constructeur de machines-outils sur catalogue en France et vend également des machines plus élaborées à de grands clients comme les constructeurs automobiles. Il est devenu le principal pôle français en matière de tournage, et ses concurrents ne sont plus hexagonaux mais américains, allemands ou japonais.

Pourtant, le groupe Cato, à l'image du secteur, a souffert de la crise. Somab a perdu 60 % de son chiffre d'affaires entre la mi-1992 et la fin 1994. Le groupe a dû licencier près de cent personnes sur un total de cinq cents. Les années 1993 et 1994 ont été déficitaires. *« Il était indispensable que nous acquérions une taille plus importante si nous voulions survivre »*, estime Claude Thollon, président du groupe, qui estime qu'une entreprise de son secteur doit réaliser un chiffre d'affaires d'au moins 150 millions de francs pour disposer de la taille critique. *« Pour faire partie du club des grands, c'est plutôt d'un chiffre d'affaires minimal de 500 millions de francs dont il s'agit »*, précise-t-il. Avec un chiffre d'affaires consolidé de 280 millions de francs en 1994, le groupe Cato est encore loin du compte.

Toutefois, dès cette année, le chiffre d'affaires devrait atteindre 350 millions de francs. Car la reprise est là depuis le dernier trimestre 1994. Les ventes de la société Somab au dernier trimestre de 1994 ont représenté le triple de celles des trois premiers trimestres. *« Une progression qui souligne l'effondrement de la situation auparavant »*, s'empresse de préciser Claude Thollon.

Cato, qui devrait redevenir largement bénéficiaire cette année, n'aura en fait rattrapé que la moitié des déficits accumulés en deux ans. L'international sera un de ses axes de développement. Réalisant déjà 12 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, surtout dans l'Union européenne (UE), Cato travaille aujourd'hui sur des projets hors de l'UE ; son président aimerait que 30 % des ventes soient contractées à l'étranger.

V. Ma.

هكذا من الأصل

Les actionnaires vont donner à Comipar les moyens de sauver la Banque Pallas-Stern

Le holding de Gérard Eskhénazi va récupérer 1,9 milliard de francs

Les actionnaires du holding Comipar, créé par Gérard Eskhénazi, sont sur le point de trouver un accord lui permettant de récupérer 1,9 milliard de francs. Cette opération est indispensable pour rembourser une créance de 3,4 milliards de francs détenue par la filiale bancaire de Comipar, Pallas-Stern, et que la Commission bancaire juge trop importante pour la taille de la banque. Mais Comipar, qui va céder l'essentiel de ses actifs, va être de fait démantelé.

LES ACTIONNAIRES de Comipar, la société créée par Gérard Eskhénazi, n'ont jamais été aussi près de parvenir à un accord sur un plan de financement qui va permettre de rembourser sa filiale bancaire, Pallas-Stern. Depuis plusieurs mois, la Commission bancaire a sommé la banque de respecter le sacro-saint principe de la division des risques. Celle-ci détient depuis 1993 une créance de 3,4 milliards de francs sur sa maison mère, un montant qui représente six fois le plafond autorisé, compte tenu de ses fonds propres. Comipar, dont les actifs sont largement immobilisés en participations industrielles et en immobilier, se trouve incapable de rembourser ses créances.

L'idée de départ était de convaincre le tour de table – où l'on trouve la Société de banque suisse (SBS), Elf Aquitaine, Schneider, Pinault, Clinvest, et de grands institutionnels comme les AGF, l'UAP, Groupama, ainsi qu'un groupe d'investisseurs koweïtiens – de souscrire à une augmentation de capital de Comipar de 1 milliard de francs. Recapitalisé, le holding aurait pu faire appel au marché et rembourser sa dette. Trop simple. Aux yeux de certains actionnaires, Gérard Eskhénazi n'a pas fait la preuve d'une gestion irréprochable, et la confiance s'est peu à peu érodée. Il n'était pas question de renflouer Comipar et d'effacer d'un trait de plume les erreurs de l'ancien directeur général de Paribas.

DÉMANTÈLEMENT

Heureusement pour lui, l'article 52 de la loi bancaire fait obligation aux actionnaires de venir en aide à un établissement bancaire en difficulté, ce qui est le cas de Pallas-Stern, qui a perdu 350 millions de francs en 1994. Gérard Eskhénazi en a fait sa carte maîtresse. La solution échafaudée lui permettrait de trouver 1,9 milliard de francs de liquidités nécessaires au sauvetage momentané de la banque, mais sonne le glas de son groupe.

Car il y aura démantèlement. Le holding Comipar dispose de deux types d'actifs : des participations industrielles et une société foncière qui a repris le patrimoine immobilier de Pallas-Stern. C'est au niveau de ces deux entités que la restructuration interviendra. Les participations industrielles tout d'abord. Elles sont en grande majorité logées dans Sofidav, filiale à 98 % de Comipar. C'est le cas des 12 % dans Marie Brizard, des 53 % dans Pallas Invest (pool d'investisseurs qui détient 74 % de la société espagnole Explosivos et 7 % de Pentex Oil, notamment) et de la participation de 47 % détenue dans la société agroalimentaire Midial. Les autres actifs industriels, comme Schneider et la Compagnie des signaux, sont détenus directement par Comipar. Le montage prévoit la reprise par Sofidav de la totalité des participations industrielles pour un montant d'environ 800 millions de francs. Ces acquisitions seront financées grâce à la trésorerie de Sofidav (200 millions de francs) et par une augmentation de capital de même montant, souscrite par les principaux actionnaires de Comipar. Sofidav empruntera les 400 millions restants. Les mêmes actionnaires rachèteront à Comipar sa participation dans Sofidav. Cette première opération procurera environ 1,5 milliard de liquidités à Comipar.

L'immobilier ensuite. Il est regroupé au sein d'une foncière à laquelle les actionnaires de Comipar apporteront 1 milliard de francs. Elle pourra dès lors, elle aussi, se procurer par emprunt hypothécaire le financement complémentaire nécessaire à Comipar pour l'acquisition de ses actifs immobiliers. A l'issue de ces deux opérations, les actionnaires de Comipar deviendront propriétaires directs de l'industriel et de l'immobilier et d'une société Comipar largement désendettée qui ne possédera plus qu'un seul actif, la Banque Pallas-Stern.

La SBS, Clinvest, Bank of Tokyo, la société koweïtienne, Schneider et les compagnies d'assurances devraient approuver ce plan. Un actionnaire, et non des moindres, puisqu'il détient 11 % du capital de Comipar, devrait faire cavalier seul : Elf Aquitaine s'est refusé, depuis le début des discussions, à participer à toute augmentation de capital du holding. En revanche, Philippe Jaffré s'est dit prêt à faciliter la tâche de la Comipar en lui rachetant certains actifs : on pense évidemment à la société de négoce et de distribution pétrolière cotée à la Bourse de Londres, Pentex Oil, et à certains biens immobiliers.

Il ne restera plus à la Banque Pallas-Stern qu'à trouver un repreneur : la Société de banque suisse, qui en détient 20 %, pourrait être un candidat idéal. Quant à Gérard Eskhénazi, soixante-trois ans, il tournera pour la troisième fois une page de sa vie professionnelle.

Babette Stern

COMMENTAIRE

FERMER UNE BANQUE

La présence d'un établissement bancaire dans un groupe est-elle un moyen infaillible d'empêcher sa faillite ? Il ne fait pas de doute que, sans la banque Pallas-Stern, le holding de Gérard Eskhénazi n'aurait pas trouvé les capitaux nécessaires à son renflouement. Les banques ne seraient-elles donc pas des entreprises comme les autres ?

A l'heure où chacun constate une surbancarisation, que justifie le maintien contre toute logique économique d'un établissement qui n'est pas capable de survivre ? Il faut protéger les déposants affirment, la main sur le cœur, les autorités de tutelle, qui n'ont pourtant pas hésité à fermer la Banque commerciale privée. La raison est beaucoup plus triviale. Les banques réalisent à peu près la moitié de leurs activités sur le marché interbancaire. Que l'une d'entre elles se trouve dans l'impossibilité de rembourser ses certificats de dépôt entraînerait la défiance immédiate des investisseurs pour l'ensemble de la place. Mais il faudra bien admettre que les banques, comme toute entreprise, sont mortelles, et organiser leur retraite en bon ordre.

C'est exactement l'inverse qu'a fait la commission bancaire. Après avoir béni, en 1993, un plan de défaisance des actifs immobiliers qui a généré une créance de 3,4 milliards de francs sur Comipar, elle tape, deux ans plus tard, du poing sur la table en feignant de découvrir la notion de division des risques.

B. S.

International Paper va relever son offre sur Holvis

LE GROUPE AMÉRICAIN International Paper, qui a lancé en avril une OPA sur le groupe papetier suisse Holvis, a annoncé, le 28 mai, dans un communiqué son intention de relever son offre de 435 à au moins 500 francs suisses (2 130 francs français) par action. Cette décision intervient à la suite de la contre-OPA lancée le 26 mai par le britannique BBA, qui a présenté une offre de 500 francs suisses par action pour reprendre Holvis. Mercury Asset Management, détenteur de 25 % du capital d'Holvis qui avait déjà accepté de vendre ses actions à International Paper, devrait profiter de la nouvelle offre du groupe américain.

International Paper a toutefois prévenu que sa surenchère ne serait valable que si Holvis renonçait à la vente séparée de Fiberweb. La direction du groupe suisse s'est engagée dans un accord séparé à céder sa filiale américaine Fiberweb, huitième fabricant mondial de non-tissés à BBA, même si le britannique échouait dans sa contre-OPA. (Agence Bloomberg.)

■ **HOCHTIEF : la filiale bâtiment et travaux publics du groupe allemand RWE** a obtenu, vendredi 26 mai, l'appui de la Commerzbank dans sa tentative de monter en puissance dans le capital de son concurrent Philipp Holzmann. En janvier, l'Office des cartels lui avait interdit de porter sa participation de 20 % à 35 %. Dans l'attente d'un jugement en appel et pour ne pas laisser échapper les 10 % du capital de Philipp Holzmann que la BFG, filiale du Crédit lyonnais, souhaitait lui vendre, Hochtief a demandé à la Commerzbank de porter cette participation jusqu'au dénouement judiciaire de ce bras de fer.

■ **CHRYSLER : le constructeur automobile américain** a déposé auprès des autorités vietnamiennes un projet d'usine d'assemblage par le biais d'une société commune avec la société publique Vinapro, a révélé le journal *Vietnam Investment Review*. Cette usine, qui serait la plus grande du genre au Vietnam, produirait 17 000 voitures par an et nécessiterait un investissement initial de 200 millions de dollars (1 milliard de francs). Chrysler apporterait 70 % du capital de 62 millions de dollars.

■ **AEGON : la compagnie d'assurances néerlandaise** a annoncé vendredi 26 mai qu'elle *« ajournait »* son OPA amicale sur son homologue norvégienne Vital. Cette décision, qui constitue sans doute une déception pour le directoire à la recherche d'une expansion à l'étranger, est motivée par le lancement d'une contre-offre supérieure par Den Norske Bank (DnB). (*Le Monde* du 17 mai). Aegon avait annoncé début mai qu'elle payerait 103 couronnes l'action, beaucoup plus que les 73 couronnes que valait le titre à cette époque. Deux semaines plus tard, DNB, qui possède 9,7 % de Vital, lançait une contre-OPA à 110 couronnes l'action. *(Corresp.)*

■ **CHAUSSON : les salariés de l'usine Chausson de Creil (Oise)**, en dépôt de bilan depuis septembre 1993, ont décidé de manifester jeudi 1er juin à 15 heures devant l'Hôtel Matignon afin de *« rappeler au président de la République les promesses du candidat Chirac »*, a indiqué l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC et SDC (Syndicat démocratique Chausson). De passage à Creil le 10 février, M. Chirac avait rencontré une délégation des 1 050 salariés de cet établissement, menacé de fermeture après mars 1996, et s'était notamment prononcé pour *« le maintien à Creil, jusqu'à la fin, de la production des Trafic* (NDLR : véhicules utilitaires fabriqués pour le compte de Renault, actionnaire de Chausson à parité avec Peugeot). *« L'Etat est en mesure de l'exiger (...). Je m'oppose à la fermeture de l'usine de Creil qui serait un drame (...). Je ne vois que deux solutions : une réindustrialisation totale du site ou une incorporation de Chausson dans Renault ou Peugeot »*, avait déclaré le candidat.

● **LE DOLLAR est tombé, lundi 29 mai, *à 81,85 yens à Tokyo, son plus bas niveau* depuis le 26 avril. La Banque du Japon est intervenue pour tenter de soutenir le billet vert.**

● **L'OR a ouvert en très légère hausse, *lundi, sur le marché international de* Hongkong. L'once s'échangeait à 386,15 dollars contre 385,90 dollars vendredi en clôture.**

● **LES PLACES de Londres et de New *York sont fermées lundi 29 mai pour* cause de Bank Holiday et de Memorial Day. L'activité sur les marchés financiers s'en trouvera fortement réduite.**

● **LE FRANC était orienté à la baisse, *lundi matin,* lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 3,5270 pour 1 deutschemark contre *3,52 vendredi en clôture.***

● **LA BOURSE DE TOKYO a clôturé en baisse lundi 29 mai. L'indice Nikkei des *principales valeurs s'est replié de 0,77 %,* affecté par le nouveau repli du dollar face au yen.**

LES PLACES BOURSIÈRES

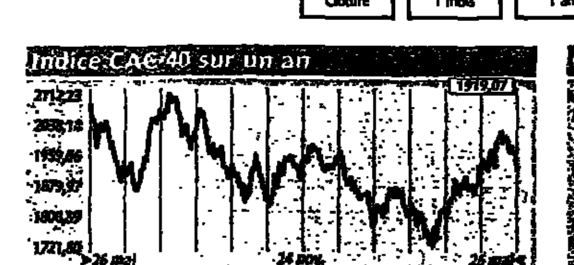
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Légère reprise à Paris

APRÈS SON VIF RECUL observé à la fin de la semaine dernière, la Bourse de Paris était orientée à la hausse lundi en fin de matinée. A 12 h 30, l'indice CAC 40 progressait de 0,37 % à 1926,18 points. Il avait ouvert en baisse de 0,21 %. L'activité était toutefois très faible. L'après-midi s'annonçait tout aussi calme, la *place de New-York étant elle aussi* fermée.

La légère reprise du dollar soutenait le marché parisien. Le billet vert s'échangeait à 1,3880 mark, 83,06 yens et 4,89 francs, en hausse par rapport à ses cours de clôture de vendredi à New-York. Le franc, de son côté, était en léger recul par rapport au deutschemark. Il s'inscrivait en fin de matinée à 3,5270 pour un *mark*.

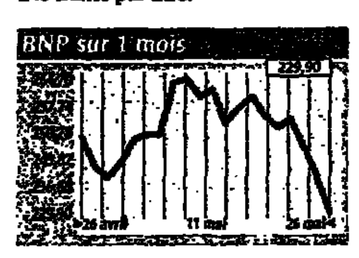
Le marché obligataire français était stable. Le contrat notionnel du Matif cédait deux centièmes à 115,68. Mais il continuait à se détériorer par rapport au marché allemand. Les propos tenus par Alain Juppé, lors de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, ont conforté les craintes des opérateurs, qui pensent que le gouvernement est prêt à accepter un dérapage temporaire des déficits publics afin de se *donner les moyens de mieux lutter* contre le chômage. Autre élément inquiétant : l'activité industrielle a perdu de son dynamisme au cours des trois derniers mois, selon l'Insee, *et les chefs d'entreprise se montrent* moins optimistes.





BNP, valeur du jour

LA PREMIÈRE grande entreprise privatisée par le gouvernement Balladur subit, à l'image de l'ensemble du secteur financier, le contrecoup des craintes d'une remontée des *taux d'intérêt. Ainsi, l'action BNP* a perdu 3,9 % vendredi à 229,90 francs dans un volume de transactions assez important de 704 000 titres. La valeur a également été victime de l'annonce de l'abandon du projet de fusion de ses activités en Espagne de la BNP avec celles de son partenaire allemand, la Dresdner Bank. Depuis le début de l'année, l'action BNP a perdu 6,35 %. Elle avait été mise sur le marché en octobre 1993 au prix de 240 francs par titre.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 29/05	Var. % 26/05	Var. % 31/12
Eurafrance 1	1700	+6,32	+8,95
Comptoir Entrep. 1	19,45	+4,29	-91,11
Intertechnique 1	618	+3,34	+19,30
Esso 1	580	+3,20	-18,88
B.N.P. 1	234,70	+2,09	-4,39
UGC DA (M) 1	175	+2,84	-9,09
Lapeyre 1	347,50	+1,91	+29,18
Saint-Louis 1	1539	+1,85	+11,92
Gaz et Eaux 1	1975	+1,75	+16,17
UAP 1	138,50	+1,53	+0,50
BAISSES, 12h30			
Spie Batignolles 1	194	-18,79	-26,79
Bazar Hot. Ville 2	537	-4,10	-5,78
Uniball 1	507	-3,97	+3,89
NRJ # 1	408	-3,77	-26,88
Immob.Phenix 1	63,60	-3,63	+25,94
CEP Communication1	485	-3	+4,07
Salomon (Ly) 1	2105	-3	-1,40
Coflexip	270	-2,17	+7,56
Ingenico 1	85	-1,73	-2,41
Valeo 1	276,30	-1,67	+3,91

VALEURS LES PLUS ACTIVES

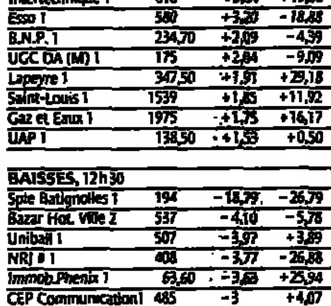
SÉANCE, 12h30	29/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	160123	62537636,50
Total 1	83755	25209081,20
Eaux (Gle Des) 1	47510	25194450
Societe Gale A 1	39460	22760930
B.N.P. 1	94520	22006438
Carnaudmetalbox 1	90900	19769930
LVMH Moet Vuitton1	19880	18580110
Carrefour 1	7105	17394895
UAP 1	117440	16224748
Air Liquide 1	18360	14162639

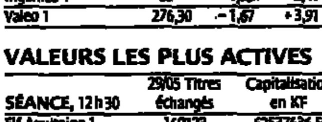
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

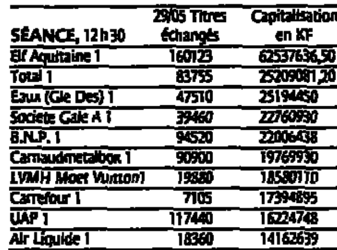
HAUSSES, 12h30	Cours au 29/05	Var. % 26/05	Var. % 31/12
OGF CDV	53,10	+22,49	-2,02
Celatose (LI)	24,80	+12,72	+37,77
Services et Trans.	273	+5	+8,33
HIT Ly #	309,70	+4,98	+20,50
Trouvay Cauvin 2#	119,50	+4,82	-22,40
BAISSES, 12h30			
IPBM 2	57	-5	-17,39
Boisset (Ly)#	261,30	-4,98	-7,96
Virbac	560	-4,92	+2
Rallye(Cathiard)Ly	149,50	-4,77	-9,39
Tasq	11,50	-4,16	-13,53

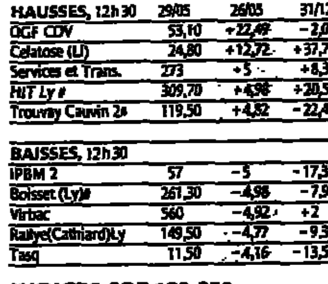
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

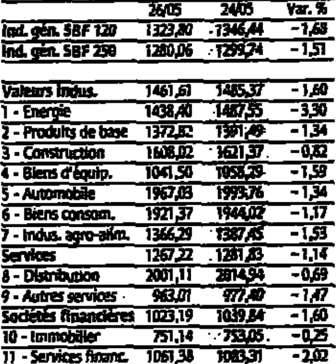
	26/05	24/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1323,80	1346,44	-1,68
Ind. gén. SBF 250	1280,06	1299,74	-1,51
Valeurs Indus.	1461,61	1485,37	-1,60
1 - Energie	1438,40	1487,55	-3,30
2 - Produits de base	1372,82	1391,49	-1,34
3 - Construction	1608,02	1621,37	-0,82
4 - Biens d'équip.	1041,50	1058,29	-1,59
5 - Automobile	1967,03	1993,76	-1,34
6 - Biens consom.	1921,37	1944,07	-1,17
7 - Indus. agro-alim.	1366,29	1387,45	-1,53
Services	1267,22	1281,83	-1,14
8 - Distribution	2001,11	2014,94	-0,69
9 - Autres services	963,01	977,40	-1,47
Sociétés financières	1023,19	1039,84	-1,60
10 - Immobilier	751,14	753,05	-0,25
11 - Services financ.	1061,38	1083,31	-2,02
12 - Sociétés invest.	1138,48	1151,34	-1,12
Ind. Second Marché	246,41	246,47	-0,01











Repli à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en net repli lundi 29 mai, touchée par la remontée du yen face au dollar et *par la baisse des contrats sur le Nikkei* traités à Chicago. Mais des rachats du découvert réalisés dans l'après-midi en réaction à la reprise du dollar ont permis au marché de finir au-dessus de ses plus bas niveaux du jour. Le Nikkei-225 a perdu 120,22 points (0,77 %) à 15 574,03 points, dans un volume *resté faible et estimé à 180 millions de* titres, après 205 millions vendredi.

Vendredi, Wall Street avait perdu 0,98 %, marquée par le spectre d'un ralentissement trop marqué de l'économie, voire d'une récession, qui compromettrait les résultats des entreprises américaines. *« C'est un peu prématuré de dire qu'on est passé d'un atterrissage en douceur à un crash brutal »*, a toutefois estimé Bob Walberg, analyste chez MMS International. Les opérateurs ont été inquiétés par la chute de 4 % des commandes de biens durables et de 6,4 % des reventes de logements en avril, ainsi que par les 13 000 demandes supplémentaires d'allocations chômage durant la semaine achevée le 20 mai. Wall Street devrait rester sous pression à court *terme, se dirigeant dès la semaine* prochaine vers les 4 280 points, selon M. Walberg.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 26/05	Cours au 24/05	Var. en %
Paris CAC 40	1919,07	1960,67	-2,17
New-York/DJ indus.	4383,52	4412,29	-0,65
Tokyo/Nikkei	15694,30	15579,40	+0,73
Londres/FT100	3311,10	3328,20	-0,52
Francfort/Dax 30	2077,87	2105,12	-1,31
Frankfort/Commer.	767,22	778,03	-1,41
Bruxelles/Bel 20	1658,07	1670,29	-0,74
Bruxelles/Général	1447,92	1458,59	-0,74
Milan/MIB 30	14587	14685	-0,67
Amsterdam/Ge. Cbs	286	288,90	-1,01
Madrid/Ibex 35	295,38	297,29	-0,65
Stockholm/Affarsal	1241,69	1251,84	-0,82
Londres FT30	2508,10	2513	-0,20
Hong Kong/Hang S.	9329,18	9390,60	-0,66
Singapour/Strait t	2163,24	2172,08	-0,41

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

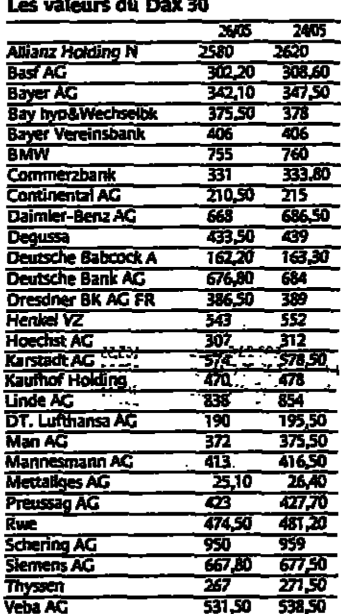
	26/05	26/05
Alcoa	46,62	46,62
American Express	35	35
Allied Signal	40,62	40,62
AT & T	49,25	49,25
Bethlehem	14,25	14,25
Boeing Co	56,62	56,62
Caterpillar Inc.	57,12	57,12
Chevron Corp.	47,62	47,62
Coca-Cola Co	59,62	59,62
Disney Corp.	55,37	55,37
Du Pont Nemours&Co	67	67
Eastman Kodak Co	60,12	60,12
Exxon Corp.	69,75	69,75
Gén. Motors Corp.H	42,62	42,62
Gén. Electric Co	56,37	56,37
Goodyear T & Rubbe	41,62	41,62
IBM	95,12	95,12
Intl Paper	78	78
J.P. Morgan Co	68,50	68,50
Mc Don Dougl	70,75	70,75
Merck & Co.Inc.	45,12	45,12
Minnesota Mng.&Mfg	58	58
Philip Moris	69,87	69,87
Procter & Gamble C	69,62	69,62
Sears Roebuck & Co	55,50	55,50
Texaco	67,25	67,25
Union Carb.	29,25	29,25
Utd Technol	74,75	74,75
Westingh. Electric	14,12	14,12
Woolworth	15	15

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	26/05	24/05
Allied Lyons	5,25	5,29
Barclays Bank	6,72	6,77
B.A.T. Industries	4,89	4,96
British Aerospace	5,26	5,24
British Airways	4,13	4,13
British Gas	2,98	2,97
British Petroleum	4,46	4,52
British Telecom	3,98	4,03
B.T.R.	3,38	3,42
Cadbury Schweppes	4,71	4,72
Eurotunnel	1,92	1,98
Glaxo	7,29	7,27
Grand Metropolitan	3,91	3,93
Guinness	4,82	4,84
Hanson Plc	2,40	2,37
Great Ic	5,98	5,97
H.S.B.C.	7,92	8,05
Impérial Chemical	7,87	7,91
Lloyds Bank	6,62	6,74
Marks and Spencer	4,18	4,22
National Westminst	5,43	5,50
Peninsular Orienta	6,13	6,09
Reuters	4,72	4,78
Saatchi and Saatch	1,05	1,04
Shell Transport	7,71	7,71
Smithkline Beecham	5,01	5,06
Tate and Lyle	4,48	4,46
Univeler Ltd	12,22	12,24
Wellcome	10,68	10,60
Zeneca	9,31	9,33

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	26/05	24/05
Allianz Holding N	2580	2620
Basf AG	302,20	308,60
Bayer AG	342,10	347,50
Bay hyp&Wechselbk	375,50	378
Bayer Vereinsbank	406	406
BMW	755	760
Commerzbank	331	333,80
Continental AG	210,50	215
Daimler-Benz AG	668	686,50
Degussa	433,50	439
Deutsche Babcock A	162,20	163,30
Deutsche Bank AG	676,80	684
Dresdner BK AG FR	386,50	389
Henkel VZ	543	552
Hoechst AG	307	312
Karstadt AG	574	578,50
Kaufhof Holding	470	478
Linde AG	838	854
DT. Lufthansa AG	190	195,50
Man AG	372	375,50
Mannesmann AG	413	416,50
Mettallges AG	25,10	26,40
Preussag AG	423	427,70
Rwe	474,50	481,20
Schering AG	950	959
Siemens AG	667,80	677,50
Thyssen	267	271,50
Veba AG	531,50	538,50
Viag	528,50	534,50
Wellag AG	1130	1130



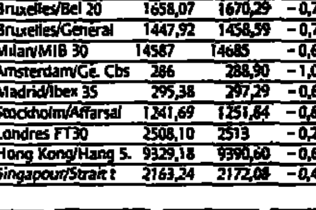


LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Légère baisse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif –le contrat à *terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en lé*gère baisse lundi matin, l'échéance juin reculant de 4 centièmes à 115,66. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans s'inscrivait à 7,45 %, soit 0,76 % au-dessus des obligations allemandes de même échéance. Les propos tenus par Alain Juppé dimanche soir sur TF 1 ont conforté les craintes des investisseurs. *« On ne parviendra pas à réduire les déficits si on ne fait pas reculer le chômage »*, a expliqué le premier ministre, en ajoutant qu'il convenait *« d'amorcer la pompe »*. Les opérateurs estiment que cette stratégie pourrait se traduire, dans un premier temps, par une dégradation des finances publiques. Les taux d'intérêt à court terme restent également sous tension, malgré le redressement du franc. Les taux à trois mois s'établissaient lundi matin à 7,40 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 26/05	Taux Jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,75	7,40	7,95	1,60
Allemagne	4,44	6,66	7,28	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	2,96	4,75	0,20
États-Unis	5,94	6,38	6,73	3,10

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 26/05	Taux au 24/05	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,87	6,83	103,24
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,06	6,99	104,06
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,37	7,33	105,71
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,56	7,53	105,03
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,93	7,89	107,43
Obligations françaises	7,66	7,63	105,09
Fonds d'État à TME	-0,89	-0,93	100,71
Fonds d'État à TRE	-0,46	-0,48	99,76
Obligat. franç. à TME	-0,58	-0,55	99,93
Obligat. franç. à TRE	+0,10	+0,11	100,49

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

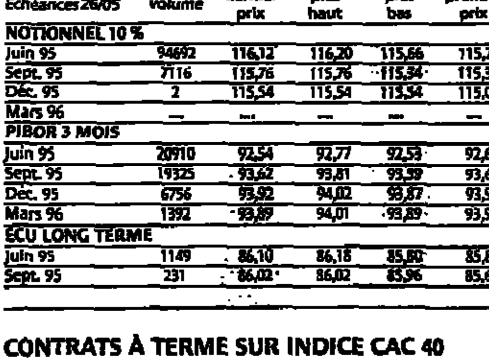
	Achat 26/05	Vente 26/05	Achat 24/05	Vente 24/05
Jour le jour	7,56	—	7,56	—
1 mois	7,60	7,80	7,31	7,81
3 mois	7,12	7,62	7,06	7,56
6 mois	6,68	7,18	6,62	7,12
1 an	6,37	6,87	6,31	6,81
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,70	—	7,70	—
Pibor Francs 3 mois	7,50	—	7,50	—
Pibor Francs 6 mois	7,12	—	7,12	—
Pibor Francs 9 mois	6,89	—	6,89	—
Pibor Francs 12 mois	6,76	—	6,76	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,26	—	6,26	—
Pibor Ecu 6 mois	6,31	—	6,31	—
Pibor Ecu 12 mois	6,43	—	6,43	—

MATIF

Échéances 26/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	94692	116,12	116,20	115,66	115,70
Sept. 95	7116	115,76	115,76	115,34	115,30
Déc. 95	2	115,54	115,54	115,54	115,08
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	20910	92,54	92,77	92,53	92,67
Sept. 95	19325	93,62	93,81	93,39	93,67
Déc. 95	6756	93,92	94,02	93,87	93,92
Mars 96	1392	93,89	94,01	93,89	93,93
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1149	86,10	86,18	85,80	85,80
Sept. 95	231	86,02	86,02	85,96	85,64

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 26/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	30664	1953	1956	1911	1915
Juin 95	12732	1937	1941	1895	1898,50
Juillet 95	9	1939	1939	1910	1901
Sept. 95	800	1922	1925	1922	1921,50



LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8870 | US/DM ↘ 1,3750 | US/¥ ↘ 82,6500 | DM/F ↘ 3,5336 | £/F ↘ 7,8560

Marché calme

LE DOLLAR s'inscrivait lundi matin 29 mai à 1,3865 *mark, 82,98 yens et 4,89 francs* lors des premières transactions entre banques, en légère hausse par rapport à ses cours de clôture de vendredi à New-York. Durant la nuit, toutefois, à Tokyo, le billet vert était tombé à 1,3740 mark, son plus bas niveau depuis le 9 mai, et à 81,85 yens, son cours le plus faible depuis le 26 avril. Ce nouveau repli du dollar a obligé la Banque du Japon à intervenir sur le marché des changes. La fermeture, lundi, des places de New-*York et de Londres devrait limiter les transactions.* Le principal événement de la semaine sera la publication, vendredi 2 juin, des statistiques du chômage aux Etats-Unis pour le mois de mai. Une nouvelle dégradation du marché de l'emploi pourrait peser sur le billet vert. Le franc s'échangeait lundi matin à 3,5270 pour un deutschemark, en légère baisse par rapport à son cours de clôture de vendredi (3,52).

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 26/05	% 24/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	353,3600	-0,71	342	366
Ecu	6,4980	-0,86	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,8870	-5,23	4,8000	5,4000
Belgique (100 F)	17,1970	-0,63	16,6500	17,7500
Pays-Bas (100 fl)	315,6600	-0,76	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	2,9690	-2,26	2,8500	3,3500
Danemark (100 krd)	90,3900	-0,70	85	95
Irlande (1 iep)	8,0460	-2,74	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8560	-2,84	7,6500	8,5000
Grèce (100 drach.)	2,1740	-1,10	2	2,6000
Suède (100 krs)	67,2400	+3,12	64	74
Suisse (100 F)	427,7500	+0,21	411	455
Norvège (100 k)	79,2500	-0,79	75	84
Autriche (100 sch)	50,2570	-0,21	48,8000	51,9000
Espagne (100 pes.)	4,0630	+0,09	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.	3,3600	-0,60	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5633	-5,80	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	5,8703	-0,48	5,6500	[illegible]
Finlande (mark)	115,1300	-1,13	110	121

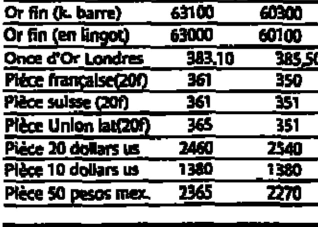
PARITÉS DU DOLLAR	29/05	26/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3750	1,4035	-2,07
TOKYO : USD/Yens	82,6500	85,1000	-2,96

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9140	4,9160	5,1341	5,1346
Yen (100)	5,8228	5,8322	5,8756	5,8879
Deutschemark	3,5525	3,5540	3,5580	3,5587
Franc Suisse	4,2655	4,2714	4,2660	4,2682
Lire ital. (1000)	2,9980	3,0008	3,0119	3,0138
Livre sterling	7,8963	7,9025	8,0657	8,0716
Peseta (100)	4,0671	4,0786	3,3777	3,3803
Franc Belge	17,178	17,192	17,295	17,303

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,25	6,81	6,37
Eurodollar	6,56	6,06	6,06
Eurolivre	6,44	6,62	7,25
Eurodeutschemark	4,44	4,50	4,62



L'OR

	cours 26/05	cours 24/05
Or fin (k. barre)	63100	60300
Or fin (en lingot)	63000	60100
Once d'Or Londres	383,10	385,50
Pièce française(20f)	361	350
Pièce suisse (20f)	361	351
Pièce Union lat(20f)	365	351
Pièce 20 dollars us	2460	2540
Pièce 10 dollars us	1380	1380
Pièce 50 pesos mex.	2365	2270

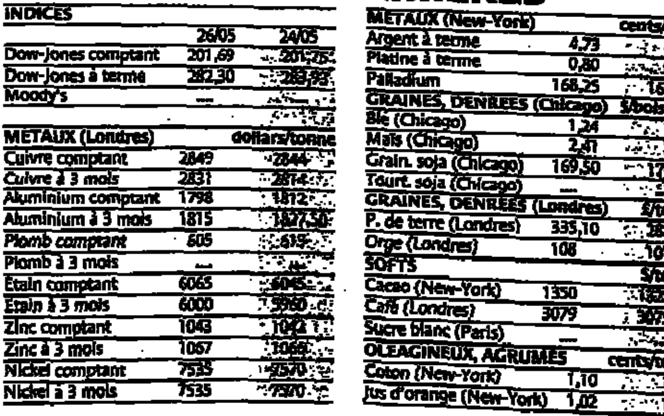
LE PÉTROLE

En dollars	cours 26/05	cours 24/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,24	17,40
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	26/05	24/05
Dow-Jones comptant	201,69	201,75
Dow-Jones à terme	282,30	283,93
Moody's	—	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2849	2844
Cuivre à 3 mois	2831	2814
Aluminium comptant	1798	1812
Aluminium à 3 mois	1815	1827,50
Plomb comptant	605	615
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	6065	6045
Etain à 3 mois	6000	5960
Zinc comptant	1043	1042
Zinc à 3 mois	1067	1068
Nickel comptant	7535	7570
Nickel à 3 mois	7535	7570

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,79
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	169,50	170,60
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1350	1323
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02





RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 29 MAI
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 7,75
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,30 %
CAC 40 : 1924,84

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7420	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	985	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	[illegible]	—	[illegible]
Renault(T.P.)	1958	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2030	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1175	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1085	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Accor 1	627	[illegible]	− 0,96	[illegible]
Air Liquide 1	770	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	423,20	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Alcatel Cable 1	348,10	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Alspi 1	355	[illegible]	− 1,41	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	174,50	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Axa 1	263,90	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Bail-Invest. 1	883	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	580	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Bque Colbert C2#	78	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	560	[illegible]	− 4,10	[illegible]
Bertrand Faure 1 ●	211,50	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
BIC 1	805	[illegible]	− 0,50	[illegible]
BIS 1	390	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. 1	229,90	[illegible]	+ 2,09	[illegible]
Bollore Techno.1	480	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Bongrain 1	2780	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Bouygues 1	618	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Canal + 1	683	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Cap Gemini Sogeti 1	178	[illegible]	− 1,62	[illegible]
Carnaudmetalbox 1	218	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Carrefour 1	2441	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Casino Guichard 1	154	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	126,50	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Castorama Dl (Li) 1	805	[illegible]	− 0,62	[illegible]
C.C.F. 1	221,50	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53,70	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly) 1	445	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
CEP Communication 1	500	[illegible]	− 3	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	86	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Cetelem 1	1185	[illegible]	− 0,33	[illegible]
CGIP 1	1217	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Chargeurs 1	1070	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Christian Dior 1	462,20	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B 1	245	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Clarins 1	460	[illegible]	—	[illegible]
Club Mediterranee 1	516	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Coflexip	276	[illegible]	− 2,17	[illegible]
Colas 1	958	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Comptoir Entrep. 1 ●	18,65	[illegible]	+ 4,29	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1500	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
CPR 1	354	350
Cred.Fon.France 1	621	616
Credit Local Fce 1	431,60	434
Credit Lyonn.CIP 1	291	[illegible]
Credit National 1	408,80	407
CS(ex.CSEE) 1	335	[illegible]
Damart 1	4800	[illegible]
Danone 1	795	[illegible]
Dassault-Aviation 1	445	[illegible]
Dassault Electro 1	327	[illegible]
De Dietrich 1	2650	[illegible]
Degremont 1	400	400
Dev.R.N-P.Cal(Li) 2	74,30	74,95
DMC (Dollfus Mi) 1	282	[illegible]
Docks France 1	788	787
Dynaction 1	137,90	[illegible]
Eaux (Gle Des) 1	528	[illegible]
Ecco 1	716	[illegible]
Eiffage 1	973	[illegible]
Elf Aquitaine 1	388,20	[illegible]
Eridania Beghin 1	759	[illegible]
Essilor Intl 1	888	[illegible]
Essilor Intl.ADP 1	600	[illegible]
Esso 1	562	[illegible]
Eurafrance 1	1599	[illegible]
Euro Disney 1	17,50	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	505	[illegible]
Europe 1-1	1285	[illegible]
Eurotunnel 1	15,05	[illegible]
Filipacchi Medias 1	755	[illegible]
Finextel 1	80	[illegible]
Fives-Lille 1	505	[illegible]
Fromageries Bel 1	4345	[illegible]
Galeries Lafayet.1	2000	[illegible]
GAN 1	177,90	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Vaal Reefs 1	307,90	308	+ 0,03	− 34,15
Volkswagen A.G 1	1367	—	—	[illegible]
Volvo (act.B) 1	89,90	89	− 1	− 14,42
Western Deep 1	155,50	153,90	− 1,02	− 30,04
Yamanouchi 1	109	108,50	− 0,45	− 0,45
Zambia Copper 1	3,40	3,40	—	− 15,84

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 29 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]		

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1332	1294
Commerzbank AG	1165	1165
Fiat Ord	21	21
Gevaert	262	262
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp.	34,35	34,35
Montedison act.ep.	4,80	7,282 d
Olympus Optical	45	45
Ottomane(Cie Fin.)	187	187
Robeco	320	322,30
Rodamco N.V.	151,40	151,40
Rolinco	335	338,20
Solvay SA	2652	2652
Wagons Lit	1650	1695

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 29 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Unilog 2	320	330
Union Fin.France 1	465	475
Via Credit(Banque) ●	227	227
Viel et Cie #	156	159
Vilmorin et Cie#2	356	359,90
Virbac	589	580

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 26 mai

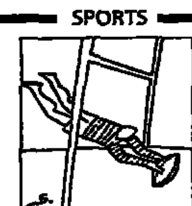
VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Garantie C	1510,05	1481,89
Uni-Garantie D	1310,77	1286,33
Uni Régions	1441,75	1406,59
Univar ◇	285,73	285,73
Univers Actions	1567,72	1529,48
Univers Obligations	2040,18	2002,14
Valorg ◆	2328,27	2325,94
Valrea ◆	32823,25	32806,85
Winterthur St-Honoré	248,95	247,66

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

COUPE DU MONDE DE RUGBY
Toutes les équipes engagées ont disputé un match, mais aucun n'a atteint l'intensité de la rencontre inaugurale Australie-Afrique du Sud. ● L'ANGLETERRE, qui avait modernisé son jeu lors du Tournoi des cinq nations, a particulièrement déçu face à l'Argentine, en revenant à un jeu de pied stéréotypé. ● LES NÉO-ZÉLANDAIS ont confirmé leur rang de prétendants au titre au cours d'un match contre les Irlandais où l'ailier Jonah Lomu a fait sensation. ● LES SAMOA OCCIDENTALES ont relevé le défi lancé aux petites nations en prenant le dessus sur l'Italie. ● LES FRANÇAIS aligneront neuf nouveaux joueurs pour affronter mardi la Côte d'Ivoire, qui a été sévèrement battue par l'Ecosse lors de son premier match.



Publicité pour la « nation arc-en-ciel »

CHESTER WILLIAMS aurait joué à l'aile de la ligne de trois-quarts des Springboks si une blessure ne l'avait pas contraint à déclarer forfait deux semaines avant la début de la Coupe du monde de rugby. L'équipe d'Afrique du Sud opère donc sans joueur noir. Absent du terrain, l'ailier occupe néanmoins le petit écran : Chester Williams est le héros de plusieurs campagnes de publicité.

Son visage apparaît notamment en gros plan dans tout le pays avec le slogan « *The waiting's over* », autrement dit « L'attente est finie ». En première lecture, on peut comprendre que l'Afrique du Sud, exclue des deux premières Coupes du monde, est heureuse d'accueillir sa troisième édition. Sous le texte de ce message, l'allusion à la fin de la domination exercée par la minorité blanche apparaît toutefois transparente.

Le rugby offre ainsi à la jeune démocratie un moyen de communication inattendu. Les préoccupations politiques de Chester Williams sont moins évidentes dans un spot où il apparaît, attablé au côté d'un enfant de même couleur que lui, vantant les mérites d'une chaîne de restaurants à vocation familiale dont les prix défient toute concurrence.

Ce faisant, Chester Williams se trouve sur un pied d'égalité avec le capitaine des Springboks, François Pienaar, qu'un fabricant de hamburgers a choisi pour faire la promotion de ses produits. Pour les partisans de la « nation arc-en-ciel », cela reste un lot de consolation. Ils souhaitent que la blessure de James Small permette de rappeler Chester Williams dans l'équipe.

Il jouerait alors effectivement sur le même terrain que les Springboks blancs.

A. G.

Les Anglais à nouveau visités par leurs vieux démons

Le demi d'ouverture Rob Andrew a marqué au pied tous les points de l'équipe de la rose assurant ainsi une petite victoire sur l'Argentine (24-18) privée de son buteur

DURBAN
de notre envoyé spécial

Le coup de grâce, à bout touchant. C'est ainsi que les 35 000 spectateurs du Kings Park ont vécu la dernière pénalité tentée et réussie par Rob Andrew, à moins de 15 mètres des poteaux argentins. Il ne restait que quelques minutes à jouer et le public réclamait aux Anglais l'aumône d'une pincée de panache. Vaine requête. Andrew portait froidement le score à 24-13. Un réflexe de gagne-petit non dénué de fondement puisque, sur la relance, au terme d'une nouvelle furia offensive, un essai de l'ouvreur argentin Lisandro Arbizu donnait au score, 24-18, sa physionomie définitive. La pingrerie des Anglais l'emportait finalement sur la générosité des Argentins, ainsi que le veulent souvent les contre-pieds de la morale sportive.

Privés de leur buteur Santiago Meson, blessé, les Argentins épilogueront longuement sur les cinq pénalités qu'ils ont ratées, dont trois face aux poteaux. Rob Andrew, lui, n'a manqué aucune de ses tentatives. Cette régularité de métronome est le fruit des conseils de Dave Alred, un Anglais qui fit, à la fin des années 70, une petite carrière de buteur dans le championnat professionnel de football américain. Pendant les deux saisons qu'il passa dans l'équipe des Minnesota Vikings, cet ancien arrière de Bath décortiqua tous les aspects de son geste de *kicker* afin de le rendre plus efficace.

Revenu à Sheffield et à Bramley, pour une expérience dans le jeu à treize cette fois, Dave Alred a perfectionné son art. A quarante-quatre ans, il est désormais un théoricien du tir au but écouté dans le monde entier. Bob Dwyer, l'entraîneur australien, l'a invité au début de l'année au camp d'entraînement des Wallabies. Thierry Lacroix et Jean-Luc Sadourny l'ont aussi rencontré récemment. Mais son meilleur élève est incontestablement Rob Andrew.

En quelques mois de travail avec lui, début 1994, le demi d'ouverture anglais, déjà redoutable buteur, a changé sa technique. A près de trente ans, il a remis en cause tout le positionnement de son corps, jusqu'à obtenir la répétition mécanique du geste le plus juste. « *Comme un golfeur* », aime-t-il à dire. Cinq heures d'entrainement hebdomadaires ont singulièrement amélioré son taux de réussite : dès le mois de mars 1994, il réalisait les 18 points du triomphe anglais au Parc des Princes, dans le Tournoi des cinq nations et, à la fin de l'année, il marquait 30 points aux Canadiens sans rater un seul coup de pied.

L'exploit de « Monsieur 100 % » contre l'Argentine peut être apprécié de deux manières. Rob Andrew a-t-il sauvé l'Angleterre grâce à sa botte, *ou est-il au contraire l'artisan du* naufrage du jeu ? En quatre-vingts minutes, le voilà rattrapé par sa sale réputation d'ouvreur dénué d'esprit d'ouverture. A-t-il donné une seule balle d'attaque à Jeremy Guscott, le chevau-léger des trois-quarts anglais ? Avec Will Carling et les frères Underwood, celui-ci dut limiter tout son talent dans l'art du plaquage, puisque les balles d'attaque étaient plutôt portées par les Argentins.

REPLI FRILEUX

Voyant l'avance que les Anglais prenaient au tableau d'affichage (12-0 à la mi-temps), les joueurs emmenés par Sebastian Salvat se mirent à enflammer la rencontre sans déclencher d'autre réaction que le repli frileux sur des habitudes anciennes. *Les Anglais ont retrouvé* leurs vieux démons, oubliant très vite les promesses du jeu dynamique montré au cours du dernier Tournoi des cinq nations, notamment contre la France, *et quelques mois plus tôt* au cours de leur tournée en Afrique du Sud.

Après le match, le flegmatique entraîneur du Quinze à la rose, Jack Rowell, cachait mal sa déception sous une épaisse couche d'humour anglais. Pour une fois, Rob Andrew ne dégageait pas en touche : « *Nous avons un problème,* admettait-il, *il nous faut l'identifier pour les deux prochains matches.* » Les deux Martin géants, Bayfield (2,12 m) et Johnson (2,04 m), ont certes dominé en touche, mais aucune offensive ne s'est développée à la suite de ces *phases statiques victorieuses.* D'autre part, la volonté avouée de Jack Rowell de développer le jeu autour des mêlées a été contrariée par l'inattendue résistance du pack argentin.

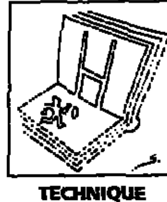
La tête de mêlée des Pumas s'est même offert l'insolence d'envoyer cul par-dessus tête l'orgueilleux pack anglais pour un essai collectif attribué au pilier Patricio Noriega (54e). A ce moment du match, les Anglais en étaient réduits à défendre dans leurs 22 mètres l'avantage petitement construit par Rob Andrew. Il semblait loin le temps où, dans la première demi-heure, Steve Ojomoh, Martin Johnson et Victor Ubogu avaient tenté de mettre en branle des mauls déroulants sans lendemain.

Jack Rowell, le prestigieux entraîneur de Bath, croyait avoir définitivement trouvé le secret de l'alchimie du mouvement général prôné par son modèle français, Pierre Villepreux. *Ce premier match de* Coupe du monde lui est apparu comme un douloureux flash-back, une vision du début des années 90, lorsque l'équipe d'Angleterre, confinée dans *l'austère religion de l'*« occupation-possession », gagnait en faisant bâiller les foules, pour finalement échouer en finale de la Coupe du monde 1991. C'est pour un tout autre scénario qu'il a obtenu les pleins pouvoirs l'an dernier.

Jean-Jacques Bozonnet

Les conservateurs au pouvoir

CHACUNE des seize équipes engagées dans la Coupe du monde a maintenant joué un match. Ces premières rencontres donnent un aperçu des styles de jeu adoptés par les principaux concurrents.



TECHNIQUE

Jusqu'ici l'équipe la plus décevante, et de loin, est l'Angleterre. Malgré son Grand Chelem dans le dernier Tournoi des cinq nations, elle semble n'avoir rien appris du rugby offensif depuis la Coupe du monde 1991. En début d'année, les Anglais jouaient un rugby excitant dans lequel leur demi d'ouverture, Rob Andrew, se plaçait beaucoup plus près de la ligne d'avantage, donc des joueurs adverses. Résultat : un rugby d'attaque caractérisé par des séries de passes échangées entre trois-quarts et avants, et aboutissant à des rafales d'essais.

Samedi, au Kings Park de Durban, je n'ai rien vu de cela. Andrew est revenu à son ancienne tactique, se plaçant beaucoup plus en retrait et préférant, malheureusement pour les supporteurs qui s'attendaient à autre chose, jouer plutôt au pied. En effet, Andrew a tapé les deux tiers des ballons reçus et l'Angleterre n'a jamais menacé la ligne argentine. Bref, les Anglais ont basé leur jeu sur la simple conquête et la botte d'Andrew, comme ils l'avaient déjà fait face à l'Ecosse lors de la dernière rencontre du tournoi. En 160 minutes de jeu, ils n'ont ainsi produit aucun essai.

C'est triste, car les Anglais semblent en train d'adopter un rugby ennuyeux. Triste et surtout décevant, car cette équipe possède tout de même un effectif d'une richesse considérable. Les Anglais ont non seulement un pack d'avants capable d'assurer la conquête face à n'importe quel adversaire, mais ils bénéficient également des trois-quarts les plus dangereux du rugby actuel. Malheureusement, comme ils ont opté pour la robustesse du demi de mêlée Dewi Morris au lieu de la finesse de Kyran Bracken, on a la très nette impression que les Anglais ont déjà mis leurs cartes sur la table, c'est-à-dire ont choisi de se cantonner dans un rugby conservateur, sans fioritures.

En revanche, l'autre équipe qui a joué samedi, et qui peut légitimement prétendre au titre de champion, la Nouvelle-Zélande, a montré un jeu créatif, avec beaucoup de flair offensif, culminant dans 5 essais. Même si leur entraîneur, Laurie Mains, a été frustré par la quantité de ballons perdus, les All Blacks ont prouvé qu'ils ont suffisamment d'options offensives pour être présents dans les phases finales de ce Mondial. En attendant le retour des deux frères blessés, Zinzan et Robin Brooke, les Néo-Zélandais se posent déjà comme les prétendants les plus redoutables.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie, championne du monde en 1991.

Jonah Lomu a sonné la charge contre l'Irlande

JOHANNESBURG
correspondance

Colin Meads, figure légendaire du rugby néo-zélandais, en a vu, des joueurs de rugby dans sa vie. Mais lorsque, samedi soir, on lui demandait s'il en avait déjà vu un comme Jonah Lomu sur un terrain, l'immense ancien deuxième ligne a eu un léger froncement de sourcils : « *Oui, j'en ai vu plein. Mais je n'en ai jamais vu qui jouait à l'aile. C'est plutôt le type de joueur qui se trouvait face à moi dans la mêlée.* » La Nouvelle-Zélande venait juste de gagner (43-19) son premier match face à l'Irlande. Un match plein, d'un engagement féroce, où les deux équipes ont inscrit au total huit essais. Mais un homme émergea de cette formidable mêlée, un jeune employé de banque d'origine tongaise qui, en trois coups de patte et deux courses folles, s'est déjà signalé comme « la » sensation de cette Coupe du monde.

Jonah Lomu sort vraiment de l'ordinaire. A la fois bélier et antilope, il est bâti comme un deuxième ligne, mais il court comme un ailier. Racé, puissant, il n'est pas le plus grand (1,95 m) mais le plus lourd (118 kg) de l'équipe All Black. Cela ne l'empêche pas de courir le 100 mètres en 10 s 80. Et il est aussi à l'aise dans le cadrage-débordement ou la feinte de passe que dans le combat. Il possède un potentiel physique, athlétique et technique que l'on n'a probablement jamais vu sur un terrain de rugby. Bref, extraterrestre de l'ovale, il a, avec à peine six ballons dans le match, réussi à donner un aperçu de son immense talent.

Certes il a commis quelques erreurs en défense, contribuant en partie à un, sinon deux, des essais irlandais. Mais Jonah Lomu, qui



JONAH LOMU

vient tout juste de fêter ses vingt ans, a dominé ce match, marquant deux essais et assurant la passe décisive pour deux autres. En termes de rapport qualité-prix, on ne fait pas mieux. Même si Lomu a encore du travail à faire dans son jeu sans ballon, c'est un atout incomparable dès qu'il a la balle en main.

TROISIÈME SÉLECTION

Ses deux essais furent marqués en accélération, laissant deux, *trois voire quatre défenseurs* dans son sillage. L'action la plus spectaculaire fut une percée de 80 mètres où, décrochant un raffut foudroyant, il a envoyé deux plaqueurs au tapis, éliminé un autre avec une deuxième accélération, un quatrième avec un cadrage-débordement de toute beauté, puis résisté au placage de Simon Geoghegan a 1 mètre de l'enbut pour envoyer Josh Kronfeld à l'essai.

Les détracteurs de Lomu devraient maintenant en rabattre. Après avoir été testé contre les Français en 1994, il avait été rejeté. Pour sa troisième sélection, il a fait à Johannesburg un grand retour dans la compétition internationale. *Un peu intimidé par* l'enthousiasme à son égard des médias à la fin du match, il s'est *montré tendu devant les micros,* et modeste à souhait. « *Je suis content d'être de retour, et de jouer une fois de plus pour les A B* », glissa-t-il. « *Tout ce que je voulais, c'était bien jouer, et gagner ma place pour le prochain match.* » Il y est sans doute parvenu au-delà de ses souhaits les plus fous.

« *Il est très impressionnant* », accorda Terry Kingston, le capitaine irlandais. « *Il n'a pas touché beaucoup de ballons, mais c'était déjà trop à notre goût. Il est tellement fort et tellement puissant qu'il a pu profiter pleinement de chaque occasion.* » Malgré l'écart final sur le tableau d'affichage, Kingston et ses hommes en vert n'ont au reste pas à rougir de leur match. *Les Irlandais, fidèles à leur* tradition, ont réussi à brouiller le jeu, posant même de sérieux problèmes aux All Blacks pendant les trente premières minutes.

Ian Borthwick

La Côte d'Ivoire fait un dur apprentissage

JAMAIS Jean Saticq n'aurait imaginé qu'un jour lui, l'arrière du CASG Boulogne, équipe de deuxième division du championnat de France, irait se frotter aux vedettes des Quinze de France et d'Ecosse. Jamais cet Ivoirien de France, employé par France Télécom à Nanterre, n'aurait pensé qu'il rencontrerait Nelson Mandela : « *On espère qu'on sera un peu la coqueluche des Noirs sud-africains.* » Pour la Côte d'Ivoire, l'événement est considérable : c'est la première fois qu'une équipe de sport collectif accède aux phases finales d'une compétition internationale.

Le capitaine de la sélection ivoirienne, Athanase Dali, en est tout bouleversé. En France depuis 1986, Athanase termine des études de journalisme à Paris et joue à Clamart en deuxième division. « *Les résultats que nous obtiendrons n'ont pas d'importance,* dit-il. *On sait qu'on perdra probablement nos trois matches, mais ce n'est pas grave. L'important sera de séduire. Si nous y parvenons, cela aura des retombées importantes au pays pour le développement de notre sport.* »

Avant d'être capitaine de l'équipe nationale, Athanase Dali est le fils de François Dali, celui par qui le rugby ivoirien est né dans les années 50.

Il découvrit ce sport dont il ignorait tout en remplaçant au pied levé un joueur. Gagné par la passion, il crée en 1958 la « Jeanne d'Arc », un club de joueurs noirs qui est l'acte de naissance du rugby ivoirien. Aujourd'hui, la Fédération ivoirienne de rugby revendique environ 5 000 licenciés, un championnat national qui oppose dix équipes dont huit d'Abidjan. Sans subvention, le rugby ivoirien vit de ses propres moyens. Encadré d'un directeur technique national d'origine française, Dominique Davanier, ex-troisième ligne de Cahors, et d'un président de fédération ivoirien, Koffy Gervais, il se développe grâce au parrainage de sponsors qui montent leurs propres clubs.

Pour la Coupe du monde et toute la préparation qu'elle exige, la Fédération ivoirienne déclare un budget de 300 millions de francs CFA (3 millions de francs français). Sur les vingt-six joueurs actuellement retenus pour le voyage en Afrique du Sud, quatorze évoluent dans le championnat ivoirien et les douze autres dans les championnats français.

Malheureusement, le rêve n'a guère duré. La Côte d'Ivoire a pu jauger d'entrée le chemin qui lui restait encore à parcourir. Largement battue par l'Ecosse pour son match d'ouverture (89-0), l'équipe a accumulé quelques records en Coupe du monde dont elle se serait bien passée, encaissant le plus grand nombre de points et d'essais. Avec en prime deux joueurs qui ont dû quitter le terrain sur une civière, dont l'infortuné Athanase Dali. Le dur apprentissage devrait se poursuivre mardi 30 mai, à Rustenburg, face à l'équipe de France. « *On essaiera de ne pas prendre 100 points* », résume, fataliste, Dominique Davanier.

Yves Bordenave

Neuf changements dans l'équipe de France

Neuf changements ont été annoncés dans la composition de l'équipe de France de rugby qui doit affronter la Côte d'Ivoire mardi 30 mai à Rustenburg, par rapport à celle alignée contre les Tonga. Elle sera composée de : Sébastien Viars – Philippe Saint-André (cap.), Franck Mesnel, Thierry Lacroix, William Techoueyres – (o) Yann Delaigue, (m) Guy Accocéberry – Laurent Cabannes, Abdelatif Benazzi, Arnaud Costes – Olivier Roumat, Olivier Brouzet – Christian Califano, Marc de Rougemont, Laurent Benezech.

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
Jeudi 25 mai Af. Sud bat l'Australie 27-18	*Samedi 27 mai* Samoa bat [illegible]	*Samedi 27 mai* Pays de Galles bat le Japon 57-10	*Vendredi 26 mai* Ecosse bat la C.-d'Ivoire 89-0
Vendredi 26 mai Canada bat la Roumanie 34-3	*Samedi 27* [illegible] Angleterre [illegible] 24-18	*Samedi 27 mai* [illegible] Zélande bat l'Irlande [illegible]-19	*Vendredi 26 mai* France bat Tonga 38-10
Mardi 30 mai 14h30 C+ Af. Sud/Roumanie	*Mardi 30* [illegible] C+ Samoa/[illegible]	*Mercredi 31 mai C+* [illegible] Irlande/Japon	*Mardi 30 mai 18h TF1* France/Côte-d'Ivoire
Mercredi 31 mai 13h35 C+ Australie/Canada	*Mercredi 31 mai, C+ 17h* [illegible]/Italie	*Mercredi 31 mai Eurosport 20h* Nlle-Zélande/Galles	*Mardi 30 mai 22h30 C+* Ecosse/Tonga
Samedi 3 juin 15h C+ Australie/Roumanie	[illegible] 0h30 C+ [illegible]	*Dimanche 4 juin C+* [illegible] Nlle-Zélande/Japon	*Samedi 3 juin 22h45 C+* Tonga/Côte-d'Ivoire
Samedi 3 juin 20h C+ Canada/Af. Sud	[illegible]che 4 juin 20h Eurosport Angleterre/Samoa	*Dimanche 4 juin* [illegible] Irlande/Galles	*Samedi 3 juin 17h TF1* France/Ecosse

Infographie Le Monde

Les jeux sont faits en championnat de France de football

A L'ISSUE de la 37e journée du championnat de France, la situation est définitivement décantée en division 1. Nantes, déjà proclamé champion de France depuis la journée précédente, a ôté à Cannes ses dernières illusions de qualification en coupe de l'UEFA, battant les Azuréens (2-1) au stade de la Beaujoire, prélude à une soirée de fête en Loire-Atlantique. Metz, dominé à Strasbourg (1-0), a également hypothéqué sa dernière chance. Paris-Saint-Germain étant qualifié pour la Coupe des coupes, les équipes d'Auxerre, de Lens et de Monaco ont donc gagné définitivement, après celle de Lyon, le droit de participer à la Coupe de l'UEFA. En bas de tableau, Caen, battu à Lens (2-0), est désormais sûr d'être relégué en division 2 avec Sochaux, résigné à son sort depuis longtemps. Antépénultième et donc logiquement relégable, Saint-Etienne ne doit son maintien qu'aux ennuis financiers de Marseille.

L'OM, en battant sur son terrain Angers (2-1), est désormais assuré de terminer dans les trois premiers du championnat de division 2. Mais, placé en redressement judiciaire, le club phocéen se voit interdire la montée. Son avantageuse place lui évite cependant une descente-sanction en national 1. Guingamp, vainqueur (1-0) à domicile de Toulouse, monte en première division, poursuivant sa remarquable ascension (le club était en national 1 la saison précédente). En revanche, la deuxième place parmi l'élite se jouera, mercredi 31 mai, lors de la dernière journée, entre Toulouse et Gueugnon, avec avantage à l'équipe de Saône-et-Loire.

En bas de tableau, Nîmes est déjà condamné au ational 1. Quatre clubs, Sedan, Beauvais, Angers et Saint-Brieuc, se battront lors de la dernière journée, mercredi 31 mai, pour éviter le bannissement : trois d'entre eux devront descendre. Epinal, Louhans-Cuiseaux, Lorient et Poitiers, en tête du national 1, accéderont en division 2 la saison prochaine.

Les Français abordent modestement Roland-Garros

Aucun ne figure parmi les têtes de série dans le tableau du simple messieurs des Internationaux de tennis, qui ont débuté porte d'Auteuil

Dix-sept Français et dix-huit Françaises figurent dans le tableau final des Internationaux de France de tennis de Roland-Garros, *qui se disputent à Paris jusqu'au 11 juin. Si* Mary Pierce, tête de série numéro 3 et finaliste en 1994, apparaît comme une sérieuse prétendante au titre chez les femmes, le tournoi s'annonce sombre chez les hommes. *Le tennis français court après des victoires* ou des exploits. Les joueurs sont nombreux, mais ils ne parviennent pas à percer dans l'élite mondiale et demeurent relégués au-delà de la trentième place. Si certains attendent un déclic à *Roland-Garros, les autres,* parmi lesquels Yannick Noah, rappelé au poste de capitaine de l'équipe de France, estiment que le manque de formation technique et de préparation physique chez les jeunes est à l'origine de cette sécheresse de résultats.

HENRI LECONTE ne sera pas là. A bientôt trente-deux ans, le Français fantasque a renoncé à disputer son quinzième Roland-Garros, empêché par une tendinite. En 1992, il s'était échappé en demi-finale, dynamitant ses adversaires devant des foules renversées. Il avait fait oublier le marasme français. Le rêve avait duré plus de dix jours. Le passé a les jambes lourdes. En 1995, les amateurs d'émotions franchouillardes ne pourront pas compter sur « Riton la foudre ». Alors sur qui ?

Le meilleur joueur national sur terre battue s'appelle Fabrice Santoro. Il rencontrait, au premier tour, le dix-septième joueur mondial, Stefan Edberg. Santoro peut rêver d'un sursis puisqu'il a battu le Suédois au tournoi de Monte-Carlo, en avril. Cédric Pioline, finaliste à l'US Open en 1993 et alors dixième joueur mondial, est aujourd'hui cinquante-cinquième. Il est opposé à mieux classé que lui, le Tchèque Karel Novacek, multiple vainqueur de tournois sur terre battue. Arnaud Boetsch court après des victoires depuis le début de la saison. Il est cinquante-troisième mondial.

Le tennis français ne va pas bien, à la recherche inutile de son passé glorieux, en quête désespérée d'un futur. Pas une victoire en tournoi depuis celle d'Arnaud Boetsch en octobre 1993, à Toulouse. Aucun joueur n'a pénétré dans le club des dix meilleurs mondiaux depuis le 25 avril 1994. Pareille misère n'était pas arrivée depuis 1980. Pire, quatre ans après le triomphe en Coupe Davis, en 1991, contre les Etats-Unis, l'équipe de France doit gagner un tour de barrages contre le Maroc, en septembre, pour rester dans le groupe mondial.

LE RAPPEL DE NOAH

Face à la crise qui affectait le haut niveau, la Fédération française de tennis (FFT) a nommé, le 30 octobre 1994, Patrice Dominguez au poste de directeur technique national et a rappelé Yannick Noah comme capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis. Avec ces deux anciens numéros un français, Christian Bimes, président de la FFT, affirmait avoir mis *« une machine à gagner »* en marche. Celle-ci hoquette : *« Ce fut une année de transition*, explique Patrice Dominguez. *La plupart des garçons ont changé leurs structures et ont adopté de nouvelles formules d'entraînement. »* Cédric Pioline semble avoir dépassé la période Henri Dumont aux côtés de Pierre Cherret. Arnaud Boetsch a voulu oublier, en Suisse, les préceptes français en rejoignant Stéphane Oberer, coach de Marc Rosset.

Les jeunes ? Des feux follets, au mieux des espoirs sans surlendemain. Une cohorte de gaillards qui se révèlent trop fragiles dans un circuit où tout va très vite. Lionel Roux, par exemple, connaît toutes les difficultés à confirmer une bonne fin d'année 1994. Quand d'autres nations réinventent chaque année des jeunes talents à l'image du Russe Evgueni Kafelnikov, les Français se perdent dans les méandres d'une stratégie générale vieillissante.

Dès son arrivée, Patrice Dominguez a revu le système de détection instauré au début des années 80. Celui-ci n'avait quasiment pas évolué avec les moeurs d'un tennis passé de l'artisanat à la technologie de la force et du muscle. Il a promis que les jeunes loups ne joueront plus seulement au tennis et apprendront aussi la préparation physique, ce qui était encore honteux dans les années 80. Sur cette réflexion simplissime, la France a près de dix ans de retard.

EFFET DE GROUPE

A la recherche d'un effet de groupe, Noah avait invité ses ouailles à un stage de préparation pour Roland-Garros. Chez lui, dans la banlieue parisienne. Ils ne se seront retrouvés qu'à quatre : Guy Forget, Olivier Delaitre, Fabrice Santoro et Jérôme Golmard, l'un des jeunes du clan. Au départ, il a fallu recoudre. Fraîchement renommé, le capitaine de l'équipe de France s'en était violemment pris à tous les Français qui avaient fait pâle figure aux Internationaux d'Australie, en janvier, avait dénoué le manque de combativité de Guy Forget pendant la Coupe Davis perdue contre les Etats-Unis, avant de déplorer, pendant le tournoi de Monte-Carlo, en avril, cette insensée pénurie de gagne nationale. *« Tout ça, c'est dépassé,* a-t-il déclaré vendredi au quotidien *L'Equipe. Maintenant, on a de nouveau une dynamique positive. »*

Selon les responsables techniques, seule la victoire manque pour sortir du marasme : *« C'est une vraie crise de confiance,* note Patrice Dominguez. *Ils font tous des entraînements de grande valeur. Ils ont vraiment mis le paquet. Ils ont besoin d'un ou deux exploits pour retrouver leur vraie place dans le tennis mondial. Ce que j'attends d'eux, à Roland-Garros, c'est une réaction d'orgueil. C'est là qu'ils seront jugés. »* Yannick Noah, lui, est loin d'être aussi optimiste : *« S'il y a un blocage, il s'agit d'un blocage technique ou tactique,* a-t-il annoncé. *C'est que les mecs ne sont pas au niveau pour gagner Roland-Garros. Point. »*

En battant Andre Agassi, samedi 27 mai, en finale du tournoi de Normandie, après avoir dominé Pete Sampras au tour précédent, Thierry Guardiola a fait sensation. Déjà vainqueur de Jim Courier au premier tour du tournoi de Rome, il y a deux semaines, le Français, cent cinquante et unième mondial, a bénéficié d'une invitation pour disputer Roland-Garros. Il est attendu au tournant, mais il a sobrement déclaré : *« Je regrette qu'Andre Agassi n'ait pas joué son vrai jeu. Cela ne lui coûtait rien de jouer le match de préparation à fond »*, faisant preuve d'une lucidité qui interdit tout espoir de réconfort.

Bénédicte Mathieu

Mary Pierce revient en force

ELLE REVIENT et elle est très contente. Oubliée une élongation aux adducteurs qui a enquiquiné sa préparation, Mary Pierce est au mieux de sa forme, son moral au plus haut. Finaliste très malheureuse et trop tendre, en 1994, face à une expérimentée Arantxa Sanchez Vicario, la Française a beaucoup grandi. La revoici, à Roland-Garros, tête de série numéro trois et parmi les plus sérieuses prétendantes au titre.

Un accessit au Masters en novembre et sa belle victoire aux Internationaux d'Australie, en janvier, l'ont aidée. Elle a appris qu'elle pouvait être non seulement meilleure mais aussi favorite. Elle avoue avoir été déboussolée par l'éclair de son triomphe. Elle est numéro trois mondiale quand elle espérait faire bonne figure parmi les cinq premières. Un petit flottement de rien et Mary Pierce s'est remise au boulot.

En un an, elle affirme avoir trouvé le juste équilibre entre une force phénoménale et une grande fragilité. Depuis le mois de novembre, Mary Pierce a bûché de plus belle. En Floride, dans le camp de Nick Bollettieri et de son préparateur physique, Jose Rincon, elle a encore amélioré sa puissance et sa résistance physique selon un programme draconien afin de pouvoir supporter de plus amples plages d'entraînement. Son jeu de jambes et son service ont encore progressé.

FIGURE DE PROUE

Il lui manque pourtant un palmarès suffisant pour aborder les Internationaux de France avec l'expérience et la sérénité qui conviennent pour les grands rendez-vous. En un an, Mary Pierce n'a pas gagné d'autres tournois que l'Australie, où elle était loin de toutes ses bases et de toute pression. Elle fut, par exemple, battue une nouvelle fois en finale à Paris, en février, par Steffi Graf. Malmenée par les Sud-Africaines en quarts de finale de la Coupe de la Fédération, en avril, elle dit avoir résolu ses problèmes de raquette qui l'empoisonnaient alors. De retour sur la terre battue parisienne, laquelle lui sied, Mary Pierce se dit sans grand souci si ce n'est celui de bien faire, c'est-à-dire aussi bien que l'an dernier.

Elle demeure la figure de proue d'un tennis féminin français languide. Julie Halard, qui se trouvait dans l'élite en 1994, en est aujourd'hui aux portes ; il y a bien longtemps que Nathalie Tauziat a quitté le groupe des dix premières mondiales, et les jeunesses se font désirer. Seul espoir français, Mary Pierce sait aussi qu'elle est très attendue pour ajouter un peu de piment au tournoi féminin qui n'en finit plus d'être un peu terne en l'absence de Monica Seles.

B. M.

Michael Schumacher remporte pour la deuxième fois le Grand Prix de Monaco de formule 1

Le pilote de la Benetton-Renault s'est imposé devant Damon Hill et Gerhard Berger. Il renforce sa position en tête du championnat du monde

MONACO
de notre envoyé spécial

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil de Monaco. Comme l'année dernière, Michael Schumacher laisse éclater sa joie, au bout de 78 tours sans faute et près de deux heures d'extrême concentration. Comme en 1994, le prince Rainier, un peu las, lui remet la coupe du vainqueur, avant que l'hymne allemand ne retentisse. L'image d'aujourd'hui ressemble étrangement à celle d'hier, jusqu'aux bulles de champagne qui viennent éclater à la tête du triomphateur, comme si tout cela n'était que la rediffusion d'un film au scénario définitivement arrêté.

Il faut se faire une raison. Le Grand Prix de Monaco devient une nouvelle fois chasse gardée. Après le règne d'Alain Prost (quatre victoires), celui d'Ayrton Senna (six victoires), voici l'avènement de Michael Schumacher. Comme ses prédécesseurs, le champion du monde impose sa marque sur une course plus vouée que jamais à couronner le meilleur pilote du moment. Schumacher avoue la même prédilection pour ce circuit en ville qui ne peut être comparé à aucun autre, et semble à chaque fois lancer un défi à la raison. *« Conduire des formules 1 ici, c'est sans doute de la folie,* admet le champion allemand. *Mais j'adore ça. »*

Outre cette passion, le pilote de la Benetton-Renault possède toutes les *qualités du vainqueur* à Monaco. Il s'élance toujours des avant-postes : pole-position en 1994, première ligne en 1995. Il sait jongler entre les rails avec *constance*, il étale au nez de ses concurrents une régularité qui confine à la monotonie, dépasse les retardataires avec une adresse supérieure. En ce dimanche 28 mai, il ne s'est permis qu'une petite fantaisie stratégique. A l'inverse de ses principaux adversaires, il ne s'est arrêté qu'une fois à son stand pour changer de pneumatiques. Le choix pouvait paraître risqué. Il n'a fait qu'accroître son avance. Le reste n'est que péripétie : la malchance noire de Jean Alesi auquel le week-end n'aura rien épargné, l'impossibilité pour Damon Hill de faire de l'ombre à son père Graham, cinq fois vainqueur ici.

TRADITIONS

Le pilote de la Williams-Renault n'a jamais été en mesure de menacer le leader, dès que lui-même a perdu la tête de la course. Que dire du Français, sinon que sa Ferrari a percuté la Ligier de Martin Brundle, parti en tête-à-queue, ce qui l'a éliminé alors qu'il occupait la deuxième place de la course ? La tradition paraît donc fermement établie au coeur même de l'histoire de cette course. Un outsider, aussi talentueux et déterminé qu'il soit, est interdit de victoire.

La tradition est, jusque dans les moindres détails, le maître-mot d'un Grand Prix plus vieux que le championnat du monde. Sur les boulevards et dans les rues transformés en piste réservée aux bolides, pendant trois jours, même les surprises n'en sont plus vraiment. Exemple : ce départ-catastrophe qui a failli d'un seul coup *mettre hors course neuf concurrents*. David Coulthard et sa Williams-Renault sont à l'origine de ce grand choc. L'Ecossais, âgé de vingt-quatre ans, disputait sa première course à Monaco. Il n'avait pas encore eu l'heur d'apprécier l'étroitesse de Sainte-Dévote, le premier virage dans lequel le peloton rugissant s'engage après le départ. Ici l'exercice est plus dangereux que nulle part ailleurs. Les accidents sont fréquents. Coulthard et les huit autres victimes du carambolage n'étaient jamais que les lointains émules de Derek Daly et de sa Tyrrell, auteurs au même endroit, en 1980, de l'un des plus beaux vols planés de la F1.

L'environnement scintillant est une autre facette de ce visage éternel qu'offre à chaque fois le Grand Prix. C'est bien celle-là qu'il met le plus de cœur à respecter. Il prospère dans le feu des vedettes dont la présence est une sorte d'hommage à son succès. Cette année, les stands ont accueilli un champion d'exception doublé d'un homme déchu. Diego Armando Maradona était là. Le footballeur champion du monde, l'Argentin qui avait fait son trou dans la Naples italienne, le justiciable plusieurs fois condamné par les juges, s'est arrêté chez Ferrari. Une visite de courtoisie qui a précédé ou suivi, peu importe, celle du cinéaste Claude Lelouch chez Williams. Comme tous les ans, les résidents monégasques ont assisté à la course de leurs fenêtres d'où ils peuvent contempler les yachts stationnés dans le port. Là encore, *la tradition était* respectée.

Au bout du compte, cette étape en Principauté du championnat du monde de formule 1 cultive un *curieux paradoxe. Le Grand Prix* de Monaco est sans doute l'épreuve la plus folle de toute la saison, et la voilà devenue la plus prévisible. Chaque année, spectateurs et pilotes savent de plus en plus à quoi s'attendre. La surprise n'est plus au rendez-vous. Cela n'a, pour l'instant, rien ôté à l'engouement dont bénéficie l'épreuve.

Pascal Ceaux

Une première pour Renault

« Je suis très heureux pour notre association avec Renault d'avoir obtenu leur première victoire ici à Monte-Carlo. »* Michael Schumacher a tenu à le souligner. Sa deuxième victoire sur ce circuit est la première de Renault. Jusqu'ici le succès avait toujours échappé au constructeur français, avec Nigel Mansell en 1992 comme avec Alain Prost en 1983 ou 1993. Une contre-performance jugée dommageable. Comme le reconnaît Patrick Faure, le président de Renault-Sport, *« un succès à Monaco ne vaut pas un titre de champion du monde, mais il compte sans doute plus que dans n'importe quel autre grand prix».

La raison en est simple. Cette course est celle qui a l'un des plus grands retentissements médiatiques de la saison. En 1994, elle avait rassemblé la deuxième audience télévisée pour le monde entier parmi les seize grands prix disputés. C'est aussi celle qui a, pour Renault comme pour les autres constructeurs, en termes d'image, le plus d'impact sur le marché automobile.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1
Grand Prix de Monaco

1. M. Schumacher (All., Benetton-Renault) les 259,584 km en 1 h 53 min11 s (moyenne 137,603 km/h) ; 2. D. Hill (GB, Williams-Renault) à 34 s ; 3. G. Berger (Aut., Ferrari) à 1 min 11 s ; 4. J. Herbert (GB, Benetton-Renault) à 1 tour ; 5. M. Blundell (GB, McLaren-Mercedes) à 1 tour ; 6. h-H. Frentzen (All., Sauber-Ford) à 2 tours.

Championnat du monde des pilotes : 1. M. Schumacher (All.), 34 pts ; 2. D. Hill (G. B), 29 ; 3. G., Berger (Aut.), 17 ; 4. J. Alesi (Fra.), 14 ; 5. J. Herbert (G. B), 12

Championnat du monde des constructeurs : 1. Benetton-Renault, 36 pts ; 2. Williams-Renault, 32 ; 3. Ferrari, 31 ; 4. McLaren-Mercedes, 8 ; 5. Sauber-Ford, 4 ; 6. Jordan-Peugeot, 2 ; 7. Ligier-Honda, 1.

CHAMPIONNAT AMERICAIN INDYCAR
500 miles d'Indianapolis

1. J. Villeneuve (Can., Reynard-Ford) les 200 tours en 3 h 15 min 17 s ; 2. C. Fittipaldi (Brè., Reynard-Ford) à 2 min 4 s ; 3. B. Rahal (EU, Lola-Mercedes) à 2 min 9 s ; 4. E. Salazar (Chi , Lola-Ford) à 4 min ; 5. R. Gordon (EU, Reynard-Ford) à 14 min.

BASKET-BALL

NBA

Conférence Est (finale)	
Indiana-Orlando	105-100
Orlando mène 2-1.	
Conférence Ouest (finale)	
San Antonio-Houston	107-102
Houston mène 2-1.	

CYCLISME

TOUR D'ITALIE
14e étape
Trente-Val Senales (240 km)

1. O. Rincon (Col., Once) ; 2. G. Totschnig (Aut.)à 1 min 18 s ; 3. T. Rominger (Sui.)à 1 min 20 s ; 4. P. Ugrumov (Rus.) à 1 min 22 s ; 5. C. Chiappucci (Ita.) à 1 min 29 s.

15e étape
Val Senales-Lenzerheide (185 km)

1. M. Piccoli (Ita., Brescialat) ; 2. G. Guerini (Ita.) m. t. ; 3. F. Frattini (Ita.) à 1 min 23 s ; 4. F. Simon (Fra.) à 2 min 6 s ; 5. E. Zaina (Ita.) à 2 min 6 s.

Classement général : 1. T. Rominger (Sui., Mapei) ; 2. P. Ugrumov (Rus.) à 3 min 14 s ; 3. E. Berzin (Rus.) à 3 min 29 s ; 4. C. Chappucci (Ita.) à 5 min 25 s ; 5. O. Rincon (Col.) à 6 min 13 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D 1
37e journée

Montpellier-Rennes	0-1
Saint-Etienne-Nice	3-3
Bordeaux-Paris SG	3-0
Le Havre-Lille	0-1
Lens-Caen	2-0
Sochaux-Auxerre	0-1
Strasbourg-Metz	1-0
Nantes-Cannes	2-1
Monaco-Bastia	2-1
Martigues-Lyon	2-0

Classement : 1. Nantes, 78 pts ; 2. Lyon, 68 ; 3. Paris SG, 66 ; 4. Auxerre, 59 ; 5. Lens, 59 ; 6. Monaco, 57 ; 7. Bordeaux, 54 ; 8. Cannes, 53 ; 9. Metz, 53 ; 10. Strasbourg, 51 ; 11. Le Havre, 48 pts ; 12. Martigues, 48 ; 13. Rennes, 47 ; 14. Lille, 45 ; 15. Nice, 43 ; 16. Montpellier, 41 ; 17. Bastia, 41 ; 18. Saint-Etienne, 37 ; 19. Caen, 33 ; 20. Sochaux, 23.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D 2
41e journée

Nancy-Saint-Brieuc	1-1
Alès-Le Mans	0-0
Marseille-Angers	2-1
Niort-Mulhouse	2-1
Amiens-Gueugnon	2-1
Red Star-Beauvais	0-2
Dunkerque-Charleville	1-0
Perpignan-Valence	1-1
Laval-Nîmes	3-0
Guingamp-Toulouse	1-0
Sedan-Châteauroux	1-0

Classement : 1. Marseille, 81 pts ; 2. Guingamp, 81 ; 3. Gueugnon, 77 ; 4. Toulouse, 74 ; 5. Châteauroux, 70 ; 6. Red Star, 70 ; 7. Nancy, 63 ; 8. Dunkerque, 59 ; 9. Amiens, 55 ; 10. Alès, 53 ; 11. Charleville, 52 , 12. Le Mans, 49 ; 13. Mulhouse, 49 ; 14. Valence, 46 ; 15. Laval, 44 ; 16. Niort, 43 , 17. Perpignan, 43 ; 18. Beauvais, 41 ; 19. Angers, 39 ; 20. Saint-Brieuc, 39 ; 21. Sedan, 38 ; 22. Nîmes, 35

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
35e journée

FC Barcelone-Real Madrid	1-0
La Corogne-Betis Séville	2-0
Oviedo-Albacete	1-3
Valence-Santander	1-1
Tenerife-Gijon	3-0
Séville-Vigo	2-3
Saragosse-St-Jacques Compostelle	5-3
Valladolid-Logrones	2-1
Atlético Madrid-Espanol Barcelone	3-1
Real Sociedad-Athletic Bilbao	5-0

Classement : 1. Real Madrid, 51 pts ; 2 La Corogne, 47 ; 3. FC Barcelona, 42 ; 4. Saragosse, 42 ; 5. Betis Séville, 41 ; 6. Séville, 40 ; 7. Espanol Barcelone, 39 ; 8. Athletic Bilbao, 38 , 9. Oviedo, 37 ; 10. Real Sociedad, 35 ; 11. Valence, 35 ; 12. Tenerife, 34 ; 13. Vigo, 33 ; 14. Atlético Madrid, 32 ; 15. Santander, 30 ; 16. St-Jacques Compostelle, 30 ; 17. Albacete, 30 ; 18. Gijon, 28 ; 19. Valladolid, 23 ; 20. Logrones, 13.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
32e journée

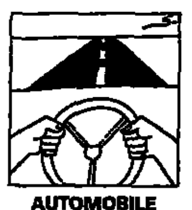
Kaiserslautern-Hambourg	4-1
Munich 1860 -Cologne	2-1
Karlsruhe-Dresde	5-3
Leverkusen-Bayern Munich	2-0
Francfort-Duisbourg	4-1
Stuttgart-Fribourg	1-0
Uerdingen-Bochum	2-1
Schalke 04 -Brême	4-2
Dortmund-Moenchengladbach	1-1

Classement : 1. Brême, 46 pts ; 2. Dortmund, 45 ; 3. Fribourg, 42 ; 4. Kaiserslautern, 42 ; 5. Moenchengladbach, 41 ; 6. Bayern Munich, 39 ; 7. Karlsruhe, 35 ; 8. Leverkusen, 34 ; 9. Cologne, 31 ; 10. Schalke, 31 ; 11. Francfort, 31 ; 12. Stuttgart, 28 ; 13. Hambourg, 27 ; 14. Munich 1860, 27 ; 15. Uerdingen, 23 ; 16. Duisbourg, 20 ; 17. Bochum, 19 ; 18. Dresde, 15.

« Béhême » et bonnes manières

Les conducteurs français des belles bavaroises sont réputés trop agressifs. Rééducation en cours

AU MÊME TITRE que l'étaient, avant-hier, la bonne sœur en 2 CV ou le pépé à chapeau en DS, le conducteur de BMW est une figure du petit théâtre automobile. Mais sa nature est complexe. Vers lui converge un faisceau de sentiments où se mêlent la jalousie, le mépris, l'envie et la crainte. Pour certains, le conducteur d'une BMW est forcément cet hôte contrarié de nos rétroviseurs qui, l'appel de phares excédé et l'accélération rageuse, nous presse de quitter fissa la voie de gauche de l'autoroute.


AUTOMOBILE

En ville, ses détracteurs repèrent facilement l'arrogant qui écrase son Klaxon dans le dixième de seconde qui suit le passage du feu au vert. Heureusement, la réalité n'est pas aussi tranchée. Le « BMWiste » est, en général, quelqu'un de pressé mais ce n'est pas forcément un va-t-en guerre. Après tout, les amateurs (des hommes, à plus de 85 %) de ces belles bavaroises partagent d'abord l'*amour des voitures nerveuses et distinguées.*

« Cultiver un inconscient de luxe, de confort et d'élégance non écrasante »

« C'est vrai, nos clients sont des gens qui ont tendance à aimer la conduite rapide et les accélérations, mais ce sont en général d'excellents conducteurs », plaide Yves Macaire, porte-parole de BMW-France. Désireux de mieux faire connaître sa véritable personnalité, le groupe vient de publier un opuscule mettant en exergue sa vocation à *« cultiver un inconscient de luxe, de confort, d'élégance non écrasante »*. L'on y apprend notamment que BMW, dont l'emblème est le mouvement stylisé d'une hélice, s'adonne à « l'art automobile » – Andy Warhol s'était exercé sur une BMW alignée en 1979 aux Vingt-Quatre Heures du Mans – et n'hésite pas à subventionner des expériences de transports en commun. En France, la fondation BMW joue les mécènes auprès d'architectes audacieux et sponsorise les bonnes actions des élèves de grandes écoles.

Tout en donnant à ses concessionnaires de province la consigne de vendre en priorité tout nouveau modèle au médecin, au notaire et au chef d'entreprise le plus en vue et en refusant obstinément d'approvisionner les flottes de taxis, BMW n'en a pas moins intégré dans sa gamme des modèles « compacts » à moins de 120 000 F.

Cela permet de diversifier le profil sociologique de sa clientèle qui, majoritairement, gagne plus de 300 000 F par an. En fonction de son pouvoir d'achat, chacun pourra convoiter la série 3, la série 5 ou une série plus prestigieuse, alors que les moins fortunés s'en remettront au marché de l'occasion. Résultat : la BMW serait – presque – une marque transclasse. *« Lors des réunions de chantier,* raconte le nouveau propriétaire d'une maison individuelle, *l'architecte, le contremaître et le maçon arrivaient tous en BMW. Evidemment, ce n'était pas la même mais, quand même, ils avaient quelque chose en commun. »*

Pourquoi, alors, la Bayerische Motoren Werke provoque-t-elle tant la susceptibilité d'autrui ? Avec ses voitures bourgeoises mais jamais pataudes, le constructeur a largement établi les canons de la beauté automobile des années 90. Or, dans une période où l'ascenseur social est en panne, ce véhicule qui symbolise réussite et performance au sens large peut concentrer sur lui une rancœur diffuse. Les rayures infligées par des clés vengeresses à la carrosserie de rutilantes berlines ne signifient pas autre chose.

En outre, la réalité quotidienne ne coïncide pas toujours avec l'archétype du « béhêmiste », décideur bronzé et membre du Lion's Club. L'image affichée par cette firme chic ne cadre pas vraiment avec celle du banlieusard en quête d'un véhicule d'occasion fatigué mais tellement prestigieux. Les « valeurs » résolument « intello » de BMW correspondent encore moins à celles du « beauf qui cire *ses pneus pour qu'ils brillent davantage* ».

Ce décalage, qui semble lui aussi nourrir une certaine agressivité, a alimenté de méchantes rumeurs, jamais vérifiées, affirmant par exemple que la firme aurait recommandé à son réseau d'éviter de vendre des voitures aux clients à la peau un peu trop foncée. Ou aurait eu l'intention d'offrir une rallonge à la prime Balladur afin de retirer du marché les modèles âgés de plus de dix ans pour qu'ils ne tombent pas entre les mains de vils manants.

En privilégiant la sécurité, BMW évite désormais de flatter la virilité

A Saint-Quentin-en-Yvelines, au siège de BMW-France, on répond d'un sourire et d'un haussement d'épaules. Le groupe, dont l'usine de Munich compte le plus fort taux d'immigrés de toute l'Allemagne, a financé des campagnes de lutte contre la xénophobie après les attentats d'extrême droite contre des foyers d'immigrés. Combien d'entreprises françaises se sont *mobilisées pour ce genre de cause ?*

Capable de procurer un réel sentiment de puissance au volant et réputée renvoyer à autrui une image valorisante, la firme bavaroise a dû aussi supporter quelques détournements. *« Plus qu'un autre véhicule, une BMW devient rapidement suspecte. Logique : ce sont les voitures préférées des malfrats »*, constate un inspecteur de police. Les dernières statistiques des assureurs révèlent *a contrario* qu'en 1993 la première BMW n'occupait que la vingt-quatrième place au hit-parade des voitures volées. Grâce aux efforts du constructeur et à la pression des assureurs, qui exigent que le véhicule soit tatoué et équipé d'une alarme.

Réaliste, BMW – qui ne rencontre pas ce genre de problème d'image sur le marché de la moto – s'est aussi efforcée d'opérer un recentrage *via* un changement de communication publicitaire. L'expression la plus forte de cette volonté est ce spot télévisé mettant en scène un nouveau-né entrant moelleusement en contact avec le sein de sa mère (son *« premier airbag »*, est-il précisé). En privilégiant la sécurité, BMW évite désormais de flatter la « virilité », corde très sensible de l'automobiliste franchouillard.

Jean-Michel Normand

★ *BMW, le culte de la technique.* Alain Souské, Lec. édition, Hatier.

Les chienchiens à M. le maire

par Claude Sarraute

CHER M'SIEUR LE MAIRE,

C'est au nouvel élu que je m'adresse. Elu sans avoir eu besoin de faire de promesses aux Parisiens que vous allez laisser dans la crotte s'ils ne profitent pas de ces municipales pour exiger enfin des trottoirs propres. Sur tous les tons, pas seulement le ton rigolard et bon enfant des habitants du Xe arrondissement, interviewés la semaine dernière par *Libé*. Ils se sont ingéniés à rendre encore plus appétissant ce plat maison : vous choisissez un beau caca de chien, vous le garnissez de feuilles de salade, de tranches de tomates, et vous servez à même le bitume avec des pâtes. C'est d'ailleurs la seule de nos spécialités, avec les cuisses de grenouille, à débecter les hordes *d'étrangers* – normal, on mange tellement mal chez eux – qui ont fait de Paris la ville la plus touristique du monde. Certains s'en régalent, remarquez, ils ont l'impression de se retrouver au Moyen Age.

Vous me direz : rien n'oblige à s'en mettre plein les semelles. Suffit de regarder où on pose le pied. Le pied droit, parce que le gauche, OK ! ça porte bonheur. Et puis quoi, mes caninettes ne sont pas faites pour les chiens ! Elles ramassent 3,5 tonnes d'excréments par jour et ça me coûte 42 millions de francs par an. Alors là, objection, M'sieur le maire ! C'est à moi, moi le contribuable dont les impôts locaux ont augmenté de 42 %, excusez du peu, que ça revient cher. Vous me les faites à 37 F le kilo ! Et encore, ça ne représente jamais que 14 % des matières lâchées devant nos portes cochères par les 250 000 clébards promenés matin et soir dans la capitale. Le reste, vos moto-crottes l'oublient sur des trottoirs transformés en patinoires. Au grand dam des centaines de maladroits qui s'y cassent la gueule chaque année avant de s'étaler sur un lit d'hôpital.

Oui, je sais, les mémères à leur toutou accroupi n'importe où sauf dans le caniveau risquent de choper une amende. Aimable plaisanterie ! *Déjà* qu'il n'y a pas assez de flics pour siffler tous les chauffards qui brûlent les feux rouges, comment prétendre planquer un inspecteur derrière chaque marronnier ? Non, le seul moyen de faire casquer les propriétaires de chien, c'est de les obliger à verser, la plupart de nos voisins le font bien, une « dog tax », une redevance proportionnelle à la valeur de la bête. Il y en a qui coûtent la peau du dos. Et un dos artistiquement plissé, ça *vaut une fortune*. Quitte à exempter d'impôt les compagnons à deux pattes les plus démunis de pauvres bâtards fournis par les chenils de la SPA.

A la veille d'une élection, je n'y pense pas ? Un chien, c'est une voix ? *La voix de son maître ?* Si, j'y pense, justement ! C'est le moment d'obéir au mot d'ordre de votre ancien patron qui a fait de la lutte contre le chômage le cheval de sa bataille acharnée pour l'Elysée. De New York à Zurich, les pères-chien les *suivent* à la *piste* munis de pelles, de balayettes et de sacs plastique. Peur du gendarme et esprit civique. Comme vous ne pouvez pas compter là-dessus, faut pas rêver, profitez-en pour créer des emplois, des petits boulots de proximité, confiés à des ramasseurs de crottes non qualifiés, beaucoup plus performants et beaucoup moins dangereux que vos machines à machiner des accidents. Et à polluer l'environnement.

Vous n'allez quand même pas refuser de nous caresser dans le sens du poil ? Vous seriez bien le seul !

EXPOSITION

Feux de sable sur la lagune

L'aventure du verre au passage de Retz

MARIER le sable et le feu pour *créer une matière qui imite la transparence* de l'eau, les couleurs du ciel, un matériau pérenne et pourtant fragile comme la vie, telle est l'aventure du verre. Montrer l'exercice toujours recommencé depuis des siècles par les maîtres verriers *de Murano, tel est l'objet d'une exposition* présentée à Paris, passage de Retz, dans le quartier du Marais.

Au moment où va s'ouvrir la centième Biennale de Venise, cette sélection témoigne des choix faits au fil des ans pour le fameux rendez-*vous des arts où les « murano »* étaient montrés de 1930 à 1970. Une collection acquise par la Caisse d'épargne de Venise, qui l'a complétée depuis avec des créations plus récentes. C'est l'occasion d'oublier les *a priori* et de confronter quelques préjugés à des recherches artistiques qui n'ont rien ignoré des grands mouvements du vingtième siècle. Même si l'« industrie » artisanale elle-même n'a pu *survivre que* grâce au succès commercial de ses productions les plus rococos, lustres à pendeloques de couleur et à fleurs de verre ouvragé imitant les styles du Grand Siècle qui continuent d'assurer la fortune des souffleries muranesques. Et *qui* masquent de leurs volutes et de leurs contorsions chatoyantes les formes pures, exigeantes, audacieuses, des œuvres signées par des maîtres du *design, italiens ou japonais, ou encore* par les meilleurs artistes des meilleurs ateliers.

RETOUR À VENISE

Le premier rendez-vous du siècle est un rendez-vous manqué. Quand se présente l'Art nouveau, à Nancy, à Bruxelles ou à Barcelone, autour de 1900, les verriers de Murano sont encore mal remis de la crise du dix-neuvième siècle. Etablis auprès de leurs fours depuis un demi-millénaire, ayant accompagné Venise dans sa domination marchande et esthétique à partir de la Renaissance, ils ont mal vécu le déclin de la Sérénissime.

Dès les années 20 et 30 pourtant, des artistes s'intéressent aux qualités particulières qui ont fait la gloire *de l'île vénitienne : des verres aussi* vivement colorés que les maisons de pêcheurs de Burano, de Torcello et de Murano ; un verre long, travaillé en lames très minces, dans des bleus très pâles, que l'on remarque dans les toiles de Titien ou *du Tintoret et que les créateurs* des années 20 vont s'attacher à recréer. Contraste rapide : les années 30 préfèrent travailler la masse, la couleur intense, l'opaque et l'opalescent. Tous s'amusent à exploiter les prouesses techniques qu'autorisent *ces pièces* « forgées » à la main, à y inclure fils de verre de couleurs différentes, nuages de bulles d'air, motifs abstraits ou répétitifs, carroyages de matière et de tonalité variées, filigranes délicats ou figures emprisonnées.

Dans les *années 60,* les *designers* milanais signent de véritables sculptures et associent leur nom à celui des Seguso, Barovier, Fornasier, des frères Toso, dynasties de maîtres verriers, ou bien rallient la fameuse verrerie Venini, fondée en 1929 et responsable de *nombreuses* innovations. Le mouvement continue aujourd'hui dans la profusion des lignes stylistiques, les unes allant vers la complexité, les autres vers *l'abstraction sans* équivoque. Comme ces flasques de verre fin (Seguso, 1993) qui semblent contenir encore le souffle de l'artisan, ou bien ces vases où la couleur est estompée par des fragments de feuille d'argent pour leur donner un aspect *scavo, comme si, par la grâce* de fouilles archéologiques, ils nous arrivaient en direct de la plus haute Antiquité.

Michèle Champenois

★ « L'art du verre à Murano au vingtième siècle. Passage de Retz, 9, rue Charlot, 75003 Paris, Tél. : 48-04-37-99. Télécopie : 48-04-38-60. Tous les jours sauf le lundi de 10 heures à 19 heures. Entrée : 25 F. Catalogue en français (textes de Rosa Barovier Mentasti), 60 F. Catalogue de la collection, *Vetri Veneziani*, en italien, 150 F. Jusqu'au 16 juin.

هكذا من الأصل

Fraîcheur et instabilité

LE TEMPS va devenir plus frais et instable mardi avec des averses. Mercredi, le temps s'améliorera sauf sur le Sud-Est où il pleuvra encore.

Le matin, des côtes de la Manche à la Bretagne jusqu'aux côtes atlantiques, les nuages deviendront nombreux au fil des heures avec parfois quelques averses. De l'Aquitaine aux Pyrénées atlantiques, les nuages deviendront nombreux avec des averses et parfois des orages. Sur le Languedoc-Roussillon, la tramontane soufflera à 60 km/h chassant une bonne partie des nuages. De Midi-Pyrénées au Massif central jusqu'à Rhône-Alpes, Bourgogne et Nord-Est, le ciel sera très nuageux avec quelques pluies. Des Alpes au Sud-Est et à la Corse, il pleuvra modérément avec parfois des orages. Du nord à l'Ile-de-France jusqu'au Centre, les nuages et les éclaircies alterneront.

L'après-midi, des Charentes à l'Aquitaine, les nuages seront menaçants avec des averses et des orages. Du nord à l'Ile-de-France jusqu'aux régions Ouest et Midi-Pyrénées, les nuages et les éclaircies alterneront avec quelques averses. Des Ardennes à la Bourgogne, les nuages seront nombreux avec quelques éclaircies. Du Languedoc-Roussillon jusqu'à la basse vallée du Rhône, la tramontane *soufflera à 70 km/h en rafales* avec des passages de nuages élevés. Du Nord-Est aux Alpes, le temps restera très nuageux avec quelques ondées. Sur la Côte d'Azur et la Corse, il y aura des orages.

Les températures matinales avoisineront 10 à 13 degrés en général sur le pays, jusqu'à 16 degrés sur les côtes méditerranéennes. L'après-midi, le thermomètre marquera 16 à 19 degrés au nord et 19 à 22 degrés au sud.

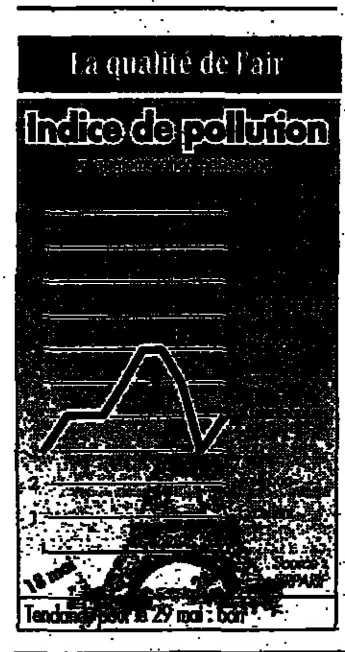
Mercredi, sur les Alpes, le Sud-Est et la Corse, les nuages resteront abondants avec des orages. La tramontane soufflera à 100 km/h en rafales sur le golfe du Lion. Le temps s'améliorera sur l'ouest du pays avec des nuages et parfois de belles éclaircies. Sur les régions de l'est, le soleil aura bien du mal à percer. Les températures seront encore en baisse avec 17 à 19 degrés l'après-midi, du nord au sud du pays.

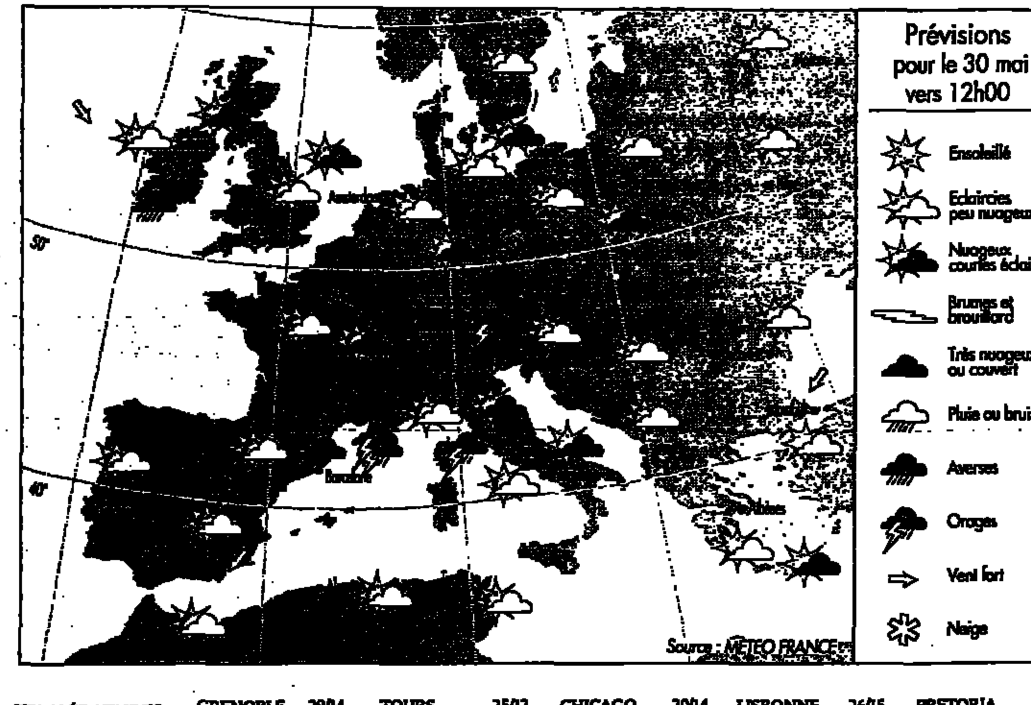
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 30 mai vers 12h00

La qualité de l'air





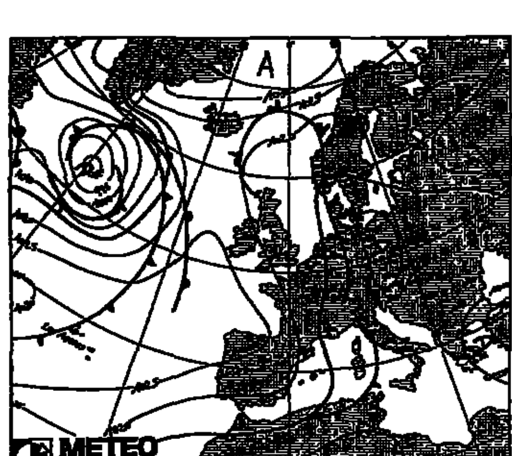
TEMPÉRATURES du 28 mai 1995 maxima/minima






FRANCE		GRENOBLE	29/14	TOURS	25/12	CHICAGO	20/14	LISBONNE	26/15	PRETORIA	19/8
AJACCIO	23/14	LILLE	22/12	ÉTRANGER		COPENHAGUE	20/13	LONDRES	21/11	RABAT	25/15
BIARRITZ	20/16	LIMOGES	27/11	ALGER	26/14	DAKAR	28/22	LOS ANGELES	19/14	RIO DE JAN.	25/20
BORDEAUX	28/16	LYON, BRON	28/16	AMSTERDAM	22/14	DJAKARTA	31/24	LUXEMBOURG	24/15	ROME	24/15
BOURGES	30/13	MARSEILLE	23/14	ATHÈNES	32/23	DUBAI	41/27	MADRID	32/14	SAN-FRANC.	17/10
BREST	16/12	NANCY	27/14	BANGKOK	36/24	DUBLIN	17/11	MARRAKECH	38/21	SANTIAGO	19/5
CAEN	23/11	NANTES	21/11	BARCELONE	23/16	FRANCFORT	26/15	MEXICO	23/13	SÉVILLE	35/18
CHERBOURG	20/10	NICE	20/17	BELGRADE	28/14	GENÈVE	25/14	MILAN	26/13	SINGAPOUR	24/16
CLERMONT-F.	31/13	PARIS	23/13	BERLIN	26/16	HANOÏ	32/27	MONTRÉAL	21/10	ST-PÉTERS.	28/18
DIJON	26/15	PAU	29/15	BOMBAY	34/29	HELSINKI	13/11	MOSCOU	32/15	STOCKHOLM	23/10
FORT-DE-FR.	31/23	PERPIGNAN	20/14	BRASILIA	26/18	HONGKONG	32/26	MUNICH	24/9	SYDNEY	18/11
		POINTE-A-PIT.	32/24	BRUXELLES	21/14	ISTANBUL	23/17	NAIROBI	22/12	TENERIFE	27/21
		RENNES	23/11	BUCAREST	29/11	JÉRUSALEM	30/18	NEW DELHI	43/27	TOKYO	24/16
		ST-DE-RÉUNION	27/29	BUDAPEST	28/17	KIEV	28/17	NEW YORK	21/13	TUNIS	25/14
		ST-ÉTIENNE	30/15	BUENOS-AIRES	18/6	KINSHASA	30/21	PALMA DE MAJ.	26/10	VARSOVIE	29/13
		STRASBOURG	26/15	CARACAS	30/23	LE CAIRE	35/20	PÉKIN	29/17	VENISE	28/19
		TOULOUSE	29/16			LIMA	23/16	PRAGUE	25/12	VIENNE	26/12

Situation le 29 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 31 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Influences étrangères

ON AURAIT une idée incomplète et inexacte des incidents qui se déroulent dans le Levant, si on les réduisait à une simple discussion – si « passionnée » soit-elle – entre le gouvernement français et les deux jeunes Républiques de Syrie et du Liban.

Dans les conflits du passé, qui ont affecté ces mêmes régions, on a parfois cru deviner des influences étrangères qui auraient contribué, sinon à provoquer, du moins à aggraver fâcheusement le débat. Il se peut qu'il en soit de même aujourd'hui, mais s'il n'y a là qu'une hypothèse il n'importe pas moins de mettre en garde l'opinion publique contre les dangers que de telles interventions, même occultes, risquent de susciter pour la paix du monde.

Dangers d'autant plus redoutables à l'heure où nous vivons que d'autres causes de friction existent déjà entre pays riverains de la Méditerranée orientale et qu'il s'agit, en outre, d'un coin du globe qui, en raison de sa situation géographique, de ses richesses pétrolières et de son importance stratégique, est de nature, plus qu'un autre, à susciter de sérieuses compétitions internationales.

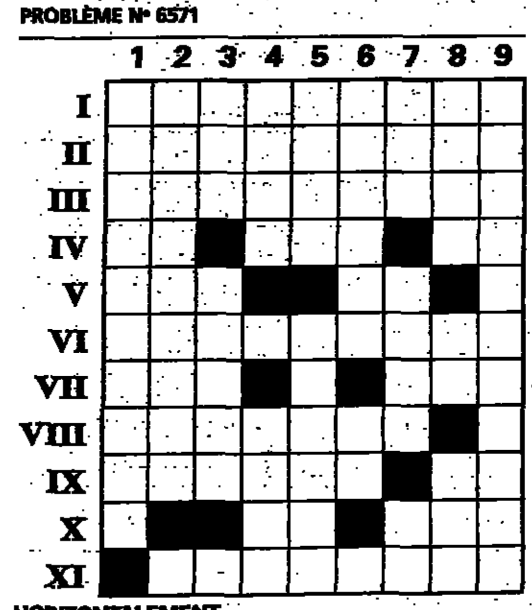
Il convient d'ajouter que l'agitation qui existe en Syrie et au Liban risque de gagner, peut-être assez rapidement, les autres pays de population arabe. Nous n'avons pas besoin de souligner, une fois de plus, que, dans cette occurrence, l'Angleterre est intéressée au moins autant que nous. Elle l'est même davantage s'il est vrai, comme le supposent certains journaux londoniens, que l'Inde prête une « vive attention » aux événements du Proche-Orient.

C'est une raison de plus pour que les gouvernements de Paris et de Londres adoptent, dans toute la mesure du possible, une politique commune et qui ne prête à aucun malentendu.

(30 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6571



HORIZONTALEMENT

I. Qui ne vient pas quand on siffle. – II. Légumes qu'on trouve en Pologne. – III. Susceptible de provoquer de mauvaises réactions. – IV. Peuple dans une île. Finit dans la baie du Mont-Saint-Michel. S'opposait à Baal. – V. N'est pas du tout fleur bleue. Symbole. – VI. Semble belle quand elle est assise. – VII. Peut être remplie de puces. Colloque harmonieux. – VIII. Fondue en un tout. – IX. Qui ont pris une couleur de fleur. Un gaz peu répandu dans l'atmosphère. – X. Préfixe d'origine grecque. Fait tourner la bourrique. – XI. Ce qu'est parfois le bon berger.

VERTICALEMENT

1. Ceux qui consolident les effets. – 2. Utile pour l'habitant de La Paz. – 3. Variété d'argile. Pour ceux qui veulent ménager leurs montures. – 4. Utiles sur le green. Sur lequel on peut s'appuyer. – 5. Assommé par les coups. Sans raison. – 6. Le Roi, dans l'Eure-et-Loir. Préposition. – 7. Ville du Nigeria. Apporte son concours. Autrefois, pour un oui ou pour un non. – 8. Mot d'enfant. Dans l'alternative. Sort du Jura. – 9. Akmolinsk, comme on l'appelait autrefois.

SOLUTION DU N° 6570

HORIZONTALEMENT

I. Vocifératrice. – II. Emotives. Onagre. – III. Rite. Egide. *Mées.* – IV. Iseran. Rassuras. – V. Santé. Otas. Lé. – VI. Is. Torve. Il. Vis. – VII. Câlinée. Epis. – VIII. Agave. Nanar. Sas. – IX. Tome. Stuc. Agate. – X. Rue. Ao0tats. Ger. – XI. Lanterne. Peur. – XII. Calme. Lu. Spi. Ru. – XIII. Egée. Plissé. – XIV. Se. Rare. Poseuse. – XV. Stèles. Anesses.

VERTICALEMENT

1. Vérificatrices. – 2. Omis. Sagou. Ages. – 3. Côtes. Lamelle. – 4. Itérative. Amère. – 5. Fi. Anone. Ane. Al. – 6. Eventre. Sot. Pré. – 7. Reg. Eventuelles. – 8. Asir. Autrui. – 9. Dao. Encan. Spa. – 10. Roesti. Tesson. – 11. In. Saleras. Pesé. – 12. Camus. Pi. Es. – 13. Eger. Visage. Sus I – 14. Réalisateur. Se. – 15. Fesses. Serrures.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GENÈVE.** L'aéroport de Genève-Cointrin, qui dessert 56 destinations européennes et 44 destinations intercontinentales, a battu son record en accueillant un peu plus de six millions de voyageurs en 1994. La croissance du trafic passagers (+ 3,9 %) a été plus forte que celle des mouvements d'avions (+ 3,1 %), ce qui signifie que le taux moyen de remplissage des appareils a augmenté. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** A partir du 1er juin, les vols de la compagnie aérienne italienne Alitalia au départ de Rome et à destination des villes africaines de Lagos (Nigeria), Nairobi (Kenya), Djeddah (Arabie saoudite), Accra (Ghana) et Dakar (Sénégal) seront effectués à bord d'un appareil loué à la compagnie de charters privée Air Europe. – *(AFP.)*

■ **NEW YORK.** Poursuivant une tendance amorcée il y a cinq ans, la criminalité dans le métro de New York a diminué de 33 % au cours du premier trimestre. Par rapport aux trois premiers mois de l'année dernière, le nombre des vols à main armée est passé de 1 089 à 610 (– 44 %) et celui des agressions de 226 à 156 (– 31 %). – *(AFP.)*

■ **RUSSIE.** Une liaison ferrovaire entre *la* mer *Blanche* et *la* Finlande *via* Saint-Pétersbourg devrait entrer en service l'année prochaine. Cette ligne, qui sera la première ligne privée de chemin de fer en Russie depuis soixante-dix ans, est destinée à capter une partie du fret, passant actuellement par les routes d'Europe de l'Est vers les ports de la Baltique et de la mer Noire, pour le diriger vers six ports finlandais du golfe de Botnie : Tornio, Kemi, Oulu, Raahe, Kokkola et Pietersaari. – *(Reuter.)*

■ **ALLEMAGNE.** Pour désengorger le réseau routier très surchargé, le gouvernement allemand envisage le quasi-triplement de la taxe autoroutière sur les poids lourds, entrée en vigueur le 1er janvier. Ac*tuellement de 8 125 francs par an* pour un camion comportant au moins quatre essieux, elle passerait à 22 750 francs. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 31 mai

■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN** (50 F), 10 h 30, angle de la rue Saint-Charles et de la rue Balard (Odyssée).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (55 F + prix d'entrée), 11 h 45 et 16 heures, hall du musée (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE GUIMET** : exposition « Les ors de l'archipel indonésien » (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; splendeurs de Borobudur et de l'Indonésie ancienne, 14 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Eva Prima Pandora,* de Jean Cousin, 12 h 30 ; le trésor de l'ordre du Saint-Esprit, 19 h 30 ; les antiquités grecques, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ ***MUSÉE DU MOYEN ÂGE*** *(34 F* + prix d'entrée) : les thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE BOURDELLE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Odyssée).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du dix-neuvième siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre *(Paris autrefois).*

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS** : un autre regard sur la peinture, la composition (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 14, rue Bonaparte (Paris et son histoire).

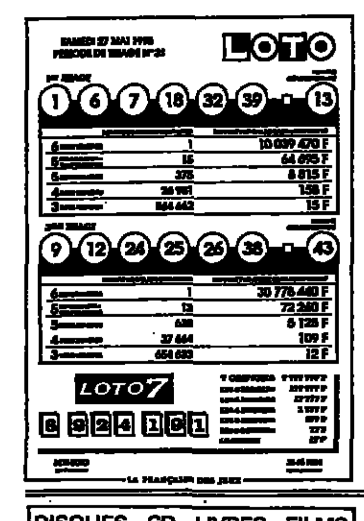
■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

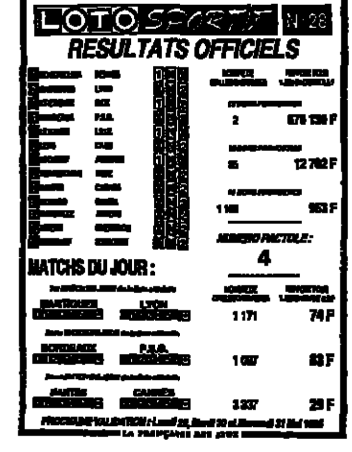
■ **LE JARDIN DE BAGATELLE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée côté pelouse d'entraînement (Monuments historiques).

■ **LA SAINTE CHAPELLE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, devant le 6, boulevard du Palais (Approche de l'art).

■ **SUR LES PAS DE LA REINE MARGOT** dans le quartier du Louvre et de Saint-Germain-l'Auxerrois (50 F), 15 heures, sortie du métro Louvre côté rue de Rivoli (Pierre-Yves Jaslet).

JEUX





ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... *FF par chèque bancaire ou* postal ; par Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse : PP. Paris DTN
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CANNES 1995 *En décernant, dimanche 28 mai, la Palme d'or à Underground* d'Emir Kusturica, le jury a couronné le film donné favori d'une compétition dont l'intensité est allée croissant. On y aura découvert bon nombre de films de qualité, même si le palmarès n'en rend que partiellement compte. Celui-ci a, en revanche, fortement souligné l'attention portée par un grand nombre de cinéastes aux événements contemporains. ● LA DERNIÈRE JOURNÉE de la compétition avait été marquée, samedi 27 mai, par la présentation de deux films mémorables : *La Haine*, de Mathieu Kassovitz, à juste titre très remarqué, et *Dead Man*, de Jim Jarmusch, qui fermait la marche et est passé injustement inaperçu. ● LA SECTION non compétitive Un certain regard s'est terminée le même jour après avoir offert une sélection particulièrement attrayante et variée.

La Palme d'or récompense la fresque yougoslave d'Emir Kusturica

Pour la deuxième fois, le réalisateur né à Sarajevo reçoit, avec « Underground », la récompense suprême. Le Grand Prix du jury va à Theo Angelopoulos, pour « Le Regard d'Ulysse », autre film consacré aux conflits des Balkans

CANNES
de notre envoyé spécial

Les bookmakers de la Croisette accordaient la meilleure cote au film de Kusturica, juste devant *Le Regard d'Ulysse*, d'Angelopoulos. *La Haine*, de Mathieu Kassovitz, faisait figure d'outsider bien placé, et les plus retors pensaient qu'en cas de rivalité insoluble entre les favoris *Land and Freedom* de Ken Loach pourrait bien en profiter. Ce dernier film, qui n'apparait nulle part au palmarès, en aura été pour ses frais. Les autres composent le tiercé dans l'ordre. Il a semblé satisfaire le public du Grand Auditorium Lumière, au terme d'une soirée menée vivement par Carole Bouquet, après que la présidente du jury, Jeanne Moreau, et sa vice-présidente, Nadine Gordimer, eurent égrené les noms des lauréats. Une soirée marquée par une inhabituelle, mais finalement reposante absence de décorum : on s'est passé sans trop de mal de la fanfare sur les marches du palais et du décor alambiqué sur la grande scène.

Si l'annonce des résultats a été applaudie, on trouvait pourtant nombre de mécontents parmi les festivaliers. Ainsi les nombreux partisans de Theo Angelopoulos, cinéaste d'envergure souvent invité à Cannes, toujours avec des films de très haute tenue, et qui paraissait cette fois en mesure de décrocher cette palme tant attendue. Lui-même en était assez convaincu pour laisser échapper un mouvement de mauvaise humeur, avant de se montrer finalement beau joueur. Entre son film et *Underground*, la proximité des thèmes (la situation dans les Balkans, avec référence directe à la guerre en Bosnie) ne faisait que souligner davantage deux conceptions opposées de la mise en scène. Comme souvent depuis quelques années, c'est donc le film le plus tape-à-l'œil, celui qui fonctionne à la surenchère et au hold-up sur l'intelligence du public qui l'emporte. Sans égard pour les positions pour le moins ambiguës d'*Underground* vis-à-vis du conflit en ex-Yougoslavie.

JEUNES CINÉASTES

Tapageur, Emir Kusturica, qui a pourtant des dispositions pour la chose, ne le fut pas en montant sur scène pour recevoir des mains de Sharon Stone sa deuxième palme, dix ans après *Papa est en voyage d'affaires*. Il avait seulement l'air heureux, et épuisé. Au moins aussi heureux, et pas du tout épuisés, sont apparus les deux jeunes cinéastes français lauréats. Judicieusement attribués, le Prix de la mise en scène pour Mathieu Kassovitz (flanqué de ses trois interprètes) et le Prix du jury pour Xavier Beauvois paraissaient combler leurs récipiendaires. Plus étrange fut le sort réservé à *Carrington* : si personne ne songea à discuter le Prix d'interprétation masculine à Jonathan Pryce, on s'étonna que le jury ait cru nécessaire d'inventer un prix spécial pour le même film, alors que tant d'autres étaient oubliés. Quant au Prix d'interprétation féminine, donné à Helen Mirren pour son travail, de qualité mais assez en retrait, dans *La Folie du Roi George*, il achevait de souligner l'excellence des comédiens britanniques (une évidence tout au long du Festival), mais paraissait un peu incongru alors que de véritables premiers rôles féminins étaient brillamment tenus par Gena Rowlands (*The Neon Bible*), Emma Thompson (*Carrington*), Anna Bonaiuto (*L'Amour meurtri*), Gong Li (*Shanghai Triad*), Linéo Tsolo (*Waati*), sans oublier Catherine Deneuve chez Oliveira.

Mais les goûts du jury, apparemment, le portaient vers certaines zones du cinéma à l'exclusion des autres. Exclusion géographique, tout d'abord : la totalité du palmarès est consacrée au cinéma européen, laissant dans l'ombre les films américains mais aussi tous les représentants de cinématographies – celles du Sud ou de l'extrême-Orient – pour lesquelles Cannes représente souvent une reconnaissance vitale. Heureusement que, hors compétition officielle, *Le Ballon blanc*, de l'Iranien Jafar Panahi, présenté à la Quinzaine des réalisateurs, a obtenu plusieurs récompenses décernées par des jurys parallèles, dont la prestigieuse Caméra d'or attribuée à un premier film, et un Prix de la critique internationale (partagé avec Ken Loach et Theo Angelopoulos).

DÉLICIEUX APÉRITIFS

Exclusion esthétique ensuite : les films artistiquement les plus audacieux n'ont pas eu l'heur de plaire à leurs juges. Rien pour *Le Couvent*, de Manoel de Oliveira, rien pour *Good Men, Good Women*, de Hou Hsiao-hsien, rien pour *Dead Man*, de Jim Jarmush. Aux côtés des « grands sujets » (la guerre dans les Balkans, l'exclusion sociale), seules les aimables reconstitutions d'époque à la mode britannique ont donc été distinguées.

Ainsi s'achevait un quarante-huitième Festival qui aura aussi été marqué par une forte représentation de jeunes cinéastes, ce dont rend compte le palmarès. A côté des sujets d'actualité, le centenaire du cinéma, un thème en cette année 1995, laissait redouter la pompe commémorative. Il n'en a rien été. La série « Le cinéma vu par... », commandée par le British Film Institute à de grands réalisateurs sur le cinéma de leur pays, a offert de beaux moments signés Godard, Scorsese, Oshima ou Stephen Frears – ensemble complété en fin de manifestation par *les Enfants de Lumière* *(lire page 29)*. Plusieurs longs métrages de fiction évoquaient également avec bonheur le sujet : ainsi d'Angelopoulos ou, indirectement, de Jarmusch, mais aussi du *Lisbonne Story* de Wim Wenders ou de *Salam Cinéma* de Mohsen Makhmalbaf. Et, pour la bonne bouche, les délicieux apéritifs offerts aux festivaliers en ouverture de chaque séance de la compétition, sous forme de Préludes inventifs et suggestifs autour d'un thème souvent imprévu, toujours réjouissant. Ces moments-là, au moins, réconcilièrent tout le monde dans un sourire.

Jean-Michel Frodon

Le palmarès

- Palme d'or : *Underground*, d'Emir Kusturica
- Grand Prix : *Le Regard d'Ulysse*, de Theo Angelopoulos
- Prix de la mise en scène : *La Haine*, de Mathieu Kassovitz
- Prix d'interprétation féminine : Helen Mirren, dans *La Folie du roi George*
- Prix d'interprétation masculine : Jonathan Pryce, dans *Carrington*
- Prix spécial du jury : *Carrington*, de Christopher Hampton
- Prix du jury : *N'oublie pas que tu vas mourir*, de Xavier Beauvois
- Palme d'or du court métrage : *Gagarine*, d'Alexeï Kharitidi
- Prix du jury du court métrage : *Swinger*, de Gregor Jordan
- Caméra d'or : *Le Ballon blanc*, de Jafar Panahi
- Mention pour la caméra d'or : *Denise Calls Up*, de Harold Salwen
- Grand Prix technique : Lu Yue, Olivier Chiavassa et Bruno Patin pour l'image de *Shanghai Triad*, de Zhang Yimou.

La fête est finie

CANNES
de notre envoyée spéciale

Il est des nuits comme ça, des nuits où l'on sourit parce que l'air est léger et que le ciel conserve une petite trace de rose. Des nuits où l'humeur est étrange, calme, et presque bleue. Et malgré le champagne, les guirlandes, le tournis, on se sent décalé, oui, un peu las, presque honteux de n'être pas plus gai. Sous le toit de mille étoiles tendu sur la plage du Carlton, et près d'un chandelier qui allumait ses yeux, Jonathan Pryce, prix d'interprétation masculine, avait un air songeur, le visage allongé. Oui, c'était un beau prix, un beau rôle, et il était heureux ! Il était hier soir sur les planches à Londres, il y serait demain soir. Cela faisait vingt-cinq ans qu'il jouait. Et voilà que ce soir, à cause de cette plage, de ces lumières glamour, de ces ombres, de tous ces gens, il se demandait s'il devait continuer. Jouer ? Peindre ? Jouer en peignant ? Il ne savait... Drôle de soirée.

A l'écart de la table où ses amis trinquaient, Emir Kusturica se caressait la barbe, répondant aux questions avec ses yeux ironiques que ce soir-là il savait faire très doux. Non, son film n'était ni politique ni combattant. Il parlait d'une odyssée humaine. Et il parlait le langage de l'amour. Oui, c'était bien cela. C'est l'amour, disait-il, qui ferait avancer le monde. L'amour – « *Cela vous paraît biblique ?* » – c'est le moteur de tout. *On avait entendu...*

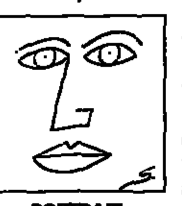
Petite silhouette grise, frêle et aristocrate, Nadine Gordimer regardait autour d'elle, sereine, un brin distante, et peut-être amusée. Pendant quelques jours, disait-elle, elle avait eu l'impression que la vraie vie était dans les films qu'elle jugeait, et que Cannes tout entier était fantaisie et imagination... Que pensait-elle ce soir ? Elle souriait gentiment. « Jeanne », elle, avait les pieds sur terre. Un tournage l'attendait, à 8 h 30, le lendemain. Et le jury, déjà, la quittait. Cette petite communauté que, pendant douze jours, elle avait joyeusement faite sienne et qui, disait-elle, avait envoyé un message d'intégrité, de vérité, de tolérance... Il ne lui resterait plus qu'à lire encore les livres de Nadine Gordimer, la « combattante » dont elle avait tenu la main si fort, en montant les marches du palais. Elle écrit « *la vie qui va* », disait-elle, perdue dans ses pensées. Comme le cinéma.

A. Co.

Un cinéaste à la recherche du danger permanent

CANNES
de notre envoyé spécial

Lorsqu'en 1985 le Festival de Cannes décerne son grand prix à *Papa est en voyage d'affaires*, personne ou presque ne connaît Emir Kusturica. Ce réalisateur yougoslave, né à Sarajevo en 1954, n'avait alors à son actif



PORTRAIT

qu'un autre long métrage, *Te souviens-tu de Dolly Bell ?* (1981), évocation sensible de son adolescence, qui n'avait connu qu'une distribution confidentielle. Dix ans plus tard, il n'est plus question de surprise.

Emir Kusturica est devenu un cinéaste en vue, moins du fait de sa première palme que grâce au *Temps des gitans* (prix de la mise en scène à Cannes, en 1989), qui évoquait la destinée des enfants d'Europe centrale venus recueillir les miettes du festin des sociétés occidentales. Sa balade américaine, *Arizona Dream* (1993), et les difficultés de tournage qui l'accompagnèrent contribuèrent à asseoir sa réputation de metteur en scène imprévisible, de ceux que les producteurs craignent entre tous. Deux films visuellement inspirés, traversés de ces éclairs de génie qui justifieraient tous les excès d'un style qui semble s'épuiser parfois dans la recherche éperdue de l'insolite.

Entre-temps également, Kusturica a promené sa grande carcasse, sa barbe et ses cheveux en bataille tout au bout des nuits de fête que s'octroient, à Cannes et ailleurs, les gens de cinéma. Et comme cet Emir-là passe rarement inaperçu, il est, en toute logique, entré dans le cercle restreint des cinéastes dont on connaît le nom et le visage sans forcément avoir vu leurs films.

Qu'il parle de la guerre en Bosnie (mais il répugne de plus en plus à aborder le sujet ailleurs que dans ses films) ou de musique (il a fondé un groupe de rock), qu'il fasse la fête ou du cinéma, Kusturica est un homme de passion et d'excès. Refusant de se considérer comme Bosniaque, car opposé à tous les particularismes ethniques, affichant un pacifisme qui récuse à la fois l'engagement militant et le discours humanitaire, il se fait gloire de sa situation en porte-à-faux. Il aime les conflits, sur ses tournages aussi, prétextes à affrontements homériques, imprévisibles renoncements, coups de cœur et coups de gueule, qui contraignent parfois les producteurs à bouleverser tout ce qui avait été soigneusement planifié. *Underground* n'y a pas échappé. Dix-huit mois de travail secoués par des décisions inattendues et comminatoires. Avec, en bout de course, le suspense savamment entretenu pour savoir si « le Kusturica » serait prêt pour Cannes. Il le fut et vaut à son auteur de devenir, après Francis Coppola (*Conversation secrète* et *Apocalypse Now*) et Bille August (*Pelle le conquérant* et *Les Meilleures Intentions*), le troisième cinéaste ayant obtenu deux palmes d'or.

AU BORD DU GOUFFRE

Chez lui, tout est question d'inspiration, plus que de préparation. De même qu'il a besoin d'entendre le plus souvent possible l'orchestre jouer sur le plateau la musique qui sous-tend le film, il ne peut inventer que taraudé par le sentiment d'une mise en danger permanente, au bord du gouffre de l'argent englouti, du tournage interrompu, du film inachevé ou raté. En cela, il rejoint, dans l'imaginaire cinéphilique, des monstres dévoreurs de dollars et de pellicule comme Erich von Stroheim et Orson Welles, qui avaient besoin de toujours plus d'argent, de conflits et de durée. L'un comme l'autre furent détruits par le système. Qu'en sera-t-il de Kusturica, qui, lorsqu'il se réfère aux personnalités qui le fascinent, cite aussi volontiers des vedettes du rock, notamment Sid Vicious et Lou Reed, que des metteurs en scène ?

Il lui faudra en premier lieu pouvoir toujours s'appuyer sur des producteurs capables de dire banco. Ciby 2000, la société fondée par Francis Bouygues et aujourd'hui dirigée par Jean-François Fonlupt, a répondu à son attente. Elle obtient grâce à lui sa deuxième Palme d'or en cinq années d'existence (après celle décernée à *La Leçon de piano* en 1993). Un producteur français pour un cinéaste sans patrie, qui vit en Normandie et a demandé récemment la nationalité française : la situation est exemplaire de l'état d'un certain cinéma européen, qui n'a pas renoncé à concurrencer Hollywood sur le terrain du grand spectacle. A moins que l'Amérique ne choisisse de l'appeler avec armes et bagages. L'expérience tentée avec *Arizona Dream* l'a semble-t-il rendu prudent. Mais trouvera-t-il demain en Europe les moyens qui lui permettront de ne pas devenir un enfant gâté ?

Pascal Mérigeau

Les douze jours de privilèges et de devoirs du juré cannois

CANNES
de notre envoyée spéciale

Il y avait Jeanne et puis Nadine ; Gaston et Emilio ; Maria, Jean-Claude, Michèle ; John, Philippe, Gianni... Six hommes et quatre femmes, venus de six pays, aux parcours différents, à l'histoire éclatée. Dix voyageurs du monde arrivés un jour de mai à Nice. Une limousine les attendait et ils s'étaient sentis espérés, importants. Dans un palace on les avait logés ; ils y avaient trouvé des fleurs, des mots de bienvenue. Autour d'une table choisie, on les avait reçus, présentés les uns aux autres, avertis de leur charge de juré. L'ouverture du Festival allait être proclamée, mais, avant le huis clos de douze jours, on leur fit affronter la presse. Ils comprirent qu'ils étaient membres d'un groupe, embarqués pour le même voyage.

Juré à Cannes. « *Un honneur !* », proclament-ils à l'unisson. « *Un privilège* » aussi. Il en est tant qui le réclament... Une « *reconnaissance* », préfère dire Gilles Jacob, délégué général du Festival, qui tente chaque année de composer le jury idéal, expression des « *forces vives du cinéma mondial* ». Tout en diplomatie. Une mosaïque de professions : comédiens, auteurs, réalisateurs, producteurs, historiens ou critiques, directeur de la photo... Un carrefour de cultures : Europe de l'Ouest (même si la France y est toujours surreprésentée), Amérique, Europe centrale, Afrique. Un mélange de générations... Et, si possible, du souffle, du panache, du prestige.

Trois ans de négociation pour décrocher Clint Eastwood, président du jury en 1994. Une promesse et des discussions de longue date pour « avoir » Jeanne Moreau, vingt ans après sa première expérience. La liste des présidents est prestigieuse : Jean Cocteau, Fritz Lang, Luchino Visconti, Joseph Losey, Ingrid Bergman, René Clair, Tennessee Williams, Alan Pakula, Kirk Douglas, Giorgio Strehler, William Styron, Yves Montand, Louis Malle... Qui résiste aux sirènes de Cannes ? Gilles Jacob, bon joueur, cite Fellini, Wajda, Saura, Sautet... Resnais a promis de venir... quand il ne tournerait plus.

Juré, donc. Vingt-quatre films, deux ou trois par jour. « *Une expérience incroyable !* », dit Pierre Salinger, qui siégea en 1975 aux côtés de Jeanne Moreau, et se souvient d'un « *plaisir formidable à dévorer film sur film, et puis à discuter, débattre sans cesse* ». « *Le rêve total* », se rappelle Danièle Thompson, enrôlée en 1986. « *On a beau savoir que ce concours est dérisoire par rapport au monde qui gronde, on vibre avec le groupe. C'est fascinant, fiévreux, déchirant. Mais quel bonheur !* » Le bonheur d'être chouchouté, et de voir les films dans les meilleures conditions, à la séance souhaitée, dans une loge, au meilleur rang. L'entrain matinal de Jeanne Moreau a suscité l'engouement de ses troupes pour la séance de 8 h 30, qui a le mérite de laisser du temps pour flâner, courir à d'autres films (comme le faisait le boulimique Wim Wenders), organiser des rendez-vous, faire du tourisme à Monaco... Voitures et chauffeurs sont à disposition. A condition que tous les films soient vus. Chaque juré doit, à chaque séance, signer la feuille de présence, qui évitera toute contestation. « *C'est ce qu'on appelle pointer !* », dit un ancien juré.

Autres points du règlement : interdiction de parler des films à d'autres que les jurés. Obligation de se réunir quand le président l'ordonne. C'est lui qui donne le ton, qui suggère un déjeuner commun, une première réunion, qui écoute ou oriente, suggère ou impose. Bertolucci était réputé directif, demandant à revoir un film ; Wenders, un brin autoritaire, souhaitait un déjeuner de travail quotidien ; Yves Montand était un peu paumé, Pakula infiniment courtois, Depardieu chef de bande... Jeanne ? « *Rassembleuse* », « *gourmande de discussions* ».

Le vrai vote approche. On plaisante sur le puritanisme de l'un, on moque les obsessions de l'autre. Il y a toujours un boute-en-train. Cette année, c'est John Waters, à l'humour british (« *S'il vous plaît, pas anglais, sachez que je suis gallois !* »). Il n'empêche, les discussions se tendent, le patriotisme surgit, créant souvent les plus grandes surprises, transformant un juré raisonnable en fanatique.

Doucement la liste se construit. D'abord, la Palme d'or. Et puis les autres prix. On équilibre, on concède et on persuade...

« *C'est effroyable !* se souvient un juré, *cela force à exiger* [illegible] *ex-aequo pour affaiblir un vainqueur indésiré...* » Les récits sont désopilants sur ces cartes qui s'abattent dans les dernières heures. Les Français ? Gilles Jacob note « *un excès d'élégance de la puissance invitante à ne pas soutenir ses films* ». Rien à voir avec les Italiens...

Le sens de la responsabilité n'est pas perdu de vue. Les jurés sont « *trop conscients*, raconte un cinéaste, *de la brûlure que l'on met dans un film* ». « *Il faut trancher entre tant de belles choses !* », rappelle Danièle Thompson, qui, sans être suivie, proposa le prix d'interprétation féminine pour Michel Blanc (*Tenue de soirée*)... Les prix d'interprétation sont choisis la veille, afin de prévenir les acteurs, parfois au bout du monde : « *Voudriez-vous prendre l'avion ?* » Pour le grand jour, pour délivrer trois à cinq prix, le rendez-vous a lieu dans une très belle villa, jardins à l'italienne, gardes et chiens autour. Doucement la liste se construit. D'abord, la Palme d'or. Et puis les autres prix. On équilibre, on concède, on persuade. Le groupe déteste qu'un juré se sente trahi. « *Le lien affectif tissé pendant douze jours doit se traduire dans le palmarès.* » Arrive le déjeuner, avant un moment de détente soigneusement encadré (interdiction de sortir, de téléphoner, de faire des signes sur le balcon, de rire trop fort dans les allées). Et le retour vers le palais, limousines foncées et motards...

Annick Cojean



Et tandis que les derniers festivaliers du dernier jour s'égaient, les caniches reprennent la Croisette...

UN CERTAIN REGARD

Révélation, malice et désarroi

CANNES
de notre envoyé spécial

Assister aux séances de la sélection Un certain regard signifie passer d'une production américaine, anglaise ou française ayant bénéficié de l'infrastructure et de l'expérience d'un siècle d'histoire du cinéma, à un film réalisé par un Malais qui doit tout inventer ou presque. Le Festival sert ainsi de trait d'union entre les continents et leurs cinémas, et entretient, une dizaine de jours, l'illusion que tous font le même métier. Ce qui n'est ni vraiment faux ni tout à fait vrai.

Qui, avant le Festival de Cannes 1995, connaissait U-Wei Bin Haji-Saari ? En un peu moins d'une heure trente, ce cinéaste, qui lutte pour faire exister le cinéma en Malaisie, s'est situé au cœur de la planète cinéma. L'adaptation qu'il a réalisée de la nouvelle de William Faulkner, *L'Incendiaire*, témoigne d'une belle maîtrise du récit, et d'une remarquable aptitude à associer en termes cinématographiques analyse sociale et psychologie. Prouesse d'un réalisateur âgé de quarante ans, qui a jusqu'à présent travaillé essentiellement pour la télévision, et ne sait jamais si les films qu'il tourne sortiront un jour dans un pays soumis à la censure. Pour que U-Wei puisse continuer à travailler, pour que naissent d'autres cinéastes, en Malaisie ou ailleurs, le Festival a bien fait son travail.

La censure avait depuis cinq ans empêché de voir *Le Temps de l'amour*, que son réalisateur avait pourtant tourné en Turquie pour ne pas indisposer les autorités de son pays, l'Iran. Second film de Mohsen Makhmalbaf présenté dans cette section, après *Salam Cinema* (*Le Monde* du 25 mai), cette succession de variations sur le thème du triangle amoureux dépasse la virtuosité narrative pour mettre en doute les certitudes et les simplismes qui ont cours là où la loi islamique prétend régenter tous les aspects de l'existence. Et, sans grande phrase, la beauté et la sensualité du film constituent le meilleur des plaidoyers contre le puritanisme. En insistant sur ce cinéaste important qu'est Makhmalbaf, la sélection contribuait à révéler un metteur en scène et à lui apporter un soutien pour qu'il poursuive son œuvre.

LE MYSTÈRE DU TÉTON

Section « officielle » mais plus libre que la compétition, Un certain regard permet également à des cinéastes confirmés de présenter des travaux plus personnels. Ainsi John Boorman, présent en compétition avec le décevant *Rangoon*, a montré *Two Nudes Bathing*, un film de trente et une minutes dans lequel il a imaginé une genèse possible (quoique improbable), du tableau anonyme de l'Ecole de Fontainebleau représentant Gabrielle d'Estrée et sa sœur au bain. Pourquoi l'une des deux jeunes femmes tient-elle le téton droit de l'autre entre le pouce et l'index ? La réponse de Boorman est prétexte à un film lumineux et malicieux.

Malicieux, le film de l'Anglais Chris Monger l'est autant que son titre : *The Englishman Who Went Up a Hill, but Came Down a Mountain* (L'Anglais qui escalada une colline, mais descendit une montagne). L'arrivée de deux cartographes anglais dans un petit village du pays de Galles, en 1917, plonge la population dans le désarroi lorsqu'ils constatent que la montagne locale, fierté de la contrée, s'élève à moins de trois cents mètres d'altitude, ce qui en fait une modeste colline. La description de la vie du village donne lieu à une suite de jolies scènes écrites, interprétées et filmées avec humour, même si le cinéaste fait un peu trop durer son film.

UN ITINÉRAIRE ABSURDE

Il est également question de montagne dans le très beau film du Hongrois Peter Gothard, *Poste avancé*, qui retrace la lente marche d'une jeune femme ingénieur, lauréate d'un concours qui lui a valu une mystérieuse affectation. En train, en autocar, en téléphérique, en traîneau et à pied, elle gravit la montagne, dans le brouillard et dans la neige, pour atteindre ce « poste avancé » où rien ne lui sera demandé d'autre que de réfléchir aux raisons qui l'ont conduite là. Cet itinéraire absurde, jalonné de souffrances et d'humiliations, est filmé par un cinéaste dont la présence à Cannes a exprimé la survivance d'une école hongroise en danger de mort.

Seul film russe en sélection officielle, *Musique pour décembre*, d'Ivan Dykhovitchny, traduit le désarroi d'un cinéma écartelé entre une tradition à laquelle il semble de bon ton de tourner le dos et un modernisme formel qui confine au maniérisme. Images froides et belles, personnages désincarnés et sentiments glacés contrastent avec la santé souvent brouillonne du cinéma africain tel que *Haramuya*, du réalisateur burkinabé Drissa Touré, affirme la présence. Ce portrait foisonnant de Ouagadougou et de ses habitants ne se prend jamais trop au sérieux et fait souvent mouche, au fil de séquences reliées par leur seule vitalité.

En Israël également, le cinéma tente d'exister. Mais *Sous l'arbre Domim*, de Eli Cohen, évocation de la vie dans un pensionnat d'État réservé aux orphelins, en 1953, a démontré surtout qu'il lui fallait encore se débarrasser de son didactisme, avant de pouvoir exploiter une énergie dont ses jeunes acteurs semblent les meilleurs représentants. Energie encore, chez l'Américain Michael Moore, réalisateur en 1989 de ce petit chef-d'œuvre documentaire qui s'intitulait *Roger et moi*. Il a imaginé dans *Canadian Bacon* qu'un président américain à la dérive dans les sondages et privé d'appuis par la fin de la guerre froide (et la fermeture consécutive des usines d'armement) déclarait la guerre au Canada. Point de départ loufoque pour une comédie délirante, produite par un indépendant avec l'ambition de toucher le public le plus vaste.

Dans cette excellente cuvée furent aussi appréciés *La Môme singe*, de la Chinoise Xiao Yen Wang, portrait d'enfants à l'époque de la Révolution culturelle, et la sombre variation fantastico-policière, *Rencontre au crépuscule*, froidement chorégraphiée dans le Shanghai des années trente par Chen Yi Fei. Avant que *Tempo di viaggio*, d'Andrei Tarkovski et Tonino Guerra, évocation de la complicité unissant le metteur en scène russe et le scénariste italien, interrogation à multiples entrées sur le cinéma en train de se faire, ne vienne conclure par une note d'émotion cette déambulation au pays des cinéastes.

P. M.

COMPÉTITION OFFICIELLE

La dernière parade de ceux qui vont mourir

Ultime journée en noir et blanc, et très contrastée, avec Mathieu Kassovitz, qui montre l'angoisse des banlieues et Jim Jarmush, qui pose un sourire mélancolique sur le western

LA HAINE, de Mathieu Kassovitz (France). DEAD MAN, de Jim Jarmush (Etats-Unis).

CANNES
de notre envoyé spécial

Baston, charges policières, casseurs, cris et confusion. *La Haine* démarre sur une tornade d'images vidéo en noir et blanc, actualités du « malaise des banlieues », comme on dit après, quand les éclats de verre sont balayés et la fumée des lacrymogènes dissipée. Ce n'est pas un malaise que décrit Mathieu Kassovitz, mais un état de guerre larvée. Prête à exploser. Passé ce prologue, le film reste en noir et blanc, mais un noir et blanc travaillé, « artistique ». Choix réfléchi d'un jeune cinéaste qui cherche à éviter un naturel simulé. Parce que les reportages télévisés sont en couleur, il montre son film en noir et blanc ; parce que l'objectivité apparente des documents occulte la réalité ou la tire vers le folklore naturaliste, il recourt à une mise en scène élaborée, dont les procédés sont exposés clairement à l'écran (et sur la bande son). Même si certains choix de réalisation sont discutables – ralenti esthétisant, effet de caméra, réplique-gadget, jeu entre l'image et le bruitage... Mais ces coquetteries n'entament pas la principale qualité du film : une énergie exceptionnelle.

En prenant pour héros trois protagonistes « représentatifs » (un Juif, un Arabe, un Noir), Kassovitz risquait la sociologie romancée. Mais sa réalisation sait affronter l'écueil : pas en l'esquivant, en fonçant droit dessus et en le pulvérisant. *La Haine* n'élude pas les clichés sur les jeunes et les cités, il les tient pour éléments de la situation actuelle, il les affiche et joue avec eux. Attitude d'autant plus justifiée que les personnages sont eux-mêmes en représentation permanente, agissant et s'exprimant selon les règles d'un théâtre de frime et de provocation, appuyées sur un vocabulaire crypté et une gestuelle convenue. Kassovitz trouve la bonne distance pour filmer ces parades de séduction et ces rituels d'affrontement, sans les idéaliser ni les ridiculiser. Il montre combien ils sont utiles à ceux qui les pratiquent, mais aussi comme ils peuvent les entraîner dans de périlleuses impasses.

Sans doute la définition des personnages est schématique, tout comme le choix de montrer la vie des banlieues uniquement en crise ouverte : quand le film commence, un adolescent est entre la vie et la mort à la suite d'une bavure policière, les jeunes sont en ébullition, un flingue, perdu par un flic au cours de l'émeute qui a suivi, a été récupéré par un des trois protagonistes, promesse funeste d'un drame qui ne pourra pas ne pas se produire. Mais Kassovitz refuse d'en rajouter dans le misérabilisme, il enchaîne des scènes-mosaïques qui laissent place à la vitalité, au goût du jeu, et à de nombreux sourires. Le cinéaste a également l'adresse de quitter les porches d'immeuble à mi-film, pour entraîner ses héros dans une virée nocturne à travers Paris : au huis-clos banlieusard succède la confrontation entre deux mondes.

FRAYEURS D'ENFANTS PERDUS

L'étonnant tonus qui émane de *La Haine* doit beaucoup à ses trois interprètes, Vincent Cassel, Saïd Taghmaoui et Hubert Koundé. Langage des corps et déferlement de la tchatche recèlent de subites ruptures de ton, qui laissent apparaître des inquiétudes d'adultes lucides et des frayeurs d'enfants perdus, de justes colères et un désarroi sans fond dans ce cirque adolescent dont les personnages ont fait leur manière d'exister, et de se protéger. Très écrit (fût-ce en argot), le film mène, dès la première séquence, au drame qui va frapper les personnages au terme de leur périple à travers Paris, drame métaphorique d'un cataclysme général. Là est sans doute la limite du film : sa logique dramatique plutôt que son analyse de la situation en fait une prophétie d'apocalypse. Il n'est pas certain qu'avec Mathieu Kassovitz la France compte un grand sociologue de plus, mais assurément un cinéaste dont on reparlera.

Révélé à Cannes (Caméra d'or en 1984 pour *Stranger than Paradise*), Jim Jarmush a également choisi le noir et blanc pour son film *Dead Man*. Lui aussi raconte l'accomplissement d'une mort annoncée, mais en se situant dans un autre cadre : un conte humoristique et mélancolique inscrit dans un jeu de références aux classiques du cinéma. Le décor est celui du western, tout comme le mécanisme narratif : William Blake (Johnny Depp), pied-tendre de la côte Est débarqué sur un malentendu dans une ville de la Frontière, est poursuivi par des chasseurs de prime lancés à ses trousses par nul autre que Robert Mitchum, figure tutélaire des anciennes fictions d'aventure qui vient faire un tour à l'écran, le temps de déclencher le récit.

Selon un procédé cher à Jarmush, le film procède par sauts et ruptures, qui autorisent les plus improbables coq-à-l'âne, les plus ébouriffantes audaces pince-sans-rire, servies par une élégance intacte de la réalisation. Davantage qu'au western, *Dead Man* rend un hommage souriant au grand cinéma muet – ce n'est pas hasard si un personnage trop bavard sera expédié *ad patres* sans autre forme de procès. Le burlesque, le grand-guignol et le mélodrame sont salués comme ils le méritent, entre une fusillade loufoque et un échange de considérations littéraires avec un Indien (Gary Farmer), dont le nom est Personne, dont l'apparence est un déni des lois du genre, et dont la sagesse est universelle – quoique appuyée sur d'incompréhensibles aphorismes.

Entre le comique farfelu du film et la beauté formelle des images, un esprit plus sombre se glisse au fil des séquences. Le héros au nom de poète est « un homme mort ». Parce qu'il n'appartient pas à ce monde dans lequel il s'est retrouvé par inadvertance, parce qu'il a les pires tueurs de l'Ouest à ses basques, et parce qu'il a pris une balle dans le cœur dès le début. Parce que *Dead Man* est un *road movie* à travers les paysages de l'Ouest et l'histoire du cinéma, mais dont la destination est le séjour des défunts. William Blake est un homme mort, aussi, parce qu'il est un héros de film, c'est-à-dire le fantôme d'un âge classique révolu. En fondant sans prétention la légende métaphysique dans le conte farceur, ce film de deuil, souriant, réfracte la belle lumière des étoiles d'une autre ère, aujourd'hui éteintes.

J.-M. F.

SÉANCES SPÉCIALES

MORT OU VIF, de Sam Raimi (Etats-Unis).
Sam Raimi est un boulimique de pellicule. « Accro » du cinéma de minuit, il s'amuse à en détourner les règles et les codes, comme en témoignaient déjà *Darkman, L'Armée des ténèbres* et la trilogie d'*Evil Dead*. Cette fois, il plante fermement sa tente entre spaghetti-western et peplum des années 50. Au Sergio Leone de *Pour une poignée de dollars*, il emprunte l'arrivée à cheval de « l'Etranger » dans la ville, mais en fait une étrangère : Sharon Stone qui, imperméable mastic et cigarette au bec, rend un hommage très haute couture au Clint Eastwood de la légende. Au peplum, Raimi emprunte le nom de la ville (Rédemption) et le « méchant » qui y règne en dictateur, John Herod (Gene Hackman). Là se déroule l'événement prétexe à une succession de morceaux de bravoure parodiques : le championnat annuel du meilleur tireur de l'Ouest.
Sharon Stone, également coproductrice, semble d'abord jouer le jeu à fond. Mais, à mi-chemin, elle commet deux faux-pas : à la différence de ses héros de référence, « L'Homme sans nom », « L'Homme qui venait de nulle part », son désir d'humaniser son personnage est illustré par des retours en arrière qui dévoilent le traumatisme pesamment œdipien supposé avoir déterminé son existence. Ensuite, symbole sexuel oblige, elle s'accorde un interlude amoureux avec Leonardo DeCaprio, jeune comédien. Si jeune qu'on l'aurait vu davantage dans le rôle du fils que dans celui de l'amant. ***Henri Béhar***

LES ENFANTS DE LUMIÈRE, film de montage (France).
Le générique est le plus prestigieux que l'on puisse imaginer : y figurent les noms de tous ceux (ou presque) qui ont compté dans le premier siècle du cinéma français. Un déluge d'images et de sons, avec ses hiatus et ses rapprochements abrupts, ses manques et ses limites, *ses scènes obligées et ses images arrachées à l'oubli*. Quelque cinq cents extraits de films ont été montés, pour composer cet hommage et retrouver cet esprit qui, comme le béret des frères Prévert, est français et fier de l'être. Un joyeux et tonifiant désordre règne sur *Les Enfants de Lumière*, malgré le commentaire analytique dit par Jacques Perrin et les envolées de la musique composée par Michel Legrand. Tant mieux si ces enfants sont turbulents. C'est ainsi qu'on les préfère, quelque part entre *Zéro de conduite* et *Les Disparus de Saint-Agil*, entre *Les Quatre Cents Coups* et *Jeux interdits*.
Du dispositif mis en place pour canaliser leur ardeur ne subsistent que quelques traces, sur les plages dévolues à l'évocation de la terre, de la guerre, de l'école ou de l'Histoire telles que le cinéma français en a conservé la mémoire. Mais presque toujours il suffit de se laisser porter par la déferlante de regards et de sourires, de baisers et de claques, d'éclats de voix et de lumière. Avec, au bout de ce compte que personne ne pourra jamais faire, le désir de voir ou de revoir tous ces films, les grands et petits, les « classiques » et les inconnus, les bons et les mauvais. ***P. M.***

La pièce la plus énigmatique de Shakespeare est un superbe match de non-sens

« Peines d'amour perdues » à travers la « lanterne magique » de Laurent Pelly à l'Odéon

La pièce la plus énigmatique de Shakespeare, boudée par l'Angleterre durant plus de trois siècles, puis déterrée par Peter Brook, bénéficie aujourd'hui des talents de metteur en scène de Laurent Pelly. Pièce sans action, sans histoire, elle est d'abord un assaut de mots entre quatre hommes et quatre femmes. Jeux du verbe et de l'esprit dont Laurent Pelly a fait un bonheur des yeux, en mêlant habilement l'art de la parole et du visuel.

PEINES D'AMOUR PERDUES, de Shakespeare, texte français Jean-Michel Déprats. Mise en scène : Laurent Pelly. Avec Gilles Arbona, *Jean-François Sivadier*, Nathalie Richard, Charlotte Clamens, Pascal Elso. Odéon-Théâtre de l'Europe, place de l'Odéon, Paris-6e. Mº Odéon, tél : 44-41-36-36. À *20 h 30 : mardi*, mercredi, vendredi, samedi. À 19 h 30 : jeudi, à 15 h : dimanche. Jusqu'au 24 juin.

Dans la famille nombreuse enfantée par Shakespeare, *Peines d'amour perdues* est l'affreux canard, d'un abord qui ne va pas de soi. Il n'y a pas d'action, d'histoire, comme en ont toutes ses *autres pièces*, mais juste une « idée », arbitraire, de scénario : quatre jeunes hommes, dont Shakespeare va s'employer à nous faire saisir qu'ils sont plutôt foufous, plutôt godiches, font ensemble le serment de s'appliquer, durant trois ans, aux plus sérieuses études, et, à cette fin, de se nourrir peu, de dormir peu, et de n'approcher aucune femme, *de ne pas même y penser*. Quatre jeunes femmes apparaissent. Le serment vole en confettis, et ce sont elles qui imposeront aux quatre jobards, avant d'écouter leur chanson, *un délai de calme*.

Tout ce qui a lieu, dans cette pièce, tout ce qui s'échange, ce sont des mots, oralement ou par billets doux. Plus précisément des jeux de mots : *comme si les quatre figures* d'hommes, et dans une moindre mesure les quatre figures de femmes et de quelques autres protagonistes, étaient projetées dans un sport rapide, *fiévreux, qui consiste à faire assaut* d'« esprit de mots » : ils se lancent à toute vitesse la réplique comme si elle leur brûlait la glotte.

Shakespeare n'implique pas toutes les personnes de la pièce dans ce match verbal : la plupart d'entre elles font tapisserie. Juste un couple est privilégié, celui d'un garçon moins plat que les autres, joué par Jean-François Sivadier, et d'une jeune femme plus délurée que les autres, jouée par Charlotte Clamens.

Quant aux jeux de mots, ils sont ou tirés par les cheveux, ou très cheveu sur la soupe, ou d'une entière obscurité sans doute parce que ce sont des allusions à des choses de ce moment-là, que nous ignorons du tout au tout, dans la France de 1995.

« BIFURQUER L'IDÉE »

Toutefois, c'est Shakespeare. Génial. Une énergie spirituelle, une dynamique, qui n'est qu'à lui. Une prodigieuse liberté à passer, ni vu ni connu, de la prose à la poésie, d'une poésie à une autre, d'un dialecte à un autre, *Shakespeare* jonglant avec toute une pléiade d'étoiles de toutes les nuances d'écoute (cela bien sûr dans la langue originale, car cette richesse est intraduisible, comme d'ailleurs presque tous ces jeux de mots).

Mais, surtout, Shakespeare est présent par l'art de faire *« bifurquer l'idée »*, comme dit de lui Hugo, qui précise que toute pièce de Shakespeare, à chacun de ses pas, en génère une autre. Si bien que le spectateur ne voit pas *double, mais écoute* double, et même triple. De par son abord exceptionnellement peu aisé, cette pièce a été boudée, en Angleterre et ailleurs, jusqu'en 1946, *quand Peter Brook la repêcha à* Stratford. En France, c'est Jean-Pierre Vincent qui sonna le départ, en 1980, et dès lors, la situation est inversée : c'est parce qu'elle réclame, parce qu'elle permet une surchauffe des dynamos du cérébral, que les metteurs en scène branchés y voient une étape obligée de notre chemin de croix, non je veux dire de leur avancée triomphale, entre autres Pitoiset, Chéreau, Seweryn. Aujourd'hui, Laurent Pelly.

Il est très fort, Laurent Pelly. Son spectacle est un bonheur des yeux. Les quatre hommes en velours noir, les quatre femmes en soie blanche (costumes de Laurent Pelly), volent et passent comme des oiseaux, sur fond de petites pousses d'herbe (décor de Chantal Thomas), et le charme de ces visions pures est comme traversé par des météorites inattendus : les inventions, mutines ou provo ou simplement belles, que Laurent Pelly lance dans les pattes de la pièce, pour la (et nous) secouer ; ah ! ça, pour ce qui est de la décoration et de toute *la magie* visuelle de la scène, Laurent Pelly est une fée.

Ça s'arrête là (mais c'est déjà beaucoup), parce que, étrangement, dans ce diorama animé Laurent Pelly fait « dire », fait s'exprimer, ses acteurs, comme des manches. Ses acteurs hommes, surtout, car ce sont eux qui dissertent, et, comme Shakespeare les veut bornés et irresponsables, il est après tout admissible qu'ils aient des voix monocordes, *butées, criardes, soulignant les* points forts – des perroquets décervelés. Comme les femmes de cette pièce sont plus intelligentes que les hommes, et plus posées, les actrices *ont des voix plus simples, plus fines*. Mais ce n'est pas non plus, ici, à l'art de la parole que Laurent Pelly a donné ses soins. Il rappelle beaucoup la manière de Braunschweig : une invention remarquable du visuel (avec cette même verticalité du décor traité un peu comme une toile vue de face), et le même désintérêt pour le jeu personnel de chacun des acteurs.

Il est vrai que dire ces jeux de mots contournés, laborieux, obscurs, est extrêmement difficile. Les acteurs de Pelly s'en sortent en adoptant quelque chose qui ressemble à une jubilation débile, qui est d'ailleurs dans le droit fil du « discours dramaturgique » de nos jeunes loups metteurs en scène sur *Peines d'amour perdues :* Le traducteur Jean-Michel Déprats, qui a travaillé au mieux, nous dit que ce texte *« devient paradoxalement plus clair, plus dynamique, dans sa traduction française »*, car *« la traduction impose des choix qui sont inévitablement moins riches, moins complexes, que le texte d'origine »*. Peut-être. Mais le texte de Déprats appauvrit la disparité incessante des styles de Shakespeare au cours de cette pièce, et la langue de Déprats est ici rugueuse, rude, il y a en bruit de fond l'effort et la souffrance d'un casseur de pierres (de mots) condamné aux travaux forcés, de grosses chaînes aux chevilles.

Michel Cournot

A Chaillot, une « exclusion tempérée »

LES CHUTES DU ZAMBÈZE, de Daniel Soulier. Mise en scène : Jean-Christian Grinevald et Daniel Soulier. Avec Annie Girardot, J-C. Grinevald, Laure Guillem, Olivier Jeannelle. Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, 1, place du Trocadéro, Mº Trocadéro, Paris. Tél. : 47-27-81-15. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures.

C'est la chronique d'une famille bloquée dans une existence d'inquiétude, de salaires qui suffisent à peine, d'une « exclusion tempérée » si l'on peut dire. Ils sont, depuis des décennies, membres du Parti communiste. La tristesse d'une vie d'opprimés, de répétition des jours vides, suscite des crises entre eux. Il est évident que Daniel Soulier stylise une réalité dont il a eu une approche nette, chez lui ou ailleurs. C'est d'un ressentiment violent, et il s'agit de *« faire rire du pas drôle du tout »*, comme dit l'auteur. Il y réussit, c'est clair. C'est poignant. Et nous avons le sentiment aussi de comprendre mieux bien des choses.

Ecriture, décor, mise en scène, jeu des comédiens, pencheraient plutôt vers un « sur-naturalisme », comme par vengeance. Mais tout repose ici, très vite, sur l'art d'Annie Girardot, qui joue la mère de la famille, elle pourrait être un insecte d'une « métamorphose » de Kafka. Lorsque l'art d'une grande actrice atteint une telle dimension, il devient très difficile de le décrire. C'est fort. C'est bouleversant. Et pourtant c'est invisible puisque objectivement Annie Girardot bouge à peine, exprime à peine.

M. C.

Anton Kouznetsov, l'invité de Théâtre en mai

Le jeune metteur en scène russe a signé à Dijon une première réalisation enthousiaste

PETITES TRAGÉDIES, de Pouchkine. Mise en scène : Anton Kouznetsov. Avec : Olivier Rabourdin, Richard Sammel, Laurence Cortadellas, *Rose-Marie* Fernandez, Sandra Laborde, Flaminio Corcos, Bertrand Farge, Philippe Suberbie, Eric Mislin. Théâtre du Parvis Saint-Jean, Dijon. Du 16 au 20 mai. Dans le cadre de Théâtre en mai.

DIJON
de notre envoyée spéciale

Comment peut-on aider efficacement les metteurs en scène ? C'est parce qu'ils se posaient cette question que François Le Pillouer et Marie-Odile Wald ont créé Théâtre en mai, à Dijon, en 1990. En cinq ans, cette manifestation a prouvé son efficacité. Elle a donné leur chance à des metteurs en scène aujourd'hui connus – comme Dominique Pitoiset ou Stéphane Braunschweig – et permis aux metteurs en scène de la « nouvelle génération » – qui va de François Tanguy à Stanislas Nordey – de confronter leurs expériences.

Cette année, Marie-Odile Wald s'est chargée seule de la programmation de Théâtre en mai, François Le Pillouer étant devenu directeur du Théâtre national de Bretagne, à Rennes. L'année prochaine, Dominique Pitoiset, qui prendra la tête du Centre dramatique national de Bourgogne le 1er *janvier 1996*, s'occupera du festival. Théâtre en mai arrive donc à une transition : ses fondateurs vont passer le témoin. Ils ont réussi une belle performance : convaincre un public important (plus de douze mille spectateurs en 1994) avec une programmation exigeante.

Cette année, sur les douze spectacles présentés à Dijon entre le 16 et le 27 mai, quatre étaient des créations : *La Folie originelle*, d'Eugène Savitzkaya, mis en scène par Denis Bernet-Rollande ; *Epandages*, d'après des *haïkus* de Santoka, mis en scène par Catherine Baugué ; *Sonatine études nº 1 et 2*, mis en scène par Bruno Meyssat ; et *Petites tragédies*, de Pouchkine, mis en scène par Anton Kouznetsov – ce dernier spectacle étant, de loin, le plus intéressant.

L'histoire des *Petites tragédies* est emblématique de Théâtre en mai. Au départ, il y a Anton Kouznetsov, un jeune Russe de vingt-six ans formé à la célèbre école du Théâtre Maly de Saint-Pétersbourg. En 1992, le Maly a été invité à venir présenter en France *Gaudeamus*, le spectacle-phare du metteur en scène Lev Dodine, dans lequel Anton Kouznetsov jouait. A Paris, ce dernier a rencontré une Française, qu'il a épousée. Depuis, il vit dans notre pays et a appris la langue avec une rapidité impressionnante. Après avoir été assistant de son maître Lev Dodine et de Lluis Pasqual, Anton Kouznetsov s'est attelé à monter son premier projet : mettre en scène, en français, cinq des *Petites tragédies* de Pouchkine.

Son producteur s'étant désisté, le projet de Kouznetsov était au point mort quand Marie-Odile Wald en a entendu parler, en avril. Le programme de Théâtre en mai était déjà clos. Cela n'a pas empêché les *Petites tragédies* de naître. En quinze jours, le budget était bouclé – 500 000 francs –, une moitié étant donnée par la Maison de la culture de Bobigny, le Théâtre de l'Odéon et la compagnie de Dominique Pitoiset, l'autre moitié étant versée par Théâtre en mai. *Une telle rapidité* de réaction est rare. Elle fait la force de Théâtre en mai.

LE POIDS DU CIEL

Dans la mise en scène d'Anton Kouznetsov, le lien est évident entre les cinq *Petites tragédies* de Pouchkine : c'est le poids du ciel, qui fait payer cher le rêve de vouloir s'en défaire. Qu'il s'agisse de Faust, de Salieri, de Dom Juan, d'un chevalier avare ou de l'hôte d'un festin pendant la peste, tous les personnages de Pouchkine sentent peser sur eux la chape d'un ennui ivre, qui les pousse aux sentiments extrêmes : la passion et la jalousie, la jouissance de la vengeance et le frisson de la mort.

Anton Kouznetsov n'est pas russe pour rien : habillé d'une musique religieuse à damner l'âme, son spectacle est une suite de tableaux dont certains évoquent des icônes, d'autres les envolées de Chagall. Cela pourrait n'être qu'une esthétique si Anton Kouznetsov ne donnait aux comédiens l'envie de boire au théâtre comme à une source. Même si elle est parfois maladroite, l'énergie qu'ils dégagent est un baume pour les spectateurs et une belle promesse pour l'avenir de ce metteur en scène.

Brigitte Salino

A l'Opéra de Metz, « Carmen » en version d'origine

CARMEN, de Georges Bizet. Avec Sylvie Brunet (Carmen), Claude Robin Pelletier (Don José), Gaëtan Laperrière (Escamillo), Mariette Kemmer (Micaëla), Frédéric Garcia (Moralès), Valérie Debize (Frasquita), Claire Brua (Mercedes), Olivier Lallouette (le Dancaïre), Yvan Rebeyrol (le Remendado), Gilles Denizot (Zuniga), François Clavier (Lillas Pastia). Philharmonie de Lorraine, chœurs de l'Opéra-Théâtre de Metz, Jean-Pierre Aniorte (direction), Christian Gangneron (mise en scène). Opéra-Théâtre de Metz, place de la Comédie, vendredi 26 mai. Prochaine représentation : mardi 30 mai, à 20 h 30. Tél. : 87-75-40-50. De 30 F à 190 F.

METZ
de notre envoyé spécial

Monter *Carmen* dans sa version originale, avec dialogues parlés, n'est pas un choix qui va de soi, en dépit de la bonne conscience que donne le retour aux sources. Il faut, en effet, que les dimensions de la salle s'y prêtent – c'est le cas à Metz –, que tous les chanteurs soient francophones et capables *de jouer la comédie – la distribution* réunie ici répond à ces exigences –, enfin, que le metteur en scène tire un parti vraiment théâtral de l'action dramatique.

Christian Gangneron ne montre pas seulement une acuité et une délicatesse rares dans son approche des œuvres lyriques qu'il traite avec autant d'intelligence que d'efficacité, mais il ne triche jamais. Ainsi les préludes sont-ils *joués à rideaux fermés sans animation* superflue. L'action est transposée de nos jours dans une Espagne aussi vraie que peu artistique. Les quatre décors sont bien *réels* : les hauts *murs ocre aux fenêtres* grillagées de la Manufacture de tabac, le café de Lillas Pastia qui pourrait bien être en béton armé, les rochers noirs d'une passe montagneuse, une arène et ses gradins où va se jouer la mise à mort finale.

Seule concession au didactisme : au dernier acte, Don José reparaît, brisé, derrière un voile de tulle au milieu d'un cercle noir où l'on avait laissé Carmen à la fin de l'acte précédent quand elle exultait à l'idée de rejoindre Escamillo.

Et si Gangneron redonne du poids à Don José, qui, d'abord raide et falot, devient peu à peu l'*alter ego* de Carmen, c'est pour conférer au drame toute sa force tragique : deux êtres que tout sépare et qu'un amour, fait de haine et d'attirance irrésistible, conduit à la mort : la chute de Carmen, se retenant tout de même au bras de Don José qui vient de la poignarder, est très *éloquente*. On est loin du destin tragique d'une femme libérée auquel on veut souvent réduire l'œuvre avec les meilleures intentions du monde.

La distribution est assez naturellement dominée par Sylvie Brunet (Carmen), voix puissante et chaleureuse, qu'on connaissait soprano et qui s'affirme, par le timbre, comme une véritable mezzo, même si la couleur des notes graves n'est pas toujours homogène.

DES ENFANTS SPONTANÉS

Claude Robin Pelletier possède *une vaillance* qui s'est affirmée d'acte en acte. L'aigu semblait d'abord tendu dans son duo avec Micaëla. Mais, comme le personnage, il gagne de la force et du caractère. *La voix sombre de Gaëtan* Laperrière (Escamillo) a paru d'abord très engorgée dans l'air célèbre du *Toréador*, avant de parvenir à une élocution plus nette. Quant au rôle *déjà ingrat de* Micaëla, il se trouve accentué par la diction insuffisante et le chant un peu étriqué de Mariette Kemmer. Le reste de la distribution est d'une bonne tenue. Et, il faut le souligner, la prononciation des uns et des autres ne laisse guère à désirer.

Si les chœurs sont un peu faibles, en nombre comme en qualité vocale, les enfants qui chantent et jouent avec une quasi-spontanéité méritent une mention particulière. *Malgré quelques incidents* où le trac de la première a sa place, la Philharmonie de Lorraine a donné une interprétation toujours très claire de la partition, assez *équilibrée de sonorités* ; et si la direction de Jean-Pierre Aniorte manquait un peu de fougue au début, elle s'est révélée par la suite extrêmement efficace et juste dramatiquement.

Gérard Condé

Le bal des animaux au Châtelet

Nicholas Hytner met en scène « La Petite Renarde rusée » de Janacek en compagnie du chorégraphe Gallotta



LA NATURE, les animaux, les hommes : *La Petite Renarde rusée* a été inspirée à Leos Janacek (1854-1928) par la lecture d'une bande dessinée intitulée *La Petite Renarde à l'oreille fine*, qui paraissait chaque jour dans le quotidien *Lidove Noviny*.

Cet opéra, en trois actes, composé en 1924, est rarement monté en France : « *Parce que les Français ont justement une vision du monde animal moins sentimentale que celle des autres Européens. Sur les quais, à deux pas du Châtelet, on peut acheter des lapins et des canards – sans doute destinés à la casserole...* », écrit avec humour le metteur en scène Nicholas Hytner.

Le chorégraphe Jean-Claude Gallotta apporte sa fantaisie afin de faire bouger le peuple des bêtes sans tomber dans l'imitation.

★ Châtelet, place et Mº Châtelet, Paris 1er. 19 h 30, le 29 mai et les 1er, 6 et 8 juin ; 17 heures, le 11 juin. Tél. : 45-63-07-96. De 70 F à 530 F.

Et le 14 juin, à 15 heures, représentation gratuite réservée aux moins de 25 ans et à leur accompagnateur.

UNE SOIRÉE A PARIS

Roberto Aussel (guitare)
Guitariste sud-américain, Roberto Aussel joue avec une sonorité vibrante le plus beau et inventif répertoire qui soit.
Ayala : *Série américaine*. Berkeley : *Sonatina op. 51*. Constant : *D'une élégie slave*. Gratzer : *Desarraigo, création*. Brouwer : *Danza Caracteristica, Airs populaires cubains, Tres Apuntes*. Piazzolla : *Cinq pièces pour guitare*.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 29. Tél. : 42-36-13-90. De 90 F à 120 F.

Evidence fête ses dix ans
Fondée par le saxophoniste Sylvain Kassap, le contrebassiste Didier Levallet et le directeur du Festival de jazz de Nevers, Roger Fontanel, la compagnie discographique Evidence parvient depuis dix ans à être conduite par des musiciens pour des musiciens. Outre les formations de ses membres fondateurs, le concert permettra d'entendre celles d'Anthony Ortega, François Corneloup, Claude Barthélemy et Jacques Mahieux. Une famille.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 29. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Les Elles
Piano, accordéon, violoncelle, chant : les quatre jeunes filles qui ont pris pour nom la troisième personne du féminin pluriel viennent d'intégrer le plus décoiffant des labels indépendants de l'Hexagone, Boucherie Productions, qui, avec Chantons sous la truie, s'est doté d'une branche chanson française.
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 heures, le 29. Tél. : 36-68-03-32. 50 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 29 MAI

La Petite Renarde rusée
de Janacek. Eva Jenis, Hanna Minutillo (sopranos), Libuse Marova, Florence Bonnafous, Françoise Martinaud, Sarah Connolly (mezzo-sopranos), Joseph Hajna, Jean-Philippe Marlière (ténors), Thomas Allen, Ivan Kusnjer (barytons), Richard Novak (basse), Chœur du Châtelet, Maîtrise des Hauts-de-Seine, Orchestre de Paris, Ballet de l'Opéra de Paris, Charles MacKerras (direction), Nicholas Hytner (mise en scène).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 19 h 30, le 29 mai et les 1er, 6 et 8 juin ; 17 heures, le 11 juin. Tél. : 45-63-07-96. De 70 F à 530 F.

Gérard Poulet (violon), Noël Lee (piano)
Fauré. Bartok : *Pièces pour violon et piano*.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15e. Mº Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 29. Tél. : 45-31-10-96. De 80 F à 100 F.

Roberto Aussel (guitare)
Ayala : *Série américaine*. Berkeley : *Sonatina op. 51*. Constant : *D'une élégie slave*. Gratzer : *Desarraigo, création*. Brouwer : *Danza Caracteristica, Airs populaires cubains, Tres Apuntes*. Piazzolla : *Cinq pièces pour guitare*.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris-4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 29. Tél. : 42-36-13-90. De 90 F à 120 F.

MARDI 30 MAI

Michel Chapuis (orgue)
Boyvin, Bach, Mendelssohn et Franck : *Pièces pour orgue*.
Eglise Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e. Mº Saint-Sulpice. 20 h 30, le 30. Entrée libre.

Ensemble orchestral de Paris
Schumann : *Concerto pour piano et orchestre*. Brahms : *Sérénade op. 11*. Christian Zacharias (piano), Armin Jordan (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 30. Tél. : 05-42-67-57. De 60 F à 190 F.

Mischa Maisky (violoncelle), Martha Argerich (piano)
Stravinsky : *Suite italienne*. Prokofiev : *Sonate pour violoncelle et piano op. 119*. Chostakovitch : *Sonate pour violoncelle et piano op. 40*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 30. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 280 F.

Chœur Vidrodjenia de Kiev-Ukraine
Musique sacrée. Mstislav Yourtchenko (direction).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 21 heures, le 30. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 75 F à 120 F.

Cécile Perrin (soprano), Claude Lavoix (récitant)
Rossini, Bellini, Donizetti, Liszt. Claude Lavoix (piano).
Châtenay-Malabry (92). Maison de Chateaubriand, 87, rue Chateaubriand. 21 heures, le 30. Tél. : 47-02-45-63. 150 F.

MERCREDI 31 MAI

Solistes de l'Orchestre de l'Opéra de Paris
Ravel : *Trio pour piano, violon et violoncelle*. Merlet : *Trio pour piano, violon et violoncelle*. Chostakovitch : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 67*.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 31. Tél. : 44-73-13-00. 95 F.

Hillingdon Choral Society
Haydn : *Te Deum, Symphonie nº 92, « Oxford »*. Mozart : *Requiem*. Hillingdon Choral Society et son orchestre, Peter J. Williams (direction).
Eglise Saint-Louis des Invalides, esplanade des Invalides, Paris-7e. Mº Invalides, Latour-Maubourg. 20 h 30, le 31. Entrée libre.

Elisabeth Herbin, Mélisande Chauveau (pianos)
Bach : *Choral*. Liszt : *Saint François de Paule marchant sur les flots*. Messiaen : *Vingt regards sur l'enfant Jésus, extrait*. Mozart : *Quatuor pour flûte et cordes KV 499*. Brahms : *Danses hongroises*. Gershwin : *Rhapsody in Blue*. Et Thierry Mathias (flûte), Isabelle Lesage (violon), Claire Merlet (alto), Raymond Maillard (violoncelle), Geneviève Martigny, Gérard Pierrot (piano).
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6e. Mº Odéon. 20 h 30, le 31. Tél. : 46-33-87-03. 100 F.

Orchestre philharmonique de Vienne
Berlioz : *Waverley*. Mozart : *Symphonie « Jupiter »*. Prokofiev : *Roméo et Juliette, extraits*. Seiji Ozawa (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 31. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 750 F.

Chorale universitaire de Jussieu
Puccini : *Messa di Gloria*. Robert Dumé (ténor), Lionel Peintre (baryton), Chœur et Orchestre Hector-Berlioz, André Guilbert (direction).
Eglise de la Trinité, 66, rue Saint-Lazare, Paris-9e. Mº Trinité. 20 h 45, le 31. Location Fnac. De 50 F à 80 F.

JEUDI 1er JUIN

Quatuor Athenaeum Enesco
Werner : *Quatuor à cordes « Hölderlin », création*. Clostre : *Garbo, la Solitaire, création*. Chaynes : *Quatuor à cordes*. Sonia Wieder-Atherton (violoncelle).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 19 heures, le 1er juin. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre national de France
Debussy : *Sarabande et danse*. Grieg : *Concerto pour piano et orchestre*. Satie : *Trois Gymnopédies*. Moussorgski : *Les Tableaux d'une exposition*. Louis Lortie (piano), Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 1er juin. Tél. : 42-30-15-16. De 50 F à 190 F.

Montserrat Caballé (soprano)
Stradella. Marcello. Porpora. Vivaldi. Mancini. Galuppi. Mercadante. Pacini. Granados. Turina : *Airs d'opéra et mélodies*. Manuela Burgueras (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, les 1er et 2 juin. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 85 F à 400 F.

Alexis Galperine (violon), Jean-Louis Haguenauer (piano)
Weber : *Variations concertantes op. 22*. Poulenc : *Sonate pour violon et piano*. Stravinsky : *Duo concertant pour violon et piano*. Beethoven : *Sonate pour violon et piano nº 7*.
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6e. Mº Odéon. 20 h 30, le 1er juin. Tél. : 46-33-87-03. Location Fnac. De 85 F à 115 F.

Philippe Lefebvre (orgue)
Improvisations. Franck et Duruflé : *Pièces pour orgue*.
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er. Mº Tuileries, Pyramides. 21 heures, le 1er juin. Entrée libre.

Edda Moser (soprano), Leonard Hokanson (piano)
Brahms, Schubert, Wolf, Schumann, R. Strauss : *Lieder*.
Versailles (78). Chapelle royale du château. 20 h 30, le 1er juin. Tél. : 39-02-78-78. Entrée libre.

VENDREDI 2 JUIN

Ensemble Ultréia
Musiques des troubadours et trouvères d'outre-Rhin aux XIIe et XIIIe siècles.
Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris-5e. Mº RER Cluny-la Sorbonne. 12 h 30, le 2 juin ; 15 heures, le 3 juin. Tél. : 46-34-51-17. 52 F.

Orchestra of the Age of Enlightenment
Berlioz : *Nuits d'été*. Bottesini : *Grand Duo concertant pour violon, contrebasse et orchestre*. Mozart : *Concerto pour clarinette et orchestre KV 622*. Schubert : *Ouverture « dans le style italien »*. Ruby Philogene (mezzo-soprano), Antony Pay (clarinette). Heinrich Schiff (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 2 juin. Tél. : 44-84-45-63. De 100 F à 160 F.

Ensemble Erwartung
Martinu : *Concertino pour violoncelle*. Pesson : *Le Gel, par jeu*. Bellocq : *Poèmes de René Char*. Marco : *Sinfonia de Camara nº 2*. Yumi Nara (soprano), Barbara Marcinkowska (violoncelle), Bernard Desgraupes (direction).
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6e. Mº Odéon. 20 h 30, le 2 juin. Tél. : 46-33-87-03. Location Fnac. De 60 F à 90 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Berlioz : *Roméo et Juliette, extraits*. Dutilleux : *Symphonie nº 2, « Le Double »*. Jacques Mercier (direction).
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 2 juin. Tél. : 30-96-99-00. De 90 F à 110 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ballets Ethéry Pagava
La Reine des neiges.
Théâtre du Jardin, jardin d'Acclimatation-bois de Boulogne, Paris-16e. Mº Sablons. 14 h 30, les 30 et 31 mai et les 1er, 2, 7, 8 et 9 juin, jusqu'au 22 juin. Tél. : 46-44-54-86. De 30 F à 45 F.

Lutys De Luz, Anaelle Soler
Danse espagnole classique et flamenco.
Gymnase Marie-Bell, 38, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-10e. Mº Bonne-Nouvelle, Strasbourg-Saint-Denis. 20 h 30, le 30 mai et le 6 juin. Tél. : 42-46-79-79. Location Fnac. De 90 F à 150 F.

Centre chorégraphique national de Nantes
Claude Brumachon : *Les Avalanches*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 31 mai et les 1er, 2 et 3 juin. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

Les Etoiles de l'Opéra de Paris
Ballets du répertoire classique.
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 30, le 31. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.

Compagnie Carole Séveno
Carole Séveno : *Les Mamans qui dansent*.
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 31 mai et le 1er juin. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.

Compagnie Catherine Contour
Catherine Contour : *Chemise blanche et jambes d'oiseau*.
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris-14e. Mº Raspail. 20 h 30, le 1er juin. Tél. : 42-18-56-72. 30 F.

Anne-Marie Pascoli, Ingeborg Liptay
Claire Laronde : *Si vous prêtez l'oreille... même les pierres parleront*. Ingeborg Liptay : *Terre du ciel*. Anne-Marie Pascoli : *Border Line*. Laure Bonicel : *A*.
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris-18e. Mº Guy-Môquet. 20 h 30, les 2 et 3 juin. Tél. : 42-26-47-47. De 50 F à 110 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

LE CYGNE ET LA PRINCESSE
Dessin animé américain de Richard Rich, (1 h 28).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JEFFERSON A PARIS
Film américain de James Ivory, avec Nick Nolte, Greta Scacchi, Gwyneth Paltrow, Thandie Newton, Seth Gilliam (2 h 19).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

KISS OF DEATH
Film américain de Barbet Schroeder, avec David Caruso, Nicolas Cage, Samuel L. Jackson, Kathryn Erbe, Helen Hunt, Michael Rapaport (1 h 40).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MOI, LA PIRE DE TOUTES
Film franco-argentin de Maria Luisa Bemberg, avec Assumpta Serna, Dominique Sanda, Hector Alterio, Lautaro Murua, Graciela Araujo, Alberto Segado (1 h 45).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SALAM CINÉMA
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Azadeh Zangeneh, Maryam Keyhan, Feyzolah Ghashghai, Shaghayegh Djodat (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARRINGTON
de Christopher Hampton,
avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton.
Franco-britannique (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CIRCUIT CAROLE
de Emmanuelle Cuau,
avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
de Jean-Pierre Jeunet, Marc Caro,
avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet.
Français (1 h 52).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CONQUÊTE DE CLICHY
de Christophe Otzenberger,
avec Didier Schuller, Gilles Catoire.
Français (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud hémida, Khaled el-Nabaoui, Safia el-Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit-12 ans.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67).

GEORGIA
de Ulu Grosbard,
avec Jennifer Jason Leigh, Mare Winningham, Ted Levine, Max Perlich, John Doe, John C. Reilly.
Américain (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill PUllman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; George-V, THX, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

MERCEDES, MON AMOUR
de Bay Okan,
avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastien, Alexander Gittinger.
Franco-allemand (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH
de Gillian Armstrong,
avec Winona Ryder, Samantha Mathis, Christian Bale, Mary Wickes, Gabriel Byrne, Kirsten Dunst.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

RANGOON
de John Boorman,
avec Patricia Arquette, Frances McDormand, Spalding Gray, U Aung Ko..
Américain (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
de Michael Haneke,
avec Gabriel Cosmin Urdes, Lukas Miko, Otto Grünmandl, Anne Bennent, Udo Samel.
Autrichien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

SONATINE
de Takeshi Kitano,
avec Takeshi Kitano, Aya Kokumai, Tetsu Watanabe, Masanobi Katsumuru, Susmu Terashima, Ren Ohsugi.
Japonais (1 h 34).
Interdit-12 ans.
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE TERRORISTE
de Nader Galal,
avec Adel Imam, Madiha Yousri, Salah Zulficar, Cherine, Ahmed Rateb, Hanan Chawki.
Egyptien (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

THE KILLER
de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Danny Lee, Sally Yeh, Chu Kong.
Hong Kong (1 h 50).
Interdit-16 ans.
VO : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

TORA-SAN
de Yoji Yamada,
avec Kiyoshi Atsumi, Chieko Baisho, Sachiko Mitsumoto, Chishu Ryu.
Japonais (1 h 32).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

REPRISES

CITIZEN KANE
de Orson Welles,
avec Orson Welles, Dorothy Comingore, Joseph Cotten, Everett Sloane.
Américain, 1945, noir et blanc (2 h).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

MATADOR
de Pedro Almodovar,
avec Assumpta Serna, Antonio Banderas, Nacho Martinez, Eva Cobo, Julieta Serrano, Chus Lampreave.
Espagnol, 1986 (1 h 45).
Interdit-16 ans.
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE TROISIÈME HOMME
de Carol Reed,
avec Joseph Cotten, Alida Valli, Orson Welles, Trevor Howard, Paul Hoerbiger.
Britannique, 1949, noir et blanc (1 h 44).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

هكذا من الأصل

La télévision cultive le secret sur elle-même

« L'affaire Descamps » en témoigne : tout en privilégiant la société du spectacle, les chaînes publiques et privées fonctionnent de plus en plus comme des lieux clos de pouvoir

ON L'APPELLE le « club info ». C'est un lieu chic, feutré, réservé aux happy few, au cœur de l'immeuble de TF 1. Moquette épaisse, fauteuils de cuir, stores vénitiens signent une sorte de non-lieu domestique, qui semble sorti d'une sit-com. Le whisky du bar, les télévisions à écran large plantent le décor de la comédie du pouvoir. C'est ici que les invités du « 20 heures » de la première chaîne de télévision française viennent prendre un verre, croquer quelques zakouskis, et papoter avec Gérard Carreyrou, Robert Namias, Patrick Poivre d'Arvor, Claire Chazal, parfois même Etienne Mougeotte ou Patrick Le Lay. « *C'est comme une bulle insonorisée où défile, loin des regards, le ballet des puissants* », dit une ancienne attachée de presse de TF 1.

La politique, le débat et les hommes naissent, vivent et meurent à l'écran. La télévision a imposé ses mœurs à cette nouvelle population virtuelle. Jusqu'au fond de teint. Pendant la campagne présidentielle de 1995, le pouvoir des politiques s'est mesuré à la permanence des maquillages. Hop ! On passe d'une chaîne à l'autre sans prendre la peine de retrouver son teint « civil ». On a vu François Baroin arriver ainsi à Skyrock, la peau beige crème, pour un débat radiodiffusé avec Jack Lang à... 8 heures du matin : il revenait de sa première télé.

Scène du théâtre politique, les télévisions se flattent d'être devenues les lieux du pouvoir. Le pouvoir, a dit Guy Debord, est du côté de la production du spectacle. Le pouvoir, a-t-il encore expliqué, cultive par-dessus tout le silence. Pendant la campagne présidentielle, on entrait avenue d'Iéna, à la permanence de Jacques Chirac, ou rue du Cherche-Midi, chez Lionel Jospin, comme dans les moulins de la démocratie. Rien de tel aux sièges des chaînes, quai du Point-du-Jour ou avenue Montaigne. Tourniquets à TF 1, nouveaux sas d'entrée à France 2, badges partout, devenus sésames indispensables.

Le culte du silence se double de paranoïa, maladie classique des puissants

« *Pour le CSA, TF 1 est déjà devenu un monstre incontrôlable, dans lequel il ose à peine mettre son nez.* » La suppression du ministère de la communication, même si son administration – le service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI) – perdure, fait qu'il n'y a plus un seul corps intermédiaire habilité à s'immiscer dans les affaires des chaînes, en tout cas à poser sur leur gestion et leur développement un œil politique. Même publiques, les télévisions sont désormais libres de ne rien dire, de ne rien laisser filtrer sur elles-mêmes. C'est ainsi que les salaires de l'entourage direct de Jean-Pierre Elkabbach sont secrets. Les cachets des princes de l'Audimat n'ont pas à être connus.

Chez ces entrepreneurs surexposés, le culte du silence se double de paranoïa, maladie classique des puissants. Etienne Mougeotte, à TF 1, et Jean-Pierre Elkabbach, à France-Télévision, s'entourent de « conseillers », capables, le cas échéant, de déjouer les complots et d'entraver les tentatives « *d'espionnage industriel* ». Jamais « *en dix ans* », s'étonne Thierry Garrel, responsable des documentaires à Arte, la chaîne culturelle ne s'est vu proposer « *un seul projet de documentaire sur la vie d'une entreprise de télévision* ». La télévision se « *rétracte* » devant les tentatives d'introspection.

Lieu d'une production immatérielle, la communication, l'entreprise cathodique se laisse difficilement saisir. Elle détient l'information, attribut déterminant et permanent du pouvoir. La télévision « *trahit de plus en plus, à l'écran, ces rêves de folie qui habitent traditionnellement les puissants* », dit Hervé Brusini, grand reporter à France 2. Donner à voir, en temps réel, le monde en train de se faire. Filmer à moto, en tout point de la capitale et en « direct intégral », les trajets présidentiels et la journée d'investiture du nouveau président.

Comme le verre réfléchissant du siège de la chaîne Bouygues, cette transparence en trompe-l'œil exclut les « *chroniques sociologiques* » que rêvent de mener, en s'installant à TF 1 ou à CNN, les documentaristes Jean-Louis Comolli, Frederick Wiseman ou Frédéric Laffont. « Télés-dimanche », le magazine des médias de Canal Plus, tente, avec talent et obstination, de livrer quelques tranches de cette vie cathodique, mais pointe surtout les animateurs, les stars.

Quand Canal Plus filme la vraie vie de TF 1, c'est « *sur la pointe des pieds, en attendant le premier accroc pour se faire virer* », raconte un membre de l'équipe. « *Chacun sait que tout ça se négocie à coups de gros contrats de retransmission de matches de foot entre les PDG des deux chaînes* », commente un autre.

Tout se passe aujourd'hui comme si on ne pouvait parler de la télévision qu'à grand renfort d'essais et de théories. Surtout, ne pas citer, ne pas nommer. Ne pas dire que Jean-Pierre Elkabbach se trouvait dans le car-régie, lors de chaque « France en direct », pour secouer le rédacteur en chef et la réalisation. Ne pas raconter que TF 1 semblait consternée, le soir du premier tour, après la défaite d'Edouard Balladur, ou que, le 7 mai, les invités de Corinne Bouygues applaudissaient à tout rompre la victoire de Jacques Chirac.

Si *Le Système Carignon* (La Découverte), le livre de Raymond Avrillier et de Philippe Descamps, déplaît tant à la direction de France-Télévision, ce n'est pas seulement parce qu'il révèle que Yves Le Boucher d'Hérouville, nommé à la direction régionale de France 3 Rhône-Alpes par Jean-Pierre Elkabbach, est « *l'un des actionnaires* » du holding Dauphiné News, qui vaut à Alain Carignon des démêlés avec la justice (*Le Monde* du 12 mai). C'est aussi parce qu'en deux pages sobres et serrées le journaliste Philippe Descamps raconte de quelle manière Jean-Luc Mano, le nouveau directeur de l'information de France 2, a tenté de dissuader Paul Amar, alors présentateur du journal de 20 heures, de diffuser un sujet sur l'information judiciaire ouverte contre Alain Carignon, alors ministre de la communication, le 7 février 1994.

Le lendemain, Paul Amar est convoqué dans le bureau de Patrick Clément, délégué général de France 2 : « *Tu n'aurais pas dû passer le sujet sur Grenoble. On te demande d'être solidaire au nom de l'intérêt supérieur de l'entreprise.* » Aujourd'hui, la direction de France-Télévision, qui a exigé la suspension de Philippe Descamps, invoque les mêmes motifs : le journaliste a « *porté atteinte aux intérêts de l'entreprise* ». On n'ose pas plaider, comme naguère, le mensonge ou la désinformation : on parle, avec l'assurance froide et tranquille des professionnels de l'euphémisme, de problèmes d'« image », ou de « communication ».

Ariane Chemin

Les projets de Rupert Murdoch dans la télévision européenne

ALORS qu'il évalue à 30 % les chances de conclure positivement les tractations pour le rachat d'une partie des chaînes de télévision de Silvio Berlusconi (*Le Monde* du 27 mai), le patron du géant de la communication News Corporation, Rupert Murdoch, envisage de se doter d'un satellite pour lancer une série de chaînes de télévision en Europe.

Dans un entretien publié le 27 mai par le quotidien financier britannique *Financial Times*, il explique que cette éventualité serait motivée par le coût, qu'il juge trop élevé, de la location de canaux sur les satellites existants : « *Ils sont au moins quatre fois plus élevés qu'aux Etats-Unis. C'est exorbitant et indéfendable* ». « *Il serait probablement très économique d'avoir son propre satellite* », estime M. Murdoch en reconnaissant qu'il faudrait sans doute deux ans pour mener à bien ce projet.

■ **Rupert Murdoch a annoncé le 26 mai qu'une campagne publicitaire de plusieurs millions de livres allait être lancée en faveur du quotidien populaire *Today*, qui fait partie de son groupe News Corporation. La veille, M. Murdoch, qui contrôle environ 36 % de la presse britannique, avait agité la menace de vendre certains titres à la suite de la présentation d'un projet du gouvernement interdisant à son groupe toute expansion future dans la télévision.**

LUNDI 29 MAI

TF 1

13.40 **Série : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Dallas.**
15.20 **Série : La loi est la loi.**
16.15 **Jeu : Une famille en or.**
16.50 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Les Garçons de la plage.**
17.55 **Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.**
18.25 **Série : K 2000.**
19.20 **Magazine : Coucou !**
19.50 **Le Bébête Show** (et 1.40)
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo.**
20.45 **Magazine : Témoin nº 1.** *En alternance avec l'émission Perdu de vue, Jacques Pradel présente trois nouvelles enquêtes criminelles non élucidées. Elles précéderont « les suites » des affaires évoquées dans le magazine du mois dernier.*
22.55 **Série : Perry Mason.** Le Verre empoisonné
0.30 **Sport : F1 Magazine.**
1.05 **Sport : Rugby.** *Bilan de la première semaine de la Coupe du monde*
1.45 **Journal, Météo.**
1.55 **Magazine : 7 sur 7.** Avec Alain Juppé (rediff.)
2.45 **Programmes de nuit.** TF1 nuit (et 3.25, 4.05, 4.40) ; 2.55, Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.35, L'Aventure des plantes ; 4.15, Mésaventures ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.50 **Sport : Tennis.** En direct de Roland-Garros Internationaux de France
19.10 **Flash d'informations.**
19.15 **Studio Gabriel** (et 3.20). Invités : David Ginola, Joël Quignou.
19.50 **Bonne Nuit les petits.** Gros Nounours de mauvais poil
19.59 **Journal, Tennis, Météo.**



20.55 ▶ **Téléfilm : Bonjour tristesse.** De Peter Kassovitz d'après le roman de Françoise Sagan, avec Christine Boisson, François Marthouret.
22.40 **Magazine : Ça se discute.**
0.10 **Les Films Lumière.**
0.15 **Journal, Météo, Journal des courses.**
0.40 **Magazine : Côté court.**
0.45 **Magazine : Le Cercle de minuit.**
1.50 **Programmes de nuit.** Internationaux de France de Roland-Garros, *le match du jour (rediff.)* ; 3.50 J'ai un problème... et alors ? (rediff.) ; 4.45, 24 heures d'info ; 5.05, D'un soleil à l'autre ; 5.30, Jeu : Pyramide (rediff.).

FRANCE 3

13.55 **Magazine : Vincent à l'heure.**
15.10 **Série : Simon et Simon.**
16.00 **Flash tennis** (et 17.20, 18.10).
16.10 **Les Minikeums.**
17.35 **Magazine : Une pêche d'enfer.** *En direct d'Annecy.*
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.40 **Un livre, un jour.** *Un été de cendres*, d'Abdelkader Djemaï.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** A 19.08, Journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.42 **Magazine : Côté court.**
20.55 **La Dernière Séance.** Présentation de la soirée.
21.00 **Cinéma : Le Jardin du diable.** ■■ Film américain de Henry Hathaway (1954).
22.55 **Météo, Journal.**
23.15 **Dessins animés.** *De Tex Avery. Millionaire Droopy et* The Screwy Truant.
23.35 **Cinéma : Une aventure de Buffalo Bill.** ■■ Film américain de Cecil B. De Mille (1936, N., v.o.).
1.30 **Musique Graffiti.** Jazz par le Lincoln Center Jazz Orchestra (20 min).

M 6

13.25 **Téléfilm : Les Mamies poules.** D'Art Wolff.
15.20 **Boulevard des clips** (et 5.25, rediff.)
17.00 **Variétés : Hit Machine.** Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 **Série : Classe mannequin.**
18.00 **Série : O'Hara.**
19.00 **Série : Agence Acapulco.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Ciné 6.** Présenté par Laurent Weil.
20.50 **Cinéma : Opération Crossbow.** ■ Film américain de Michael Anderson (1965).
23.05 **Téléfilm : Attirances diaboliques.** De Ralph Henecker.
0.40 **Magazine : Culture pub.** Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
1.05 **Magazine : Jazz 6.** *Présenté par Philippe Adler.* Rabih Abou-Khalil, Perfume Project.
2.00 **Rediffusions.** La Tête de l'emploi ; 2.25, Les Playmates ; 3.15, Ceylan ; 4.05, Fréquenstar ; 5.00, Fanzine.

CANAL +

13.35 **Téléfilm : Le Magicien.** De Terry Winsor.
15.10 **Magazine : Télés dimanche** (rediff.).
16.05 **Cinéma : True Romance.** ■■ Film américain de Tony Scott (1993).
18.00 **Canaille peluche.** Rocko and Co.

— EN CLAIR JUSQU'À 20.35 —

18.30 **Jeu : Pizzarollo.**
18.40 **Magazine : Sans Philou ni Scarabée.** Présenté par Charles Biétry. Football, boxe, rugby, basket avec des sujets et des magazines sportifs. Invités : Michel Platini, Jean-Claude Killy, Jean-Pierre Papin, Luis Fernandez, Thierry Roland et Fabrice Tiozzo en duplex de Lyon ; à 20.00, les Guignols.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Elles n'oublient jamais.** ■ Film français de Christopher Frank (1993).
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Le Journal du cinéma.**
22.25 **Cinéma : Bosna !** □ Film français de Bernard-Henri Lévy et *Alain Ferrari (1994).*
0.25 **Cinéma : Body Bags.** ■ Film américain de John Carpenter et Tobe Hooper (1993).
2.00 **Documentaire : Oh Boy ! it's a Girl.** De Brigitte Cornand.
2.50 **Surprises** (10 min.).

LA CINQUIÈME

13.30 **Cinéma : Le Chat.** ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1970).
15.00 **Cannes 1995 : le cinéma en fête.** Un certain regard (rediff.).
15.30 **Qui vive. Le sida** (rediff.)
15.45 **Allô ! La Terre.** Le Louvre [1/5].
16.00 **La Preuve par cinq.**
16.35 **Inventer demain.** Théodore Monod, naturaliste [2/5]
16.45 **Cours de langues vivantes.** Anglais.
17.00 **Jeunesse.** La Vie devant moi : viticulteur ; La Panthère rose ; Téléchat.
17.30 **Les Enfants de John.**
18.00 **Cinq sur cinq.**
18.15 **L'Œuf de Colomb.** La raquette de tennis.
18.30 **Le Monde des animaux.** Hippocampes, pères porteurs.
18.55 **Le Journal du temps** (rediff.)

ARTE

19.00 **Magazine : Confetti.** L'image de la France dans la pub à l'étranger.
19.30 **Documentaire : La Légende du sport.** *Cannonball Run.*
20.00 **Magazine : Brut.** Proposé par Claire Doutriaux et Paul Ouazan.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Cinéma : Tu ne m'oublieras pas.** ■■ Film américain d'Alan Rudolph (1978, v.o.).
22.15 **Documentaire : Un voyage à travers le cinéma américain.** *De Martin Scorsese et Michael* Henry Wilson [3/3]. Le Réalisateur contrebandier. *De la censure maccarthyste à la croisade des réalisateurs indépendants (John Cassavetes) contre les grandes compagnies cinématographiques. Ou comment déjouer la censure en faisant preuve de ruse et de pugnacité (Douglas Sirk, Nicholas Ray, Allan Dwan) ?*
23.30 **Courts métrages : Court-circuit.** Hommage à Norman McLaren. New York Lightboard ; Discours de bienvenue ; Les Voisins ; Caprice en couleurs ; Il était une chaise.
0.10 **Cinéma : Le Vent.** ■■ Film malien de Souleymane Cissé (1982, v.o.) (rediff.).
1.55 **Rencontre.** Roman Polanski et Chico Hamilton (28 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 *Paris lumières.* 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. Rediff. de France 3 du 26 mai. 21.00 Enjeux-Le Point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Les Enfants de la télé. 0.00 Ça colle et c'est piquant. 0.30 Journal de *France 3. Edition Soir 3.* 1.00 *Visions* d'Amérique (15 min)

PLANÈTE 19.40 Contact. Jean Lacouture. De Bernard Labelle et Stephan Bureau. 20.35 Lycée professionnel Farman. D'Hervé Pernot. 21.30 Le Moine et l'Abeille. D'Allen Jewhurst et David Taylor [1/2]. Le Rucher de frère Adam. 22.15 San Pietro. De John Huston. 22.45 Le Memphis Belle. De William Wyler. 23.25 Vendanges, histoire mondiale du vin. *De Michael Gill [1/13]. Naissance du vin.* 23.55 Le Procédé Fresson. De Jean Real. 0.25 O les villes d'eaux. De Christian Bussy.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.55). 19.45 *Meilleurs souvenirs.* 20.00 Paris déco (et 22.45). 21.00 Antonieta. ■■ Film espagnol de Carlos Saura (1982). 23.15 *Concert : The Moody Blues.* Enregistré aux Etats-Unis en 1992 (100 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La *Panthère rose.* 17.55 *Soirée Domino.* C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.30, Spécial MIFA ; 18.55, A vos marque pages ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Les Animaux super stars ; 19.20, Rebus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. *20.25 Souvenir. Tous en scène. 21.40 Série :* New York Police Blues. 22.30 Chronique de la combine. 22.35 A tombeau ouvert. ■ Film britannique de Ralph Thomas (1956). 0.00 Concert. Deep Purple. Enregistré à Birmingham en 1993. 1.00 Quatre en un (30 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Mystères à Santa Rita (et *21.30). 22.20 Le Club. 22.30 Série : Code* Quantum. Le Retour du Mal. 23.15 Série : Equalizer. 0.00 Série : Wolff, police criminelle. *0.50 Série : Le 16 à Kerbriant.* (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Passion pub. 21.15 Cinémascope. 21.30 ▶ MCM Rock Legends. Rolling Stones 23.00 Autour du groove. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min)

MTV 20.00 Greatest Hits. 20.30 Madonna : A Body of Work. 22.00 Série : The Real World 1. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. *23.30 First Look. 0.00 The End ?* (90 min).

EUROSPORT 19.45 Cyclisme. Résumé. *Tour d'Italie. 16e étape : Lenzerheide-Treviglio.* 20.00 Golf. En différé. PGA européenne : le PGA Championship. 4e tour. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Internationaux de France. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Eurogoals. 0.30 Formule 1. Rediffusion. Championnat du monde. *Grand Prix de Monaco.*

CINÉ CINÉFIL 19.05 Fantômas. ■ Film français de Paul Fejos (1932, N.). 20.30 Nazare. ■■ Film portugais de Manuel Guimaraes (1952, N., v.o.). 21.50 Le Confident de ces dames. □ Film franco-*italien de Jean Boyer (1958, N.). 23.20 C'est* donc ton frère. ■■ Film américain de Harry Lachman (1936, N., v.o.). 0.35 Amour et swing. ■ Film américain de Tim Whelan (1943, N., v.o., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 18.40 Robert et Robert. ■ *Film français de Claude Lelouch (1978).* 20.30 Loin de Berlin. ■■ Film franco-allemand de Keith McNally (1992). 22.00 Un homme pour l'éternité. ■■ Film britannique de Fred Zinnemann (1966, v.o.). 0.00 American Friends. ■ Film britannique de Tristram Powell (1991, v.o., 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 *Agora. Christian* Dedet (Ce violent désir d'Afrique). 19.30 Perspectives scientifiques. Camargue : l'eau, la terre, le sel. 1. Terre et eau. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La flûte : pouvoirs et magie. 1. L'art de s'adresser aux dieux. 20.30 Radio archives *(rediff.). Brancusi. L'œuvre d'art est un* crime parfait. 1. Académisme. A l'occasion de l'exposition Brancusi au Centre Georges-Pompidou. 21.30 Fiction. Petits faits et gestes d'un homme métronome face au désert, de Jean-Sébastien Bouilloux. 22.40 Accès direct. Henri Ciriani, architecte. 0.05 Du jour au lendemain. Aïcha Ben Abed, pour l'exposition Carthage au Petit Palais, à Paris. 0.50 Coda. Les métissages d'Angoulême, 1975-1995 (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La civilisation accusée (2) ; 2.23, Le Livre de chevet, journal de Kafka (2) ; 3.08, Qui êtes-vous Jacques Chabannes ? ; 3.55, Hegel ; 5.19, Le jardin de Flore (3) ; 5.29, Poésie sur parole : spécial Denis Roche ; 5.59, Entretiens avec Antoni Tapiès (1).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Olivier Merlin, journaliste. 20.00 Concert. Donné le 18 avril, à la Filature de Mulhouse, par La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, *l'Ensemble Attentat* : Concert dans le goût théâtral, de Couperin ; Les Indes galantes, de Rameau ; Ariodante : ouverture et sinfonies, de Haendel ; Une création de Leroux ; Une création de Pâris, Cédric Tiberghien et Ferenc Vizi, pianos, Gérard Frémy et Jérôme Ducros, claviers électroniques. 22.00 Soliste. *Frans Brüggen, flûtiste, chef* d'orchestre. Œuvres de Telemann : Trio ; Introduction à trois, Frans Brüggen, flûte à bec. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Schaeffer. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Krenek, D'Anglebert. 0.00 La Rose des vents. Concert donné le 10 mars, à l'Institut du monde arabe, à Paris. Le Maroc, le passé présent, par l'Ensemble Ahl Falès (2). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme *Hector. Œuvres de Liszt, Grieg, Rachmani*nov, Rimski-Korsakov, Lalo, Villa-Lobos, Ward, Stevens, Rose, Johnson, Silver et Davis, Cage, Bernstein, Ravel, D'Indy, Giuliani, Boccherini, Scarlatti, De Lassus.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Claude Goasguen, UDF-CDS, ministre des réformes de l'Etat, de la *décentralisation et de la citoyenneté.*

RFI s'installe sur la bande FM berlinoise

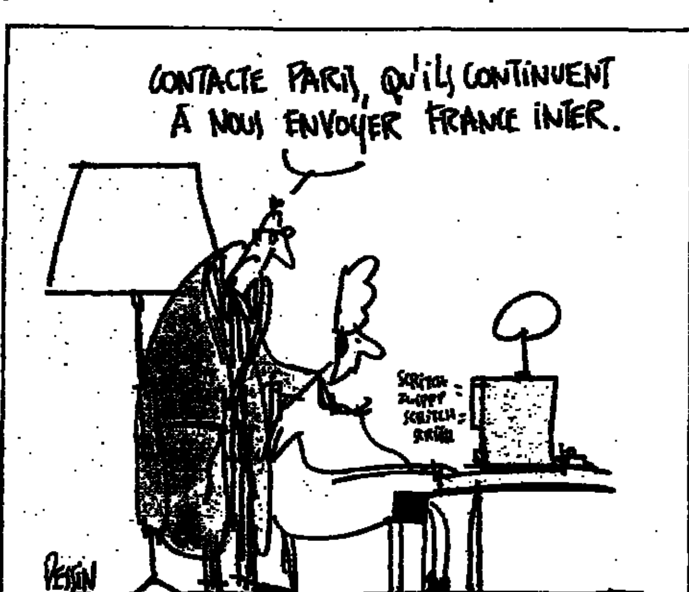
La France a choisi la solution la plus économique pour réoccuper les fréquences libérées au moment du départ des forces alliées

BERLIN
de notre envoyée spéciale

Mercredi 17 mai, Eric Baptiste, directeur général de RFI, Uwe Hiddessen, responsable de la rédaction en langue allemande et Stanislas de Laboulaye, directeur de l'action audiovisuelle extérieure au ministère des affaires étrangères, ont annoncé, au cours d'une conférence de presse à Berlin, l'installation officielle de Radio France International (RFI) sur la bande FM berlinoise.

Pour célébrer l'événement, plusieurs journalistes de la chaîne ont réalisé leur émission, vendredi 19, en direct de la ville à partir d'un studio installé au Centre culturel français sur l'avenue Unter den Linden. Les auditeurs ont pu ainsi entendre les invitées de Vicky Sommet, productrice de « Les unes et les autres », une émission sur les femmes, expliquer les changements intervenus depuis la chute du mur. Ils ont pu découvrir aussi la musique et culture berlinoises dans deux autres émissions, la « Grande affiche » et « Les Visiteurs de la nuit ». Enfin pour clore ces trois journées, RFI a organisé dimanche 21 au soir un concert du poète-rocker Charlélie Couture au Pfefferberg, l'une des salles de spectacle les plus réputées de Berlin.

L'installation d'une radio française à Berlin n'est pas une nouveauté. Depuis 1945, les Français bénéficiaient du droit que s'étaient octroyés les Alliés de diffuser leurs programmes de télévision et de radio à destination de leurs troupes stationnées en Allemagne. France 2 et TF 1 diffusaient donc leurs programmes sur le réseau hertzien. Et France 2 possédait même un canal sur le câble berlinois tandis que France-Inter disposait depuis 1954, d'une fréquence (aujourd'hui sur la bande FM).



Quand les Alliés ont dû rendre leurs fréquences le 31 décembre 1994, date officielle du départ des troupes étrangères après la réunification, ni les chaînes de télévision, ni le gouvernement français n'ont voulu assumer le coût du maintien des programmes français. Cherchant à récupérer pour leur propre usage les fréquences « libérées », les Allemands n'ont laissé qu'une fréquence secondaire sur le câble à la chaîne francophone TV 5. En matière de radio, le gouvernement français avait le choix entre reconduire France-Inter ou installer le service Europe de RFI.

Le ministère des affaires étrangères a préféré cette dernière solution pour des raisons économiques : le coût de diffusion de France-Inter étant sensiblement plus cher (800 000 francs de plus) que celui de RFI. C'est pourquoi, depuis le 13 septembre 1994, RFI s'est installé discrètement sur la bande FM berlinoise à côté de France-Inter qui lui a définitivement cédé la place le 31 décembre. Cette décision a été très mal vécue par la communauté française de Berlin qui compte quelque 7 500 personnes (*Le Monde* du 17 septembre 1994). *« France-Inter, pour les Français vivant à l'étranger, c'est Paris, la France en temps réel. RFI n'est qu'une radio francophone pour auditeurs francophiles »*, explique une journaliste française travaillant à Berlin.

POUR AUDITEURS FRANCOPHONES

Ces protestations n'ont pas ému les dirigeants de RFI qui affichent leur volonté de toucher un public plus large que la communauté française. *« Ce changement a perturbé les habitudes d'écoute, mais notre but est d'élargir notre public. D'autant que nous diffusons quotidiennement une heure en allemand, bientôt deux. Et depuis quelques semaines, nous recevons plus de lettres de satisfaction que de protestation »*, affirme Eric Baptiste qui semble plus soucieux de la concurrence que lui font deux radios commerciales françaises présentes à Berlin : RTL et NRJ.

De son côté, Uwe Hiddessen qui vient de fêter les cinquante ans de la rédaction en langue allemande précise : *« Notre mission consiste aussi à renforcer les échanges avec les radios allemandes et à diversifier nos moyens de diffusion en trouvant de nouveaux partenaires rediffuseurs »*. Dans cet esprit, un accord pour une durée de cinq ans sera signé prochainement entre RFI et la radio publique sarroise Saarländischer Rundfunk.

Armelle Cressard

La mort du fils

par Agathe Logeart

IL Y A des meubles bien et, dessus, des napperons en dentelle. Dans un cadre, des photos d'ancêtres continuent de jaunir. Les photos de Jacky Humblot, elles, sont en couleur. Les couleurs d'un gamin de dix-huit ans parti un lundi de cette cité d'Angoulême où il ne reviendra plus. Il rit avec des copains. Il a l'air martial dans un uniforme orné d'épaulettes jaunes. Il aimait la vie, dit sa mère. Et danser, et les filles. Il se prenait un peu pour un héros, dit le père, même s'il avait peur, aussi. Il avait voulu s'engager dans l'armée et eux, les parents, étaient contre. Mais il avait fait ce qu'il avait voulu. Il n'était à Sarajevo que depuis quelques jours quand c'est arrivé. Maintenant, ses parents n'ont plus que ces photos de lui, posées sur la table cirée, et que balaie la caméra.

Cette scène, que l'on a vue presque identique sur TF 1 et France 2, est terrible parce qu'elle est anodine. Elle est anodine parce qu'elle est une inéluctable répétition de la douleur. Ces parents ont ouvert leur porte. Ils ont accepté qu'on les filme, ils ont montré les photos de leur fils, commettant là, sûrement, le dernier geste d'amour qu'ils pouvaient lui offrir. Ils ont fait en sorte que leur garçon ne soit pas qu'un nom, qu'il n'ait pas juste servi à arrondir le chiffre des pertes françaises en ex-Yougoslavie. Ils nous ont offert son visage de gamin figé dans une *enfance dont il n'était pas encore* sorti et dont il ne sortira jamais.

Devant nous, ce père et cette mère ont ébauché des gestes de tendresse impuissante, en refoulant leurs larmes, comme ils pouvaient. Ils nous ont pris à témoin de cette folie qui avait transformé ce tout jeune homme, qui se rêvait soldat de la paix, en un cercueil de bois qu'on leur rendrait bientôt agrémenté d'une médaille, dès qu'aurait retenti la sonnerie aux morts. Le père dit qu'il calmait son inquiétude, avant, en se disant que *« ça »* n'arrivait qu'aux autres. Et puis *« ça »* leur était tombé dessus. Et il n'y avait plus rien à faire. Plus rien à dire, plus qu'à pleurer.

Très loin d'Angoulême, dans cette ville maudite de Sarajevo où on leur a tué leur fils, la journée était belle. Un reportage de TF 1 a bien montré cette étrange coexistence du drame absolu et de la vie qui va malgré tout. Interrogée dans un rayon de soleil, une jolie Bosniaque en chemise à fleurs a bien voulu interrompre son chemin pour dire quelques mots à une caméra française. Ce qui arrivait aux « casques bleus » français transformés en boucliers humains la laissait indifférente. Elle le disait sans acrimonie, du ton de l'évidence. En cherchant bien, elle avait une pensée pour leur famille, qui devait être inquiète. Mais en même temps, disait-elle, *« le monde est aveugle vis-à-vis de nous. Combien de nos enfants ont été tués, massacrés jusqu'à présent ? Maintenant, les Français vont comprendre... »* Comme si, pour *« comprendre »*, il avait fallu en effet, à la douleur des parents de Sarajevo jumeler la douleur des parents de France...

MARDI 30 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Sport : Rugby. En direct de Rustenburg. Coupe du monde : France - Côte-d'Ivoire. *Pour son deuxième match dans la poule D, la France rencontre la Côte-d'Ivoire. L'issue s'annonce sans surprise pour le Quinze français. Il cherchera les ultimes réglages avant d'affronter l'Ecosse pour obtenir la première place de son groupe.*
19.35 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.45).
20.00 Journal, Rugby, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.50 Cinéma : Rocky IV. □ Film américain de Sylvester Stallone (1985).
22.30 Les Films dans les salles.
22.35 Téléfilm : Hollywood Night. Passion d'adolescence, de Michael Uno.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Avec Patrick Ricard, (Pernod-Ricard).
0.35 Magazine : Je suis venu vous dire.
1.50 Journal, Météo.
2.00 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 2.20, TF1 nuit (et 3.30, 4.10) ; 2.30, Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.40, L'Aventure des plantes ; 4.20, Intrigues ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.50 Sport : Tennis. En direct de Roland-Garros : Internationaux de France. *C'est reparti sur les courts de terre battue du stade Roland-Garros. Depuis hier, les joueurs et joueuses en découvent devant des milliers de spectateurs et les caméras de France 2 et France 3 qui se sont mobilisées pour nous faire vivre en direct ce tournoi. Les images sont également relayées dans près de cent cinquante pays.*
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel. Invitée : Jenna de Rosnay.
19.50 Bonne Nuit les petits.
19.59 Journal, Tennis, Météo.

20.55 Cinéma : Deux hommes dans la ville. ■ Film français de José Giovanni (1973).
22.40 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Un corps de rêve pour cet été [2/2]. Des tops pour modèle. Invités : Carol, Alain Gossuin, Mickey Hardt, Adriana.
0.10 Les Films Lumière (rediff.).
0.15 Journal, Météo, Journal des courses.
0.45 Magazine : Côté Court.
0.50 Le Cercle de minuit.
1.50 Programmes de nuit. Internationaux de France de Roland-Garros, match du jour (rediff.) ; 3.20, Taratata (rediff.) ; 4.30, 24 heures d'info ; 4.55, Jeu : Pyramide (rediff.) ; 5.20, Jeu : Les Z'amours (rediff.).

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Flash tennis (et 16.05, 17.25, 18.10).
14.55 Tiercé.
15.15 Série : Simon et Simon.
16.15 Les Minikeums.
17.30 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Paradis perdus-l'Europe symboliste*, sous la direction de Jean Clair.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.42 Magazine : Côté court.

20.55 Cirque : Les Animaux rois de la piste. Présenté par Sergio et Clara. *Sergio présente cette émission sur les animaux de cirque en compagnie de Clara, jeune bébé chimpanzé de six mois.*
22.30 Météo, Journal.
22.55 Mardi chez vous. Programme des treize télévisions régionales.
0.25 Série : Les Mystères de l'Ouest. La Nuit de la bête. Avec Robert Conrad, Ross Martin.
1.15 Musique Graffiti. *Concerto pour orchestre et trompette*, adagio, d'Albinoni, par l'Orchestre de Normandie, sol. Maurice André, dir. Jean-Pierre Berlinfen (10 min).

M 6

13.25 Téléfilm : Equalizer. Piège pour un espion, d'Alan Metzger.
15.10 Boulevard des clips (et 1.25, 5.55) (rediff.).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : E = M 6. Présenté par Mac Lesggy et Guillaume Stanzik.
20.45 Magazine : Grandeur nature.

20.50 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman. Lex Luthor, le retour. Quand l'Audimat s'en mêle.
22.45 Téléfilm : La Justice des hommes. De Larry Elikann.
0.30 Série : Les Professionnels.
3.00 Rediffusions. Culture pub (et à 5.05) ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Jazz dance ; 4.40, Fréquenstar ; 5.30, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 ▶ Documentaire : Les Allumés... Madras, Film City, de Bernard Crouzet.
14.00 Surprises (et 16.15) (rediff.).
14.15 Sport : Rugby. En direct. Coupe du Monde. Afrique du Sud-Roumanie ; coup d'envoi à 14.30.
16.25 Cinéma : L'Enfer. ■■ Film français de Claude Chabrol (1993).
18.00 Canaille peluche. Mot. *Mot (prononcez Motte) est un monstre cultivé pour qui rien n'est impossible*

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Mathieu Kassowitz.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Sauvez Willy. □ Film américain de Simon Wincer (1993).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Sport : Rugby. Résumé des matches de la Coupe du monde : Samoa-Argentine, France - Côte-d'Ivoire et Ecosse-Tonga.
23.30 Cinéma : Journal intime. ■■■ Film italien de Nanni Moretti (1994, v.o.).
1.04 Pin-up (rediff.).
1.05 Cinéma : Les Ecorchés 3 : L'Enfer sur Terre. □ Film américain d'Anthony Hickox (1992).

LA CINQUIÈME

13.30 Le Sens de l'Histoire. La guerre du Golfe, autopsie d'un conflit (rediff.).
15.00 Guerriers des temps anciens. Les Samuraïs.
15.30 Qui vive. Le sida (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre. Le Louvre [2/5].
16.00 La Preuve par cinq. Jeunes et lecteurs (rediff.).
16.35 Inventer demain. Théodore Monod, naturaliste [3/5].
16.45 Cours de langues vivantes. Anglais.
17.00 Jeunesse. La Vie devant moi : photographe ; La Panthère rose ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grandes Inventions. La cellule, élément de vie.
18.15 Les Alphabets de l'image. Une photographe de mode.
18.30 Le Monde des animaux. Le Monde perdu de la méduse.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Les nouveaux téléphones avec détecteur de mensonges.
19.30 Documentaire : Les Routes du Moyen Age. Le Trône du géant [5/5].
20.20 10 minutes extra. Voyages postaux, photo-animation de Monica Carlsson.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Magazine : Transit (et 1.25). La question serbe. L'Epuration ethnique ; Simple histoire d'amour à Sarajevo ; Jours tranquilles à Belgrade ; Skopje, Salade macédonienne.
21.46 Documentaire : Louis Jouvet. Portrait, de Dominique Gros. Textes de Louis Jouvet lus par Jacques Sereys. *Louis Jouvet (1887-1951) à travers des extraits de films, de pièces de théâtre, d'émissions radiophoniques... Auteur d'une quarantaine d'adaptations théâtrales, interprète dans une trentaine de films, l'artiste a connu tous les métiers de la scène.*
22.45 Théâtre : Célimène et le cardinal. Pièce de Jacques Rampal, mise en scène de Bernard Murat. Avec Ludmilla Mikaël, Gérard Desarthe. Enregistrée au Théâtre des Célestins. *Une suite imaginaire du Misanthrope, de Molière, primée aux Molières 1992.*
0.35 Téléfilm : La Nuit bengali. De Nicolas Klotz [3/3] (rediff., 55 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 *Paris lumières*. 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 25 mai. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 26 mai. 0.00 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 La Planète Albert Kahn. De Claude Hudelot, Jean Kargayan et Michel Hivert. 20.35 Dix ans de destruction. D'Adrian Cowell [1/5]. A la recherche des ravisseurs. 21.30 Palestine : l'école des femmes. De Sophie Deflandre. 22.00 Contact : Jean Lacouture. De Bernard Labelle et Stephan Bureau. 22.50 Lycée *professionnel Farman. De Hervé Pernot.* 23.45 Le Moine et l'Abeille. D'Allen Jewhurst et David Taylor [1/2]. Le Rucher de frère Adam. 0.30 San Pietro. De John Huston (35 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.05.). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Premières loges (et 21.55). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.20 L'homme qui a perdu son ombre. ■■ Film suisse d'Alain Tanner (1991). 0.30 Cannes 95 (55 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.30, Spécial MIFA ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : Michel Vaillant. 21.55 The Muppet Show. Invité : Bob Hope (25 min). 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : *Les Aventures du jeune Indiana Jones*. 23.15 Qu'est-ce qui fait courir les fans ? 0.10 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.45 Top bab (40 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.00). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. La Revanche. 23.15 Série : Equalizer. 0.50 Série : Le 16 à Kerbriant. (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 ▶ *The Rolling Stones. The Voodoo Lounge Tour 95.* 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV *20.00 Greatest Hits. 21.00 Most* Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Athlétisme. En direct. Le Slovnaft 95. A Bratislava (Slovaquie). 21.30 Cyclisme. En différé. Tour d'Italie. 17ᵉ étape : Cenate-Selvinio. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Internationaux de France. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Rugby. Résumé. Coupe du monde : les temps forts. 0.30 Eurogolf (60 min).

CINÉ CINÉFIL *19.00 Amour et swing.* ■ Film américain de Tim Whelan (1943, N., v.o.). 20.30 Alexis, gentleman-chauffeur. ■ Film français de Max de Vaucorbeil (1937, N.). 21.55 C'est donc ton frère. ■■ Film américain de Harry Lachman (1936, N., v.o.). 23.10 Nazare. ■■ Film portugais de Manuel Guimaraes (1952. N., v.o.). 0.30 Le Confident de ces dames. □ Film franco-italien de Jean Boyer (1958, N., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Gros plan. ■ Film britannique de John Byrum (1976, v.o.). 20.30 L'Amour à mort. ■■ Film français d'Alain Resnais (1984). 22.00 Rocky 2, la revanche. ■ Film américain de Sylvester Stallone (1979, v.o.). 23.55 Le Mystère von Bülow. ■■ Film américain de Barbet Schroeder (1990, 110 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE *19.00 Agora.* Francis Freundlich (Le Monde du jeu à Paris). 19.30 Perspectives scientifiques. Camargue : l'eau, la terre, le sel. 2. Lecture de paysage. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La flûte : pouvoirs et magie. 2. L'art d'envoûter les âmes. 20.30 Archipel science. 21.32 Magazine spécial de la rédaction de France Culture. A l'occasion des élections municipales. La crise des élus. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les yeux fermés. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Marie Gleize (Le Principe de nudité intégrale). 0.50 Coda. Les métissages d'Angoulême, 1975-1995 (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 18 mai, en l'église Notre-Dame-du-Travail à Paris, par le Quatuor Parisii et le Chœur de femmes de Radio-France, dir. François Polgar : Œuvres de Caplet : Messe ; Trois Prières ; Miroir de Jésus. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Tafelmusik (première partie) : ouverture pour deux flûtes, cordes et basse continue, de Telemann, par le Concerto Amsterdam, dir. Frans Brüggen. 22.30 Musique plurIel. Œuvres de Komma, Haller, Bentzon. 23.07 *Ainsi la nuit.* Œuvres de Bartok, Liszt, Milhaud. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Bach (Mexique), Canhotinho (Brésil), Amorosino, Sanz (Cuba), Moreno-Torroba (Argentine). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

Eiffel 95.2, 12 heures : Invité : Denis Jeambar, directeur de la rédaction du « Point », (« A la une demain »)

France-Inter, 19 h 20 : « Spécial municipales », en direct de Grenoble (« Le Téléphone sonne »).

Le Monde
MARDI 30 MAI 1995

Sabre de bois

par Pierre Georges

LE MINISTRE de « l'information » des Serbes de Bosnie, un certain Miroslav Toholj, a menacé de représailles, samedi, le porte-parole de l'ONU à Sarajevo, Alexander Ivanko. En ces termes : *« S'il continue d'insulter et de calomnier les Serbes, il n'est pas exclu que, par une ironie du sort, il se retrouve bientôt lui aussi attaché à un hêtre bosniaque. Il ferait mieux de rentrer chez lui. »*

L'image est parlante. Elle indique assez bien en quelle considération extrême les chefs de guerre tiennent les Nations unies et leur sabre de bois. La Bosnie n'est malheureusement pas que ce *bûcher des vanités* internationales où les hêtres peuvent servir à enchaîner la paix. Elle reste ce lieu d'impuissance et de mort, où les francs-tireurs pratiquent chaque jour qu'ils l'estiment nécessaire le tir aux casques bleus. Boucliers humains ou cibles, voilà en définitive le seul et ultime choix, selon l'humeur des agresseurs et leur nécessité du moment.

Ce n'est évidemment plus tenable, comme l'aboutissement logique d'une situation de folie et d'incohérences. On pourrait toujours et encore vouloir se rassurer. Faire le tri, entre le bon grain et l'ivraie, dans des contorsions et considérations historico-diplomatiques. Estimer, par exemple, que Miroslav Toholj est probablement un méchant Serbe de Bosnie. Comme il en serait de bons de Serbie. On pourrait, encore et toujours, comme depuis quatre ans, attendre et espérer des seconds qu'ils calment les premiers, jouer des autres pour se jouer des uns.

La méthode est illusoire, l'échec patent. Trop de haine, trop de calculs, trop de hêtres en Bosnie et dans l'ancienne Yougoslavie. Tous les camps, toutes les milices et sous-milices, visage avenant ou masque guerrier selon les occasions, sont d'accord sur un point : la guerre avant toute chose, la guerre pour solution, la guerre pour arbitre.

Les forces des Nations unies, en ce piège absolu, ne connaissent, ni plus ni moins, que le sort des habitants de toutes ces villes, tous ces villages assiégés, martyrisés, ballotés selon la fortune des armes. Elles sont les témoins, et les victimes avec d'autres, de cet engrenage sanglant.

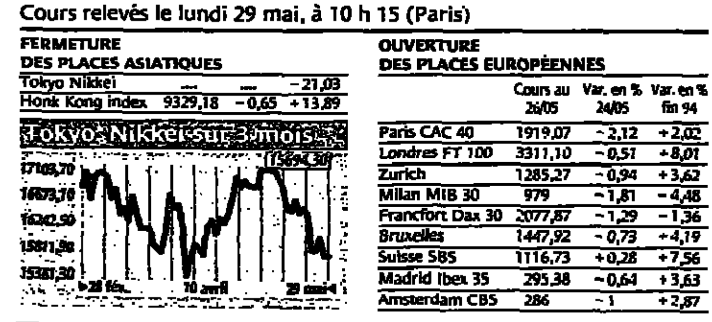
Elles sont ces *forces de l'ONU*, armées et désarmées, venues pour imposer la paix et subir la guerre, la vie entre deux chaises, entre deux plans, entre deux cessez-le-feu. Elles ne font ni la paix, ni la guerre, n'ayant ni les moyens de l'une, ni l'envie de l'autre. Elles sont pour reprendre l'expression adressée par leurs geoliers à quelques uns des soldats français pris comme boucliers, « prisonnières de guerre » mais aussi prisonnières de paix. C'est leur servitude mais aussi leur grandeur.

On ne sort pas d'un piège pareil par des formules à l'emporte-pièce. On n'en sort pas davantage par des gesticulations militaires, envoyer la flotte ou la frappe aérienne avec préavis de représailles. On n'en sort même pas par une réponse simple à une question complexe : rester ou partir. Puisque le départ lui-même, outre le problème moral posé, obligerait à une opération armée de grande envergure. Alors, que faire, sinon espérer que les grandes nations parlent enfin d'une même voix, à front de paix uni, tendues vers un même but : imposer les négociations.

SOMMAIRE

BOURSE

Cours relevés le lundi 29 mai, à 10 h 15 (Paris)



FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	−21,03
Honk Kong index	9329,18	−0,65	+13,89

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 26/05	Var. en % 24/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1919,07	−2,12	+2,02
Londres FT 100	3311,10	−0,51	+8,01
Zurich	1285,27	−0,94	+3,62
Milan MIB 30	979	−1,81	−4,48
Francfort Dax 30	2077,87	−1,29	−1,36
Bruxelles	1447,92	−0,73	+4,19
Suisse SBS	1116,73	+0,28	+7,56
Madrid Ibex 35	295,38	−0,64	+3,63
Amsterdam CBS	286	−1	+2,87

DEMAIN dans « Le Monde »

ISLAM, VERSION TURQUE : la Turquie est le théâtre d'une montée de l'islamisme, qui s'est notamment concrétisée par le succès, il y a un an, d'un parti religieux lors des élections municipales. Le phénomène a déclenché des frictions.

Tirage du *Monde* daté dimanche 28-lundi 29 mai 1995 : 523 997 exemplaires 1

L'île de Sakhaline a subi le « pire séisme qu'a connu la Russie »

La secousse aurait fait plus d'un millier de victimes

MOSCOU
de notre correspondant

Peut-être plus de 1 500 morts, plusieurs centaines de blessés et autant de disparus. Selon les premiers bilans provisoires et contradictoires, le tremblement de terre qui a ravagé, dimanche 28 mai, à 1 heure du matin (heure locale), la petite cité de Neftegorsk – la *« ville du pétrole »* en russe –, au nord de l'île de Sakhaline, est sans doute, comme l'a déclaré le vice-premier ministre russe, Oleg Soskovets, *« le pire séisme qu'a jamais connu la Russie »*. Dans le froid de l'Extrême-Orient russe (moins de zéro degré), presque sans équipement lourd pour dégager les énormes blocs de béton effondrés, isolés par le brouillard, les sauveteurs se battaient, lundi 29 mai, contre les masses de décombres d'où parvenaient les cris des ensevelis. Près de 2 500 personnes seraient encore prisonnières des immeubles dévastés.

En fin de matinée, les informations sur le nombre de victimes restaient encore fragmentaires. Et celles sur les risques d'un désastre écologique, causé par la rupture d'oléoducs, contradictoires. Neftegorsk, qui comptait près de 3 500 habitants avant le drame, semble avoir été presque entièrement dévastée par le violent séisme (7,5 sur l'échelle de Richter). La petite ville d'exploitation pétrolière serait détruite à 80 %, selon les premières estimations. La vingtaine d'immeubles de cinq étages que comptait la ville se sont effondrés. La terre a tremblé en pleine nuit, à l'heure où les habitants se trouvaient chez eux.

RISQUES ÉCOLOGIQUES ?

« Personne ne s'attendait qu'un tel tremblement de terre touche Sakhaline. Les bâtiments ont été construits pour résister à un choc de 7 degrés. Mais le séisme a été plus puissant, et tous les immeubles, bâtis dans les années 60, se sont effondrés », a déclaré un journaliste de l'agence Itar-Tass sur place. Selon les premières images diffusées par la télévision japonaise NHK, de nombreux bâtiments ont été détruits dans la ville sinistrée. Dans les rues, des femmes en pleurs se tiennent devant des maisons effondrées ou en flammes. Dimanche, *cinq cents personnes épargnées par* le séisme se sont regroupées devant la mairie.

Lundi matin, les sauveteurs avaient retrouvé 160 corps (dont ceux de onze enfants) et dégagé deux cents personnes vivantes des ruines, selon l'agence *Tass*. Plus de deux cents blessés avaient été transférés dans les hôpitaux. Les survivants ont été évacués vers Okha, la grande ville la plus proche, *« touchée à 20 % »*, où il y aurait aussi de nombreux blessés. *Le bilan officiel global était, lundi* matin, de trois cents morts, mais les autorités locales de Neftgorsk estiment à 1 500 le nombre de morts, tandis que l'état-major des secours s'attend à *« plus de 2 500 victimes »*.

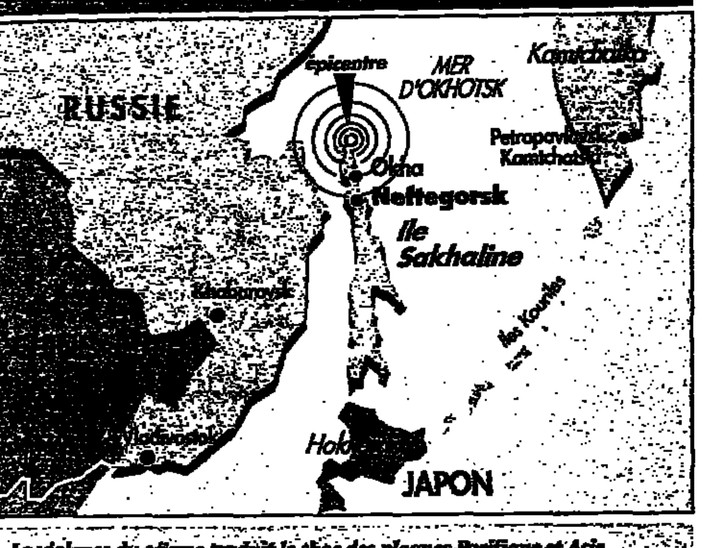
Située au nord de l'île, dans la région la plus touchée par le violent séisme, Neftegorsk était presque isolée lundi. La plupart des lignes de téléphone sont coupées. Un épais brouillard réduit les mouvements des avions et des hélicoptères de sauvetage. *A l'est de l'île, la mer d'Okhotsk* est encore prise par les glaces, rendant impossible les secours par bateau.

Oleg Soskovets, le premier vice-premier ministre russe, s'est rendu dans le sud de l'île, relativement épargnée, en compagnie de quatre autres ministres, pour y diriger les secours. Le président russe Boris Eltsine a demandé à être informé *« toutes les demi-heures »* de l'évolution des événements. Le Japon voisin *(qui revendique* les îles *Kouriles, plus* au sud) a officiellement offert une aide d'urgence. Mais M. Soskovets, l'un des « durs » du gouvernement russe, a déclaré à l'agence Reuter que la Russie n'a pas besoin d'aide étrangère, tandis qu'à Moscou le ministère russe des affaires étrangères aurait accepté une coopération internationale.

Située à près de 7 000 kilomètres à l'est de Moscou, l'île de Sakhaline, où vivent près de 750 000 personnes, *s'étend sur quelque 950 kilomètres* de long, dans une région déjà touchée deux fois par une catastrophe identique au cours des huit derniers mois. Le 4 octobre 1994, au moins 10 personnes avaient péri dans un tremblement de terre qui avait secoué les îles Kouriles. Le 17 janvier 1995, le tremblement de terre de Kobé, au Japon, avait tué 5 500 personnes.

Le nombre de victimes du séisme de Sakhaline s'alourdit d'heure en *heure, au fur et à mesure que la* confusion augmente sur les risques d'une grave pollution qui en résulterait. Le vice-gouverneur de Sakhaline a toutefois démenti la menace d'une catastrophe écologique. Un responsable de la sécurité civile russe a déclaré que les conduites acheminant le pétrole et le gaz de Sakhaline vers la Russie continentale n'ont pas été touchés. Mais un représentant de la société locale d'exploitation pétrolière avait affirmé, auparavant, que *l'un des oléoducs de l'île s'est rompu* en quinze endroits avant d'être fermé. Le même responsable a ajouté que les puits de pétrole de la région affectée ont été détruits.

Jean-Baptiste Naudet



La violence du séisme traduit le choc des plaques Pacifique et Asie, qui constituent une ligne de fracture allant du Japon aux îles Aléoutiennes, en passant par les îles Kouriles et le Kamtchatka

Dans « Info-Matin » : un pot-de-vin contre une HLM à Paris

DANS SON ÉDITION du 29 mai, le quotidien *Info-Matin* publie une enquête intitulée « Comment j'ai eu mon HLM à Paris en versant un pot-de-vin ». L'auteur de l'article, Eric Decouty, raconte qu'il a obtenu en une semaine, en dissimulant son identité de journaliste, un appartement HLM dans le douzième arrondissement de la capitale moyennant un pot-de-vin de 30 000 francs. Une jeune femme lui a servi d'intermédiaire pour rencontrer Patrice Cayeux, militant RPR, présenté comme *« l'homme de l'ombre d'Henri Pozza, adjoint au maire du douzième, chargé du logement »*. Après avoir déposé en bonne et due forme dans cette mairie une demande de logement HLM, le journaliste a remis les 30 000 francs à Patrice Cayeux, qui lui a aussitôt *« réservé »* un appartement, précisant qu'il ne pouvait agir que dans le douzième, *« le système »* fonctionnant *« par arrondissement »*. Le maire du douzième arrondissement, Paul Pernin (UDF-CDS), n'a ni confirmé ni infirmé ces informations. Lui-même et ses collaborateurs n'avaient pu être joints lundi 22 mai.

■ **ATTENTAT :** l'un des principaux dirigeants nationalistes corses, François Santoni, trente-trois ans, a été grièvement blessé par balles, lundi matin 29 mai, à la sortie sud d'Ajaccio. Les auteurs de l'attentat ont réussi à prendre la fuite. François Santoni figure en deuxième position sur la liste de la Cuncolta aux prochaines élections muncipales.

■ **CONJONCTURE :** *« l'activité industrielle a semblé perdre un peu de son dynamisme au cours des derniers mois »*, selon les chefs d'entreprise interrogés en mai par l'Insee, dans son enquête mensuelle publiée, lundi 29 mai. Elle s'est *« sensiblement dégradée »* dans l'automobile et le matériel de transport terrestre.

■ **MGM :** l'homme d'affaires australien, Kerry Packer, propriétaire de Consolidated Press Holding, s'est déclaré intéressé par les salles de cinéma MGM en Europe, aujourd'hui contrôlées et mises en vente par le Crédit lyonnais. Parmi les autres candidats figurent : Rank Organisation, l'américain Time Warner, le britannique Virgin Leisure, ainsi que deux consortiums composés de membres de la direction de la MGM.

Les Rolling Stones donnent deux concerts-surprises à Amsterdam

AMSTERDAM
de notre correspondant

Tout a commencé par une rumeur insistante : les Rolling Stones allaient donner quatre concerts au Paradiso d'Amsterdam, salle mythique du rock en Europe. Les Stones, croyait-on savoir, enregistreraient deux soirs de suite un concert « *unplugged* » – c'est-à-dire *sans recours aux instruments électriques ou* électroniques – pour une émission de la chaîne musicale MTV. Vrai, faux ? Mercredi 24 mai, la télévision néerlandaise levait un coin du voile : Mick Jagger et ses acolytes étaient bien à Amsterdam, dans le meilleur hôtel de la ville. On put voir le chanteur en sortir, signer trois autographes et s'engouffrer dans une limousine.

Où allait-il ? Répéter dans un lieu tenu secret. Vendredi 26 mai au matin, le Paradiso rompt le silence et annonce *via* les radios locales que quelques centaines de places sont à vendre pour la modeste somme de 80 francs. En quelques minutes, des centaines de fans investissent les lieux de vente. Devant le Melkweg, autre temple du rock de la ville, certains se jettent dans le canal pour arriver plus vite au guichet. Mais tout a *été prévu pour que les choses se déroulent dis*crètement. Pas d'invitation pour la presse, et pas de marché noir. Chaque personne n'a droit qu'à une entrée, sous la forme d'un bracelet directement scellé au bras. Si le rond de plastique est brisé, l'entrée du Paradiso est refusée.

Puis, les murs se couvrent d'affiches : *« Les Stones en concert samedi sur écran géant »*. Le Muséumplein se remplit le 27 mai au soir. Ils sont 80 000, trois générations confondues, à visionner le concert, pendant qu'à l'intérieur du Paradiso, plusieurs centaines de privilégiés – dont le prince-héritier Willem Alexander et sa petite amie – assistent en direct au spectacle destiné à enregistrer un film et un disque. Sur fond de tentures rouges, le groupe de légende a ouvert son répertoire au chapitre années 60 et 70 : *Street Fighting Man, Wild Horses, Beast of Burden, Angie,* etc. Jagger joue de l'harmonica, et surprend en chantant, pour la première fois, *Like a Rolling Stone,* hymne jadis rendu célèbre par un autre pape du rock, Bob Dylan. Au Paradiso, ceux qui assistent à l'événement ont l'impression d'entrer dans l'histoire du rock'n'roll.

Alain Franco

DANS LA PRESSE

La France face à l'agression des Serbes de Bosnie

RTL

Les protestations d'Alain Juppé, dimanche à 7/7, si claires soient-elles, ne sont pas à la mesure des insoutenables agressions subies par le pays depuis trois jours. Le pouvoir politique est ainsi conçu que lorsque des soldats français sont engagés dans le conflit, certains capturés et d'autres tués, lorsque le pays tout entier se voit *déshonoré et attaqué,* il appartient au président de la République de faire entendre la voix de la France. (...) Or, *mis à part* un communiqué de l'Elysée, le président de la République est resté silencieux, laissant les images télévisées dire aux Français la cruelle vérité. On hésite sur les raisons de cette réserve... Peut-être Jacques *Chirac n'a-t-il* pas voulu plaider pour une politique en Bosnie qui n'est pas la sienne, même si elle était assumée depuis deux ans par Alain Juppé. Peut-être n'a-t-il rien d'autre à proposer aux Français que de se cantonner stoïquement dans le rôle de victimes.

Philippe Alexandre

FRANCE INTER

Le marché est là, sur la table. Reconnaissance et partage de la Bosnie *en zones d'influence contre* levée de l'embargo. Mais cela bloque car les Américains veulent que l'embargo puisse *éventuellement* être réimposé automatiquement si le processus de paix s'enrayait. Tandis que la Serbie veut, elle, qu'il y faille un nouveau vote de l'ONU où ses amis russes ont droit de veto. Depuis des semaines, tout bloque *sur cette histoire d'auto*maticité, sur ce pinaillage insensé sans lequel l'effroyable dérapage de la semaine dernière aurait sans doute été évité.

Bernard Guetta

EUROPE 1

S'il n'y a pas percée diplomatique, s'il n'y a pas un vrai progrès, c'est-à-dire *si le* président de Serbie ne sort pas de l'ambiguïté et si la Russie ne sort pas de l'équivoque, *autrement dit si on n'arrive* pas à une solution commune de ce qu'on appelait jadis les *« Puissances »*, vraisemblablement, on finira par en arriver au retrait des « casques bleus ».

Alain Duhamel

LCI

En donnant consigne aux « casques bleus » français de *« résister »*, autrement dit de faire usage de leurs armes lorsqu'un l'un des belligérants, en l'occurrence les Serbes, pratique la politique du fait accompli, Jacques Chirac a décidé de refuser l'impuissance et l'indécision auxquelles a accepté d'être réduite, depuis trois ans, la communauté *internationale dans* l'ex-Yougoslavie.

Pierre-Luc Séguillon